

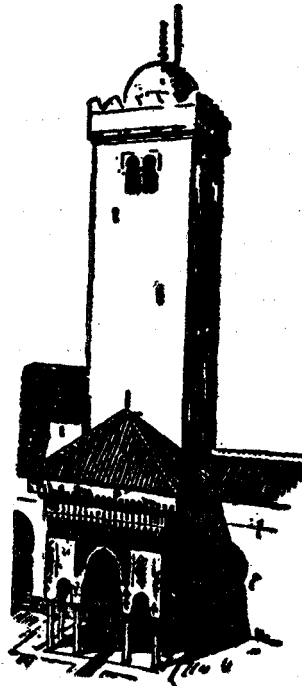
سنة 1990  
عدد 4

UNIVERSITÉ MOHAMMED V



FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

# HESPÉRIS TAMUDA



DL. XXVIII - Fascicule unique  
1990

# HESPÉRIS TAMUDA

*Sous le patronage*  
du Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Abdelwahed BENDAOU

\* \* \*

*Comité de Rédaction*

Germain AYACHE

Brahim BOUTALEB  
Mohammed KENBIB  
Abderrahmane MOUDDEN

Abdellatif BENCHERIFA  
Abdelahad SEBTI  
Rahma BOURKYA

La revue HESPÉRIS-TAMUDA est consacrée à l'étude du Maroc, de son sol, de ses populations, de sa civilisation, de son histoire, de ses langues et, d'une manière générale, à l'histoire de la civilisation de l'Afrique et de l'Occident musulman. Elle continue, en les rassemblant en une seule publication, HESPÉRIS, qui était le Bulletin de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, et TAMUDA, Revista de Investigaciones Marroquíes, qui paraissait à Tétouan.

Elle paraît, en principe, en trois fascicules simples par année. Chaque fascicule comprend des articles originaux, des communications, des comptes rendus bibliographiques, principalement en français et en espagnol, et, éventuellement, en d'autres langues.

Pour tout ce qui concerne la RÉDACTION DE LA REVUE. (insertions, publication de manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, demandes de comptes rendus), ainsi que pour les demandes d'abonnements et d'achats, s'adresser au Service des Publications, des Echanges et de la Diffusion de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - B.P. 1040 - Rabat.

La Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Rabat est chargée des échanges.



Le système de translittération des mots arabes utilisé dans cette revue est celui de l'ancien Institut des Hautes Etudes Marocaines et des Ecoles d'Etudes Arabes de Madrid et de Grenade.

La revista HESPERIS-TAMUDA está dedicada al estudio de Marruecos, de su suelo, de su población, de su sivilización, de su historia, de sus lenguas y de modo general a la historia de la civilización de Africa y del Occidente musulmán. Esta revista continúa, reuniéndolas en una sola publicación, a HESPERIS, que era el Boletín del Institut des Hautes Etudes Marocaines, y TAMUDA, Revista de Investigaciones Marroquíes, que aparecía en Tetuán.

HESPERIS-TAMUDA aparece en principio en tres fascículos. Cada fascículo comprende artículos originales, varia reseñas bibliográficas, principalmente en francés y en español, y eventualmente en otras lenguas.

Para todo lo que concierne a la REDACCIÓN DE LA REVISTA (inserciones, publicación de originales, pruebas de imprenta, separatas, peticiones de reseñas), y para los pedidos de suscripción y compra, la correspondencia deberá dirigirse al Servicio de las Publicaciones, Intercambios y Difusión de la Facultad de Letras y de Ciencias humanas - B.P. 1040 - Rabat.

La Biblioteca de la Facultad de Letras en Rabat tiene a su cargo los intercambios.



El sistema de transcripción de palabras árabes utilizado en esta revista es el del antiguo Instituto de Altos Estudios Marroquíes y el de las Escuelas de Estudios Arabes de Madrid y Granada.

---

Prix du présent volume

Maroc ..... 60 Dirhams  
Maghreb ..... US \$ 20 + port  
Autres pays..... US \$ 30 + port

UNIVERSITÉ MOHAMMED V



FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

# HESPÉRIS TAMUDA

VOL. XXVIII - Fascicule unique  
1990

Tous droits réservés à la Faculté  
des Lettres et des Sciences Humaines  
de Rabat (Dahir du 29/07/1970)

# HESPERIS

## TAMUDA

Vol. XXVIII. - Fasc. unique

1990

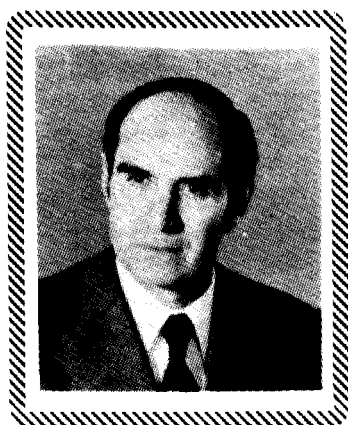
---

### SOMMAIRE - SUMARIO

Hommage à Germain AYACHE.....	5
Abderrahmane MOUDDEN. - The Sharif and the Padishah. Some remarks on Moroccan Ottoman relations in the 16th century...	7
Ali SADKI. - La montagne marocaine et le pouvoir central : un conflit séculaire mal élucidé.....	15
Amina IHRAI-AOUCHAR. - Les relations du Maroc avec l'Europe à l'époque de la Révolution Française et de l'Empire (1789-1815).....	29
Ahmed FAROUK. - Les forces marocaines pouvaient-elles inquiéter la France lors de la prise d'Alger?.....	47
Khalid BEN SRHIR. - Great Britain's Opposition to the "American Policy" Towards Morocco During the Second Half of the XIX Century.....	65
Robert CHASTEL. - Le coup de Fez ou Fez 1911.....	71
Jamaâ BAIDA. - Le Maroc et la propagande du IIIème Reich.....	91
Et-tibari BOUASLA. - La Zaouia Tunisia des Doukkala; Histoire sociale et économique (XIXe-XXe siècles).....	107

Bouziane SEMMOUD. - Regards de la Géographie Humaine Occidentale sur la société algérienne au cours de la période coloniale.....	123
Halima FERHAT. - Sebta : Etat bibliographique.....	163
Khalid BEN SRHIR. - Une source de l'histoire économique marocaine : les rapports consulaires britanniques.....	183
Victor MORALES LEZCANO. - Notas de lecturas (España y el Maghreb).....	191

HOMMAGE A  
GERMAIN AYACHE  
(1915-1990)



Germain Ayache nous a quittés au début du mois d'Août dernier. C'est une grande perte pour la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat dont il était, depuis sa création en 1959, une des figures de proue. C'est une grande perte pour la recherche historique et pour l'enseignement de l'histoire dont il a contribué à asseoir les fondements scientifiques dans l'Université marocaine renaissante. C'est une grande perte enfin, pour Hesperis-Tamuda, dont il a assuré la parution depuis 1960, lui consacrant beaucoup de son temps, et ses belles qualités d'homme de science ordonné, tenace et affable. Il était écrit que le présent numéro serait le dernier que nous lui devrions. C'est lui qui en a recueilli la matière. C'est lui qui a veillé aux différents tours de correction. Malheureusement, il n'est plus là, à nos côtés, pour en activer la diffusion. Le mal qui le rongait, depuis quelques années, nous l'a enlevé impitoyablement. Mais Germain Ayache a lutté et travaillé jusqu'à l'extrême limite de ses forces. En vérité, lutter et travailler étaient le fondement de sa nature. Il était de ces hommes pour qui, définitivement, science sans conscience n'est que ruine de l'âme. Avant l'indépendance du Maroc, il a mené de front ses responsabilités de professeur agrégé de lettres, et de militant de la section du Parti communiste français du Maroc, puis du Parti communiste marocain, lorsque celui-ci fut créé en 1943. Cela lui valut d'être expulsé vers la France par les autorités du Protectorat. Revenu chez lui après l'indépendance, il se convertit, de lui même, à l'étude et à l'enseignement de l'histoire. Il avait tant besoin d'être utile et désirait aller aux origines. Quelle voie plus directe que l'histoire pour se retrouver en effet! Né citoyen français dans la communauté juive marocaine de Berkane, Germain Ayache aurait pu, comme beaucoup d'autres, se laisser capter par la citoyenneté du colonisateur. Or, sans la renier jamais, et en répondant à l'appel du devoir pendant la II<sup>e</sup> Guerre mondiale, lorsque la France de nouveau se battit pour la liberté, il a toujours su discerner que le Maroc, sa patrie par le corps, avait plus besoin de lui que la France, sa patrie par l'esprit. En tout cas, c'est dans l'Université marocaine que ses talents de chercheur ont donné tous leurs fruits. De fait, le plus bel hommage qu'il pouvait rendre à ses maîtres

français, était de transposer de ce côté-ci de la Méditerranée, et dans la langue arabe, l'esprit de méthode qu'il en avait reçu. Voilà pourquoi sa contribution ne saurait être surestimée à l'effort qui fit enfin faire sa révolution cartésienne à notre historiographie. Car, tout dans la manière de travailler de Germain Ayache était méthodique. D'abord la remise en question, sans laquelle il n'y a pas de progrès en science, et qui exige en histoire la mise à jour de documents inédits, ou à défaut un éclairage nouveau. Ensuite, la concision dans l'exposé, car le plus court chemin d'une découverte à l'autre, est précisément ce qu'on appelle la science, qui est un concept nouveau apuré de tout le magma auquel le savant l'a arraché. Le style enfin, dont on a dit à juste titre qu'il était l'homme, et le style de Germain Ayache était fait de clarté, de sérénité et de retenue.

Toutes ses belles qualités ont trouvé leur illustration dans son enseignement comme dans ses nombreux travaux. La majorité de ses articles a été publiée dans cette revue. Certains l'ont été ailleurs. Mais l'ensemble a été colligé et édité sous le titre d'Etudes d'Histoire marocaine aux Editions de la SMER en 1979. Son oeuvre maîtresse reste cependant sa thèse sur les origines de la Guerre du Rif, soutenue en Sorbonne en 1979 et publiée conjointement par la SMER et la Sorbonne. Il était, avant sa disparition, tarabudé par le désir de lui donner sa suite qui aurait été notre première étude scientifique de cette guerre. Il en avait depuis longtemps apprêté le matériau. La maladie, hélas, a été plus forte que sa volonté. Ce qui ajoute aux regrets d'avoir perdu en lui un ami, un collègue et un savant, celui d'être privé, peut-être, d'un ouvrage qui eût fait comme les précédents, autorité sur ce sujet.

Puisse son âme reposer en paix.

**Brahim Boutaleb**



## THE SHARIF AND THE PADISHAH some remarks on Moroccan Ottoman relations in the 16 th century\*

The text of a mid-eighteenth century *defter* from the *Cevdet Tasnifi* at the *Basbakanlık* Archives in Istanbul runs as follows:

“Magrip Padisahin Devlet-i Aliye’ye hediye ile v rud eden elisine tevabi’atiyle i’t  ve ihs n buyurilan ta’y n t defteridir” (“This is the register of the allowances which are ordered to be given and granted to the ambassador of the Sultan of Morocco and his companions who have come to the Sublime State with gifts [sent by the Moroccan Sultan]”). (*Cevdet Tasnifi*, *Hariciye*, 4052, 5 M 1176/27 July 1762).

One notices two distortions in the official Ottoman nomenclature in addressing Moroccan rulers in this long sentence: the ruler is qualified as padishah (sultan) and the country is called Morocco, whereas the regular and recurrent usage, since the 16th century, was F s H kimi, ruler of the principality of Fez<sup>(1)</sup>.

These distortions were certainly not an error of some scribe in the Ottoman central bureaucracy<sup>(2)</sup>. They showed the ground covered in Moroccan-Ottoman relations since the 16th century: i. e., the mutual recognition as two independent powers within the same abode of Islam. This stage was reached only through a three-century long process. It is not my intention to follow up here this process. Rather, I will focus on its early stages in the 16th century, after making some preliminary remarks on controversies connected with the Ottoman presence in Morocco.

---

\* This paper draws on research conducted in Istanbul from July to December, 1988. My stay was funded By the Program in Near Eastern Studies, Princeton University, NJ, and the Moroccan-American Commission, Rabat, Morocco. I express here my thanks to these institutions. I am grateful to J. KATZ for his comments on an earlier version of this paper. Archival material relevant to the argument of this article will appear in the next issue of *Hesp ris-Tamuda*.

(1) In Turkey, still today, Morocco is named Fas: cf. *Fas B y k Elisi* in Ankara.

(2) The bureaucracy was very careful on the choice of terms in the correspondence: whether a letter, for instance, was classified as a *h k m* (order) or a *name-i h mayun* (sultanic letter) depended on the importance of its content.

## CONTROVERSIES

The nature of the Ottoman presence in Morocco has been a controversial question with extreme positions held by both Turks and Moroccans. One example alone can show such exaggerations. The 4th of August is celebrated annually in Morocco and to much a lesser degree in Turkey as well, as the date of a victory of a resistant Islam against an invading Christianity. That is, the Portuguese army was routed in Northern Morocco (4 August 1578), in what was soon to be famous as "the Battle of the Three kings"<sup>(3)</sup>. A question which receives diametrically opposed answers concerns who won this victory. For Moroccan writers, of course, Moroccans were the heroes of the battle. If there were some janissaries, there must have been a little group of mercenaries at the service of the Moroccan sultan, the Sa'adi 'Abd al-Mālik (Razuq 1986: I, 57-8).

Unsurprisingly, in Turkey, even in 1988, history for the public at large presents this victory as a 'zafer' (triumph) of only the janissaries. Accordingly, Moroccans were there just to help the big brother fight the enemy<sup>(4)</sup>. The same extremes prevail concerning the broad question of the Ottoman presence in Morocco. While Moroccan common sense and even some scholarly works would deny any Ottoman influence in Morocco, in Turkey, some historians would even find it quite natural to extend the map of Ottoman lands to the Atlantic Ocean<sup>(5)</sup>. Given the fact the two historical traditions ignore each other, is there any room for a balanced approach to Moroccan Ottoman relations? Some recent studies allow us to answer affirmatively<sup>(6)</sup>. Their main new feature is that they rely on data from both Moroccan and Turkish sources. However, in this direction, there remain new avenues for further thinking about Moroccan Ottoman relations. The aim of these remarks is to contribute in the same stream.

## EMERGENCE OF TWO POWERS IN NORTH AFRICA

In 1510, the Spaniard Pedro Navarro conquered the city of Bougie, to the east of Algiers. In 1514, Baba Oruc, a "condottieri" [Laroui] of Ottoman origin, supported by local population, took a foothold in Djidjelli, just

---

(3) In fact, this battle has more than one name. Significantly, parallel names are given to it in Morocco and Turkey. To the Moroccan Al-Qasar and Wad āl-Makhāzin the Turkish vis-a-vis are Wadissebil or Wadiseyl.

(4) See for instance the article "Bir Agustos Zaferi" by Yilmaz Oztuna, *Tercuman*, 4 Agustos 1988, p. 6.

(5) So is the map at the **Topkapi** Museum entrance.

(6) A. Hess and D. Yahya among others. See the bibliography below.

tens of miles to the east of Bougie. That was the beginning of a century-long struggle between the Habsburgs and the Ottomans for domination over North Africa. This struggle was to end by a solid establishment of Ottoman power in Algeria, Libya and Tunisia (Ch. -A. Julien 1966: II, 252-4).

In 1505, the Portuguese established a fortress at Agadir in the south west of today's Morocco. In 1511, not far from Agadir, the population of the Sus region chose Muhammad b. 'Abd ar-Rahman, reputedly from sharifian origin and supported by the main brotherhood movement in the area, the *zawiya* Jazuliya, as chief of the holy war (*jihād*) and entrusted him with the responsibility of conducting it against the Portuguese in Agadir. Another century-long struggle was beginning here as well. This struggle, even though more reduced in scale than the first one, was to end by the establishment of a parallel power to the Ottoman one in North Africa, that of the Sharifian dynasties in Morocco (A. Laroui 1977 : 239, 247).

In both cases, new contenders were supported or chosen by the local population to lead the struggle both against the Iberian aggression and the weak resistance of local Muslim princes. The same historical context gave birth to two powers which opposed each other during part of the 16th century.

In the Ottoman center, was there any formal project for the conquest of Morocco? If ever such a project existed, its records at the Turkish Archives either have disappeared or are not yet open to research. Many signs, however, show that the attempts were numerous, whether locally decided in Algiers, or centrally ordered from Istanbul. Were these efforts intended to establish an Ottoman province in Morocco as was the case in Egypt and Algeria or were they meant to promote a dependent but largely autonomous power? This issue can only be addressed after a brief review of the major Ottoman attempts in Morocco.

#### OTTOMAN ATTEMPTS TO TAKE CONTROL ON MOROCCO

One of the major differences between the emergence of Ottoman power in Algiers and Tunisia and the first Ottoman attempts in Morocco is that in this latter case the Ottomans made a bad choice: they bet on the loser. Their first strong involvement in Morocco was to support the last *Waṭṭasid* prince Bu Ḥassūn who had been ousted by the most energetic and vigorously anti-Ottoman Sa'ḍi, Muḥammad al-Shaykh al-Mahdi (r. ca 1540-1557). Bu Ḥassūn was the only survivor from the declining *Waṭṭasid* dynasty. He had tried his fortune, unsuccessfully, in Spain and Portugal, to recover his throne. The pasha of Algiers, Sāliḥ Reis, thought it a good policy to support him. In fact, he must have been aware of the cold feel-

ings of the population of Fez toward the Saʿdi ruler. The Anonymous writer describes the euphoria in which this population welcomed the returning Waṭṭasid in 1554 (Anon. :18)<sup>(7)</sup>. Soon, however, they sought to get rid of the presence of the janissaries. When Sāliḥ Reis left Fez, Muḥammad al-Shaykh reoccupied the city, reserving a tragic end to the Ottoman ally, Bu Ḥassūn (Anon.: 21 ; Yahya 1981: 15 ; Hess 1978: 54-6).

This first attempt turned to nothing. The second important one occurred twenty years later and was, this time channeled through the Saʿdi legitimacy.

Al-Shaykh was killed in obscure circumstances. According to the earliest and most reliable Moroccan accounts, he was assassinated by a group of Ottoman envoys which had gained his confidence and were serving as his personal guards (Anon.: 27-8, Ilter 1935-7: In 169; Uzunçarcili 1983: 45-6)<sup>(8)</sup>.

In no less obscure circumstances, his sons came to a misunderstanding about the succession, and three of them had to flee to Ottoman territories to escape the threats of their reigning brother ʿAbd Allah al-Ghālib (r. 1557-74). In a very skillful balance, this sultan succeeded in maintaining an equidistant position between Habsburgs and Ottomans and kept a policy of “rule without struggle” (Yahya 1981: 28). His brothers became slowly part of the local Ottoman clientage and eventually even members of the provincial administration in Western Algeria (MD 25: 3113, 342, 27 S 982/10 Feb. 1575).

The Padishah Selim II (r. 1566-74) tried several times to settle peacefully the issue between the brothers according to the broad view of Islamic tradition: Muslims should not fight each other. In reality, this was a good tactic for an implicit strategy: the goal was to weaken the Saʿdi power and the suggestion was to divide Morocco between the competing brothers. Al-Ghālib, again true to his policy, sent gifts and declined the suggestion (MD 7: 2484, 907-8, 22 Ca 976/14 Dec. 1568).

His death in 1574 raised the question of succession anew. Among the fleeing brothers, the eldest ʿAbd al-Mumin had been assassinated, most likely under al-Ghālib’s instigation. The two survivors ʿAbd al-Mālik and Aḥmad had acquired a rich international political and military training. They would not allow their neophyte nephew to rule the country. The designs of ʿAbd al-Mālik coincided with the designs of the Sublime Porte, right after the conquest of Tunis. The Ottoman attempt of 1576 channeled

---

(7) The anonymous is one of the earliest sources for this period.

(8) Turkish studies either reproduce Moroccan and French material about this episode (Ilter), or prefer simply to skip it (Uzunçarcili).

through the Saʿdi legitimacy was ordered by the Padishah Murat III (r. 1574-95) who decided to give support to ʿAbd al-Mālik’s projects of conquering Morocco against Muḥammad al-Mutawakkil (r. 1574-6) (Hess 1978: 95-6).

Here one can skip the details of the Ottoman expedition that accompanied ʿAbd al-Mālik and established him as an Ottoman dependent Saʿdi ruler in Fez. This expedition has already received close attention in various works (Cour 1904: 141-3; Ilter 1935-7: I, 194 ff; Yahya 1981: 66ff; Hess 1978: 95ff.) In many respects, this second Ottoman attempt was a repetition of the first one twenty years before. The Ottomans seemed to have come to stay. The Anonymous recorded how ʿAbd al-Mālik acted quickly in order to repay the expenses of the operation to Ramazan Pasha of Algiers and have the expeditionary troupes leave Fez (Anon. 1934: 52-3).

More relevant to our purpose are the perceptions and expectations of both the Ottoman sultan and the Moroccan prince after the conquest of Fez. One can glean them through the correspondence exchanged between the two rulers in the *Mūhimme* (MD 30).

For the short reign of ʿAbd al-Mālik (1576-8) more documents pertinent to Morocco were recorded in the *Mūhimme* than for the whole 17th century, for instance. This feverish epistolary activity is evidence of what is often imputed to ʿAbd al-Mālik, that he was a man widely open to the new means of modern administration (Yahya 1981: 72-3, 88, n.50).

The contents of these letters focus significantly on the fact that Algiers’ governors in particular and other Ottoman provinces’ administrators in general should not interfere with the affairs of the Saʿdi ruler. Although ʿAbd al-Mālik recognized the “suzerainty” of the Ottoman sultan by saying the Friday *khutba* (sermon) in the name of Murat III, he managed carefully not to be affiliated with the second center of Algiers<sup>(9)</sup>. The attitude of the Ottoman center can be grasped through three important letters sent to ʿAbd al-Mālik after his taking over in Morocco (MD 30: 489, 491, 492).

The first observation is that two of these letters were written in Arabic. This appears rather surprising in the case of a client who was most probably fluent in Turkish. The Ottoman sultan addressing other governors would consistently use Turkish, unless as in Algeria or Tunisia for instance, the letter is sent “to the people” of such city or region. On the other hand, the Sultan would address some rulers of particular status in Arabic: such was the case of the emir of Mecca and the king of Bornou (MD 30:494).

---

(9) Algiers was the local center for the whole North Africa before 1587 and even beyond this date which corresponds to the establishment of three distinct provinces in Algiers, Tunis and Tripoli.

The second observation is that there is something intriguing about these letters. The cataloguer affirms that the second and the third letters are simply the brief and the full Arabic versions of the first Turkish letter. Sure of his assumption, he goes on to date the three of them of 11 Rebiyülevvel 985 (29 May 1577). The fact that they were written down almost in a row (see the numbering) may suggest that they came to the hand of the scribe in the same package. This would mean that they were thought of and written in very close periods if not at the same time.

However, a quick look at the contents of these letters show that they correspond to two distinct moments of feeling at the center toward the newly conquered land, though no concrete proof can be put forward to substantiate the idea that they were actually drafted out in separate moments.

The first letter (489) is a lengthy text in Turkish informing ʿAbd al-Mālik that the news of the successes of the Ottoman expedition had reached Istanbul and urging him to work in close cooperation with the new pasha of Algiers, Ḥasan Pasha. The second (491) skips the news of the expedition and stresses the necessary cooperation between ʿAbd al-Mālik and Ḥasan Pasha. This must be a summary of the previous letter as recognized by the cataloguer. In effect, the Turkish text mentions at the end that a parallel text in Arabic was dispatched to ʿAbd al-Mālik. The main interest of the Arabic text is that it qualified ʿAbd al-Mālik clearly as *wālī wilayāt Fās*, the governor of the province of Fās.

The third one (492) insists again on the cooperation but this time in a very different tone. The role of the Padishah as Caliph is emphasized but ʿAbd al-Mālik is addressed as **Ḥākīm wilāyat Fās**, the ruler of the province of Fās. This seems to be an intermediary stage to the expression that was to become the authorized one: **Fās ḥākimi**, the ruler [of the principality] of Fās. Furthermore, this same letter concludes: *ḥatta yakūn al-mamlakatayn ka rūhayn fī jasad wa sāʿidayn fī ʿadud*, “[the mutual help is expected to be as strong] as the two states [countries or kingdoms] will be like two souls in one body or two forearms for the same upperarm”.

The body metaphors stress the unity of the Umma, which is altogether a religious, cultural and social correlate of the political or institutional notion of the caliphate. The figure two, given twice, stresses, rather, the distinction between two political powers within the Umma.

The extreme importance of this third letter lies in the fact that it shows how the Ottomans at the peak of their influence in Morocco perceived the horizon of a widely autonomous power in this region, though expected to be only and always a good ally.

How can one account for such a special status? Was it due to the skills of ‘Abd al-Malik who from the outset tried as aforementioned to autonomize his power in particular toward his neighbours in Algiers (MD 30: 467)? Was it due to some special treatment on the part of the Ottoman center as it could be inferred from the status of the Hijaz where other Sharifs were also granted relative autonomy at least until early 19th century? Or was it due to the peripheral and remote position of Morocco in regard to the heartland of the Ottoman Empire in which case Morocco would have been treated by the Ottoman establishment in the same frame as Bornou or India? Or, finally, was it due to an early “national” feeling of Moroccan identity which opposed and caused the failure of Ottoman attempts to establish a durable influence to the west of Oujda? All these elements may have intervened in an overlapping way, and yet, without further investigation, no definite answer is safe.

At any rate, the death of ‘Abd al-Mālik on the evening of the battle of Wād al-Makhāzin (1578) and the prestige gained by Morocco due to the outcome of this battle freed the hands of ‘Abd al-Mālik’s brother and successor Aḥmad (r. 1578-1603) who started a real policy of international competition with both Ottoman and European powers in the north west of Africa.

By 1587, when Algiers and Tunis were officially declared separate Ottoman provinces, the Sa’di regime was well established in Morocco, and for almost a decade, no serious Ottoman attempt to conquer it had occurred. the title of ḥākīm applied to the Moroccan sultan, though somewhat belittling, was a common usage to qualify independent Muslim rulers (Orhonlu 1969: 119).

When in the 18th century the court scribes at Istanbul granted more than one previous ḥākīm the honorific title of padishah, this vocable had lost much of its political weight. New struggles were clouding the horizon and new political settings and titles arose to face them.

Princeton February 2, 1989

**Abderrahmane EL MOUDDEN**  
Faculté des lettres  
Rabat

## BIBLIOGRAPHY

- ANONYMOUS WRITER (1934) : **Tārīkh al-dawla al-Sa<sup>c</sup>diyya al-Dar<sup>c</sup>iyya al-Takmadārtiyya**, ed. G. S. Colin , F. Moncho, Rabat (Morocco).
- COUR, A. (1904) : **L'établissement des dynasties des Chérifs au Maroc et leur rivalité avec les Turcs de la Régence D'Alger**, 1509-1830, E. Leroux, Paris (France).
- HESS, A. C. (1978) : **The Forgotten Frontier, a History of the Sixteenth-Century Ibero-African Frontier**, The University of Chicago Press; Chicago (USA) and London (England).
- ILTER, A. S. (1934 -7) : **Simali Afrikada Türkler**, Vakıf Gazete Matbaa Kütüphanesi, İstanbul (Turkey); 2v.
- JULIEN, Ch. -A. (1966) : **Histoire de l'Afrique du Nord**, Payot, Paris (France), 2v.
- LAROUI, A. (1977) : **The History of the Maghrib**, Princeton U. Press, Princeton (USA).
- MUHİMME DEFTERLERİ** : MD. Basbakanlık Arsivi, İstanbul (Turkey). The figures follow each other in this order: number of the register, number of the **hüküm** (order), number of the page and dates.
- ORHONLU, C. (1969) : "Osmanli-Bornu munasebetleri aid belgelei", **Tarih Dergisi**, 23, 111-30
- RAZZUQ, M.(1986) : **Al-Muntaqā al-maqşūr ʿala ma'āthir al-khalīfa al-Manşūr li Ahmad bin al-Qādi**, study and edition, Maktabat al-Maʿārif, Rabat (Morocco), 2v.
- UZUNÇARÇILI, I. H.(1983) : **Osmanli tarihi**, Turk Tarih kurumu Basimevi, Ankara (Turkey), 10v., 3. baski.



## LA MONTAGNE MAROCAINE ET LE POUVOIR CENTRAL : UN CONFLIT SÉCULAIRE MAL ÉLUCIDÉ

### L'ADRAR N-DRN : UNE ALTITUDE MÉDITERRANÉENNE EN AFRIQUE

La montagne marocaine, telle qu'on la connaît à travers l'histoire, a toujours abrité des populations refusant toute soumission aux différents pouvoirs centraux établis dans le plat pays<sup>(1)</sup>. "La montagne, écrit J. Célérier, est par excellence le "Bled es-Siba", le pays des tribus insoumises où le sultan n'a pu établir un minimum d'ordre, où le morcellement en groupes ennemis obligeait naguère les pacifiques voyageurs à multiplier d'onéreux protecteurs.(...) Les Sultans les plus intelligents et le plus énergiques se sont épuisés à lutter contre cette force centrifuge qui est le produit essentiel de la montagne"<sup>(1 bis)</sup>.

Elle est, comme toutes les montagnes méditerranéennes, à tout le moins "...le refuge des libertés, des démocraties, des "républiques" paysannes<sup>(2)</sup>. Ce fait ne doit pas impliquer cependant l'idée d'une population montagnarde isolée, ne participant en aucune façon à la vie active des plaines environnantes, ni d'ailleurs celle d'une population figée et monolithique sur le plan raciale. Un mouvement permanent renouvelle, en effet, l'ossature humaine des occupants de la montagne : "L'optimum du peuplement y est vite atteint et dépassé: elle doit périodiquement déverser sur la plaine sa surcharge d'homme"<sup>(3)</sup>. "La montagne est bien cela: une fabrique d'homme à l'usage d'autrui ; sa vie diffusée, prodiguée, nourrit l'histoire entière de la mer"<sup>(4)</sup>.

---

(1) Plin l'Ancien signale une expédition punitive des soldats romains contre les montagnards de l'Atlas qui les amène jusqu'au Tafilalt actuel, V.P. Roget, *le Maroc chez les auteurs anciens*, Paris, 1924, pp. 32-34; V. aussi Ibn Khaldun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slame, Paris 1969, T. II pp. 258-273 et passim.

(1 bis) *La montagne au Maroc, Essai de définition et de classification*, in "Hespéris" T. XXV, 1938, p. 117.

(2) F. Braudel, *la Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 2e éd. A.C.1966, T. I, P. 35.

(3) F. Braudel, *op. cit.*, I, p. 37; V. aussi J. Célérier, *op. cit.*, pp. 113 sqq.

(4) F. Braudel *op. Cit.*, I p. 46.

En ce qui concerne le Maroc, le cas de l'Empire almohade semble être un exemple qui prouve que les montagnards, si l'occasion se présente, peuvent aussi devenir les acteurs principaux d'une histoire glorieuse<sup>(5)</sup>.

## L'ATLAS DE MARRAKECH ET LE POUVOIR CENTRAL

### 1) Données géographiques

L'Atlas de Marrakech est la partie centrale de l'*Adrar n-Dern* ou le Haut - Atlas. C'est un ensemble particulièrement important, vu sa situation géographique et ses capacités humaines. Il se situe, GROSSO-MODO, entre la vallée de *Rdat* à l'Est et celle de *Tamarwut (Asif n-Imintanût)* à l'Ouest. Les deux rivières parcourant ces deux vallées représentent avec *Asif n-Iwriken*, *Asif n-Nffis* et *Asif n-Mal*, les principaux affluents de Tansift. Il s'agit donc de ce qu'il est convenu d'appeler l'Atlas de Marrakech, qui se dresse majestueusement à une quarantaines de kilomètres environ au Sud de la ville almoravide. Les cols de *Tizi n-Tishka* à l'Est, de *Tizi n-Umashu* à l'Ouest et de *Tizi n-Tast* au centre, sont parmi d'autres, de hauts lieux de passage permettant aux hommes de franchir les plus hautes altitudes marocaines<sup>(6)</sup>. Le Haut-Atlas, malgré son orientation (Ouest-Sud-Ouest, Est-Nord-Est), sa lourdeur, sa grande détendue et sa haute altitude n'a, effectivement, jamais constitué une barrière sérieuse empêchant les habitants de part et d'autre de ses versants d'entreprendre de multiples rapports. Il a toujours été, au contraire, grâce à ses vallées et à ses cols, un relais ou un gîte favorisant cette éternelle alternative d'hommes et de choses. Une déception, sans doute, pour tous ceux qui croient en l'invulnérabilité des frontières naturelles<sup>(7)</sup>. C'est dans cet ensemble montagneux que se trouvent, en effets les passages les plus fréquentés reliant le *Ḥawz* de Marrakech à la plaine du Sus. L'une et l'autre étant deux régions aussi importantes que complémentaires, en ce qu'elles représentent une continuité humaine dans le temps et une dissymétrie morphologique dans l'espace ; continuité et dissymétrie dues, dans une grande mesure à l'existence même de cette montagne.

(5) V. Ibn Khaldun, *Histoire...*, trad. (1927) t. II, pp. 158 sqq. ; Ch. -A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris 1975, t. II, pp. 102 sqq.

(6) V. al-Bakri, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slame, Paris (1965), pp. 290-291, 304-305 ; al-Idrisi, *Description de l'Afrique septentrionale et Saharienne*, pub. Par H. Pérès, Alger 1957, p. 40 du texte arabe ; Ibn Khaldun, *Histoire*, trad. (1969) t. II, P. 159 ; R. Montagne, *Les Berbères et le Makhzen dans le Sud du Maroc*, Paris 1930, p. 14-15 ; E. Laoust, *Contribution à une étude de la toponymie du Haut-Atlas*, Paris 1942, p. 4 ; J. berque, *Notes sur l'Histoire des échanges dans le Haut-Atlas Occidental*, in A.E.S.C., Juillet-Septembre 1953, p. 289 ; J. Célérier, *L'Atlas et la circulation au Maroc*, in "Hespéris", 1927, 4è tr. pp. 447 sqq.

(7) V. Lucien Febvre, *La terre et l'évolution humaine*, Paris 1970, pp. 324 sqq ; J.Dresch, *Documents sur les genres de vie de montagne dans le massif Central du Grand Atlas* commentaires. Tours, 1941, pp.5 sqq.

Le Sus, le Hawz et l'Atlas sont parmi les régions du Maroc celles qui sont habitées depuis les siècles les plus reculés<sup>(8)</sup>. La région de Marrakech appartient à une Zone d'influence que l'on peut appeler atlantico-méditerranéenne, tandis que le Sus appartient à celle que l'on peut nommer Saharo-africaine<sup>(9)</sup>. Par conséquent, les deux régions reçoivent et réfléchissent des types relativement différents d'influences climatiques, économiques, politiques et culturelles. L'unité linguistique (Tamazight) avait fait que cette complémentarité nécessaire fut beaucoup plus intense et que cette continuité eut une dimension historique considérable<sup>(10)</sup>.

## 2) L'installation des Almoravides à Marrakech : début d'un conflit sans précédent.

L'édification de Marrakech, devenue capitale des Almoravides au XI<sup>e</sup> siècle, fut dictée par de nombreuses raisons<sup>(11)</sup>, mais ce fut surtout les répercussions ultérieures de l'initiative almoravide qui rendirent compte de l'importance majeure de l'événement par rapport à l'Atlas de Marrakech<sup>(12)</sup>.

Les premiers almoravides voulaient être près de cette montagne pour mieux la contrôler<sup>(13)</sup>, parce qu'on les aurait avertis d'une opposition

(8) V. F. Braudel, op. Cit., I p. 46; J. Berque, *Structures Sociales du Haut-Atlas*, Paris 1955, pp. 63 sqq.; *Histoire du Maroc* (ouvrage collectif) Paris 1967, pp. 6 sqq.; A. Simoneau, *Les gravures du Haut-Atlas de Marrakech*, in "Revue de géographie du Maroc", 1967 n° II, pp. 65-75; Id. *Nouvelles recherches sur les gravures rupestres du Haut-Atlas et du Draâ*, dans "Bulletin d'Archéologie marocaine" t. VIII. 1968-1972. pp. 15-36.

(9) "... la montagne marocaine a été un véritable carrefour entre la Méditerranée au sens large, en particulier l'Espagne proche, et le Sahara". *Histoire du Maroc* (Collectif), Paris, 1967, p. 15.

(10) En effet, le Sus, le Haut-Atlas Occidental et le bassin de l'Oued Tansift, à tout le moins, étaient et restent le pays des Imazighn Imsudn (Berbères Masmuda).

(11) V. Aonoye, *al-Hulal al-Mawshiya*, (1979), pp. 15-16; Ibn Abi Zar', *Rawd al-qirtas*, (1973), pp. 138; Ibn Khaldun, *Histoire...*, trad. (1927). t. II, p. 161.

(12) En effet, si l'on ne peut pas prétendre que le fait almohade, tel que nous le connaissons, fut provoqué ou, du moins, stimulé par la seule existence des Almoravides en tant qu'Etat soutenant une certaine idéologie et un certain mode de gouvernement, nous pouvons affirmer, par contre, que l'établissement de leur capitale au pied de l'Atlas de Marrakech a beaucoup contribué à la valorisation de l'aspect stratégique de cette partie de la montagne. Ainsi devient-elle rapidement le lieu idéal d'une opposition politico-militaire très active et dont le développement effectif entraîne un bouleversement socio-politique à l'intérieur même de la montagne.

(13) V. Aonoye, *al-Hulal...*, (1973) p. 15-16; Ibn Khaldun, *Histoire...*, trad. (1927). t. II, p. 161; Ibn

'Idhari, *al-Bayan al-Mughrib...*, éd. par Ihsân 'Abbas, 3<sup>e</sup> éd. Beyrouth 1983, t. IV, pp. 10,15,19, sqq.

réelle au éventuelle de la part de ces paysans montagnards habitués à des structures politico-sociales différentes de celle qu'on leur proposait<sup>(14)</sup>.

La justesse de cette visée stratégique allait être confirmée par les événements ultérieurs, d'autant plus que cette contrée massivement peuplée<sup>(15)</sup> les séparait dangereusement de leurs pays d'origine.

La ville de Marrakech était trop près de cette zone montagnaise difficilement accessible, pour qu'elle pût échapper aux convoitises de toutes sortes. L'importance vitale du Hawz de Marrakech pour les habitants de la montagne voisine était inestimable. Le *Dir*, ou "les pays en espalier" selon l'expression de F. Braudel (op. cit. p. 43), constitue effectivement avec les plaines avoisinantes le prolongement de l'espace vital des habitants de la montagne<sup>(16)</sup>. Or, l'installation des Almoravides non loin du Dir Nord avait pratiquement bouleversé l'ordre des choses.

Les montagnards ne pouvaient plus ou guère étendre leurs activités au-delà de leurs refuges escarpés. Les masses almoravides et leurs troupeaux, les différentes obligations qu'imposait le nouveau régime étaient, parmi tant d'autres raisons, à l'origine de ce changement aussi brutal que fatal. ces problèmes ont fait que les *Imšmudn* de la montagne, forts par leur nombre et par leurs atouts stratégiques, étaient disposés à soutenir tout opposant leur promettant la fin de cette situation.

En effets, c'était avec eux et dans leur montagne que le mouvement almohade vit le jour. La chute de la dynastie almoravide et l'avènement de celle des Almohades met fin à ce blocus longuement et péniblement supporté par les montagnards. Il en sera de même pendant toute l'époque mérinide, puisque les gouverneurs de Marrakech à cette époque étaient presque tous issus des grandes familles de la montagne<sup>(17)</sup>. Cela n'a pas empêché pour autant, les *Imğarn* des *Imšmudn* de décider de marcher sur Marrakech : "Un engagement solennel fut pris à cet effets et l'on s'était

(14) Il n'est peut-être pas superflu de rappeler que le mode de vie des Almoravides venus du Désert, était le nomadisme, il est donc évident que leurs structures politiques et sociales n'étaient pas identiques à celles des *Imšmudn* (Masmuda) de **Dern** (Atlas), paysans sédentaires. C'est ainsi qu'en parlant des Lamtuna du Désert, al-Bakri écrit ceci : "Ils ne savent ni labourer la terre, ni l'ensemencer, ils ne connaissent pas même le pain" (Description... trad. (1965), p. 310). Mais c'était surtout au niveau de l'organisation politique que les contradictions étaient graves. Car le système centralisateur almoravide ne pouvait guère séduire l'esprit autonomiste des *Imšmudn* de la montagne (v. Ibn 'Idhari, op. cit, t. IV p. 10).

(15) Les sources historiques sont unanimes sur ce point. Al-Baydhaq tout particulièrement donne plus de précision sur l'ensemble des "tribus" de **Dern**, leurs subdivisions et leur importance numérique. Son livre **Akhbar al-Mahdi**, demeure la source essentielle sur ce sujet.

"...Ces lieux, écrit Ibn Khaldun, sont peulés par des peuplades masjudiennes dont Dieu seul connaît le nombre..." **Histoire...**, trad. (1927), t. II P. 159.

(16) v. Ibn Khaldun, **Histoire...**, trad. (1969), t. II, p. 271-272; J. Berque, **Structures...**, pp. 90-105; J. Couleau, **La paysannerie marocaine**, Paris 1968, p. 30; al-Nasiri, **Istiqsâ**, Casablanca 1954, t. I I, p. 23.

(17) v. Ibn Khaldun, **Histoire...**, trad. (1969), T. II, pp. 260 sqq.

décidé à mettre cette ville en ruine parce qu'elle servait de centre d'administration et de station à un nombreux corps d'armées" (18).

Nous constatons d'emblée qu'entre la volonté pressante des pouvoirs politiques successifs de soumettre les hautes vallées et les intérêts vitaux des habitants de la montagne, il y avait toujours incompatibilité et divergence. A ce propos, Ibn khaldun avait écrit Ceci : "Menacés (*Imṣmudn*) par la proximité des lemtouna-almoravides, ils lui opposèrent une résistance tellement opiniâtre que le souverain de cette nation prit le parti de fonder la ville de Maroc (Marrakech) dans leur pays, afin de pouvoir dompter leur audace par des attaques sans cesse renouvelées" (19).

Il serait d'ailleurs très intéressant de savoir dans quelle mesure l'installation des Almoravides à Marrakech aurait contribué à changer le paysage agricole et végétal de la région ainsi que la composition humaine de ses populations. En effets, les richesses de Nffis relatées par al-Bakri ne sont plus signalées par les sources postérieures ; des groupes humains comme Ilaln et Izmirn (Hilana et Hazmira), n'ont laissé qu'un souvenir remontant à l'époque almohade. L'arrivée et l'installation par la suite des groupes nomades et Gish, aux alentours de la ville serait l'un des facteurs de cette détérioration (20).

L'engagement des communautés de l'Atlas de Marrakech dans une aventure politique d'envergure, comme celles des Almohades, leur avait coûté très cher. Ils ont réussi, certes, à liquider le régime almoravide mais aux prix de grands sacrifices. Beaucoup d'entre eux étaient, effectivement obligés de quitter leurs montagnes pour s'installer ou mourir ailleurs. La magnifique épopée almohade fut incontestablement la leur, mais elle a profondément bouleversé les structures politiques et sociales des communautés de la montagne. En effets, l'installation des Almohades dans la montagne ne s'est pas faite sans d'importants dégâts, tant sur le plan humain que sur le plan organisationnel. D'une part, parce que l'entreprise d'Ibn Tumert n'avait pas, au début, tout au moins, l'adhésion unanime de tous les groupes *Imṣmudn* de Dern (21); d'autre part, parce que les visées unificatrices du projet almohade, malgré l'ingénieuse intégration de l'organisation socio-politique locale dans le système étatique almohade,

(18) Ibn Khaldun, op. Cit., trad. (1969), T. II p. 271-272.

(19) op. Cit., trad (1927) t. II, p. 161.

(20) 'Abd al- 'Aziz al-Fashtali, *Manahil al-Safa*, éd. par 'Abd allah Gennûn, Tétouan 1964, pp. 118 sqq.; Léon l'Africain, op. Cit., pp. 96 sqq.; p. Pascon, *Le Haouz de Marrakech*, Rabat, 1977, t. I, pp. 150 sqq.

(21) v. al-Baydhaq, *Akhbar al-Mahdi*, publié par E. Lévi-Provençal, Paris 1928, p. 132 (texte), 223(trad.) ; Ibn al-qattan, *Nazm al-Djuman*, éd. par Mahmud 'Ali Makki, Tétouan (sans date) p. 94.

sont difficilement assimilables par des populations profondément attachées aux principes communautaires de gouvernement<sup>(22)</sup>

Dans ce qui précède résident sans doute des éléments explicatifs de l'état dégressif dans lequel se trouvent sombrés les débris des ensembles *Imṣmudn* de l'Atlas de Marrakech après la chute de l'Empire almohade<sup>(23)</sup>.

### 3) Des Limes romains aux forteresses almoravides

Bloquer l'arrière pays en construisant le Limes et les forteresses, voilà un procédé militaire anciennement utilisé au Maroc<sup>(24)</sup>.

Le Limes romain, vu son éloignement relatif des massifs montagneux et de leur prolongement immédiat dans la plaine, n'avait pas l'air d'étouffer, outre mesure, les mouvements habituels des habitants de la montagne environnante. Les forteresses almoravides, mérinides et alaouites sont, par contre, des ouvrages très avancés dans le "poitrail" de la montagne.

Les Almoravides semblent être, à l'époque musulmane, les premiers à ceinturer la montagne d'une impressionnante série de forteresses sur les contreforts même de l'*Adrar-n-Dern*. Les Almoravides, écrit al-Baydhaq, choisirent des emplacements de forteresses et les édifièrent dans des endroits entourés de montagnes de tous côtés, afin de s'y défendre contre les Almohades<sup>(25)</sup>. Les forteresses de *Tasghimmut*<sup>(26)</sup>, de *Ansa*<sup>(27)</sup>, de *Tafrkkgunt*<sup>(28)</sup>, de *Wirgan*<sup>(29)</sup> et de *Nffis*<sup>(30)</sup>, tout particulièrement, sont non seulement des postes de surveillance, mais aussi de véritables verrous acculant les montagnards à leurs étroites et hautes vallées<sup>(31)</sup>. Ces derniers ne

22) v. Ibn Khaldun, *Histoire...*, trad. (1969), II, pp. 259 sqq., cf. Jean-Léon L'africain, *Description de l'Afrique*, Nouvelle édition traduite de l'Italien par A. Epaulard, Paris 1956, t. I pp. 97 sqq.; al Bakri, op. Cit. p. 292 (trad.); Ibn 'Idhari, op. Cit., IV, p. 10.

(23) v. J. Berque, *structures...*, p. 59-60.

(24) v. CH. -A. Julien, op. Cit, t. I, pp. 133 sqq.; *Actes du neuvième congrès de l'Institut des Haute-Etudes marocaines consacré à la montagne marocaine*, Rabat 13-15 Mars 1937 Librairie Larose Paris, pp. 26 sqq.

(25) Op. Cit., trad. pp. 218 sqq. où sont cités les noms des 24 forteresses almoravides.

(26) v. Les deux cartes établies par E. Lévi-provençal dans *Kitab Akhbar al-Mahdi* cité plus haut.

(27) *ibid*, trad. pp. 218, 122 n. 4, 123n. 1.

(28) *ibid*. trad. p. 218, 126 n. 1

(29) C'est une localité qui se trouve au-delà du plateau de Kik à soixante-dix kilomètres environ au sud de Marrakech.

(30) Dans le Hawz Ouest de Marrakech, sur l'*Asif n-Nffis* du côté d'Amizmiz actuel.

(31) Cela n'est pas dû uniquement à leur position géographique et au fait qu'elles soient relativement proches les unes des autres, mais aussi à l'importance de l'effectif militaire qui y stationne en permanence. (V. al-Baydhaq, op. Cit., trad., p. 218).

sauraient admettre cet état de choses qui les privait de l'*Azaghhar*, c'est-à-dire de leur espace vital le plus envié<sup>(32)</sup>. tous les efforts des premiers Almohades étaient concentrés sur ces forteresses qui furent, semble-t-il, entièrement détruites avant la prise de la capitale des Almoravides en 1147<sup>(33)</sup>.

Si les Almohades, issus de la montagne de *Dern*, n'avaient pas besoin de tels ouvrages militaires qui étaient d'ailleurs tombés en désuétude durant tous leur règne, leur souvenir vivace perpétuait chez les pouvoirs postérieurs, l'idée de réduire les populations de la montagne par blocus. Les Mérinides ont réussi, certes, à contenir partiellement le problème des Masmuda de l'Atlas de Marrakech en déplaçant d'abord leur capitale à Fès<sup>(34)</sup> et en associant à leur pouvoir les *Intan* (Hentata), prestigieux héritiers des Almohades<sup>(35)</sup>. Cependant, ils étaient, eux aussi, obligés de construire en 1353 la forteresse d'*al-Qihra* pour soumettre les *Isksawan* (Seksawa)<sup>(36)</sup>. Mais Ibn khaldun assure que : "Jamais ils (Isksawan) n'entrèrent au service des Mérinides, jamais ils ne se laissèrent commander par ce peuple (...) repoussant toujours l'autorité de l'empire, ils lui offrirent une résistance continue:"<sup>(37)</sup>. Les *Igdmiwn* (Gedmiwa), quant à eux, après une période de résistance aux armées mérinides, ils se sont résignés, vu la vulnérabilité relative de leur pays, à reconnaître la souveraineté mérinide, sans se soumettre pour autant à leur autorité directe<sup>(38)</sup>.

Cependant, "Lors du revers subi par Abu-Lhasan à Cairouan et des troubles qui éclatèrent au Maghreb aussitôt après, les chikh-s masmoudiens, voyant les provinces marocaines (i. e., de Marrakech) sans chefs et sans défense, formèrent le projet de quitter leurs montagnes et de marcher sur Maroc (Marrakech). Un engagement solennel fut pris à cet effet et l'on s'était décidé à mettre cette ville en ruines (...) Le rétablissement de l'empire mérinide à Fez jeta la désunion parmi ces chefs et fit avorter leur projet, mais le souvenir n'en est pas encore effacé"<sup>(39)</sup>.

(32) v. J. Berque, *Structures...*, p. 59.

(33) c'est peut-être pour cette raison qu'on en parle plus par la suite.

(34) Le transfert de la capitale à Fès sous les Mérinides n'est sûrement pas un acte gratuit. Il peut répondre aux exigences de leur propre sécurité. Les régions de Fès et l'Oriental étant peuplées par les *Iznatn* (Zenata) frères des Beni Mérine (v. Ibn Abi Zar', op. Cit., pp. 139-141, 282); en tout cas, en agissant ainsi, ils ont rendu la présence de leur pouvoir à Marrakech moins contrariante et plus supportable pour les seigneurs d'hier et leurs partisans.

(35) Sur les *Intan* (Hentata) et leurs rapports avec les souverains mérinides v. Ibn Khaldun, *Histoire...*, trad:(1969), t. II, pp. 260 sqq.; Les troupes mérinides ont ravagé la vallée de Nffis en 674/1276, v. Ibn Abi Zar', *al-Dhakhira al-saniyya*, Rabat 1972, p. 156-157.

(36) V. Ibn Khaldun, *Histoire...*; trad. (1969) t. II, pp. 269 sqq.; J. Berque, *Structures...*, p. 59.

(37) *ibid.* p. 270; v. aussi J. Berque, *Un document hagiologique du Haut-Atlas, dans Mélanges Louis Massignon*, Tome I, Damas 1956, p. 209; Id. *structures...*, p. 237-238.

(38) v. Ibn Khaldun, op. cit. II, pp. 263 sqq. Léon l'Africain, op. Cit., p. 113-114.

(39) Ibn Khaldun, op. cit., II p. 271-272.

#### 4) Sous les saâdiens : la trêve dans l'épuisement

A l'époque de la dynastie saâdienne, les Imsmudn de l'Atlas de Marrakech ne font plus parler d'eux. Dans les chroniques de l'époque, on ne trouve rien qui puisse dénoter de leur part un intérêt quelconque à la politique de l'Etat dont la capitale est pourtant Marrakech qui les engorge tant. Certes, un prétendant au trône s'est installé chez les *Isksawan* à l'époque d'al-Mansur dahbi, mais son entreprise n'a pas duré longtemps<sup>(40)</sup>.

Quelles étaient donc les causes de cet état de choses?

Bien entendu, nous n'avons pas l'intention d'approfondir la question ici posée. Nous allons néanmoins esquisser quelques grandes lignes d'une évolution interne qui semble être, directement ou indirectement, responsable de cette situation.

a) Il y a d'abord, comme nous l'avons signalé plus haut, les pertes humaines qu'avaient subies les populations de la montagne durant toute l'époque almohade et tout particulièrement pendant les cinquante dernières années de leur règne<sup>(41)</sup>. La décision d'Idris al-Mansur en 626 / 1229 d'abroger officiellement tout ce qui perpétue le nom d'Ibn Tumert y compris sa qualité de *Mahdi*, a définitivement consacré la rupture entre la communauté des Almohades de la montagne (Djama'at al-Muwahhidin) et le pouvoir établi à Marrakech<sup>(42)</sup>. C'est le début d'une longue période de recueillement qui va durer jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. La présence symbolique du pouvoir mérinide dans la région de Marrakech, représentée par des gouverneurs recrutés au sein des familles aristocratiques almohades<sup>(43)</sup>, a entraîné des divergences profondes entre les fidèles de l'Almohadisme, retranchés dans la montagne et les serviteurs du nouveau régime résidant à Marrakech et les environs<sup>(44)</sup>.

---

(40) 'Abd al-'Aziz al Fashtali ; op. Cit., p. 30; Mohamed al-Saghir al-wafrani, *Nuzhat al-Hadi bi Akhbar Muluk al-Qarn al-Hadi*, (Histoire de la dynastie saâdienne au Maroc, 1511 1670), texte arabe publiée par O. Houdas, Paris 1888, 2<sup>e</sup> éd. Rabat, sans date, p. 85; la facilité avec laquelle Mohamed al-Chaykh a réprimé le refus des Imsmudn de la montagne à payer le Kharaj, est déjà un signe de faiblesse de leur part, v. H. Terrasse, *Histoire du Maroc*, Casablanca, 1949, t. II, pp. 167, 174-175 ; Istiqsâ, V, p. 94-95.

(41) v. Ibn 'Idhari, *al-Bayan al-Mughrib*, t. III, éd. Ambrosio Huici Miranda, Tétouan, 1963, pp. 243 sqq., Ibn Abi Zarq, op. cit. p. 282.

(42) v. Ibn 'Idhari, *al-Bayan*, éd. A. H. Miranda pp. 167 sqq., 240, 244-45.

(43) v. Henri Terrasse, *Histoire du Maroc*, Op. Cit, t. II, pp. 87, 97, 140, 148, 149.

(44) v. Ibn Khaldun, op. Cit., II, p. 267-268; Ibn Qunfudh, *Uns al-Faqir wa 'Izz al-Haqir*, éd. Adolphe Faure et Mohamed al Fasi, Rabat, 1965, p. 86-87; J; Berque, *Un document hagiographique...*, p. 210.



b) L'installation progressive de nouveaux groupes d'Arabes bédouins dans le Hawz de Marrakech a beaucoup contribué à l'appauvrissement des populations de l'Atlas de Marrakech<sup>(45)</sup>. Au XVe siècle, Léon l'Africain les décrit comme un véritable fléau pour les habitants de la montagne et de Marrakech<sup>(46)</sup>. "Mais les habitants, écrit-il, molestés par les Arabes ne peuvent cultiver le terrain. Ils n'ensemencent que la pente de la montagne (...). ils paient même pour cela le tiers de revenus de l'année comme redevances aux Arabes (p. 96-97). "Mais les Arabes surchargent cette ville (Imizmizi) d'impôts et le seigneur de Marrakech en fait autant, si bien que la plus grande partie de la campagne est inhabitée" (p. 98). le rôle des Arabes bédouins dans la destruction de l'espace vital dans le Hawz de Marrakech et même au-delà, et par là, la paupérisation des communautés de l'Atlas, ne saurait-être ainsi considéré comme négligeable<sup>(47)</sup>.

c) L'occupation des côtes marocaines par les chrétiens Espagnols et Portugais est un événement dont le retentissement est profondément senti par tous les habitants du pays<sup>(48)</sup>. Sur le plan intérieur, les conséquences de l'intervention européenne sont d'une portée considérable. L'indignation et la peur provoquées chez les populations par le danger ibérique et la faiblesse du pouvoir Wattasside, ont incité les masses à s'adresser aux personnages religieux à savoir les marabouts et les chorfas<sup>(49)</sup>. Le maraboutisme et le chérifisme seront désormais deux éléments essentiels qui colorent la vie politique du pays. La venue tardive des turcs en Algérie a contribué à consolider cette tendance au Maroc qui s'y est bien implantée pendant l'époque des Mérinides<sup>(50)</sup>. L'Atlas de Marrakech qui a développé auparavant un mysticisme sobre et fort ancré dans les milieux paysans<sup>(51)</sup>, n'a pas échappé à cette évolution. A ce propos, J. Berque a fait la remarque

(45) Les premiers groupes des ces bédouins sont amenés au Maroc par les souverains Almohades 'Abd al-Mumin et yaqub al-Mansur, v. Ibn 'Idhari, *al-Bayan*. éd. A.H. Miranda, pp. 38, 43, 76, 88, 90, 97, 104, 170, 188, 208 et passim.

(46) op. Cit. pp. 96 sqq., 113-114.; v. aussi Marmol-Carvajal, *L'Afrique de Marmol* trad. Perrot d'Ablancourt, Paris 1867, Livre troisième, p. 63; al-Fashtali, op. cit., pp. 109-025.

(47) v. *Histoire du Maroc*, (Collectif), Paris, 1967, p. 184,197; A. Laroui, *L'Histoire du Maghrib*, Paris 1970, p. 224.

(48) v. Al-Wafrani, op. Cit., pp. 9 sqq.; Nasiri, *Istiqsâ...*, Casablanca 1955, t. V, p. 6 sqq.; Cf G. Marçais, *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen-Age*, Paris, 1946, pp. 201 sqq.

(49) v. *Histoire du Maroc* (Collectif), p. 199; A. Bel; *La Religion Musulmane en Berbère, Esquisse d'histoire et de Sociologie religieuses*, Tome I. Paris, 1938, pp. 330 sqq., 341 sqq., 378-9; A. laroui, op. cit. pp. 229 sqq.

(50) v. Mohamed Kably, "Musahama fi tarikh al-Tamhid li-Zuhuri Dawlat as-Sa'diyyin", dans *Mad-jallat kulliyat al-Adab wa-i-Ulum al-insaniya*, n° 3-4, Rabat, 1978, pp. 7-59; id. "Ummah, identité régionale et conflits politico-culturels: Cas du Maroc médiéval", dans *Studia islamica*, Ex fasciculo L VIII° Paris, 1983, pp. 105 sqq. ; A. Bel, op. cit., pp. 354 sq.; A. Laroui, op. cit., p. 225.

(51) v. par exemple Ibn al-Zayyat al-Tadili *al-Tashawwuf ilà Ridjâl al-Tasawwuf*. éd. Ahmed Toufiq. Rabat 1984; Ibn Qunfudh, cité plus haut.

suivante: "Pendant le siècle et demi qu'encadrent les témoignages d'*Ibn al-Zayyat* et d'*Ibn Qunfud*, règne dans le *Drn* une intense fermentation religieuse, sans doute consécutive à l'aventure almohade réactif puissant pour les Berbères"<sup>(52)</sup>.

d) Le prestige de la nouvelle dynastie qui n'est pas dû uniquement à ses origines chérifiennes que certains contestent d'ailleurs<sup>(53)</sup>, mais aussi à son appartenance régionale, le Sus, et à l'appui que procure l'adhésion des marabouts du Sud à sa cause, semble être aussi l'une des raisons favorisant l'accalmie des communautés de *Dern* qui voient Marrakech redevenir la capitale du nouveau pouvoir central<sup>(54)</sup>. Nous avons évoqué le Sus à ce propos, parce que nous savons qu'il est, depuis toujours, pour les habitants de *Dern* de Marrakech, une source d'influences diverses<sup>(55)</sup>. Disons aussi que la conjoncture internationale au XVI<sup>e</sup> siècle a mis le Maroc dans une situation l'obligeant à prêter plus d'attention à ses frontières orientale et maritime, sources de dangers réels et à traverser le désert pour rétablir la sécurité des sources africaines de son commerce caravanier.

L'épuisement consécutif à quatre siècles d'efforts de la part des Almoravides, Almohades et Mérinides, pour établir un pouvoir central jamais connu auparavant au Maroc, et de luttes contre la réalisation de ce projet, menées par un certain nombre de communautés, marocaines, a, entre autres, facilité l'absorption des forces actives du pays par la notion du Jihad, exaltée par les Marabouts et les Saâdiens. Mais les Saâdiens, une fois installés à Marrakech, se mettent à chercher d'autres alliés parmi les populations de la plaine ou du Désert. Aussi constate-t-on que "L'emprise de la dynastie sur la montagne berbère, qu'elle avait menée au combat contre les Portugais, avait cessé dès la fin du règne de Mohammed as-Shaykh. Avec le soutien des marabouts, les montagnards devinrent de plus en plus les ennemis des Saâdiens appuyés sur les contingents arabes et alliés des Espagnols"<sup>(55 bis)</sup>.

---

(52) Un document Hagiologique..., p. 210.

(53) v. al-Wafrani, op. Cit., pp. 3 sqq.

(54) Le choix de Marrakech comme capitale des Saâdiens ne saurait être, en effet, étrangé à leur volonté d'être proche de leur base initiale : le Sus, avec tous ses atouts : humains, religieux, économiques, etc.

(55) v. Montagne, *Les Berbères et le Makhzen*, Paris, 1930, pp. 34 sqq.; J. Berque, *Structures...*, pp.63 sqq., 401 sqq.

(55 bis) G. Deverdun, *Marrakech des origines à 1912*. Rabat. 1959, I Texte, p. 455; v. *Rihla al-wafid*, éd. SADKIALI, (polycopié) p. 332 ,333; sur le Jihad et Son importance à l'époque considérée v. M; Hiji, *al-Harka al-Fikriya bi-al Magrib fi cAhdî as-Saâdiyyin* t. 1, Fédala, 1977, pp. 197-216.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, nous constatons que le travail en profondeur des Zawiya a donné lieu à trois royaumes montagnards : Le royaume de Tafilalt des Ida-Umahmud au Nord de Taroudant<sup>(56)</sup>, le royaume de *Tazeroualt* dans l'Anti-Atlas<sup>(57)</sup> et celui de *Dila* dans les montagnes de Tadla<sup>(58)</sup>. Tous les trois avaient pour objectif la soumission des plaines environnantes au-delà des deux versants de l'Atlas.

Le succès des Alaouites de Tafilalt, dans le S-Est, chorfa eux aussi, va arrêter les ambitions des royaumes de la montagne et condamner ces communautés à mener une résistance sournoise et à pousser vers les plaines d'une façon ou d'une autre<sup>(59)</sup>.

##### 5) Une politique combinée : la pénétration lente et les forteresses avancées.

La rapidité avec laquelle Moulay Rachid a détruit le pouvoir politique des *Dila* et de *Tazerwalt* ne s'explique pas par une simple supériorité militaire de My. Rachid, le côté psychologique croyons-nous, y est aussi pour quelque chose. En effet, il suffit de jeter un coup d'oeil sur les lettres échangées entre le Saâdien Mohamed aš-Šhaykh ben Zaydan et les dilaites<sup>(60)</sup> d'une part, et entre l'Alawite Mohamed ben chérif et le dilaitte Mohamed al-Hadj<sup>(61)</sup> d'autre part, pour constater que l'idée qui attribue la légitimité du pouvoir aux seuls chérifs est déjà profonde chez les uns et les autres. Il serait très intéressant d'ailleurs de savoir dans quelle mesure ce facteur a contribué à refouler, chez les Imazighn de l'Atlas, même quand ils sont puissants, toute aspiration au pouvoir suprême<sup>(62)</sup>.

En effet, si Moulay Ismaïl a réussi au prix de grands efforts, à contenir la poussée des puissantes confédérations sanhajiennes du Haut-Atlas Oriental et du Moyen-Atlas, on a des *raisons* de croire que cela ne s'est pas réalisé uniquement grâce à la puissance de l'armée makhzenienne et

---

(56) Son chef, yahya Ibn 'Abd al-Mun<sup>c</sup> im, à la tête de son contingent constitué essentiellement de montagnards occupa Marrakech pendant un certain temps v. *Istiqsâ*, t. VI pp. 32 sqq., 60 sqq.

(57) v. *Istiqsâ*, t. VI, pp. 78 sqq.; Mohamed al-Mukhtâr al-Sûsi, *Iligh Qadiman, wa Haditan*, Rabat, 1966, 1 vol. 361 q.

(58) *Istiqsâ*; VI, p. 96 sqq. Mohamed Hijji *al-Zawiya al Dila' iya*, Rabat, 1964, 1 vol., 300p

(59) v. *Histoire du Maroc*, (Collectif) pp. 235 sqq., 244 sq, 259 sqq.; Magali Morsy, *les Ahan-sala, Examen du rôle historique d'une famille maraboutique de l'Atlas marocain*, Paris -Mouton, 1972, p. 32 sqq.

(60) v. *Istiqsâ*, VI, pp. 99 sqq.

(61) v. *Istiqsâ*, VII, p. 17 sq.

(62) Voir la réponse des dilaites à la lettre de Mohamed al-Chaykh ben Zaydan dans *Istiqsâ*, VI, p. 102; v. aussi Mohamed al-Mukhtar al-Susi, *Iligh*, pp. 123 sqq., 268 sqq.

aux forteresses de surveillance militaire dispersées au pied de la montagne<sup>(63)</sup>. L'absence apparemment totale d'un projet politique susceptible d'unifier les communautés de la montagne autour d'un idéal commun, a condamné leurs mouvements à n'être qu'une série de conflits entre les différents groupes ou entre ceux-ci et le pouvoir central<sup>(64)</sup>. My Ismaïl a tout fait pour empêcher tout regroupement susceptible de nourrir des ambitions politiques chez les montagnards. Deux exemples peuvent-être évoqués ici: celui des Iḥnsaln du Moyen-Atlas<sup>(65)</sup> et celui de la Zawiya de Tasaft de la vallée de Nffis<sup>(66)</sup>. Dans le premier cas, sidi Yusuf Ahensal accepte les directives du Makhzen, son activité de marabout se trouve ainsi tolérée par My. Ismaïl<sup>(67)</sup>. Quant au deuxième cas, Hadj Brahim az-Zarhuni refusant tout compromis avec le Sultan se trouve obligé de fuir sa Zawiya que détruit le Pacha de Marrakech après avoir envahi la vallée de Nffis en 1715<sup>(68)</sup>.

Néanmoins le problème de la montagne reste l'un des problèmes majeurs du Makhzen marocain depuis la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il se pose tout particulièrement d'une façon dangereuse du côté du Moyen-Atlas et du Haut-Atlas Oriental. Et c'est vraisemblablement pour cette raison que la ville de Meknes devient la capitale de My. Ismaïl<sup>(69)</sup>. Pour parer à ce danger My. Ismaïl utilise trois moyens déjà connus auparavant :

a) La neutralisation des Zawiya qui ne veulent pas être inféodées au régime et l'encouragement à en créer d'autres totalement inféodées. "La politique de domestication est plus nette à l'égard des familles chérifiennes. Des règnes de Moulay Rachid et de son successeur date la formation de deux *Zaouias nouvelles*, celle des *Derkaoua* et celles des *Ouazzaniyine*. (...) le pouvoir alaouite cherche à faire contrepoids aux marabouts non cherifiens"<sup>(70)</sup>.

b) La formation d'une armée d'esclaves dévouées et sociologiquement non imbriqués dans le système social marocain." Le recrutement tradition-

---

(63) Son armée est essentiellement composée de 'Abid esclaves noirs et de tribus arabes **Guich**, v. **Histoire du Maroc**, (Collectif) pp. 242 Sqq.

(64) v. **Histoire du Maroc**, (Collectif), p. 262.

(65) v. Magali Morsy, **Les Ahansala...**, p. 30.

(66) v. **La Rihla du Marabout de Tasaft**, trad. C. Justinard, 1 vol. 212 p. Paris, 1940.

(67) v. Magali Morsy, **Les Ahansala...**, p. 30.

(68) v. R. Montagne, "Un Episode de la "Siba" berbère au XVIII<sup>e</sup> siècle" dans **Hespéris**, Tome 28, année 1941, Fascicule Unique, p. 87; H. Terrasse, "A Propos de la "Rihla" du Marabout de Tasaft", in **Revue Africaine**, 1942 p. 60; id., **Histoire du Maroc**, II, p. 263.

(69) v. **Histoire du Maroc** (Collectif), p. 243; H Terrasse, **Histoire...**, II, pp. 260 sqq.

(70) *ibid.* p. 244; v. aussi Ch. -A. Julien, *op. cit.*, II, P. 240

nel par appel aux tribus "guich" (tribus à qui on octroie des terres en échange du service militaire) n'est pas pour autant négligé<sup>(71)</sup>.

c) La construction des *Kasbahs* ou forteresses garnies de soldats 'Abid dans des points assez avancés dans la montagne<sup>(72)</sup>. Parallèlement à tout cela, le Sultan renforce le blocus de la montagne en installant des tribus "guich" dans la région de Tadla et ailleurs "chargées de faire face à la puissante forteresse berbère du Moyen-Atlas et du Haut-Atlas Occidental"<sup>(73)</sup>.

Du côté du Haut-Atlas Occidental, il faut noter que My. Ismaïl n'a pas procédé à l'édification de nouvelles *kasbahs*<sup>(74)</sup>. Cela signifie-t-il que les montagnards de l'Atlas de Marrakech, ne présentaient aucun danger pour la sécurité du Makhzen ? ou serait ce parce que la présence des forces makhzeniennes à Marrakech était d'une densité suffisante pour empêcher toute tentative de rébellion ? En tout cas nous savons que Marrakech était toujours considérée à l'époque alaouite comme ville impériale, le khalifa du Sultan y réside en permanence, secondé par un gouverneur ou un Pacha.

Nous constatons aussi que, sous le règne de My Ismaïl, le Sud du Maroc, y compris Marrakech, était le théâtre d'incidents très graves provoqués par des prétendants au trône appartenant à la propre famille du Sultan<sup>(75)</sup>. Toutefois, le mouvement de Mohamed al-<sup>c</sup>Alim, semble être le seul à constituer une menace sérieuse pour le régime de son père. *La Rihla de Tasaft* donne des informations sur le comportement violent de al-<sup>c</sup>Alim vis-à-vis du Marhzen de My. Ismaïl, ainsi que sur l'importance de l'adhésion des 'Ulama, du Sud en particulier, à sa cause et les sympathies mêlées d'espoir, suscitées par son mouvement, chez les montagnards du Haut-Atlas Occidental. *Les Harka* de My. Ismaïl, malgré tout, venaient toujours à bout de ces soulèvements, avec une facilité relative, quelque peu étonnante.

Cela incite à penser qu'un changement profond est intervenu pour faciliter le triomphe des uns et rendre inévitable la défaite des autres. En effets, nous estimons que le Sus et le Haut-Atlas Occidental en particulier constituent depuis longtemps une zone soumise à l'action érosive d'une politique makheznienne de pénétration très élaborée. Elle consiste GROSSO-MODO à imposer à ces vieilles populations sédentaires la reconnaissance

(71) *ibid.*, p. 242-243; v. aussi Ch.-A. Julien, *op. Cit.*, II, pp. 229 sqq.

(72) v. *Istiqsâ*, VII, pp. 61 sq, 66,68,70,78, sqq.; ch.-A. Julien, *op. Cit.*, II, pp. 231, 240; l'article de M. Morsy sur My-Ismaïl in *les Africains*, Paris, 1977, T. IV pp. 131-163

(73) *Histoire du Maroc*, (Collectif), p. 243.

(74) v. La carte établie par M. Morsy dans son article précédemment cité (n. 72). p. 136-137.

(75) v. *Istiqsâ*, VII, pp. 46,49-50,68-69,90 sqq., 96.

nominale du pouvoir établi, en accomplissant un certain nombre d'actes symboliques : les cadeaux au Sultan à l'occasion des fêtes, des impôts qu'on paie de temps en temps, la liberté de circulation à travers les cols de la montagne... Sur le plan administratif cette politique se réalise par l'installation des Caïd makhzen dans des localités du *Dir* : *Agargour et Amizmiz* par exemple, sous les ordres du Pacha de Marrakech, avec mission de contrôler la montagne et d'y implanter l'influence du Makhzen. Parmi les moyens utilisés à cet effet figure au premier plan l'exploitation des conflits individuels ou collectifs qui naissent au sein des communautés montagnardes pour intervenir en arbitre ou en partisan selon les cas. L'argent, les faveurs et les armes sont, entre autres, des choses que les caïd du Dir utilisent pour acheter des complicités chez les montagnards<sup>(76)</sup>. Toutes ces manoeuvres, devenues perfectionnées avec le temps, constituent l'un des facteurs déterminants qui sont à l'origine de la corruption des institutions communautaires dans la montagne, et de la désagrégation de ses structures sociales et économiques. C'est en cela que réside le pas décisif vers l'intégration définitive des populations de Dern dans le système gouvernemental central qu'ils ont toujours refusé<sup>(77)</sup>.

Ali SADKI  
Faculté des Lettres  
Rabat

---

(76) Des exemples très éloquents sur toutes ces pratiques se trouvent explicitement dans **la Rihla de Tasafit**, et dans **Les Berbères et le Makhzen** de R. Montagne.

(77) Il est peut-être intéressant de rappeler que cette opposition ne constitue point un comportement spécifique d'une société donnée, mais plutôt une réaction objective répondant à un stade déterminé de l'évolution des communautés paysannes. A ce propos H. Lefebvre écrit ceci : "Comme toute réalité historique, la communauté paysanne s'est développée, raffermie, dissoute. Dans quelles conditions? Tel est le problème historique, pris dans toute son ampleur. Nous commençons à reconstituer cette histoire, à entrevoir par exemple les luttes acharnées, les combats menés par les communautés paysannes contre les forces extérieures, contre la féodalité au Moyen-Age, contre l'Etat centralisé par la suite... ". "la communauté paysanne et ses problèmes historico-sociologiques", dans **Cahiers Internationaux de Sociologie**, vol. VI cahier double, 4<sup>e</sup> années 1949, p. 97.

## LES RELATIONS DU MAROC AVEC L'EUROPE A L'EPOQUE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE ET DE L'EMPIRE (1789 - 1815)

“Pendant les trente ans du règne de Moulay Slimane, aucun danger extérieur ne vint menacer le Maroc et le sultan évita soigneusement tout conflit<sup>(1)</sup>” Peut-on croire réellement que le Maroc ne subit d’aucune façon les événements d’Europe? Les guerres de la Révolution et de l’Empire qui s’étendirent jusqu’à la Méditerranée et au Moyen Orient, si elles ont épargné le Maroc, furent-elles sans conséquence sur la politique extérieure du Royaume à la fin du XVIII<sup>ème</sup> et au début du XIX<sup>ème</sup> siècle?

Lorsque commence la Révolution française à la suite de la réunion des états généraux (mai 1789), réunion qui fut rapidement suivie par l’abolition de l’ordre féodal (août 1789) et le vote de la déclaration des droits de l’Homme, Sidi Mohamed ibn Abd Allah entame sa dernière année de règne. Lorsqu’il s’éteint en avril 1790, commencent les guerres de la Révolution. Les années 1790 – 1798 sont difficiles tant en Europe occidentale qu’au Maroc : alors que sous le court règne de Moulay Yazid (1790 – 1792) le Maroc affronte l’Espagne sous les murs de Ceuta et subit le déclenchement d’une guerre de succession qui se poursuivra jusque sous le règne de Moulay Slimane, la France abolit le régime monarchique (septembre 1792), affronte la première coalition des Etats d’Europe et voit s’instaurer les régimes de la “Terreur”.

Les cinq premières années du règne de Moulay Slimane (1792 – 1822) sont marquées par la guerre civile animée par les princes prétendants au Trône, attisée notamment par l’Espagne. Si jusque - là les bouleversements subis par l’Europe semblent peu concerner les Marocains, il n’en est plus de même à partir de 1798. En effet l’expédition de Bonaparte en Egypte, le conflit franco-britannique qui s’étend à la Méditerranée, font peser de lourdes menaces sur le Monde musulman en général et sur le Maroc en particulier. Mais, affaibli par la terrible épidémie de peste des années 1799 -1800, qui, selon certains historiens décime la moitié de la population et prive le Makhzen de ses agents les plus avertis<sup>(2)</sup>, par les conflits locaux provoqués par la poussée des populations du sud-est vers les plaines atlantiques, par la crise du commerce extérieur due à la conjoncture internationale, comment le Maroc réagit-il à la menace extérieure?

(1) Terrasse (H) : Histoire du Maroc, Casablanca 1950 t. II p. 308.

(2) cf. très bon article sur Moulay Slimane “Moulay Slimane, un Sultan malgré lui” par M. El Mansour (trad. M. El Kasry) Mémorial du Maroc, Rabat 1982 t. IV m. 176-195.

pour être appréciée, cette réaction doit-être resituée dans le cadre global des relations du Maroc et de l'Europe occidentale depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle. En effet pour mieux appréhender ces relations à l'époque qui nous intéresse, il faut garder en mémoire le fait que le Maroc est, depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle, confronté à cette contradiction: d'une part depuis la découverte des côtes africaines et du continent américain, les Ibériques, mais aussi les Anglais, les Français, les Hollandais entrent en compétition pour occuper ses ports, pour obtenir des privilèges commerciaux etc... D'autre part, le Maroc est contraint de commercer avec ces Etats qui seuls peuvent lui fournir les armes dont il a besoin pour se défendre, les agrès et le matériel de navigation qui lui sont nécessaires pour faire face au quasi-blocus auquel il est soumis et qu'il tente de contourner au moyen de la "course"...

Cette contradiction, due au retard technique accumulé par le pays, explique la succession de périodes d'ouverture commerciale et de refus d'exporter ...

Ainsi, la plupart des historiens européens voient en Moulay Yazid, un Sultan "fanatique" et "xénophobe" et décrivent Moulay Slimane comme un Souverain "isolationniste", hostile à l'Europe et aux relations avec les Européens, qui tenta de résoudre cette contradiction en fermant le pays aux non-Musulmans<sup>(3)</sup> Pour la plupart d'entre eux, le déclin du trafic maritime et des relations avec l'Europe à cette époque, est dû à un choix délibéré de Moulay Slimane.

Pour réexaminer cette thèse, nous nous interrogerons tout d'abord sur la manière dont les Marocains ont perçu les événements d'Europe. Puis nous tenterons de voir quelles attitudes ils adoptèrent face à la rivalité franco-anglaise. Enfin, nous verrons dans quelle mesure cette conjoncture a pesé sur la politique extérieure du Royaume.

## I - L'INDIFFERENCE A L'EUROPE

"Il est à peine besoin de signaler, écrit Lévi-Provençal, l'indifférence dont les historiens marocains font preuve à l'égard de tout ce qui n'est pas l'histoire intérieure de leur pays"<sup>(4)</sup>. En effet, nous avons été surpris de trouver dans les grandes chroniques de la fin du XVIII<sup>ème</sup> et du début du XIX<sup>ème</sup> siècle si peu de références relatives à l'Europe. Certes nous avons tendance aujourd'hui à considérer la Révolution Française comme une charnière de l'histoire contemporaine, ce que ses contemporains, même Européens ne pouvaient percevoir. Mais il n'en demeure pas moins qu'il

(3) cf. Terrasse (H) : Histoire du Maroc, op. cit, - Brignon (J) Amine (A) : Histoire du Maroc, Paris, Hatier, 1967 p. 281-Julien (C. A.) : Le Maroc face aux impérialismes, Paris, éd. Jeune Afrique, 1978 p. 27-28 etc...

(4) Lévi-Provençal (E) : Les historiens des chorfa, Paris, 1922 p. 66.



est surprenant de ne trouver chez des contemporains de ces faits tels Zayani (1734-1833) et Akensous (1796-1877) aucune allusion à l'expédition d'Égypte ou à l'intervention française en Espagne ; un chroniqueur plus tardif, A. Naciri qui démarque ces deux auteurs, et qui aurait pu, lui mieux apprécier les bouleversements subis par l'Europe au XIX<sup>ème</sup> siècle, adopte la même attitude que ses prédécesseurs: en effet ni dans *Al Istiqsa* d'A. Naciri (mort en 1894), ni dans *Al Jaish*<sup>(5)</sup> d'Akensous, ni dans les nombreux ouvrages de Zayani, parmi lesquels certains sont consacrés au règne de Moulay Slimane<sup>(6)</sup> les événements relatifs à la Révolution et à l'Empire ne sont rapportés. Pourtant il n'est pas possible de croire que Zayani et Akensous n'aient pas été informés de ces événements ; en effet ces deux chroniqueurs ont occupé des fonctions officielles au sein du Makhzen, Zayani ayant été Secrétaire sous les règnes de Sidi Mohamed ibn Abd Allah et de Moulay Yazid, Ministre sous Moulay Slimane, Akensous ayant été Ministre sous Moulay Slimane.

Paradoxalement c'est un modeste notaire (cadel) de Rabat, Mohamed Adwac'aif Rbati (1752-1818) qui nous donne le plus d'informations sur les relations du Maroc et de l'Europe occidentale à l'époque de la Révolution. En effet, cette chronique<sup>(7)</sup> nous permet de saisir ce que l'opinion publique dans les ports atlantiques, savait de l'évolution de la conjoncture européenne, comment elle appréciait cette évolution. Cette chronique est d'autant plus précieuse que l'auteur vivait à Rabat et que ses visites aux tombeaux des grands saints le faisaient voyager le long de la façade atlantique, entre Tétouan et Azemmour. Comme l'écrit si justement Lévi-Provençal, cette chronique forme "pour une bonne partie de l'histoire marocaine des temps modernes, la contre-partie des chroniques sérieusement établies, mais ne disant pas volontairement toute la vérité<sup>(8)</sup>".

Ainsi il est certain que Zayani, Akensous, ... étaient informés de l'évolution de la situation en Europe et en Méditerranée, mais qu'ils jugeaient ces péripéties peu dignes d'intérêt. Ce qu'il faut souligner c'est que si l'Europe intéresse peu ces auteurs, ceux-ci accordaient grand intérêt aux questions d'Orient: Zayani dans *Turjmana al ku-bra*<sup>(9)</sup> se montre bon con-

(5) *Al Istiqsa li akhbar al Maghrib al aqsa*, Casablanca, 1956 t. VIII p. 86-174. *Al Jaish al caramram al khumassi fi dawlat awlad mawlana Ali al sijilmassi*, mss Bibliothèque Royale n° 242 p. 170-171 et suivantes.

(6) *Al Bustan ad darif fi dawlat awlad mawla Ali sharif*, mss B. R. n° 242, règnes de Moulay Yazid et Moulay Slimane p. 170-193- *al taj wa al ikhil fi ma'atir al Sultan al Jalil Suleyman ibn Muhamad ibn Abd Allah ibn Isma'il* mss B.R. n° 616 (voir p. 228-240) - *Al turjman al mucrib can akhbar al Maghrib wa al mashriq* mss Bibliothèque Générale n° 658 : la partie traduite et éditée par O. Houdas en 1886 est en cours de réédition sous la direction de Larbi Mezzine.

(7) Mohamed ibn Abd Salam Ad Du'aif Ribati : *Tarikh al dawla al sa'ida*, établi par Ahmed 'Umari, Rabat, 1986, 495p.

(8) Lévi-Provençal (E) : *Les historiens* ..op.cit, p.39.

(9) *Al Turjmana al kubra fi akhbar al ma'mur baran wa bahran* Rabat, 1967, éd. établi par A. Filali.

naisseur de l'histoire ottomane ; dans *Al Bustan*, il annonce la mort du Sultan Selim et l'évènement de Mustapha (1222/1807), puis le décès du Sultan Mustapha et l'accession au Trône de Mahmoud II en 1808 ... Akenous, Zayani et plus tard Naciri se passionneront pour le mouvement Wahabite<sup>(10)</sup>. Ainsi ce n'est pas tant une indifférence au monde extérieur que l'on note chez ces chroniqueurs, comme le laisse entendre Lévi-Provençal, qu'une indifférence à ce qui est extérieur au Monde Musulman.

Cependant si les Marocains se désintéressent de l'évolution intérieure de l'Europe, il est certain qu'ils étaient sensibles à la menace que faisait peser sur le pays la guerre en Méditerranée. Mais dans les "chroniques sérieusement établies" tout ce qui est défavorable au Monde Musulman est occulté. Il nous sera d'autant plus difficile de savoir comment les Marocains ont perçu la Révolution Française et ses conséquences, comment ils étaient informés de ces événements.

D'autre part comment apprécier le degré d'information du Makhzen, la qualité de l'information qui parvenait jusqu'à lui, en l'absence d'archives officielles marocaines. La correspondance de Moulay Yazid et de Moulay Slimane, avec les responsables tant des services centraux que régionaux reste à découvrir<sup>(11)</sup>. Il en est de même de leur correspondance diplomatique. La chronique qu'aurait écrite le Prince Moulay Hussein, et dans laquelle il aurait, selon Ad Ducaif, révélé maint secrets relatifs aux règnes de son père Sidi Mohamed ibn Abd Allah et de son frère Moulay Yazid, pourrait s'avérer fort intéressante pour les dernières années du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>(12)</sup>: La correspondance des Ministres avec leurs agents locaux, avec les Représentants des Puissances à Tanger, les papiers des caïds Al'Abdi<sup>(13)</sup> et La'roussi<sup>(14)</sup> qui jouirent d'une véritable autonomie locale durant les premières années du règne de Moulay Slimane, s'ils étaient découverts, éclaireraient d'un jour nouveau la politique extérieure du Maroc à cette époque. Notre tâche s'avère d'autant plus ingrate que les précieuses Sources Inédites de l'Histoire du Maroc<sup>(15)</sup>, qui publiaient les archives eu-

(10) cf. Al Istiqa, op. cit.p.119-121

(11) Nous n'avons découvert à la B. R. qu'un modeste carton contenant 14 lettres de Moulay Slimane portant sur des questions locales ; nous n'avons pas trouvé trace de lettres de Moulay Yazid.

(12) Moulay Hussein a été proclamé sultan à Marrakech peu avant l'entrée de Moulay Slimane dans la capitale du sud ; Ad Du'aif cite quelques vers écrits par ce prince p. 283

(13) Abd Rahman Al 'Abdi, caïd des Abda, jouit d'une véritable autonomie locale, commerçant avec les Européens par Safi, soutenant Moulay Hachem contre Moulay Slimane, ne faisant allégeance à ce dernier qu'en rab'i 1212 (nov ; 1797-II meurt de la peste deux ans plus tard)

(14) Le caïd La 'roussi de Chaouia joua le même rôle qu'Al Abdi, commerçant avec l'Europe par le port de Tit cf. Ad Du' aif p.274

(15) Sources inédites de l'Histoire du Maroc, deuxième série Dynastie filalienne. T VII fasc. I, 1718-1721- fasc II ,1722-1725, Tanger 1970 - 200p.

ropéennes relatives au Maroc demeurent inachevées avant d'avoir atteint l'époque qui nous intéresse, et qu'Al Ithaf d'Ibn Zaydan<sup>(16)</sup> si riches en documents et en lettres makhzaniennes s'achève avant d'avoir abordé le règne de Moulay Slimane.

Ce qui apparaît à travers les rares sources dont nous disposons, c'est que le Makhzen prend peu d'initiatives pour s'informer directement : au cours de cette période les sources françaises ne signalent que deux ambassades marocaines envoyées en France. La première est chargée de remettre une lettre de Moulay Slimane au "Directoire Exécutif de la France" par laquelle le sultan proteste contre les agissements des corsaires français sur les côtes marocaines<sup>(17)</sup>; cette lettre aurait été remise par deux Marocains qui auraient séjourné durant deux mois en France. La seconde, dirigée par Haj Driss Rami est chargée, trois ans après que le Consul de France ait notifié au Makhzen la proclamation de l'Empire, de féliciter Napoléon après son accession au Trône<sup>(18)</sup> !

D'autre part jusqu'à la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, le Maroc n'entretient aucune représentation permanente à l'étranger, alors que la plupart des pays occidentaux, depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle au moins, disposent de Consulats dans les principaux ports du Royaume. Ceci, à notre sens, est une conséquence de la mise en place des réseaux commerciaux dès le Haut Moyen Age, les Marocains se chargeant du commerce caravanier, abandonnant aux Européens le soin d'exporter leurs richesses et d'importer pour eux les produits d'Europe. Cette situation est confortée par les dispositions religieuses, une colonie de commerçants chrétiens ou juifs en terre d'Islam ayant un statut reconnu "d'ahl al kitab", alors que les Musulmans en terre chrétienne se retrouvaient en situation "d'infidèles", sans aucun droit reconnu. Ajoutons à ceci que grâce à leur suprématie en matière navale les Européens veilleront, à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, à ce que les Marocains demeurent dans cette dépendance; ainsi, si au XIV<sup>ème</sup> siècle on trouve des commerçants marocains aux "Baléares, à Montpellier et aux foires de Beaucaire dans la vallée du Rhône"<sup>(19)</sup>, en 1727 les Anglais n'autoriseront les commerçants marocains à ne séjourner qu'un mois à Gibraltar et, en 1785, les Espagnols ne leur ouvriront que le port de Cadix. Les historiens insistent souvent sur le "fermeture" du Maroc aux Européens, mais ne pourrait-on pas ici parler de la fermeture de l'Europe aux Marocains?

(16) Ibn Zaydan (A) : Ithaf 'alam al nas bi akhbar jamal madinat Maknas, Rabat, 1929-1933 V volumes

(17) Hosotte Reynaud (M) : "Quatre documents inédits touchant les relations entre la France et le Maroc 1794-1810" Hespéris 1960 p. 549-561- l'auteur publie une traduction de ce texte

(18) Caillié (J) : La mission du capitaine Burel au Maroc en 1808 Paris, Arts et Métiers graphiques, 1953-voir aussi du même auteur "Ambassades et missions marocaines en France" Hespéris 1960 vol. I fasc.I, p. 39-83.

(19) Brignon (J) Amine (A)/ ...: Histoire du Maroc op. cit. p. 182

Etant donné cette situation le Makhzen ne sera informé de l'évolution de l'Europe, que de manière indirecte, et en général, par des étrangers. Il est d'abord informé par les Ambassades étrangères ; ainsi durant le ramadan 1211 (mars 1797), Moulay Slimane reçoit une Ambassade "chrétienne", en moharrem 1213 (juin 1798), une Ambassade suédoise, en rajab de la même année (décembre 1798), une Ambassade danoise<sup>(20)</sup> ; le 22 du même mois, des émissaires du Bey de Mascara annoncent au Sultan l'invasion de l'Egypte<sup>(21)</sup>. A la suite de cet événement, la Grande Bretagne et l'Espagne envoient des Ambassadeurs auprès de Moulay Slimane<sup>(22)</sup>. Après l'intervention française en Espagne, Napoléon envoie le capitaine Burel à la Cour marocaine; Joseph Bonaparte aussi enverra, après son accession au Trône d'Espagne, des émissaires auprès du Sultan<sup>(23)</sup>.

Le Makhzen est aussi informé sur la situation en Europe par les consuls étrangers. Les principaux belligérants, en Méditerranée occidentale, la France, l'Espagne et la Grande Bretagne, sont représentés à Tanger, et leurs Représentants se livrent une lutte sourde pour amener le gouvernement marocain à soutenir la politique du pays qu'ils représentent.

Le Makhzen semble entretenir des rapports réguliers avec ces Représentants ; lorsque J. B. Durocher, Consul de France, nommé sous la Monarchie, confirmé dans ses fonctions en tant que Consul Général et Chargé d'Affaires de la République Française au Maroc en 1793, est fait prisonnier en mer par les Anglais en 1795, Moulay Slimane proteste tant auprès du Consul de Grande Bretagne que du Gouverneur de Gibraltar<sup>(24)</sup>. C.A.Guillet Consul à Tanger de 1799 à 1804, s'attribuera tout le mérite du choix, par Moulay Slimane, d'une politique de "neutralité bienveillante" à l'égard de la France<sup>(25)</sup>. D'Ornano, entre 1805 et 1808, se montrera particulièrement actif, protestant auprès du Sultan de l'aide accordée par Le Maroc à la Grande-Bretagne, servant d'émissaire à Joseph Bonaparte<sup>(26)</sup>.

Si l'influence du Consul britannique a été certaine au cours de cette période, le Royaume Uni jouissant au Maroc depuis le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>(27)</sup>, d'une situation privilégiée, et les intérêts de ce pays coïncidant

---

(20) cf. Ad Du'aif : *Tarikh...*op. cité

(21) *ibidem* p. 312

(22) Caillié (J): *La mission du cap. Burel...*op. cité

(23) Hosotte-Reynaud (M) "Quatre doc. inédits.." op. cit. et Caillié (J): *La mission du cap. Burel...*op. cit.

(24) Hosotte-Reynaud (M): "Quatre doc. inédits.."op. cit.

(25) Caillié (J): *La représentation diplomatique de la France au Maroc*, Paris, Pedone 1951

(26) Hosotte-Reynaud (M): "Quatre doc. inédits.."op. cit.

(27) cf. Brignon (J) Amine (A): *Histoire du Maroc*, op. cit; p. 272

avec ceux du Royaume au cours de la période qui nous intéresse, il n'en est pas de même pour le Consul d'Espagne, Gonzalès Salmon : en effet celui-ci contribua largement à l'armement des rebelles du sud sous Moulay Yazid et au début du règne de Moulay Slimane; Aducaïf le rendra même responsable des querelles inter-musulmanes<sup>(28)</sup>. Le Makhzen ne sera pas fâché de le voir évincé à Tanger, par un nouveau Consul nommé par le gouvernement insurrectionnel qui dirige la résistance à l'invasion française<sup>(29)</sup>.

Il est certain que le Makhzen recoupait ces informations en ayant recours à d'autres sources ; il n'était pas sans ignorer les intrigues des puissances visant à la faire prendre parti dans les conflits européens. Ainsi une semaine avant l'arrivée de l'Ambassade ottomane, dès le 15 rajab 1213 (23 décembre 1798), les pèlerins, de retour d'orient, annoncent l'occupation de l'Egypte, ce que confirment les pèlerins originaires du Souss qui arrivent en chaâbane de la même année et qui affirment avoir rencontré les Chrétiens à dix jours d'Egypte<sup>(30)</sup>. C'est la marine marocaine qui annonce au Sultan la présence de la flotte britannique au large des côtes espagnoles à la veille de Trafalgar en octobre 1805<sup>(31)</sup>.

Les responsables locaux du Makhzen, gouverneurs, caïds etc, se chargent eux aussi d'informer le gouvernement ; ils sont eux-même renseignés par les commerçants étrangers, fort nombreux au début du règne de Moulay Slimane à Rabat, Salé, Tanger, Tétouan, Larache, Essaouira. Fin 1210 (été 1796) Adu'aïf signale que les Chrétiens circulent à l'intérieur du pays, et il note avec réprobation, que les Rbati les fréquentent, les reçoivent chez eux et s'en font des amis<sup>(32)</sup>... Ces marchands, bien sûr colportent des nouvelles d'Europe : ainsi de nombreux détails relatifs à l'intervention française en Espagne semblent avoir été rapportés par des commerçants, surtout britanniques ou originaires de pays alliés à la Grande Bretagne: on sait qu'en réplique au Blocus continental imposé par Napoléon pour contraindre l'Angleterre à déposer les armes, celle-ci, dominant les mers, ruina les relations commerciales entre, notamment, Marseille et le Maroc.

Ainsi, les informations qui arrivent au Makhzen sont, comme le laissent penser les sources disponibles, essentiellement d'origine étrangère: les Ambassadeurs, les Consuls ne lui transmettent que ce qui peut servir leurs intérêts. A ce propos, nous verrons plus loin qu'il est quasiment certain que les Anglais ont exagéré les bruits relatifs à une éventuelle intervention

(28) cf. Ad Du'aïf: Tarikh op. cit. p. 218-225

(29) Caillié (J): La mission du cap.Burel...op. cit.

(30) Ad Du'aïf: Tarikh p. 213

(31) ibidem p. 338

(32) ibidem p. 274

française au Maroc dans le but de forcer la main au Makhzen et de l'obliger à s'aligner sur leurs positions. Les commerçants exagèrent les mérites de leurs pays d'origine, affabulent : des commerçants de Gibraltar attribuent à la Grande Bretagne l'évacuation de Madrid par les troupes françaises au cours de l'été 1808<sup>(33)</sup>, font courir le bruit que Napoléon avait l'intention de franchir le détroit sur un pont en bois<sup>(34)</sup>.

Ainsi, le Makhzen, et les Marocains de façon générale, sont peu au fait de l'évolution intérieure des pays européens, évolution à laquelle d'ailleurs ils n'étaient guère préparés à s'intéresser pour des raisons culturelles. Cependant cette ignorance de la conjoncture européenne, cette impuissance à maîtriser l'information en provenance d'Europe, ne permettront guère au Makhzen d'adopter une politique dynamique et de mettre à profit cette conjoncture pour améliorer sa situation au plan international.

## II – DE LA NEUTRALITE A L'ALLIANCE AVEC LA GRANDE BRETAGNE

On sait que dès 1793 la Grande Bretagne est en guerre contre la France. Puissance maritime, elle tient, notamment, à garder le contrôle du détroit de Gibraltar. Or l'alliance de l'Espagne avec la France, à partir de 1804, et la mise en place en 1806-1807 par Napoléon, de la politique du blocus continental, font planer une menace sur la liberté de navigation des navires britanniques dans le détroit. Cela explique que les Anglais aient mené une politique active pour empêcher les Français et leurs alliés d'occuper la rive sud du détroit.

Cependant jusqu'en 1798, le Maroc ne se sent guère concerné par les événements d'Europe. Caillié, cite, cependant, un document selon lequel Moulay Yazid aurait écrit à Louis XVI, le 3 mars 1791, une lettre "fort amicale" à la suite du remplacement du drapeau blanc par le drapeau tricolore<sup>(35)</sup>. Certes le Maroc entretient depuis 1767 de bonnes relations avec la France. Mais cette lettre nous semble étonnante à plus d'un titre : d'une part Moulay Yazid, comme nous l'avons noté plus haut, est apparu aux historiens étrangers comme particulièrement hostile aux "chrétiens"<sup>(36)</sup>. D'autre part qu'il ait été informé des premiers soubresauts de la Révolution, cela est possible. Mais qu'il ait jugé le changement de drapeau en France comme suffisamment important pour qu'il écrive à Louis XVI nous paraît aller à l'encontre de l'attitude classique adoptée par les Sultans et les

---

(33) On sait c'est à la suite de la défaite de Bailen que Joseph quitta Madrid

(34) Ad Du'aïf: Tarikh p. 342

(35) Caillié (J): La mission du cap. Burel op. cit.

(36) cf. notamment Terrasse (H): Histoire du Maroc op. cit. P. 302

membres du Makhzen à l'égard de l'Europe. En ce qui concerne Moulay Yazid, il faudrait relever que son conflit avec l'Espagne nous masque peut être une attitude plus modérée vis à vis des autres Etats européens. En l'absence de sources marocaines relatives à ce sujet, il nous est difficile d'apprécier les autres volets de la politique étrangère de son court règne.

Cependant, il est certain que jusqu'à l'expédition d'Egypte, le Maroc entretient de bonnes relations commerciales avec la France, exportant vers ce pays plus qu'il n'en importe<sup>(37)</sup>. en 1798 Moulay Slimane, se référant au traité de 1767, proteste auprès du Directoire contre l'activité des corsaires français sur les côtes marocaines ; les Marocains obtiendront des réparations et, selon J. Caillié, Talleyrand, Ministre des Relations Extérieures, fut, à travers sa correspondance, particulièrement courtois avec Moulay Slimane ainsi qu'avec son homologue marocain Mohamed Ibn Othman<sup>(38)</sup>.

J. Caillié, qui se fonde essentiellement sur les sources Française laisse entendre que les relations du Maroc et de la France ne se détériorent pas après 1798. Il affirme que grâce à C. A. Guillet, Consul de France à Tanger entre 1799 et 1804, le Maroc exerça au cours de cette période une "neutralité bienveillante" à l'égard de la France. Il affirme que Bonaparte ayant libéré tous les captifs musulmans de Malte, apparut comme un héros aux yeux des Marocains qui refusèrent de s'associer à la Porte contre la France à la suite de l'invasion de l'Egypte<sup>(39)</sup>. Il relève aussi qu'en décembre 1798 Moulay Slimane aurait déclaré aux pèlerins en partance pour le Moyen Orient, que l'Egypte était aux mains des Français, mais que le Maroc continuait d'entretenir de bonnes relations avec le gouvernement français<sup>(40)</sup>: J. Caillié attribue cette attitude à l'action de Guillet qui faisait traduire les discours de Bonaparte visant à séduire les notables égyptiens.

Cependant ces faits ne sont pas confirmés par les sources marocaines. Ainsi, alors que les Marocains accordent un intérêt particulier aux problèmes des captifs<sup>(41)</sup>, ni Zayani, ni Ad Ducaif ne signalent la libération des Musulmans de Malte. Selon Caillié, les pèlerins marocains qui ont quitté le Maroc en février 1798, auraient été particulièrement bien accueillis par les Français qui ont débarqué à Alexandrie en juin<sup>(42)</sup>; Ad ducaif, qui annonce le retour de ces pèlerins, ne fait pas référence à la qualité de cet accueil, mais appelle Dieu à anéantir les "Chrétiens"<sup>(43)</sup>.

(37) Brignon (J) Amine (A): Histoire du Maroc op. cit. p. 280.

(38) Caillié (J): La mission du cap. Burel op. cit.

(39) ibidem.

(40) ibidem.

(41) cf. La politique de Sidi Mohamed ibn Abd Allah à ce sujet in Al Istiqsa t. VIII p. 23-24, 38-39...

(42) Caillié (J): La mission du cap. Burel op. cit.

(43) op. cité p. 213.

D'autre part, nous ne trouvons nul trace des conseils qu'aurait donnés Moulay Slimane en décembre 1798, aux pèlerins. Lorsque, début juillet, le Sultan ordonne aux pèlerins de se préparer au départ (le 22 moharrem), il n'y a qu'une semaine que Bonaparte a débarqué en Egypte (30.6.1798). Lorsque les pèlerins sortent de Fès le 20 jourmada II 1213 (30 novembre 1798), les Français viennent de réprimer la révolte du Caire déclenchée le 22 octobre. Selon Ad Du'aïf, la nouvelle de l'occupation de l'Egypte ne parvient à Fès que le 15 rajab (23 décembre), soit près d'un mois après la sortie de la caravane. Moulay Slimane était-il au courant des événements d'Orient avant cette date? En tout état de cause, Ad Du'aïf ne précise pas si le Sultan donna des conseils aux pèlerins au sujet de l'attitude à adopter à l'égard des Français. Cependant, ce que l'on peut relever, c'est que ce chroniqueur, qui donne de nombreux détails sur la caravane qui, chaque année quitte le Maroc pour La Mecque<sup>(44)</sup>, ne signale aucun départ en 1214 et 1215 (1799-1800). Ce n'est qu'après avoir annoncé à la mi-jourmada II 1216 (21 novembre 1801), la libération de l'Egypte<sup>(45)</sup>, que de nouveau, l'auteur précise que le départ des pèlerins de Rabat a eu lieu le 2 jourmada I 1217 (3 octobre 1802)<sup>(46)</sup>. Le pèlerinage a-t-il été suspendu durant les deux années que dura l'occupation de l'Egypte? Fut-il suspendu pour des raisons intérieures, les années 1799-1800 ayant été marquées par une terrible épidémie de peste<sup>(47)</sup>?

D'autre part, Ad Du'aïf, qui est le seul chroniqueur qui fasse référence à Napoléon, ne semble pas lui porter une estime particulière : "cette année-là, écrit-il, le Sultan des Français, Napoléon Bonaparte, renforça son pouvoir ; il opprima les peuples chrétiens..."<sup>(48)</sup> "A cette époque, ajoute-t-il, le Sultan des Français trahit le Roi d'Espagne et il put, par ruse, le faire prisonnier<sup>(49)</sup>"...

Il nous semble donc que J. Caillié a été quelque peu victime des rapports d'A.C.Guillet qui exagéra certainement son rôle au Maroc, et les effets de sa propagande. En tout état de cause les Marocains ne pouvaient admirer un chef "chrétien" qui attaqua et occupait une terre d'Islam : il n'est pour s'en convaincre que de voir à quel point eux-mêmes luttèrent pour défendre leurs côtes contre les entreprises extérieures<sup>(50)</sup>. Peut-être

---

(44) p. 305 il relate un conflit entre Moulay Slimane et les fassi au sujet du choix du responsable de la caravane, p. 304 annonce la date du départ de la caravane des pèlerins.

(45) *ibidem* p. 312

(46) On sait que les Anglais prennent Malte en août 1801 et que les Français capitulent en Egypte à l'automne de la même année.

(47) cf. M.El Mansour : "Moulay Slimane, Sultan malgré lui" *op. cit.* -Ad Du'aïf: *Tarikh op. cit.* p. 314 et suivantes

(48) *ibidem* P. 342

(49) *ibidem* p. 346

(50) voir plus loin



aussi, Caillié fait-il un peu d'anachronisme, projetant sur Napoléon l'opinion que certains leaders musulmans auront de Napoléon III : mais 70 ans séparent ces deux règnes, et l'attitude des Musulmans à l'égard de l'Europe aura beaucoup évolué entre temps, l'idée d'une domination des "chrétiens" sur les Musulmans apparaîtra moins abominable 40 ans après la prise d'Alger.

Ainsi il nous paraît impossible de suivre Caillié lorsqu'il affirme que si les Marocains ne s'associent pas à La Porte pour déclarer la guerre à la France, c'est à cause de l'admiration qu'ils avaient pour Bonaparte<sup>(51)</sup>. Tout d'abord Ad Ducaïf ne précise pas si l'émissaire ottoman qui informa la Sultan de l'invasion de l'Égypte était aussi chargé de demander au Maroc de se porter au secours des Égyptiens<sup>(52)</sup>. Mais le Maroc était-il en mesure d'apporter un soutien quelconque à La Porte, étant donné les distances, mais aussi la situation interne et internationale du Maroc? En effet lorsque l'Envoyé du Bey de Mascara arrive à la Cour à Fès, il y a moins d'un an que le Sultan est entré à Marrakech, mettant ainsi fin à plus de 5 ans de sécession des provinces du sud-ouest. Moins d'un mois après le passage de l'Ambassade ottomane, apparaît l'épidémie de peste; moins de deux mois après, commencent les troubles du Maroc central<sup>(53)</sup>. Mais plus grave, les Marocains eux-mêmes se sentent menacés par les Français.

En effet, dès l'expédition d'Égypte, les Marocains se sentent menacés. Après le retour des pèlerins du Sous, en chaâbane 1213, la nouvelle de l'occupation de l'Égypte se répand : les *ʿAlim* marocains se font alors un devoir d'avertir leur imam des dangers qui pèsent sur la communauté : les *ʿAlim* de Tétouan, Larache et Tanger écrivent au Sultan qui se trouve alors à Fès pour l'informer du fait que "la mer est pleine de bateaux chrétiens et que les Musulmans sont mal armés pour se défendre"<sup>(54)</sup>. C'est dans un climat de crise, alors que la peste se répand sur la côte atlantique entre Rabat et Safi, que de fausses nouvelles concernant la mort du Sultan créent la panique, que le Souverain, en ramadan 1213 (fév/mars 1799) autorise la population à s'armer et à "acheter la poudre, le plomb et les armes"<sup>(55)</sup>.

Dix ans plus tard, quand commence l'intervention française dans la péninsule ibérique, de nouveau, le pays est en état d'alerte. Dès le début de l'intervention Française au Portugal en 1807<sup>(56)</sup>, des rumeurs d'invasion se répandent: "cette année là, écrit Ad Ducaïf (1222-1807/1808) le Sultan des Français Napoléon Bonaparte renforça son pouvoir (...) Il forma le

(51) Caillié (J): *la mission du cap. Burel* op. cit.

(52) *Tarikh* op. cit. p. 312

(53) cf. *Al Istiqsa* t. VII p. 110-111

(54) Ad Ducaïf: *Tarikh* p. 312

(55) *Ibidem* p. 314.

(56) *Ibidem* p. 342.

projet d'envahir le Maroc et il atteint avec ses alliés le détroit à Algésiras et tarifa. Il fit fabriquer un pont en bois pour franchir le détroit ...<sup>(57)</sup>". La panique se développe alors, aggravée par l'absence du Sultan qui se trouve alors dans le Souss : "Les gens étaient inquiets, écrit Ad Ducaïf, car depuis que le Sultan était allé dans le Souss, ils étaient sans nouvelles de lui ... Le mercredi 6 safar (16 avril 1807) le Sultan se trouvait à une étape d'Agadir, du côté de l'oued Noun, puis il entra à Essaouira, que Dieu le glorifie, et les gens furent heureux de le voir s'en retourner"<sup>(58)</sup>.

Ces rumeurs d'invasion qui se répandent dès que les troupes du général Junot traversent le nord de l'Espagne pour se rendre au Portugal, et bien avant leur entrée à Lisbonne (novembre 1807), montrent que les Marocains sont attentifs à ce qui se passe de l'autre côté du détroit. Mal informés, ils vivent depuis l'expédition d'Égypte dans un climat de psychose. Malgré ces menaces, ou peut être à cause d'elles, en 1807, Moulay Slimane, répond favorablement à une demande de Napoléon qui souhaite acquérir un millier de chevaux sellés. Le Sultan, qui est dans le Souss alors, écrit au Ministre Slaoui : "ce "chrétien" voudrait que nous lui envoyions des chevaux, que pouvons-nous faire?". Le Ministre répondit que l'on fournirait une dizaine ou une quinzaine de chevaux et il ordonna à chaque gouverneur de lui fournir un cheval. Ces montures furent livrées au Consul de France à Tanger en mai 1807<sup>(59)</sup>. Ceci montre que les Marocains ne voulaient en aucun cas donner un prétexte aux français d'intervenir.

L'année suivante, les Marocains se mobilisent. Dès février/mars 1808, (moharem 1223) alors que le Maréchal Murat vient à peine de recevoir le commandement des troupes prêtes à envahir l'Espagne, la rumeur publique concernant une intervention au Maroc se renforce. Déjà, écrit Ad Ducaïf, dans toutes les régions du pays, à Fès, Tétouan, Rabat, Salé... Les gens se préparent pour le jihad. Le Sultan lui-même ordonne des dispositions soient prises pour défendre le Royaume, alors que les troupes de Murat viennent à peine d'entrer à Madrid (mars 1808). Le 13 safar 1223 (11 mars 1808), le Sultan écrit aux populations des ports principaux, Agadir, Tétouan etc ... de se tenir prêtes à contenir les "Chrétiens" : il ordonne aux tribus qui vivent près de ces villes, de s'y rendre avec armes et chevaux, aux gouverneurs de surveiller la mer. "Le jour du Mouloud 1223 (7 mai 1808) écrit Ad Ducaïf, tous les ports étaient en état d'alerte. 40.000 hommes appartenant aux tribus avoisinantes étaient massés sur la côte près de Rabat"<sup>(60)</sup>.

---

(57) ibidem

(58) ibidem p. 342-343

(59) ibidem p. 343

(60) ibidem p. 344-345

Ce que nous montrent ces événements, c'est que les Marocains sont mis rapidement au courant de la situation dans la péninsule ibérique. Certes la proximité géographique facilite la circulation de l'information. Mais le rôle de la Grande Bretagne au cours de cette période n'est pas à négliger. Certes la menace d'invasion n'a pas été inventée par les Anglais, elle fut réelle : à plusieurs reprises, en 1802, en 1805 notamment, Napoléon envisagea d'envahir le Royaume dont la position stratégique lui aurait permis d'interdire l'entrée en Méditerranée aux navires britanniques. Le capitaine Burel qui fut envoyé auprès de Moulay Slimane en 1808, n'était-il pas chargé de se renseigner sur le pays en vue d'une action militaire<sup>(61)</sup>?

Mais il est incontestable que cette menace a été amplifiée, dramatisée : il y a eu, certainement manipulation de l'opinion publique et du Makhzen par la Grande Bretagne et ce en vue de conforter l'alliance "objective" qui se dessine entre le royaume Uni et le Maroc. Il est en effet certain qu'à partir de 1798 les intérêts du Maroc et de la Grande Bretagne convergent ; avant cette date, et bien que les Anglais se retrouvent en guerre contre la France dès 1793, le Maroc reste neutre. Ce n'est que lorsque la menace française se précise, que les Marocains se comportent en alliés de la Grande Bretagne.

Les Français ne sont d'ailleurs pas dupes des choix du Maroc : A.C.Guillet, le capitaine Burel, le Consul d'Ornano protestèrent à plusieurs reprises auprès du Makhzen contre l'appui accordé au Royaume Uni. L'opinion publique elle-même était consciente de l'alliance du Maroc avec la Grande Bretagne : "Napoléon, écrit Ad Du'aif, fit construire un pont en bois pour franchir le détroit, mais il craignait les Anglais qui s'opposaient à son projet : si vous franchissez le détroit, lui dirent-ils, nous brûlerons vos vaisseaux, si vous êtes vainqueurs, tant mieux pour vous, si vous êtes vaincus les Musulmans vous extermineront<sup>(62)</sup>".

L'alliance entre le Maroc et la Grande Bretagne apparaît surtout dans l'attitude du Makhzen à l'égard des événements d'Espagne et à travers son refus de cesser de commercer avec le Royaume Uni. A plusieurs reprises les Français tentent de faire pression sur le Maroc pour qu'il cesse de ravitailler Gibraltar. Sans succès, surtout après que la Grande Bretagne ait contribué à résoudre le différend maroco-américain en 1802.

En effet un conflit opposa alors les USA au Maroc au sujet de la Régence de Tripoli dont les corsaires attaquaient les navires américains. Début août 1802, Moulay Slimane donna l'ordre au Raïs Loubaris de quitter

(61) Caillié (J): La mission du cap. Burel op. cit. -selon Penz(C): "La mission du cap. Burel, envoyé de Napoléon I auprès du Sultan Moulay Soliman 1808-1810" communication aux séances mensuelles de l'I.H.E.M. Hespéris 1949 t; 36 p. 458, Burel rédigea pour Napoléon un "mémoire sur l'Empire de Maroc" sur lequel se fondera le CI P. Lapie pour dresser une carte du pays.

(62) Ad Du'aif: Tarikh p. 342

le port de Larache et d'arraisonner les bateaux américains ; celui-ci en arraisonna un, mais, écrit Ad Du'aif, les Américains, renseignés par les "Chrétiens" de Tanger, contre-attaquent. Ils garderont prisonniers les marins marocains durant trois mois et ne les libéreront qu'après l'intervention des Anglais de Gibraltar et la signature d'un accord avec Moulay Slimane<sup>(63)</sup>. A la suite de cet incident, les Anglais deviennent les intermédiaires obligés dans tous les ports pour l'exportation de produits marocains: seule l'exportation du blé restera soumise à autorisation du Makhzen.

Après l'occupation par la Grande Bretagne de l'îlot de Peregil en risposte à l'intervention française en Espagne, Napoléon demanda à Moulay Slimane de fermer ses ports aux navires britanniques, sans succès<sup>(64)</sup>; Gibraltar et les insurgés espagnols seront donc régulièrement ravitaillés par le Maroc. On comprend dès lors que Napoléon ait envisagé l'occupation du Maroc et des Régences. C'est certainement pour amorcer l'application de ce projet que les Français s'intéressèrent aux Présides.

En effet après l'occupation de l'Espagne, Sebta resta aux mains des résistants espagnols : Joseph Bonaparte, sur les conseils de Napoléon, ordonna à d'Ornano de proposer au Sultan l'échange d'un terrain autour de Sebta contre Méhilla, Al Hoceima et le Peñon de Velez<sup>(65)</sup>. Moulay Slimane ne souhaitant pas voir le conflit anglo-français s'étendre à son territoire ne donna pas suite à cette proposition. S'il reçut courtoisement les émissaires qui lui annoncèrent l'accession de Joseph au trône d'Espagne, il précisa au Consul de France qu'il ne présenterait ses félicitations au nouveau Roi d'Espagne que lorsque celui-ci aurait pacifié tout son Royaume. On sait que le Consul nommé par Joseph à Tanger ne sera jamais agréé par le Makhzen<sup>(66)</sup>. Quelles furent les conséquences de ces événements sur l'évolution du Royaume ?

### III - "L'ISOLATIONNISME" MAROCAIN AU DEBUT DU XIX<sup>ème</sup> S.

Les historiens illustrent la volonté d'isolement manifestée par le Maroc au début du XIX<sup>ème</sup> siècle par le déclin du commerce maritime : "... une centaine d'Européens se maintiennent au Maroc en 1819 surtout à Tanger et à Larache. Mais la valeur du commerce maritime est désormais inférieure à celle du commerce caravanier. C'est la première fois en soixante ans<sup>(67)</sup>" De nombreux livres d'histoire du Maroc rapportent que Moulay

(63) *ibidem* p. 326

(64) Caillié (J): La mission du cap. Burel *op. cit.*

(65) Hosotte-Reynaud (M): "Quatre doc. inédits" *..op. cit.*

(66) Caillié (J): La mission du cap. Burel *op. cit.*

(67) Brignon (J) Amine (A) ; Histoire du Maroc *op. cit.* p. 28147

Slimane aurait déclaré que "le plus beau jour de sa vie serait celui où les douanes ne lui apporteraient pas une blanquille"<sup>(68)</sup>.

En réalité au cours des premières années de son règne, Moulay Slimane ne semble pas vouloir réduire le commerce avec l'Europe. Mais il souhaite certainement le contrôler et mettre fin à la contrebande qui fournit en armes les dissidents du sud. Dès la première année de son règne, s'il fait arraisonner les bateaux chargés de grains affrétés par les rebelles, il libéralise (en dou al quida 1206 (juin / juillet 1792) le commerce extérieur, réservant Casablanca à l'exportation du blé. Toutes les provinces du Royaume, écrit Ad Ducaif, livrent alors du blé à Rabat<sup>(69)</sup>. Les "Chrétiens" battent la campagne, achetant bovins et céréales en vert. Les prix montent sur les marchés intérieurs et la disette s'installe : le boeuf atteint 30 mithqal<sup>(70)</sup>. Pour Achoura les Marocains ne trouvent ni amandes, ni fruits. Tous ces produits sont exportés par Tétouan, Tanger, Larache, Rabat, Casablanca et Essaouira : la contrebande continue par Tit (Azemmour) et par Safi<sup>(71)</sup>. Face à cette situation, le 11 rab'i 1211 (14 septembre 1796) Moulay Slimane écrit aux Rbati leur interdisant de vendre du blé aux étrangers<sup>(72)</sup>. C'est au cours de cette année là que le Sultan chargera l'historien Zayani d'inspecter les douanes de Tétouan, de Larache et de Tanger<sup>(73)</sup>. C'est aussi à cause de la pénurie, que les Marocains refusent en 1798 de livrer du blé aux Anglais et aux Français<sup>(74)</sup>. C'est au cours de cette année que le Sultan protesta auprès du Directoire contre l'action des corsaires français qui gênaient le trafic maritime et tournaient les interdictions édictées par le Makhzen.

L'année suivante, les exportations de céréales reprennent ; le 1<sup>er</sup> janvier, pour apurer les relations maroco-espagnoles perturbées par l'aide apportée par l'Espagne aux rebelles du sud, un traité de paix, d'amitié et de commerce est conclu. En 1802, de nouveau, le Sultan confirma la libre exportation de tous les produits, excepté le blé ; en 1804 les Suédois sont autorisés à exporter du blé par Casablanca.

Cependant, dès la mise en place du Blocus continental par Napoléon (décret de Berlin novembre 1806 et décret de Milan décembre 1807) auquel les Anglais ripostent en interdisant la mer aux navires non porteurs

(68) *ibidem* -Julien (C.A.): Le Maroc face aux impérialismes op. cit p. 27, "blanquille" aurait une origine espagnole et signifierait de la petite monnaie

(69) Ad Du'aif; Tarikh p. 253

(70) *ibidem* p. 274, mithqal valant 29 gr d'argent

(71) *ibidem*

(72) *ibidem* p. 278

(73) Al turjmana al kubra op. cit. p. 381-382

(74) Caillié (J): La mission du cap. Burel, op. cit.

d'un visa anglais, le commerce extérieur marocain est désorganisé. Les relations du Maroc avec Marseille, avec la Hollande sont ruinées. Les relations commerciales avec la Grande Bretagne et ses alliés sont perturbées par les impératifs de la guerre, les Britanniques ne s'intéressant au Maroc que dans la mesure où ils pouvaient s'y ravitailler. Ainsi en 1807 Moulay Slimane reprochera aux habitants de Al Jadida de ne trouver dans leur port aucun produit importé nécessaire au pays. Selon les sources françaises il aurait déclaré: "Je viens d'ordonner que tout marchand qui n'apportera que du reste soit renvoyé sur le champ avec son bateau vide<sup>(75)</sup>".

Même après 1815 le commerce extérieur marocain demeure affaibli, mais les causes de ce déclin sont ici naturelles : à une invasion de sauterelles en 1812, succèdent des années de sécheresse provoquant disette et famine entre 1815 et 1818. Et si les droits de douanes auxquels, il faut le souligner, les Marocains sont aussi soumis à partir de 1815, sont à plusieurs reprises relevés, n'est-ce pas pour protéger le marché intérieur, les exportations de blé se poursuivant parfois même en pleine disette comme en 1817 au profit de la France?

Ainsi s'il est incontestable que les milieux religieux aient, par leur opposition au commerce avec les Européens et surtout à l'exportation de produits réputés renforcer "l'ennemi" tels le blé, les chevaux, encouragé la fermeture du pays, il n'en demeure pas moins que c'est la conjoncture internationale qui a provoqué le déclin du commerce maritime au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Certes sous Moulay Slimane, érudit et Alim lui-même<sup>(76)</sup>, les hommes de religion eurent une influence certaine sur les affaires de l'Etat, mais sous ses prédécesseurs aussi, les Alim désapprouvaient les relations commerciales avec les Européens<sup>(77)</sup>, ce qui n'a pas empêché Sidi Mohamed ibn Abd Allah par exemple de conclure des traités de commerce avec la plupart des Etats d'Europe occidentale<sup>(78)</sup>...

Mais, ce qui a incontestablement contribué à la désaffection des Marocains à l'égard du commerce maritime, c'est le déclin de la marine marocaine. Si la suprématie européenne en matière navale apparaît au grand jour dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, les Marocains devenant tributaires des étrangers pour réparer leurs navires<sup>(79)</sup> pour se fournir en matériel de navigation etc... dès

---

(75) *ibidem*

(76) cf. Lakhdar (M): La littérature marocaine sous les Alaouites Rabat, 1971, 287-293

(77) cf. notamment Qadiri (M. ibn Tayeb): Nashr al Mathani, trois volumes parus, Rabat 1977-1982 L'auteur (1712-1773) est représentatif de ces lettrés qui se montrèrent très réservés à l'égard de la politique européenne de Sidi Mohamed ibn Abd Allah

(78) Caillié (J): Les Accords internationaux du Sultan Sidi Mohamed ben Abdallah (1757-1790) Paris, LGDJ 1960

(79) Sous Sidi Mohamed Ibn Abd Allah ce sont les arsenaux espagnols qui se chargent de ces réparations. Après l'occupation de Gibraltar par les Anglais, ceux-ci se chargeront de l'entretien des navires marocains

le XVIII<sup>ème</sup> siècle cette suprématie non seulement condamne “la course” mais encore met le Maroc à la merci des Européens tant pour ses importations que pour ses exportations. La marine marocaine, nous l’avons vu, au début du règne de Moulay Slimane, ne peut même plus contrôler le trafic et combattre efficacement la contrebande.

L’une des conséquences majeures, au Maroc, des guerres de la Révolution et de l’Empire, c’est que le Makhzen prend conscience du fait que le Royaume n’est plus une puissance maritime. Aucune décision politique de Moulay Slimane n’a été aussi contestée que celle relative au désarmement de la flotte marocaine<sup>(80)</sup>. L’échec de la marine marocaine face aux contrebandiers européens, face à la marine américaine en 1802, le déploiement de la flotte britannique en Méditerranée ..ont certainement motivé cette décision. Ainsi devant le Congrès d’Aix La Chapelle qui condamna la “course” en 1818, trois mois avant que les Anglais et les Hollandais ne bombardent Alger en représailles contre l’action de ses corsaires, le Sultan adressa une lettre sévère aux marins marocains : “Le 25 rajab 1231, correspondant au 9 juin (1816) une lettre du Sultan fut lue dans la mosquée de la kasbah... par laquelle il adressa un blâme sévère aux marins et aux raïs ; il reprochait aux raïs de révéler aux “Chrétiens”, contre argent, les bases secrètes de la marine, aux marins de se livrer à la débauche (...) Il donna l’ordre aux marins de ne plus fréquenter les ports des “Chrétiens” sous peine d’avoir la tête tranchée<sup>(81)</sup>”. En 1231 et 1232 (1816 - 1817) Ad Ducaif signale encore quelques actions des corsaires marocains contre quatre bateaux dont deux hollandais<sup>(82)</sup>. Un an plus tard, en 1233 (1817) le Sultan désarme la flotte.

“Cette année là (1233 - 1817) écrit Naciri, le Sultan mit fin au jihad en mer. Il interdit à ses raïs de se livrer à “la course”. Il offrit certains de ses bateaux aux Régences voisines, Alger et Tripoli. Ceux qu’il conserva, il les fit désarmer. Il se désintéressa de la mer alors que la marine marocaine avait été supérieure à celle d’Alger ou de Tunis<sup>(83)</sup>”.

Mais il semble aussi qu’à la suite des guerres européennes de la fin du XVIII<sup>ème</sup> et du début du XIX<sup>ème</sup> siècle, Moulay Slimane ait pris conscience aussi de la faiblesse militaire du Maroc. En effet il est raisonnable de penser que les nouvelles qui lui parviennent au sujet de la puissance des armées européennes, de leur armement, de leur stratégie, lui font craindre

(80) al Manuni (M): *Madahir yaqadat al Maghrib al hadith*, 2<sup>ème</sup> éd. Rabat 1985 t. I p. 10 -Ibn Aboud (M): *Markaz al ajanib fi Murrakush*, 2<sup>ème</sup> éd. Tétouan 1980 p. 43

(81) Ad Du’aif: *Tarikh ...*p. 396

(82) *ibidem* p. 399

(83) Al Istiqsa op. cit. t. VIII p. 133

déjà tout affrontement avec un Etat d'Europe. Comment comprendre autrement, qu'il n'ait pas tenté de négocier son appui à la Grande Bretagne et aux résistants espagnols ? Mais peut-être pour cela fallait-il être mieux informé de la conjoncture européenne, mieux préparé à accepter des changements profonds, non seulement au sein de l'appareil de l'Etat, mais aussi au plan économique et social ? Ainsi dès le début du siècle dernier, Moulay Slimane met en place une politique défensive, une politique de "cantonnement" qui caractérisera les relations du Maroc avec l'Europe durant tout le XIX<sup>ème</sup> siècle.

Amina IRAÏ-AOUCHAR



## LES FORCES MAROCAINES POUVAIENT-ELLES INQUIETER LA FRANCE LORS DE LA PRISE D'ALGER,<sup>(1)</sup>

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'armée régulière marocaine était numériquement réduite. On se souvient que sous le règne de Sidi Mohammed ben Abdallah déjà, elle avait subi bien des amputations, et des corps entiers en avaient été supprimés<sup>(2)</sup>. Les changements politiques qui avaient affecté l'Europe et particulièrement la France, avaient éclipsé pour quelques décennies l'intérêt que revêtaient naguère les affaires maghrébines. Après la Restauration, la Méditerranée et les pays méditerranéens furent à nouveau au centre des discussions en Europe occidentale. La France, qui projetait d'anéantir les corsaires d'Alger pour la sûreté de la navigation en Méditerranée, risquait d'attiser la concurrence anglaise et de heurter l'opinion marocaine si son action se prolongeait en terre d'Afrique. Il fallait donc prendre la précaution de ne pas entrer en conflit avec le sultan du Maroc et, si l'inévitable se réalisait, il était impératif de connaître les forces de cet adversaire potentiel.

C'est entre 1828 et 1832 que les événements touchant l'Afrique du Nord prirent une nouvelle tournure. A Tanger, lieu de résidence des représentants diplomatiques, les consuls étaient à l'affût du moindre fait. Pour la France, Sourdeau, puis Delaporte, étaient chargés de consigner et d'expédier tout ce qui se passait dans l'Empire chérifien, que ce fût sur le plan politique, social ou militaire. Leur correspondance reste donc pour nous aujourd'hui, une source de renseignements dont l'exploitation donne un point de vue, bien que partiel, sur l'attitude du Maroc lors des événements d'Alger. Mais elle ne répondait pas parfaitement à l'attente des stratèges français qui espéraient obtenir une évaluation réelle des disponibilités marocaines en armes et en hommes.

A cette fin, il fallait que les informateurs en contact direct avec le milieu fussent au courant du projet de leur nation. Le manque de précision était

---

(1) Cet article est un supplément au travail de Philippe de Cossé Brissac "Les Rapports de la France et du Maroc pendant la conquête de L'Algérie, 1830 - 1847", publié dans Hespéris, T. XIII, 1931. Travaillant sur les questions maritimes et militaires du Maroc aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, nous évoquons ici des détails qui nous semblent d'un grand intérêt en ce domaine.

(2) L'armée régulière, particulièrement les Abid, a joué un rôle important dans l'histoire intérieure du Maroc. La rébellion de ce corps entraîne Sidi Mohammed ben Abdallah à réduire le nombre de soldats qui le composait pour mettre fin à leur activité souterraine. Cf. à ce sujet "La rebelión de Los'abid en 1778 y su desintegración como milicia especial" in Cuadernos de la Historia del Islam, 4-5, 1973, par R. Lourido Diaz.

donc dû d'une part, au secret dont était entourée la finalité du projet de conquête de la Régence d'Alger, et d'autre part, à l'incapacité à saisir dans leur globalité, les normes qui régissent le milieu marocain. Au Maroc, l'armée dont parlaient les consuls européens, avait pour fonctions spécifiques la protection du trône et le maintien de l'ordre à l'intérieur. Quant à la défense du territoire national, elle incombait à tous les sujets du royaume, quel que fût leur statut social. Tous les hommes valides sont soldats de réserve, et le sultan fait appel à leur service en cas d'agression ou de menace extérieures. Il va de soi que ce type d'organisation laisse en suspens un certain nombre de questions concernant l'encadrement, le ravitaillement, la stratégie. Ici, la force du souverain se mesure encore au nombre des hommes qu'il est capable d'aligner, et la valeur de sa cause, au nombre de ceux qui répondent positivement à son appel.

Les observateurs étrangers installés dans les villes portuaires furent à maintes reprises témoins de ces rassemblements populaires faisant suite aux ordres du souverain quand la patrie était en danger. A ce sujet, Sourdeau et Delaporte manquèrent d'esprit de synthèse puisqu'ils vécurent de près les bombardements anglais et autrichiens en 1828 et 1830<sup>(3)</sup> et l'attitude des populations en face de ces événements. Toutefois, à cette occasion, on apprit que le Maroc ne pourrait affronter sur mer les forces navales européennes. Les bâtiments de guerre dont disposait l'Empire chérifien se réduisaient à deux corsaires dont un en mauvais état, ayant subi des réparations en 1827 à Gibraltar, et l'autre une goélette basée dans le port de Rabat. Le 1<sup>o</sup> avril 1828, cette maigre flottille était augmentée de deux bricks de 12 canons chacun, acquis dernièrement à Gibraltar<sup>(4)</sup>. Quant aux hommes d'équipage, 100 et 150 sur les bricks, et 60 sur la goélette, ils étaient peu nombreux et n'inquièteraient guère les manoeuvres françaises.

---

(3) La reprise de la course au Maroc altéra les relations maroco-britanniques. A la suite des difficultés de navigation que rencontrèrent les bâtiments anglais dans le détroit et en Méditerranée occidentale, le gouverneur de Gibraltar proclama et exécuta le 24 novembre 1828 le blocus de Tanger. Cf. texte de la proclamation dans archives du Ministère des Affaires Etrangères (Paris), Maroc, volume 2, fol. 290 r<sup>o</sup>. Le 20 janvier 1829, Delaporte, le représentant diplomatique français signale que le blocus est levé et que les deux nations ont rétabli la paix.

C'est à cause de la course également, que l'Autriche et le Maroc entrent en conflit : un bâtiment impérial est pris en même temps que deux bâtiments anglais. L'hostilité entre les deux nations, qui a duré plusieurs mois, a conduit à l'attaque de Larache le 4 juin 1829, de Larache et d'Azila le 23 juillet 1829, de Tétuan le 31 août 1829 et le 13 octobre 1829. Les hostilités ne cessent que le 8 avril 1830. Durant ce temps, la population côtière marocaine a toujours fait face. L'ennemi n'a jamais pu débarquer ni porter ses attaques au-delà de la portée de ses canons. Cf. Correspondances de Delaporte, Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Paris, Maroc, vol. 2 fols. 362 r<sup>o</sup> / v<sup>o</sup>, 381 r<sup>o</sup>, 409 r<sup>o</sup> ...

(4) Sourdeau, consul général et chargé d'affaires français jusqu'en 1828, écrit que les deux bricks "ne portent pas le nombre d'hommes et de canons qu'ils doivent avoir". Ils doivent par conséquent être équipés dans les chantiers de Rabat. Jusqu'à cette époque, le représentant français entretient de bonnes relations avec les autorités tangéroises. On lui a même avoué que les préparatifs maritimes marocains visaient à gêner le commerce des villes hanséatiques, de la Prusse, de la Russie et les pêcheurs espagnols.

Non seulement le Maroc était faible numériquement, mais il était dépassé techniquement sur le plan naval. A cette situation, peu enviable en période de conflit, il fallait ajouter l'absence de chantiers de construction navale permanents, et de politique définie sur les affaires maritimes.

On mesure à quel point les ports marocains étaient vulnérables et les conseillers du sultan peu prévoyants. Devant cette incurie et le danger imminent, face aux Autrichiens, on mit en chantier la construction de chaloupes canonnières : 5 à Tanger, 16 à Rabat. On mobilisa les charpentiers, on achemina vers la côte, bois et matériel nécessaires, et toutes les régions participèrent solidairement à l'oeuvre de défense. Mais cette fièvre de construction et cette effervescence qui envahirent les ports, tombèrent dès l'arrêt des hostilités autrichiennes. Une seule chaloupe était sortie des chantiers et on ne parla plus des autres. Néanmoins, il est utile de remarquer le comportement général face au danger. Toutes les ressources nationales nécessaires et disponibles sont immédiatement réquisitionnées. Elles sont cependant insuffisantes, malgré la bonne volonté des habitants. Le pays manque de matériel de base, de petites fournitures pour lesquelles il dépend complètement de l'étranger et dont la Grande-Bretagne reste le fournisseur privilégié. Cette dépendance limite sa liberté d'action et ses initiatives. Pour avoir l'aval des Britanniques, le sultan doit consentir à accorder des compensations sous forme de services (rafraîchissements pour les bâtiments, légumes frais et viande sur pied pour la garnison de Gibraltar, etc).

Les résultats obtenus par le Maroc face aux agresseurs, même symboliques, n'ont pas manqué d'attirer l'attention de la France qui poursuivait la conquête de l'Algérie. L'état des forces de l'Empereur chérifien l'intéressait et les événements qui se succédaient accentuèrent son inquiétude. Après le bombardement des Anglais et celui des Autrichiens, le Maroc entra dès 1831 dans une période de troubles fomentés par une partie de l'armée régulière et un grand nombre de tribus. Cette situation exigea du souverain une intervention énergique et d'envergure.

Les préparatifs visant à mettre fin aux désordres attirèrent l'attention des observateurs étrangers qui en donnèrent un compte-rendu partiel. Le 20 juin de la même année, le sultan dépêcha un courrier auprès du gouverneur de Tanger lui demandant d'importer de Gibraltar "des pièces d'artillerie, obusiers ..." <sup>(5)</sup>. Avisé, Paris interpréta cette demande d'approvisionnement en armes comme un signe tangible que le Maroc n'entendait pas rester inactif devant le déploiement de la France en Algérie. Et une correspondance, probablement interceptée, du consul britannique à Tanger à son

---

(5) Dépêche n°7, Tanger le 1<sup>er</sup> avril 1828, Archives Affaires Etrangères ... fol. 179 r<sup>o</sup>v<sup>o</sup>.  
Dépêche n° 5, Tanger le 25 juin 1831. La copie adressée

homologue à Alger, où il était dit que le "sultan se met à la tête de 9 à 10000 hommes et qu'il traîne derrière lui 30 pièces de mortiers..."<sup>(6)</sup>, convainquit les plus sceptiques des fonctionnaires des Affaires Etrangères et du Ministère de la Guerre français. Bien que la dépêche précisât que la campagne était dirigée contre des mutins, l'idée qui circulait dans le milieu des Européens à Tanger soutenait le contraire, et que le sultan usait de subterfuges pour tromper la vigilance française. Chacun des représentants des nations en course pour l'hégémonie en Méditerranée, trouvait dans la nouvelle diffuse, un intérêt, plus ou moins avoué, national. L'inquiétude prenait de l'ampleur à Paris et le ministre de la guerre exhorta son homologue aux Affaires Etrangères "d'engager le consul de France à Tanger à les informer [Le corps d'occupation ainsi que le Commandant particulier de la province d'Oran] de tout ce qui leur importerait de connaître promptement, afin d'éviter les délais que d'utiles avis subiraient en passant d'abord par Paris, pour être ensuite transmis en Afrique"<sup>(7)</sup>. Le temps n'était plus à l'analyse des faits, il était impératif de faire preuve de célérité et d'efficacité. A Oran le Lieutenant Général Boyer, gouverneur de la ville, fit passer par les armes deux sujets marocains accusés d'espionnage<sup>(8)</sup>. Et les 17 et 18 novembre 1831, deux bâtiments de guerre français mouillèrent dans la rade de Tanger dans le but d'intimider l'Empereur et de le détourner des affaires françaises en Algérie<sup>(9)</sup>. Ces deux actes qu'il fallait lire comme deux avertissements, prouvaient à quel point la France désirait que le Maroc dévoilât sa politique à ce sujet.

La crise interne marocaine se dénoua aussitôt que disparurent ses causes. Le nouveau climat social qui aurait pu incliner le chargé d'affaires français à plus de modération, le poussa au contraire à plus d'alarmisme. Dans un de ses rapports du 23 novembre 1831, parlant "d'une promenade militaire" que le sultan devait faire dans le Rif, il ajouta pour être mieux entendu : "il est à remarquer que la province de Rif confine avec la province d'Oran"<sup>(10)</sup>. Il faut admettre que cette inquiétude n'était pas sans fondement. La présence de nombreux soldats marocains à Tlemcen, la visite de

---

(6) Lettre écrite à Tanger le 2 novembre 1831. La copie adressée au Ministère de la Guerre est contresignée par le Général Boyer. Le contenu fait savoir que le sultan se dirige sur Fez où sont campés les rebelles oudaya. Ils constituent, avec la population locale qui les soutient, un groupe de 6 à 8000 hommes. Les destinataires ont tiré d'autres conclusions de ces renseignements. *Aff. Etr. Maroc*, Vol. 3 fol. 159 r°.

(7) Dépêche adressée à Delaporte par le Ministre, secrétaire d'Etat à la guerre, Paris le 17 septembre 1831, op. cit. fol. 154 r°.

(8) Delaporte, Tanger le 4 novembre 1831. Le sort et les biens de ces deux Marocains, Beliciano et Benquiran, ont souvent été au centre des discussions. Quand la nouvelle de leur exécution arrive à Tanger, Delaporte mentionne que "La vie des Français est en danger". Cf. idem, fol. 160 r°, et également annexe 1.

(9) Il s'agit du brick la Railleuse et de la goélette la Béarnaise. Idem, fol. 181 à 186, annexe 2.

(10) Delaporte, Tanger le 23 novembre 1831 fol. 175 r°.

délégations de cette province à la cour chérifienne, avaient de quoi alimenter les suspicions<sup>(11)</sup>. Pour mettre fin aux supputations et percer le secret de Mouley Abderrahman, la France dépêcha un ambassadeur extraordinaire auprès du sultan en la personne du Comte de Mornay<sup>(12)</sup>. Celui-ci arriva à l'improviste à Tanger à bord de la corvette de guerre *La Perle*, le 24 janvier 1832<sup>(13)</sup>. Officiellement le Comte de Mornay était chargé d'amener le sultan à cesser toute ingérence dans les affaires de l'ancienne Régence d'Alger, de faire rappeler ses soldats de Tlemcen et de régler l'affaire du navire *Le Neptune*, vieille de douze ans. De plus, le consul anglais à Alger, chargé de défendre les intérêts du Maroc, est contesté par la France. Celle-ci demandait enfin, par la même occasion, que le Maroc établît des droits de douanes fixes pour faciliter et encourager les échanges commerciaux entre les deux nations. Mornay obtint satisfaction sur tous les points à l'exception du dernier. En six mois, le contentieux entre les deux pays était aplani et l'ambassadeur quitta la rade de Tanger le 10 juillet 1832. Tout porte à croire que la France avait remporté une victoire diplomatique, mais l'analyse et la confrontation des agissements des uns et des autres prouvent le contraire.

L'historien marocain En-Naciri donna un autre éclairage sur cette affaire<sup>(14)</sup>. Selon cet auteur "Ahmed Bacha prince d'Alger à l'époque"<sup>(15)</sup> était devenu trop puissant au point qu'il renia l'autorité de son maître. Ayant été informé de la félonie de son vassal, le sultan ottoman trouva le moyen de s'en débarrasser à moindre frais en confiant la tâche à la France qui se plaignait des actes répétés des corsaires d'Alger sur ses bâtiments de commerce. Cependant il n'était pas fait mention de l'occupation des territoires du dey. Le succès de la France, suivi de sa conquête progressive affolèrent les "gens de Tlemcen" qui se placèrent sous la protection du sultan chérifien.

(11) Delaporte fait état de la visite d'une délégation de Tlemcen dans une dépêche datée du 30 septembre 1830. Et dans une autre, datée du 1<sup>er</sup> novembre 1830, il écrit que 851 "S.M.[L'Empereur du Maroc] n'a pas cru pouvoir résister à la demande des nouveaux envoyés qui lui ont représenté Tlemcen menacée à la fois des berbères et des Arabes. Il vient d'y envoyer 500 hommes parmi lesquels sont 200 hommes de garde oudaya et négres, le reste est tiré des tribus [ ... ] Mulei Aly, fils de Mulei Soliman empereur défunt et beau-frère de l'empereur actuel, conduit cette expédition" idem, fol. 68 r<sup>o</sup>.

(12) Mornay (Comte Charles de), jeune diplomate envoyé par le gouvernement français auprès de Mouley Abderrahman pour que celui-ci retire ses hommes de Tlemcen. Cf. Les rapports de la France et du Maroc ... op. cit. et J. Caillé, Ambassadeurs, envoyés particuliers et représentants officieux de la France au Maroc, dans *Hespéris*, T XXXVIII, 1951, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trim. pp. 355-364.

(13) Pendant son séjour au Maroc de janvier à juillet 1832, Mornay a envoyé de nombreux rapports au Ministère des Affaires Etrangères. Cf. Archives de ce Ministère, Maroc, vol. 3.

L'annexe 3 est un bilan après un mois et demi de séjour.

(14) En-Naciri, *Kitab al-Istiqa* ... tome 9, Dynastie Alaouite pp. 28-41, édition 1956, Casablanca. Archives Marocaines, Fumey, T. 10, Kraus Reprint pp. 132-141, 1980.

(15) Ahmed était bey de Constantine et Hussein dey d'Alger.

Les habitants de cette province avaient depuis longtemps des relations suivies et étroites avec l'Empire voisin. Le sultan qui ne s'attendait pas à recevoir une telle allégeance trouva peut-être là le moyen d'agrandir ses territoires<sup>(16)</sup>. Il consulta les Ulama de Fès qui donnèrent un avis défavorable au projet<sup>(17)</sup>. Mise au courant de cette opposition, la délégation de Tlemcen présente à Meknès, s'indigna<sup>(18)</sup>. Elle adressa alors au souverain marocain un véritable réquisitoire contre le dey<sup>(19)</sup>. Le prince d'Alger y était traité "d'usurpateur, injuste, tyrannique, oppresseur, libertin, traître à la religion et à son maître..." Les plaignants ajoutèrent pour mieux plaider leur cause que les "gens de Tlemcen" étaient déliés de leur serment de fidélité qui les unissait au sultan ottoman, puisqu'il ne leur était d'aucune utilité du fait de l'éloignement. Devant ces arguments le sultan chérifien céda. Il accepta la béïca des représentants de la ville de Tlemcen et des tribus environnantes. La délégation quitta Meknès aussitôt, accompagnée de 500 cavaliers Oudaya et Abid. Un des ministres du sultan, Ben Dris, adressa une lettre au gouverneur d'Oujda datée du 13 rabi<sup>c</sup> II 1246 (1<sup>o</sup> octobre 1830<sup>(19)</sup>), lui donnant l'ordre d'accorder à cette troupe toute l'assistance nécessaire. Ce premier contingent sera renforcé quelque mois plus tard par un autre, composé de 500 cavaliers, de 100 fantassins et d'un nombre important d'artilleurs d'élite, tous choisis parmi les troupes de Salé et de Rabat<sup>(20)</sup>.

Les deux sources consultées, les documents consulaires et marocains, permettent de mieux saisir les objectifs de Mouley Abderrahman et de mesurer l'ampleur des inquiétudes françaises. Le Maroc n'avait pas de solides ambitions territoriales car les moyens qu'il s'était donnés manquaient d'envergure et de conviction. Dans cette affaire, la réussite de Mornay était toute relative. A l'époque où les discussions avaient été engagées avec le représentant français, Mouley Abderrahman pensait déjà que la partie était perdue car ses hommes n'avaient pas été à la hauteur de leur tâche et leur fidélité n'avait pas résisté à la cupidité. En-Naciri rapporte que des dissensions surgirent parmi les officiers et soldats marocains dès leur arrivée sur les lieux et qu'elles se compliquèrent avec les réactions des populations turques et arabes autochtones. Une partie de ces soldats "protecteurs" se livra à des exactions, vols et violences de toute nature. Ils se comportèrent en mercenaires. Ceux qui prirent le chemin du retour n'osèrent se présenter devant le souverain et furent à l'origine des mutineries de Fèz dont Delaporte fit longuement rapport dans sa correspondance. Tous ces épisodes politiques ou militaires avaient conduit à révéler la vulnérabilité du Maroc. Ce "lion" qui avait longtemps fait trembler ses adversaires et voi-

(16) Ce n'est là qu'une supposition. Le vrai motif était la réponse à la demande de la population.

(17) En-Naciri et Fumey op. cit.

(18) Idem.

(19) Idem.

(20) ce contingent correspond au premier envoi dont parle Delapote, voir note 10, ci-dessus.

sins montra la faiblesse de ses membres, faiblesse qu'on ne manquerait pas d'exploiter dans un proche avenir.

Officieusement, Mornay était chargé d'une autre mission, celle de recenser les forces marocaines. Ce qu'il fit avec succès sans toutefois révéler ses méthodes et ses sources. On suppose que dès son arrivée, il dépêcha secrètement des informateurs dans toutes les provinces actives du royaume chérifien pour collecter des données qui lui permirent d'établir un dossier sur "l'Etat militaire des provinces et villes maritimes, de quelques villes principales et grandes tribus dans l'intérieur de l'Empire de Maroc en 1832"<sup>(21)</sup>. Le bilan suivant est probablement l'élément le plus important à retenir de la mission du Comte de Mornay au Maroc en 1832. Ainsi on trouvait<sup>(22)</sup> :

Tétuan	3 forts, 100 cavaliers et 100 canonnières
Tanger	1 forteresse de 100 pièces de canons, 200 cavaliers et 700 soldats (canonnières, marins, fantassins)
Larache	1 garnison de 500 hommes de troupe dont : 300 cavaliers, 100 canonnières et 100 fantassins.
Média [ Mehdia ] sur le Sebou :	
	1 garnison de 40 hommes <sup>(23)</sup> , 16 pièces de canons.
Salé	1 goélette armée et 1 corvette en construction, 1 garnison de 800 hommes (cavaliers, marins et fantassins).
Rabat	30 à 40 canons.
Darbéda	quelques canons. L'entrée du port n'est pas profonde l'été. 20 canonnières et 100 cavaliers.
Mazagan	100 canonnières <sup>(24)</sup>
Safi	100 cavaliers, 100 fantassins et canonnières.
Mogador	1 fort dans l'île proche de la ville qui protège le port. 100 pièces de canons et 4 à 5000 hommes <sup>(25)</sup> .

(21) Comte de Mornay, Correspondance n° 3, 12 février 1832 fol. 224 r°.

(22) Mornay parle en termes de provinces et non de villes. Nous avons préféré ce dernier terme pour sa commodité.

(23) Mornay ajoute que la province pourrait fournir en cas de conflit 2000 cavaliers et fantassins en plus.

(24) Idem. La province dispose d'une réserve de 3000 cavaliers et de 200 canonnières et marins.

(25) L'ambassadeur précise que la prise de cette ville porterait un coup terrible au commerce du pays.

Selon ces données, le Maroc disposait approximativement de 10 ports (Agadir ayant été négligé), défendus par quelques 10 000 hommes avec 500 canons plus ou moins en bon état de fonctionnement. Les forteresses étaient peu entretenues et supporteraient difficilement un bombardement bien nourri. En cas de conflit, le rapport mentionnait également que l'Empereur avait en réserve dans les villes de l'intérieur, une armée régulière importante dont les effectifs et le matériel étaient les suivants :

9 000 hommes et 50 pièces de canon à Fez

12 000 hommes et 40 pièces de canon à Meknès

4 500 hommes à Marrakech.

soit un total de 25 500 hommes et 90 canons.

Mornay ne négligea pas l'importance des tribus, leurs zones d'influence et leurs qualités. Celles du Nord et de la partie orientale de l'empire (qui représentait un danger immédiat pour la France en Algérie) sont belliqueuses, toujours en armes et prêtes à mourir. Celles du Gharb, Dukkala, Chiadma ... fourniraient un contingent de 65 000 cavaliers des mieux montés du pays. Quant aux tribus de l'Atlas, Mornay n'en dit pas un mot. Là également la négligence est de taille. L'intérêt porté uniquement sur les populations côtières prouve implicitement qu'il s'agirait d'une attaque française par mer.

Pour conclure et, en même temps, pour répondre à la question de départ, objet de cet article, laissons le dernier mot au Comte de Mornay : "dans une guerre contre les chrétiens, l'Empereur pourrait faire réunir facilement une armée de plus de 100 000 hommes".

Ahmed FAROUK

## ANNEXES

Les textes qui constituent ces annexes sont choisis pour leur intérêt historique et politique. Comme tout choix, le nôtre est également subjectif. Ils ont le mérite malgré tout, de décrire un état d'esprit et des situations particulières face aux événements quotidiens qui agitent le Maroc à une période mouvementée. Ils relatent en partie les difficultés que rencontrent les représentants officiels français à pénétrer la société marocaine et à comprendre les tenants et les aboutissants de la politique nationale.

Il est utile de relever à travers les lignes, qu'en l'absence d'éléments et d'informations sûrs, les représentants diplomatiques se comportent à



l'instar des romanciers ou des nouvellistes. Pour étoffer leurs dépêches, ils font volontiers appel à leur imagination dans un domaine connu pour sa rigueur et son austérité. Aussi l'accumulation des suppositions devient dans l'esprit du destinataire des vérités profondes dont les conséquences dramatiques sont difficilement mesurables. Toutefois l'ensemble de la correspondance de cette époque pourrait constituer un corpus monumental qui donnerait à coup sûr, matière à réflexion à un historien des mentalités.

Les trois premières dépêches sont directement adressées à Mr. Le Comte Sebastiani, ministre des affaires étrangères à Paris. Le dernier texte, rapport du Lieutenant Général Boyer, est expédié au ministre de la Guerre et une copie en est acheminée au ministère des Affaires Etrangères pour information.

A l'exception de quelques détails mineurs, la forme, l'orthographe et la ponctuation ont été respectés.

## Annexe I

*Rapport du Capitaine Mallet après sa mission au Maroc.*

Marseille le 7 décembre 1831

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de l'arrivée sur cette rade du brick la Raillieuse que je commande. Appareillé de Brest le 9 novembre, j'ai mouillé sur la rade de Tanger le 17 à 11 heures du soir et la goélette la Béarnaise sortie de Brest le même jour que la Raillieuse a mouillé près de moi le lendemain matin accompagnée du Lieutenant de Vaisseau Friart, capitaine de cette goélette. Je suis allé voir le consul de France et l'ai informé que Votre excellence nous avait expédié pour appuyer les réclamations qu'il avait à faire près du gouvernement maroquin. Après avoir pris connaissance de ces réclamations, ainsi que de deux lettres, l'une du Pacha de Tanger et l'autre du Roi de Maroc, en date du 4 et 7 novembre, dont j'ai l'honneur d'adresser copie à Votre Excellence nous nous sommes rendus à 1 heure après midi à la résidence du pacha et nous lui avons demandé par l'intermédiaire de l'interprète :

1° Pourquoi le gouvernement de Maroc laissait-il violer le territoire d'Oran et avait-il nommé un gouvernement de Tlemcen, qui nous appartenait, Mohammed Belamri qui portait chaque jour la guerre sur nos possessions et cherchait à soulever contre nous les tribus arabes des environs.

2° Pourquoi le gouvernement ne nous rendait pas les prises faites par les Algériens et actuellement dans le port de Larache.

Mieux que moi, Votre Excellence connaît le caractère des musulmans et sait combien peu les hommes de cette religion aiment à répondre catégoriquement. Toutefois le Pacha qui me paraît animé des meilleures dispositions pour notre nation mais qui ne peut rien à répondre à la première question: que son souverain n'avait jamais eu l'intention de troubler la paix qui régnait entre les deux gouvernements, qu'il ne s'était point emparé de Tlemcen. Que les habitants de cette ville s'était offerts à lui et qu'il y avoit encouragé le nommé Mohamed Belamri pour qu'il les gouvernât avec sagesse mais que ce Belamri ne vivait pas en bonne intelligence avec les Français, il l'avait destitué et avoit ordonné qu'on l'arrêtat et que nous entendrions parler de sa punition.

A l'égard des prises algériennes, il a répondu qu'elles étaient toujours à Larache. Ecrivez encore au roi a-t-il répondu au consul et suis convaincu qu'elles vous seroient rendues. De mon côté je vais écrire à ce sujet. Après cela, il m'a demandé si je connaissais les raisons qui avaient pu déterminer le gouvernement d'Oran à faire décapiter deux sujets marocains domiciliés à Oran. Que cet acte de rigueur, en contradiction aux articles 12 et 13 des traités passés entre deux gouvernements, avait été vu avec peine et semblait un commencement d'hostilité. Ne connaissant ce dont il me parlait [...] je cherchai à lui prouver que si le gouverneur d'Oran en était venu à cette extrémité avec les deux maures, c'est qu'ils avaient accepté des emplois civils de nos autorités, et que conséquemment ils étaient devenus sujets français; qu'ensuite ils avaient entretenu des intelligences avec nos ennemis, avaient cherché à soulever la population maure contre la garnison française et que, d'après cela, ils avaient été jugés et exécutés d'après nos lois. Il a paru peu goûter ce raisonnement et a laissé entrevoir que le général Boyer n'avait fait décapiter ces deux maures que pour s'emparer de leurs biens. Je lui ai parfaitement exprimé qu'un général français était incapable de cette action, qu'elle n'entraînait pas dans nos mœurs ni dans nos lois et que c'était indigne de notre caractère. Enfin, après avoir très longuement parlé de cette affaire nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde, lui, m'assurant que son souverain ferait tout pour satisfaire le notre et moi, prenant l'engagement d'écrire que le gouvernement français, après avoir pris connaissance des événements d'Oran, satisferait le Roi de Maroc, s'il y avait lieu. Aussi après cette réception du Pacha, je ne jugeai pas convenable d'arrêter le vaisseau le Suffren. Il avait été vu de Tanger, on y savait par nous qu'il devait appuyer nos réclamations, cela seul suffisait quoique M. Le vice consul de France pour grossir son importance désirait que je lui expédiasse la Béarnaise pour le faire venir au mouillage.

Pendant mon séjour à Tanger, le Roi de Maroc a terminé la guerre qu'il soutenait contre les troupes révoltées des Oudayas qui après s'être imposées à Fez, avaient nommé un autre Roi. Lorsque la nouvelle de leur soumission est arrivée à Tanger, les batteries de cette ville ont salué et les pa-

villons des consuls ont été arborés. Je n'ai pas voulu être en reste, j'ai pavoisé et fait un salut de 19 coups de canons, la goélette la Béarnaise m'a imité, le Pacha de Tanger a été flatté de cette attention et j'ose espérer que Votre Excellence ne désapprouvera pas.

Le 24 je suis appareillé de Tanger, les instructions de M. le vice Amiral Prefet Maritime de Brest, ne fixant mon séjour sur cette rade qu'à 4 ou 5 jours au plus et ne trouvant pas que ma présence y fut plus longtemps nécessaire, la réponse du Roi de Maroc pouvait être plus de 20 jours à se faire attendre, sachant en outre que par l'Espagne la correspondance de Tanger avec Paris était très prompte.

Signé : S. Mallet.

Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Paris.

Correspondances politiques, Maroc, volume 3, Fol. 181 r° / v° à 183 r°.

## Annexe II

La première partie (supprimée) de cette dépêche signale que l'empereur du Maroc, qui se trouve à Meknès, tente de se procurer des armes lourdes et des munitions auprès du Portugal. Un attentat contre sa personne en juin, des soulèvements de populations dans plusieurs régions, en été, et les menaces extérieures sont autant de faits qui exigent un remaniement politique profond à la fin de l'année 1831. Aux problèmes internes s'ajoutent la demande des Tlemcéniens et la menace de la France aux frontières orientales. De tout ces événements Delaporte fait le rapport suivant :

Tanger le 9 décembre 1831

[...]

L'Empereur de Maroc vient d'envoyer l'ordre de mettre les batteries de cette place en bon état, on y travaille sans relâche. Une nouvelle batterie a été construite à Tétouan en avant de la porte de terre. Elle est armée de neuf pièces de canons.

L'Empereur qui ainsi que l'indique ci-dessus, est à Miquenez, n'a congédié de ses troupes que les gens de pied. Il garde les cavaliers. On ne connaît pas encore ce qu'il doit faire. Les uns disent qu'il visitera Tanger et les autres ports de son empire, d'autres qu'il ira rétablir l'ordre dans le Sud

de ses Etats, d'autres enfin répètent le bruit qu'il se rendra au Rif, province qui confine à l'arrondissement d'Oran. Huit cent Oudayas doivent être cantonnés à Oujdah, dernière ville de l'Empire de Maroc du côté de Telemsan.

Belamri gouverneur de Telemsan dont le rappel m'a été notifié officiellement par le Pacha de Tanger n'est pas encore opéré. On dit qu'il n'a pas voulu obéir aux ordres de son maître. Peut-être aussi que l'Empereur aura changé d'avis [...]

Ce Belamri a demandé un corps d'armée pour s'opposer aux Français qui, lui écrit-il, veulent s'emparer de Telemsan. Il n'en a reçu qu'une réponse sans troupe.

L'affaire de Beliciano et Benquiran a exalté les esprits et monté les têtes ici. L'empereur, me dit l'autre jour un des principaux de cette ville aurait dû s'emparer de dix Français et leur faire subir le même sort qu'aux deux musulmans nos frères. Pourquoi ne commencez-vous pas par moi lui ai-je dit aussitôt ? Voilà ma tête. Il fit à ma réponse une démonstration négative et se retira en disant: le Général qui commande Oran n'est pas Français. Les Français se comportent d'une autre manière. L'empereur réclame la restitution des biens des condamnés, et garde en nantissement à ce qu'il paraît, les prises des Algériens qui sont à Larache et à Tétuan.

Il se reconnaît souverain obligé des pays d'Alger depuis Constantine, Bélad el Jérid et jusques Telemsan. Il verroit avec peine les Français devenir ses limitrophes, et veut à ce qu'il semble, se mettre en état de guerre indirecte et clandestine quant au pays d'Alger, pendant qu'il se déclare ouvertement en paix directe quant à ses Etats de Maroc. Peut-être que la vue des troupes françaises du côté de Telemsan le ferait changer d'avis.

Je suis ...

Signé : Delaporte

### Annexe III

*Remarques de Mornay suite à ses premiers contacts avec les autorités marocaines et la nécessité de confirmer Delaporte dans ses fonctions.*

Tanger le 16 Février 1832

En tête : Mission extraordinaire au Maroc.

Première division, section politique.

Monsieur le Comte,

Le courrier que j'avais envoyé à Meknès vient de revenir et m'apporte la permission de me rendre auprès de l'Empereur.

La réponse au consul qui le prévenait de mon arrivée est toute amicale pour la nation française. On m'envoie une escorte de cent cavaliers, avec des officiers de l'Empereur pour m'accompagner. L'ordre est donné aux tribus des environs de ne pas venir en députation sur mon passage, mais de se présenter entiers et en armes. Comme j'ai l'honneur de le demander à Votre excellence, je ne dois pas me laisser surprendre par les dehors militaires. Sous les formes d'honneurs rendus à un envoyé d'une grande nation, on veut faire des démonstrations de force pour pouvoir consentir sans avoir l'air d'être contraint ou tacher de l'ébranler en parlant des nombreuses armées que l'empereur peut employer pour soutenir ses prétendus droits.

Pendant que le Pacha de Tanger m'annonce officiellement au nom de son maître, le rappel de Caid Belamri on fait courir le bruit dans la ville que quatre cents arabes sont envoyés pour occuper la citadelle de Telemcen. Je ne peux encore garantir l'authenticité de cette nouvelle. Cependant je viens d'écrire à Monsieur le Général Boyer avec lequel je me suis en communication depuis mon arrivée dans ce pays, pour l'avertir de se tenir sur ses gardes et le servir dans le cas où mes renseignements seraient exacts de m'en informer à l'instant. Si ces détails se confirment, je compte tenir à la cour de Maroc le langage ferme que Votre excellence m'a recommandé dans ses instructions et qui convient à un envoyé de France. Je crois qu'il n'y a plus à hésiter et qu'il faut me rendre à Meknès, c'est avec l'empereur qu'il faut tout terminer. Le Pacha de Tanger prétend qu'il n'a pas mission de traiter les affaires avec moi et il espère beaucoup de mon voyage. Je sais qu'il a écrit au premier ministre pour le rendre favorable aux demandes du gouvernement français.

Si Votre Excellence permet de lui parler de l'état de nos relations politiques avec le Maroc, je lui dirai que je crois de la plus grande importance, d'accréditer le plus promptement possible dans ce pays un consul général.

Puisque notre gouvernement se décide à conserver ses possessions en Afrique. Comme tout le prouve jusqu'à présent, le poste consulaire de Tanger demande la plus grande attention. Il faut ici un homme prudent, adroit et énergique en même temps qui sache capter les maures ou les effrayer dans une position donnée. Le voisinage de Gibraltar fait que l'Angleterre a les yeux ouverts sur toutes nos démarches et même dans le moment j'ai presque la certitude acquise qu'elle appuie indirectement nos réclamations pour empêcher un choc entre la France et l'Empire de Maroc. Elle craint notre agrandissement sur le littoral de la Méditerranée et sait très bien qu'une guerre qui nous tirerait encore quelques ports rendrait presque illusoire sa possession si importante jusqu'à présent à l'entrée du détroit. L'Empire de Maroc fournit tous les vivres frais pour la garnison de Gibraltar et la nation anglaise à elle seule fait presque tout le commerce de l'intérieur du pays. L'agent anglais est un homme instruit et actif qui tient son gouvernement fort au courant de tout ce qui se passe. Je sais que des plans et des cartes des villes et des provinces de l'empire ont été envoyés à Londres. Il me semble que le rôle de l'agent français dans ce pays doit être celui de médiateur autant que possible, pour prévenir ou arrêter toute mauvaise contestation entre les Anglais et les Marocains.

Ici les Consuls des puissances de second ordre, nous adressent des actions de grâce pour avoir affranchi l'Europe des Algériens. Il faudrait empêcher que les anglais ne voulussent continuer notre rôle. La Suède et le Danemark qui consentent à payer annuellement un tribut de cent vingt mille francs se sont déjà en quelque sorte mis sous la protection anglaise et se groupent autour de cette puissance. Vous voyez, M. Le Comte, que ma demande d'un consul général est assez motivée. Vous savez jusqu'à quel point la politique anglaise est habile à faire naître les occasions d'étendre le bras sur ce qui est à sa convenance en se couvrant du masque d'une officieuse médiation.

Depuis la suppression du vice consulat la position de M. Delaporte est devenue très fausse, malgré tout son zèle il ne peut pas lutter avec avantage. Cet homme est ancien serviteur qui peut encore être utile. Il jouit dans ce pays de l'estime générale qu'il a mérité par sa conduite toujours régulière et honorable. J'ose le recommander particulièrement aux bontés et à l'intérêt de votre excellence. On dit ici que l'intention du gouvernement est de le placer à Oran en qualité de sous-Intendant civil. La connaissance des langues arabe, espagnole et italienne, sa longue résidence en barbarie l'ayant à même de connaître parfaitement les habitants, les préjugés et les caractères des Maures, recevant d'ailleurs des ordres supérieurs et n'ayant qu'à les faire exécuter autant que possible, il pourrait je crois être utile au gouvernement. C'est en un mot un homme attaché ponctuellement à ses devoirs.

Au mois de janvier 1831 M. Delaporte écrit en France pour se plaindre d'une infraction des traités à son égard. Voulant se rendre à bord de la

corvette l'Eglé, il fut empêché par le commandant du port qui lui dit qu'il ne pouvait pas s'embarquer sans une permission du Pacha. Il réclama contre cette mesure, mais ce fut en vain. C'est alors qu'il en écrivit au gouvernement français. Je vais durant mon séjour à Meknès régler cette affaire et exiger des Marocains de se renfermer dans la lettre des traités. Aucun article ne porte que les agents français sont considérés comme des ôtages déposés entre les mains de l'Empereur. En outre il a été convenu que la nation française serait traitée à l'égale de la nation la plus favorisée. Le consul d'Angleterre ayant une permission illimitée d'aller et venir et de s'embarquer quand bon lui semblera. Je réclamerai le même droit pour notre consul.

Tous les honneurs qu'on veut rendre à l'envoyé de France, toutes les tribus sur son passage dans un pays où l'Empereur, ministres, grand dignitaires et soldats tendent la main, toutes ces cérémonies, nécessitent une augmentation de dépenses. Après avoir subdivisé à l'infini les cadeaux dont je suis porteur, je crains cependant d'outrepasser la somme que Votre Excellence a alloué aux frais de voyage. Sans savoir positivement de combien. Je dépasserai, j'espère que cela ne sera pas de plus de quatre ou de cinq mille francs. Dans les circonstances présentes j'ai cru ne devoir pas retarder mon départ pour une pareille différence. J'espère, Monsieur le Comte, que vous approuverez tout ce que je ferai à cet égard car vous devez être certain d'avance que je me conforme à la plus sévère et la plus stricte économie. Veuillez agréer Monsieur le Comte, l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

*Comte de Mornay.*

Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Paris.

Correspondance politique, Maroc, volume 3, Fol .229 r° / v° à 231 r° / v°.

#### **Annexe IV**

Les moyens employés par les religieux et les marins des petits ports au nord-est du Maroc pour entraver le déploiement français en Algérie selon le général Boyer.

En tête : Ministère de la guerre.

Direction du Dépôt de guerre et des opérations militaires. Bureau d'Alger.

Extrait d'un rapport de Mr. Le lieutenant général Boyer Commandant la division d'Oran en date du 10 avril 1832.

Monsieur le Maréchal, Ministre de la Guerre.

Je vais avoir l'honneur de répondre à votre dépêche du 19 février. Dans mes relations avec le Commandant de Moustaganem et de Tlemcen, je prends toutes les mesures pour connaître si l'ancien Dey d'Alger conserve avec ce pays des correspondances. J'ai la certitude qu'aucun de ses agents ne paraît sur les côtes de la province d'Oran ni dans son intérieur. Il n'en est pas de même de l'Empereur de Maroc, autre chose est de la part de ce prince, de faire au gouvernement de Sa Majesté les promesses les plus solennelles et les observer loyalement, Mouley Abderrahman sultan parlera et fera parler ses ministres dans le sens le plus pacifique et satisfaisant, mais ses agents n'en parcourent pas moins l'intérieur pour exciter les populations à opposer résistance à notre autorité. Ce n'est plus Belhammery dont la mission officielle est terminée, qui inquiète les esprits. Ce sont des êtres plus dangereux encore parce qu'ils se présentent sur plusieurs points à la fois, qui excitent le fanatisme des populations crédules et musulmanes, ce sont des marabouts, espèces de religieux jouissant de toutes les prérogatives des missionnaires, vénérés dans tout l'empire ottoman et plus particulièrement dans le territoire de la Régence, ils parlent au nom du Prophète et ce serait une grande maladresse, pour ne pas dire faute, si une autorité française cherchait à heurter de front l'influence de ces propagandistes, qu'il faut selon moi laisser faire pendant que nous nous organisons tranquillement sur le littoral, viendra le temps où notre puissance se déploiera où elle pénétrera dans l'intérieur pour vaincre toutes les difficultés qui se présenteront. Alors il faudra agir à la fois dans l'intérêt de notre pouvoir pour anéantir toutes les oppositions, alors il faudra donner ce coup de collier et de massue et baser notre puissance par la victoire (si d'ici là les esprits ne se soumettent pas).

Un autre moyen est aussi employé par le gouvernement marocain contre nous. La côte africaine du Maroc, depuis notre limite Ouest jusqu'à Tanger, est peuplée d'une race de Cobails qui s'adonne au petit cabotage. On remarque beaucoup d'embarcations dans les ports, anses et criques, sur la côte marocaine. Elles sont la plupart pontées et portent de nombreux équipages, il en vient à Oran les unes avec des engins et filets pour la pêche, d'autres parcourent le littoral d'Arsew, de Mostaganem vont même jusqu'à Sarcelle. Celles-ci font le commerce de poudre à canon, des salpêtres qu'elles vendent ou échangent contre des cires et des laines. Ce petit cabotage se fait en fraude, dans la belle saison, un stationnaire au Rio-Salato l'interceptera facilement si le gouvernement l'ordonne, mais comment obliger les patrons de ces embarcations à toucher à Oran pour régulariser leur navigation ? Il faudrait mettre à bord de chacune d'elles une garnison pour les y obliger, il faudrait autant de stationnaires que d'embarcations marocaines pour les soumettre à un régime d'ordre. Ces embarcations prennent des passagers, la plupart Juifs, ce sont des espions des gouverneurs de Tétuan, de Tanger de la province du Rif qui, pour faire



la cour à leur maître l'empereur, envoient ces petits agents de leur espionnage, pour savoir ce qui se passe à Oran, à Arsew à Missignan à Mostaganem et ailleurs dans l'intérieur. Ces agents, quoique des Juifs, sont dévoués à ceux qui les détachent. Ils sont aussi porteurs de lettres pour les chefs de tribus. Ces Juifs ne sont pas habitants des villes du Maroc, ils vivent avec les Cabailles, dans leurs montagnes. Ils sont des facteurs de leurs relations de commerce, leurs agents dans les villes pour vendre leurs laines et échanger d'autres nécessités. Ils sont leurs industriels pour les métaux, en un mot leurs intérêts sont tellement liés aux Cabailles avec lesquels ils vivent que l'on peut affirmer que ces juifs sont une race distincte et séparée de ceux de leurs coreligionnaires qui habitent les villes, ils n'en sont que plus dangereux parce qu'ils sont très dévoués aux arabes et par conséquent aux autorités qui en disposent. Je ne les souffre pas à Oran et les oblige à en partir. Sans employer envers eux d'autre rigueur que celles de les contraindre de me fournir caution de leur conduite, qu'ils ne peuvent faire n'étant pas connus dans Oran, et leurs coréligionnaires habitants de cette ville se garderaient bien de répondre des gens qu'ils n'ont jamais vus.

La sortie de Belhammery de Mascara est le signal certain de son départ de cette province, il est à Tlemcen dans les angoisses du fatal cordon, son maître croira tout désavouer et satisfaire à la France sacrifiant l'exécuteur de ses volontés.

Déjà plusieurs tribus éloignées correspondent avec moi, l'état de choses actuelles, m'en amènera d'autres. J'espère être à même de soumettre à la fin du mois un plan qui tendrait à nous rendre maître de la province. J'attends des communications plus sérieuses pour en parler officiellement, Moustapha Aga est aujourd'hui délié de son serment, il travaille à l'exécution de ce projet : l'Empereur de Maroc avoue son impuissance en retirant son envoyé de ce territoire, les populations ne conçoivent pas comment un descendant du Prophète abandonne à des chrétiens les sectaires de l'islamisme, mais en même temps que ce prince faiblit devant la force des armées françaises, ses fanatiques propagandistes rehaussent les espérances déçues. Je n'y fais pas trop attention lorsqu'on m'en parle, je réponds que les fanatiques sont des incorrigibles et qu'on excite leur zèle en s'occupant trop d'eux, plusieurs scheiks applaudissent déjà à ma manière de penser à l'égard de ces marabouts. Je profite avec adresse de la force morale que nous donne le départ de Belhammery et la nullité de l'influence marocaine. Les garnisons de montagnes et de Tlemcen y gagneront beaucoup, les Arabes redoutent actuellement davantage ces garnisons, parce qu'ils n'ont pu détruire, malgré toutes les tentatives qu'ils ont faites en se jetant et se mettant à la discrétion de l'Empereur de son neveu Mouley Ali et dernièrement de Mohamed Belhammery.

Archives du Ministère de Affaires Etrangères, Paris.

Correspondances politiques, Maroc, volume 3, Fol. 263 r° / v° et 265 r° / v°. Copie

## GREAT BRITAIN'S OPPOSITION TO THE "AMERICAN POLICY" TOWARDS MOROCCO DURING THE SECOND HALF OF THE XIX CENTURY\*.

As soon as John Drummond Hay<sup>(1)</sup> was appointed British Consul General in Tangier, he received the following instructions from the Foreign Office: "You will always bear in mind in your intercourse with the Moors [Moroccans], that the time may come when British influence in that quarter may be of the highest value and utility to the British crown. Whereas, on the contrary, a superior influence enjoyed by any other foreign nation might be of the greatest prejudice to British interests."<sup>(2)</sup>

In fact, Morocco was of great economic importance to British trade. All consular and commercial reports underlined the importance of British trade in Morocco during the period under study<sup>(3)</sup>. Importance was given to the British food supply in the Mediterranean<sup>(4)</sup> and to the Moroccan territorial integrity. British interests in Morocco induced Great Britain's representatives in Tangier to be permanently vigilant against France and Spain who longed for the same privileges and interests. In the European eyes, competition among Spain, France and Great Britain over Morocco seemed to be logical for historical and geo-political reasons. The united States of Ameri-

---

\* Paper presented at the international conference on "Moroccan - American Relations" (Old Dominion University), Norfolk, Virginia, November, 13-15-1986. I am so grateful to Mr Mohamed El Mansour for having read and corrected this paper.

(1) The Colonial Office and the Foreign Office were fortunate to have, for a long period, the Hay "dynasty" as their representatives in Morocco. Edward William Auriol Drummond Hay was appointed as political agent and consul general in Morocco in 1829. His son John was born in June, 1816; he was appointed to the same post after the death of his father in February, 1845. His brother, James de Vismes Drummond Hay, was his private secretary from 1851 to 1856. After this date James was appointed vice-consul at Tetouan and Rabat. All the members of this family possessed a practical knowledge of the character and habits of the Moroccan people, as well as their language which afforded them great advantages in dealing with Moroccan affairs. J.D. Hay gained a great deal of influence with the successive sultans. His mission in Morocco ended in 1886 and he died in 1893. For more details, see; L.A.E. Brooks: A Memoir of Sir John Drummond Hay: Sometimes Minister At the Court of Morocco. Based on his journal and correspondence (London, 1896). J.L. Miège; *Le Maroc et L'Europe (1830-1894)*, Vol. II, P. 271 and the British archives in the Public Record Office, London.

(2) Public Record Office (London), FO 99/24: From the Foreign Office to J.D. Hay, May 26, 1845.

(3) Commercial reports sent by the British consuls and vice-consuls in the Moroccan ports to the Foreign Office, in Parliamentary Papers.

(4) Three thousand head of cattle were exported annually, at a fixed duty of five dollars per head, from Tangier to Gibraltar, for the use of that garrison in conformity with the terms of a special grant that was made by the Sultan Moulay Abderahman and some of his predecessors from time to time. In addition to the above, about two thousand head were exported annually to Gibraltar at a higher rate of duty, varying from eight to ten dollars per head.

ca, however, could not claim the same geographical contiguity nor did it enjoy the same commercial interests as the European powers.

As an illustration of this I shall consider two cases of U.S. interference in Moroccan affairs by the middle of the 19th century. The first one concerns what was considered to be an American scheme near the Strait of Gibraltar. The second relates to the Makhzen's attempt of using the U.S. as an arbitrator between Morocco and the European powers in the conflicts that could arise.

### **A U.S. Foothold near the strait**

In 1836, the British Consul General, Edward Drummond Hay, suspected an American plan concerning the island of Perejil<sup>(5)</sup> and Ksar-Es-Sghir and wrote to Lord Glenelg; the British Secretary for War and Colonies, to declare that "It was a closely cherished project of the North Americans to plant themselves upon this coast, in some position they might hope to be advantageous both in military and in commercial light." But the island of Perejil, according to the report, "could hardly be viewed by the United States government as worth occupying by them, unless they had also some footing on the neighboring mainland."<sup>(6)</sup> E.D. Hay thought that U.S. attention had been drawn to Ksar-Es-Sghir. "If they are allowed to put into execution their rumored project of building a fort at Ksar-Es-Sghir they would doubtless fortify Tawra, which they might supply, and between this island... some of their vessels certainly may take refuge where there is, I believe, fair anchorage and good shelter in about eight fathoms of water"<sup>(7)</sup>.

Because Moroccan archives remain silent about this subject, it might seem that we are dealing with nothing but rumors. However, in 1855, John Drummond Hay suspected another American plan regarding the same island. This happened during the Crimean War and at a time when the British and French governments had temporarily forgotten their mutual ri-

---

(5) The spaniards called the place Perijil island, the Moroccans called it Tawra. Since the beginning of the 19th century, Tawra and Ksar-Es-Sghir were needed by the British. See FO 174/8, Mekky (?) to Ab-udarham, British vice consul, 29 May 1800. The Moroccan official notified the British vice consul of the possibility of granting Ksar-Es-Sghir during the prevailing war circumstances. See also; FO 174/12 - J.M. Matra, the British consul to the Duke of Portland, 27 February 1801. Earlier, Moulay Lyazid (1791-1792) had promised Ksar-Es-Sghir to the british. FO 174/10; Pelham to O'Hara governor of Gibraltar, 20 September 1801, the Moroccan government was ready to grant Ksar-Es-Sghir in exchange for two sloops of war. FO 174/284: Salawi to J.M. Matra, August, 1802. The Moroccan promise to allow a British establishment at Ksar-Es-Sghir or Beliouch.

(6) FO 52/40: Confidential. E.D. Hay to Glenelg-February 17, 1836. (Cited in Luella hall: *The United States and Morocco, 1776-1956* (Metuchen, NJ, 1971), p. 167.

valry. Consequently they decided to act together to protect their common interests in Morocco. At the same time, George W. Brown, the U.S. Consul in Tangier, was directed by the State Department to obtain the adherence of Morocco to the Russian-American alliance. However, Brown thought that his mission would be impossible because of the Makhzen's engagement with France and Great Britain (in 1854) which included the closing of its ports to Russian ships<sup>(8)</sup>.

As a consequence of his failure, Brown was recalled and a new consul, Samuel Collings, was appointed to negotiate the neutrality of Morocco. Disappointed, Brown chose to reside at Tangier, where he criticized Collings and the American President, Franklin Pierce, openly accusing the U.S. government of playing "Russian games."<sup>(9)</sup> At the same time, Hay learned from Brown that Collings was heading to the Moroccan court with a special mission from his government. Hay suspected the mission to be at least partly about the cession of some place in the north. This suspicion was confirmed by the French Consul General Charles Jagerschmidt, who learned from Brown that the "U.S. government had other schemes in view in this country"<sup>(10)</sup> which concerned, according to Brown, the purchase of the port of Perejil.

These American schemes made J.D. Hay determined to do everything possible to prevent their execution: "When at Marrakesh, I can quite put a spoke in their wheel" wrote Hay in his confidential dispatch to the Foreign Office<sup>(11)</sup>. Furthermore, Hay obtained information which led him to believe that the U.S. Consul at Gibraltar had placed at Collings disposal \$ 400.000 in order to purchase a port in Morocco<sup>(12)</sup>. Hay perceived that Brown's confidence was exaggerated, but continued to believe that "where there was smoke, there must be combustion of some kind"<sup>(13)</sup> and made the decision to urge the Makhzen, through Mohammed Al Khateeb, de facto Minister of Foreign Affairs, that no proposition of this kind should be listened to, with the aim of obstructing the realization of the "American project." Once in the Sultan's Court in Marrakesh, he would renew the warning about any cession of the territory.

---

(8) "Collings was charged by the Secretary of State W. Marcy and President Franklin Pierce, who had ambitious designs on Cuba, to negotiate a vast plan. It was a question of the adherence of Morocco to the Russian-American alliance. Melilla will be restituted to the Makhzen, but Ceuta will not be restituted to Spain unless they accede to the cession of Cuba to the Americans". Cited in *Le Maroc et L'Europe* (1830-1894) vol. II P. 311 in the margin number 2, But Miège did not mention his sources.

(9) FO 99/65 - Private and Confidential, J.D. Hay to Hammond the permanent Under Secretary for Foreign Affairs (1859-1881), Tangier 4th January 1855.

(10) *Ibid.*

(11) *Ibid.*

(12) *Ibid.*

(13) *Ibid.*

### Morocco Seeks U.S. Arbitration:

While this affair was under consideration, and Hay was preparing his journey to Marrakesh to negotiate the new commercial treaty, a French citizen, Paul Rey, was murdered by a notable from Tafillalet. The French and British representatives were ready to act jointly to obtain the murderer's execution by the Sultan<sup>(14)</sup>. Mr. Jagerschmidt asked Hay to support the French demand at Marrakesh so as to prevent, said the French chargé d'affaires, "des complications certaines, et que nos opérations de Crimée nous donnent le devoir d'éviter autant que possible à nos gouvernements"<sup>(15)</sup> After hard negotiations, the French chargé d'affaires received satisfaction and the murderer was executed. In spite of that, Jagerschmidt demanded thirty thousand dollars as an indemnity to the widow of Paul Rey. The Makhzen replied that France and Morocco had been on friendly terms from ancient times, and that the Sultan desired the continuation of this friendly understanding between the two countries. Therefore, he had decided to appoint a friendly government to act as mediator in the conflict between the two governments. The French chargé d'affaires returned the letter to Al Khateeb as he considered that any correspondence which contained prejudice to his Emperor could not be sent to his government and that France was opposed to the interference of any government in its affairs with Morocco<sup>(16)</sup>.

On the other hand, J.D. Hay received information through the Spanish representative, according to whom the Sultan had written to the U.S. President, requesting that he authorize his Consul at Tangier to serve as mediator in the settlement of the Rey case. Furthermore, the Sultan asked that the U.S. Consul "receive a general authority from his government to arbitrate or use his good offices in all affairs between the Makhzen and other nations."<sup>(17)</sup> This prospect threatened British influence at the Moroccan Court, a fact which led Hay to oppose the claim about the indemnity. Hay even went so far as to urge the French government to withdraw the claim to avoid further complications and the affair was forgotten.

---

(14) For more details about the incident, see J. Caillé; Charles Jagerschmidt, le Chargé d'Affaires de France au Maroc., pp. 155-167.

(15) FO 99/65, Jagerschmidt to Hay, Tangier February 22, 1855. See also FO 99/65, Jagerschmidt to Hay, Tangier April 3, 1855. "J'en serais très heureux que cette dernière affaire aura fait du bien à vos négociations, le Sultan devant tenir médiocrement à se mettre mal avec tout le monde". See also FO Tangier 99/65, Private, Jagerschmidt to Hay, Tangier April 20, 1855 "Je vous suis très reconnaissant de tous les efforts que vous avez faits auprès de ces sauvages à Maroc (Marrakech) pour obtenir l'envoi d'ordres catégoriques au sujet de l'affaire Rey; je n'attendais pas moins de vous, et j'en ai rendu compte à Paris".

(16) FO 99/66, Confidential, Hay to the Foreign secretary Lord Clarendon, Tangier 23 May 1855.

(17) FO 99/66, Private, Hay to Hammond, Tangier 21st June 1855.

In June 1855, Collings died suddenly. Arrangement for his funeral was made by Hay himself, and in the absence of a protestant clergyman, he also read the burial service. It was on that occasion that Hay learned from Mrs. Collings that her husband had dispatched, some days before his death, an American gentleman with letters for the U.S. government. This information confirmed Hay's suspicions about the Makhzen's inclination to use the American representative as arbitrator in foreign affairs. Such a prospect would have seriously undermined Hay's position at the Moroccan Court. "The Sultan," wrote Hay to the Foreign Office, "was looking for another protector and adviser in our place."<sup>(18)</sup> In addition to this, Hay who was on excellent terms with Al khateeb, was ready to oppose any such plan against any power. Thus, he expressed to the Moroccan authorities that Her Majesty's Government "would be greatly displeased at such a proof of want of confidence, and no such arbitration would be admitted."<sup>(19)</sup> Furthermore, Hay thought that it "would not be politic to let the yankee assume such interference in affairs, on this side of the Straits for to give them even a pretext for gaining more influence with this government. If the U.S. consul be named the ('arbiter') it would lead to constant quarrel with his colleagues, or on the other hand, he would be able to pique quarrel with the sultan if they wanted Wad Noon or another point of the coast."<sup>(20)</sup>

Two years later, on the occasion of Hay's visit to Al Khateeb, he had been shown letters addressed to the President of the U.S. about American ambitions in Morocco. Although Al-Khateeb did not allow Hay to read them, he nevertheless affirmed the existence of some American "intrigue"<sup>(21)</sup> which the Moroccan government could not accept, mainly because of the opposition of the European powers.

Is it possible to consider the American schemes as a part of a real "American policy" towards Morocco? There is no doubt that for the U.S., relations in the 19th century remained, just as they had been in the 18th century, "peripheral to each country's basic interests."<sup>(22)</sup> There are indications, however, which give credence to Hay's suspicions about U.S. policy towards Morocco. First, it is not possible to discard completely the existence of American designs, Collings himself insisted that "the friendship of Morocco would be of vast importance to the United States as offering shelter and supplies for the navy in case of war with European

---

(18) *Ibid.*

(19) *Ibid.*

(20) *Ibid.*

(21) FO 99/75, Confidential, Hay to Hammond, Tangier 17 March 1857.

(22) Jerome B. Weiner, "Foundation of U.S. Relations With Morocco and Barbary States," in *Hesperis-Tamuda*; vol. 20-21, 1982, p. 163.

powers.”<sup>(23)</sup> John Drummond Hay, the guardian of the straits, obstructed the realization of this plan, especially because the island of Tawra and Ksar-Es-Sghir had already proven their usefulness to the British during the Napoleonic Wars<sup>(24)</sup>. At the Sultan’s Court in Marrakesh, he stated strongly to the Moroccan Minister Mohamed Sefar that he “would never permit the temporary or permanent occupation of any port or point in the territory of Morocco by any other government.”<sup>(25)</sup> Although he did not mention the U.S. government, it is clear that he alluded to the American scheme.

Secondly, it may be possible that the Makhzen had asked for the American arbitration as the European archives suggest. In fact, there were many reasons to induce the Makhzen to do so. By the middle of the 19th century, European pressure from Spain, France, and Great Britain attained its highest degree. In 1851, the French bombarded the city of Salé, and since 1853, Hay had pressed the Makhzen to enter into a new commercial treaty. He even threatened to resort to violence to reach this aim. The danger for Morocco became real with the Franco-British alliance during the Crimean war. Furthermore, the problem of piracy on the Rif coast led to a confrontation between the Makhzen and a European coalition, which greatly reduced the Sultan’s maneuvering room. In view of this situation, the U.S. government would be the one the Makhzen might look to for support in resisting European pressures. It seems that the Americans, for economic and political reasons, were not ready to accede to the Moroccan demand for arbitration. Economically, American interest in Morocco during this period failed to develop<sup>(26)</sup>. Politically, U.S. foreign policy was governed by the Monroe Doctrine, consequently the Americans had no desire to take part in European quarrels over Morocco. The final result was that the opposition of the European powers interested in Morocco led to the obstruction of any attempt from the Moroccans, or the Americans, to develop U.S. influence in Morocco during this period.

Khalid BEN SRHIR  
Ecole Normale supérieure  
Rabat

---

(23) L. Hall, op-cit, p. 177.

(24) When the Moroccans planned to act jointly with the British for the blockade of Ceuta, many letters were exchanged between Moroccan and British authorities about troop landing on the Moroccan islet of Tawra. see FO174/17, 8 April 1808 and FO 174/17, 13 April 1808.

(25) FO99/66, confidential, Hay to Lord clarendon, Tangier, 23 May 1855.

(26) After the signature of the general treaty and convention of commerce between Morocco and Great-Britain, J.D. Hay sent a copy of it to the American consul Brown who considered that "the immediate benefits to the American capital or enterprise from the effects of the new treaty stipulations, are therefore as it will be perceived of little or no importance", FO99/75, Hay to Brown, Tangier, 9 March 1857.

## LE COUP DE FEZ

FES 1911

Il paraît à bien des égards intéressant de survoler 1911 au travers des mouvements de troupes, des renforcements de la présence militaire française présence toute "pacificatrice" en Chaouia, présence "protectrice" pour sauver, le Sultan, son Makhzen et les Européens dans la marche sur Fez.

L'analyse du flou apparent de cette année, cruciale pour le Maroc, laisse penser que l'événement précède l'action militaire alors que l'action politique précède, ou tout au moins, anticipe de très près l'action militaire pour l'événement à venir.

L'attentat du 14 janvier 1911 à Merchouch où périt le Lieutenant MARCHAND renforcera aussitôt l'effectif des troupes en Chaouia. Un pion est avancé.

Dès le début des mouvements séditions de Fez en février 1911, est envisagée une action militaire d'envergure, alors que ce n'est que le 18 avril que MOULAY HAFID décide de lever une harka en Chaouia et le 4 mai que lui est faite signer la demande d'assistance des troupes françaises.

Déjà en mai les troupes du Général TOUTEE passant la frontière algérienne à l'est occupent TAOURIRT, Debdou et la Moulouya, au gué de MERADA.

L'Empire Chérifien était pris en tenaille par des actions convergentes et simultanées, et tous les postes tenus ne seront pas abandonnés après l'action ponctuelle des troupes d'occupation.

On ne peut voir en cette période trouble, de l'improvisation. Il paraît intéressant d'en revoir en détail les principaux faits dans leur chronologie, d'apporter un regard nouveau sur l'extraordinaire organisation de la colonne du Général MOINIER, depuis sa conception jusqu'à l'occupation de Fez le 21 mai 1911, et ce, au travers des rapports du service des étapes du train des équipages des troupes coloniales et des moyens de transmission de cette époque, ainsi que la relation qu'en fit le Général MOINIER.



## I - LES TROUPES D'OCCUPATION EN CHAOUÏA

On pouvait lire dans L'Illustration du 1er avril 1911 : "Mais qu'en est-il en ce début de 1911, de la situation militaire et des troupes dirigées par le Général MOINIER, issues du débarquement à Casablanca en 1907, et dont l'action "pacificatrice" se poursuit en rayonnant autour de cette cité".

«Le 14 janvier 1911, une embuscade par une troupe appartenant à la tribu des Zaër, coûte la vie, à Merchouch, au Lieutenant MARCHAND, à un spahi et à 3 goumiers. Leur mort est jusqu'ici demeurée impunie.

Le lendemain du guet-apens le général MOINIER accourt à Paris rendre compte au gouvernement et demander des renforts pour ses troupes en Chaouïa, dans l'impossibilité, avec des effectifs réduits et dispersés, d'assurer une garde sur une frontière de 300 km de long, avec 15 postes dispersés, et d'assurer la police du territoire dont l'administration lui est confiée au départ du Général d'AMADE. MOULAY HAFID de crainte d'être accusé d'être un instrument aux mains des Français, demanda qu'on le laissât lui-même punir les coupables. On déféra à son désir. Les souks de Rabat et Salé furent aussitôt interdits aux Zaërs.

Sans attendre l'interpellation de la Chambre, le ministère décide, le 12 mars, l'envoi à Casablanca des renforts d'un bataillon de tirailleurs, un bataillon d'infanterie coloniale et des sections d'artillerie à tir rapide, soit environ 2.000 hommes. "Il ne saurait être question, dit à la tribune M. CRUPPI, Ministre des Affaires étrangères, d'entreprendre une nouvelle opération militaire, mais simplement d'obtenir des réparations auxquelles nous avons droit, et si le Sultan se révélait impuissant à nous donner de légitimes satisfactions, nous saurions y pourvoir à échéance raisonnable".

Le transport VINH LONG portant un bataillon d'infanterie coloniale venu de Toulon, arrive à Casablanca le 29 mars. Il y avait été précédé depuis quelques jours par les navires affrétés amenant les troupes parties d'Algérie. Ainsi se précise le blocus des Zaërs, en attendant de venger à la première occasion les morts de Merchouch. Au Colonel BRULARD incombe la direction d'une colonne prête à intervenir à la frontière de la Chaouïa.»<sup>(1)</sup>

Au même moment la révolte des tribus contre le Sultan prenait un caractère aigu aux portes de Fez.

---

(1) L'ILLUSTRATION Avril 1911.

## II - LA MISSION MILITAIRE FRANCAISE A FEZ

### Les tribus révoltées<sup>(2)</sup>

“A partir de mars 1910 les instructeurs OTTOMANS de l’armée chérifienne furent licenciés. MOULAY HAFID donne carte blanche au Colonel MANGIN, Chef de la Mission Militaire française, pour réorganiser ses troupes. Cette réorganisation fut précédée d’un désarmement de la mehalla qui ne se fit pas sans vellétés de rébellion. L’agitation calmée, MANGIN fit donner lecture d’un décret chérifien réorganisant le recrutement, la discipline, les peines, les récompenses, l’habillement et la solde. Sur 5 500 soldats présents à Fez, 4.000 furent reconnus médicalement aptes et acceptèrent de servir aux nouvelles conditions. Les autres reçurent l’ordre de quitter Fez et de regagner leurs tribus. “La popularité du Sultan baissait rapidement depuis son avènement mais surtout depuis la prise du Rogui, son système de gouvernement avait consisté à pressurer citadins et bédouins sans le moindre ménagement. Ce fut le régime de la “naïba” multiplié sans mesures par les rapacités des caïds et bientôt les tribus exaspérées tendirent à s’unir contre le Makhzen.”

L’Aïd kebir, célébré le 10 décembre 1910, fut un jour noir et un témoignage éclatant de la désaffection générale de la population tant citadine que bédouine. L’insurrection générale du Nord se déclencha le 22 février 1911 par une réunion de tribus berbères de la région de Meknès, à Agouraï, et s’étendit rapidement à toutes les autres tribus sans excepter le Guich. Les Cherarda, tribu Guich, furent, contre la tradition, taxés d’impôt ; de plus, le nouveau régime disciplinaire de l’armée chérifienne, l’exécution de 2 déserteurs, le commandement par MANGIN les attisent. Les Beni Mtir, les Oulad Aïssa, les Cheraga, les Guérouane, font cause commune, ce qui amènera la formation d’un makhzen insurrectionnel à Meknès et, une préoccupation constante des tribus, le renvoi du Grand Vizir SI-MADANI EL-GLAOUI connu pour sa politique brutale, ses exigences, ses exactions pour faire sa fortune personnelle.

Le 28 mars, les 12 et 19 avril surtout, les tribus insurgées qui campaient tout autour de la ville en un cercle de 10 à 15 km de rayon, interceptaient toute communication avec l’extérieur. La ville fut attaquée mais la défense assurée par le Colonel MANGIN eut raison des assauts. Toutefois, la situation restait si menaçante que le Sultan dut rappeler à Fez, afin de concourir à la défense de la ville, la mehalla qui était partie sous les ordres du Commandant BREMOND opérer contre les Cherarda au début de leur soulèvement.

---

(2) WEISGERBER : Au Seuil du Maroc moderne p 209. c 223

Les rapports de MANGIN, du Consul GAILLARD, très pressants, dramatisent la situation insurrectionnelle fort préoccupante pour faire intervenir les troupes françaises de secours. Analyse fort différente du Consul d'Allemagne, VASSEL, qui répète que FEZ est calme et que les Européens ne courent aucun risque.

Le 18 avril MOULAY HAFID décide de lever une harka en Chaouïa pour venir à la défense de la ville. Harka chérifienne commandée par l'oncle du Sultan, le Khalifa EL AMRANI. L'assistance française pouvait se réduire à aider les Caïds et EL AMRANI à lever cette harka.

C'est sur cette base étroite d'une demande d'aide à la constitution d'une mehalla chérifienne commandée par l'oncle du Sultan, qu'est construite à Paris l'expédition de Fez avec ses 15.000 hommes. Le Consul GAILLARD doit convaincre le Sultan que sa demande de concours comporte nécessairement l'emploi de troupes françaises car l'effectif et l'impréparation de la harka la conduiraient à un échec certain. Le 4 mai MOULAY HAFID signe un texte rédigé selon les directives de Paris par lequel il "sollicite officiellement l'appui du gouvernement français et la collaboration des troupes". L'insistance pressante du Sultan est le justificatif politique qui permet d'accélérer la procédure militaire.

Le 26 avril 1911 la Mehalla put forcer l'entrée de Fez mais derrière elle la route s'était refermée, et les tribus jusque là tenues en respect, se joignirent aux assaillants. Le retour de BREMOND, s'il permet de renforcer les défenses de la capitale, ne résout pas la poussée extérieure.

A Fez même le Makhzen disposait d'environ 4.000 hommes démoralisés par leurs pertes assez élevées au cours de leurs sorties et les attaques répétées de la ville par les bédouins, et surtout par le contact avec le prolétariat de la ville. Il n'y avait plus d'argent pour payer leur solde et s'il restait encore des cartouches il n'y avait plus pour les canons, qu'une centaine de projectiles. La majeure partie de la population civile était hostile au Makhzen : la révolte était mûre et, contre les ennemis du dehors et ceux du dedans, la résistance du Makhzen n'était plus qu'une question de jours ou d'heures"<sup>(3)</sup>. Les rapports consulaires parvenus à Tanger par REKKAS présentent la situation de plus en plus critique, l'agitation, la disette, la flambée des prix et le danger pour les Européens enfermés dans la ville d'être à la merci d'une explosion de fanatisme.

Marcher sur Fez, sans arrêt, pour y libérer les 70 Européens, MOINIER y était autorisé le 10 mai.

---

(3) Bulletin du comité de l'Afrique Française 1911. Weisgerber P 655

Si on se réfère à l'excellente analyse de ALLAIN dans "Agadir, 1911" résumée ici, il est question de "préméditation de la marche de Fez" et de "provocation délibérée". Analyse fort différente de WEISGERBER, correspondant du "Temps", qui vécut à Fez aux côtés de GAILLARD cette période troublée et dont la version est assez divergente. "On a insinué, même en France, que toute cette histoire avait été habilement mise en scène pour tromper l'opinion publique française et étrangère. Or rien n'est moins vrai. Nous sommes allés à Fez à notre corps défendant, contraints et forcés par les événements. L'intervention de nos troupes fut décidée en réponse à l'appel répété et pressant du Sultan du 10 et du 27 avril et sur l'insistance de M. REGNAULT basée sur les rapports parfaitement objectifs et véridiques de M. GAILLARD. Dès septembre 1910 il avait signalé le danger d'un soulèvement des tribus ; en décembre, il avait appelé l'attention sur l'effondrement du Makhzen et la tendance des tribus à s'unir contre lui, puis il avait rendu compte, au fur et à mesure, des progrès de l'insurrection et des dangers qu'elle présentait pour la petite colonie européenne de Fez. Le Général MOINIER avait reçu l'ordre formel de ne pas occuper la capitale et de retirer ses forces de la région dès qu'il en verrait la possibilité. Mais l'Europe doutait de notre sincérité".

SAINT AULAIRE analysant les conditions qui motivèrent l'action des troupes françaises, écrira : "Notre intervention serait non seulement légalisée par l'appel du Souverain mais imposée par les plus impérieuses considérations d'humanité puisque, d'après les déclarations du Sultan, elle apparaissait comme le seul moyen d'empêcher un massacre général des "roumis". Elle rentrait d'ailleurs dans notre mandat de police, conféré dès 1904 par le Makhzen et ratifié, du moins implicitement, par l'acte d'Algésiras et par l'accord franco-allemand du 9 février 1909".<sup>(4)</sup>

### III - PENETRATION A L'EST

On peut lire dans l'Illustration des 13 mai 1911 :

"En même temps que s'organisait en Chaouïa la colonne volante chargée d'aller au secours de Fez assiégée, le Général TOUTEE avec une vigueur et une célérité remarquables concentrant à la frontière oranaise une force de 9.000 hommes empruntée à diverses garnisons d'Algérie : Alger, Oran, Constantine, Aïn Sefraa ... Toutes ces troupes se sont mobilisées avec entrain.

C'est un train spécial qui emmène au Maroc le premier bataillon du 3<sup>ème</sup> Zouave de Constantine.

---

(4) SAINT AULAIRE. AU MAROC AVANT et Avec Lyarey. P 170.

Les troupes ont gagné Taourirt, puis occupé Debdou au Sud et, enfin, de ce dernier point poussé à l'Ouest jusqu'à la Moulouya où elles gardent le gué de MERADA.

Les 9 et 10 mai : violents accrochages avec de forts partis des Beniourain, Oulad El Hadj et de Hayaina qui ont franchi la Moulouya. Un pont volant a été établi en hâte sur la Moulouya. Il permettrait en cas de nécessité, à toute la division, de passer le fleuve en moins d'une journée.

Le Général jugea indispensable pour sa sécurité de détruire Guercif<sup>5</sup>.

Ainsi, en mai 1911, 25 000 hommes environ formaient les contingents de "pacification" du Maroc.

Etait-ce là un bilan provisoire ? Et une telle armée était-elle à ce point nécessaire pour éviter toute exaction contre une communauté européenne d'à peine 70 personnes à Fez, "tant en mission officielle qu'à titre privé" ALLAIN donne les précisions

suivantes : "Leur répartition par nationalité doit être approximativement la suivante :

- 25 à 30 Français,
- 15 à 20 Espagnols,
- 12 à 15 Anglo-Saxons,
- 8 à 10 Allemands,
- une dizaine d'autres ressortissants dont 4 ou 5 Italiens.

L'appréciation de la sécurité des Européens passe par la réponse qu'on donne à trois questions essentielles :

- 1°) La rébellion a-t-elle un caractère xénophobe ?
- 2°) Fez est-elle armée suffisamment pour soutenir un siège durable ?
- 3°) Le danger le plus immédiat vient-il des assiégeants ? <sup>(5)</sup>

Toute la question de l'intervention est résumée en ces trois points d'interrogation.

#### IV - LA COLONNE DU GENERAL MOINIER

##### Organisation et logistique

Décisions simultanées.

Le 25 avril 1911, MOINIER assume le commandement de l'expédition.

---

(5) ALLAIN. AGADIR 1911 p. 251 à 277.

Le 26 avril 1911, BREMOND entre dans FEZ.

Le 27 avril 1911, Les troupes franchissent le Bou Regreg.

Fin avril, début mai 1911, le Général TOUTEE et sa division de 9.000 hommes d'Algérie pénètrent à l'Est.

Il y a simultanéité et coordination dans la marche des troupes pour une action conjointe ; celles de l'Est restent en attente sur la Moulouya.

### **La conception opérationnelle du Général MOINIER**

Le Général MOINIER, dans sa préface à l'Expédition de Fez du Colonel AZAN, s'explique ici :

"La révolte des tribus et les préparatifs de l'expédition se rapportent en particulier à une période où les faits se succèdent, s'entrecroisent, se modifient avec une rapidité déconcertante.

Le Général en chef recevait chaque jour du gouvernement de nouvelles instructions : sous la pression des événements, la marche sur Fez, qu'une harka inexistante devait d'abord seule entreprendre, est bientôt confiée aux goums de la Chaouïa. Puis ceux-ci doivent être épaulés par une force française, volante que ses impedimenta doivent fatalement empêcher de voler, cette colonne française devient enfin, comme il est logique, le facteur essentiel : mais, au lieu de courir au but avec une précipitation qui l'eût amenée au désastre, elle opérera méthodiquement, grossissant ses effectifs des forces nécessaires pour jalonner de postes derrière elle, sa ligne de communication. L'outil se forge ainsi par transformations progressives.

Mais en France, l'opinion s'impatiente. Ignorant tout des circonstances, des moyens mis à ma disposition, elle ne comprend pas que je ne sois pas déjà au but. Le Ministre de la Guerre, lui-même, M. BERTEAUX, devient nerveux m'adjure de marcher. Or mes troupes débarquent encore chaque jour à Casablanca à peine pourvues du matériel dont elles ont besoin. Elles se portent à marches forcées sur Kénitra et s'y incorporent dans les colonnes en formation : mes convois m'apportent lentement le complément d'approvisionnements de munitions et de vivres qui est indispensable. Je ne partirai pas avant d'avoir la certitude que tout est prêt.

Ce fut là pour le Général en chef, une période inoubliable d'activité et succès ; le télégraphe, lui-même, semblait conspirer avec lui et ne lui apportait plus les instructions du gouvernement que lorsqu'il avait heureusement accompli les actes qu'elles lui indiquaient comme désirables, preuve

évidente de l'entente parfaite enfin établie entre la direction gouvernementale et l'exécutant militaire à qui cependant d'heureuses difficultés de communications rendent toute l'initiative qu'exige sa mission".

Une méharée de 15 000 hommes sur une piste de 200 kilomètres ne s'improvise pas et si le télégraphe sans fil faisait cruellement défaut à Fez, la colonne en était heureusement pourvue.

Il paraît utile de verser ici au dossier de cette expédition mûrement réfléchie, les Souvenirs du service des Etapes du Capitaine L. : Revue - France- Maroc - n° 4 - 15 avril 1917 :

"Pour faciliter notre action dans le nord du Maroc, il devient nécessaire de créer de nouvelles bases plus rapprochées de cette région : Casablanca, la ville de Rabat et le petit port de MEHEDIA furent, dans ce but, successivement occupés.

De ces deux points partent, en effet, des pistes se dirigeant vers Fez ; l'une, piste makhzen, quitte Rabat et gagne la capitale en passant par Meknés, l'autre, piste ordinaire, quitte Mehdia, contourne au nord la forêt de la MAMORA et rejoint la grande voie Tanger-Fez avant d'arriver à cette dernière ville.

Mais si la piste makhzen était la plus courte, elle présentait le désavantage d'être à la portée des entreprises des Zaërs et des Zemmours, tandis que la piste de Méhedja, plus longue en réalité, était, au contraire, à l'abri de leurs incursions ; emprunter cette dernière, c'était éviter, à peu près sûrement les accrochages qui auraient retardé la marche ; c'était, en dépit des apparences, prendre le chemin le plus court.

Ce dernier itinéraire fut donc adopté et toute la colonne, que le général Moinier devait lancer au secours de Fez, fut concentrée à MEHEDIA. Pour s'y rendre, les TROUPES empruntèrent la voie de terre, qui longe la mer depuis Casablanca, et franchirent le Bou Regreg à Rabat.

Les convois de voitures et d'animaux de bât suivaient. Ils transportaient un premier approvisionnement en vivres, munitions et matériel qui devait être complété par les envois que le Service des étapes se chargea d'organiser par voie de mer. A l'aide de petits navires, caboteurs des côtes algériennes et marocaines, un va-et-vient fut établi entre Casablanca et MEHEDIA d'une part, et, d'autre part, entre Oran et MEHEDIA: grâce à leur faible tirant d'eau, ces petits vapeurs pouvaient franchir la barre du Sebou et mouiller en rivière pour être plus à la portée des mahonnes, chalands et barcassès dont le Service de la Marine avait, en vue des débarquements à faire, doté le port de MEHEDIA.

Ils avaient l'apparence de joujoux d'enfant ces caboteurs, jalonnant de leur panache de fumée les méandres du grand fleuve du Maroc et, cependant, malgré leurs faibles dimensions, ils éviteront d'établir une ligne d'étapes terrestre sur les 120 Kilomètres qui séparent Casablanca de MEHEDIA.

Cette organisation rendait d'autant plus de services que de nombreuses difficultés hérissaient la voie de terre, dunes de sable, passage à gué de nombreux oueds, enfin la plus sérieuse, la traversée de la ville de Rabat et franchissement du Bou Regreg.

Au mois de mai 1911, les premières troupes qui se présentèrent devant Rabat éprouvèrent quelque étonnement lorsque, ayant franchi la porte percée dans la première muraille, elles virent s'ouvrir devant elles une large avenue sablonneuse bordée de haies de roseaux derrière lesquels il était possible de deviner des jardins. Une certaine désillusion également lorsqu'il leur fallut encore marcher un temps assez long avant d'arriver soit à Bab el Alou, soit à Bab et Had où furent établis les campements.

Deux voies seulement permettaient de traverser la ville de Rabat pour rejoindre la porte (Bab el Bahar) donnant sur le fleuve, l'une allant directement de Bab el Had à Bab el Bahar en suivant la rue souïka, l'autre empruntant le vaste espace libre existant entre la ville et le cimetière et qu'occupe maintenant la grande promenade de Rabat.

On aboutissait sur le fleuve ou plus exactement dans l'estuaire même, car, à marée haute, les vagues venaient battre le pied des remparts, menaçant de culbuter sur les rochers les barques où s'empilaient les troupiers heureux de faire une petite promenade sur l'eau.

Aucune autre voie d'accès n'existait alors et ce n'est que plus tard, au mois d'août de la même année, qu'une trouée faite dans les talus et les haies au pied de la muraille de la ville le long du mellah, permit de joindre Bab TEBEN à la tour de Sidi MAKHLOUF. où le génie se chargea de percer la muraille de la ville et d'aménager un plan incliné rejoignant la rive du fleuve.

C'est donc à travers la ville que les troupes suivies de leurs convois durent passer, mais si pour celles-ci il ne devait en résulter qu'un retard dans l'acheminement par suite de l'étroitesse des rues, le passage de l'artillerie et des convois devait avoir d'autres conséquences. Les habitants de Rabat, d'abord surpris par le nombre des soldats défilant en ordre sous leurs yeux, furent émerveillés lorsque vint le tour des convois ; la file imposante des voitures se succédant sans interruption, leur barrant le passage pendant toute une journée, suivie de la meute grondante des chameaux, leur imposa une idée sans précédents, que leur imagination exagérait en-



core, de la grandeur et de la force de la méhalla des roumis. il leur apparaissait écrit au livre du destin que ce fleuve humain jaillissant de l'Occident à flots pressés et inépuisables devait submerger le Maghreb tout entier.

Bien que tout le matériel flottant, barcasses, barques grandes et petites, fût consacré au passage des troupes, cette opération demanda un temps assez long ; combien d'heures, de jours aurait-il fallu pour assurer, grâce aux mêmes moyens, le passage du fleuve par les convois.

Il s'agissait, ne l'oublions pas, de faire le transbordement d'une rive à l'autre de 400 voitures, un millier de chevaux, 2 000 mulets et 5 000 chameaux, il fallut trouver autre chose ; des portières transportèrent l'artillerie, les voitures et les chevaux ; quand aux mulets et aux chameaux, ils furent successivement poussés vers le fleuve pour le franchir à la nage, les conducteurs placés dans des petites barques avec les harnais, tenaient la bride des animaux nageant derrière la barque qui les guidait vers la rive opposée. Les mulets, d'abord un peu surpris, se laissèrent cependant conduire facilement et ne créèrent en somme aucune difficulté. Il n'en fut pas de même des chameaux ; aucun ne voulait entrer dans le fleuve, ils se jetaient en criant à droite ou à gauche ; après bien des objurgations véhémentes et des coups, quelques-uns se décidèrent à se mettre à la nage suivant comme avaient fait les mulets, la petite barque où se trouvaient leurs sokhars ; les officiers du train, chargés d'assurer leur passage, se félicitaient déjà d'avoir enfin réussi dans leur entreprise, quand des cris s'élevant des premières barques arrêtées au milieu du fleuve signalèrent qu'une nouvelle difficulté venait de surgir.

Barques et chameaux formaient des groupes immobiles au milieu de l'eau où ils semblaient fixés d'une manière immuable. Il fut possible d'avoir bientôt l'explication de ce phénomène étrange ; la marée descendante avait diminué la hauteur de l'eau au dessus d'un banc de sable gisant au milieu du fleuve et les chameaux, l'ayant rencontré sous leurs pattes préféraient cette demi-terre ferme à l'onde du fleuve dont ils venaient d'éprouver l'excessive mobilité solidement ancrés de leurs pieds fourchus, arc boutés de tous les muscles de leurs longues jambes ils refusaient d'aller plus loin.

Pour les décider à se mettre à nouveau à la nage. Les sokhars durent eux-mêmes entrer dans l'eau et, réunis à plusieurs, faire effort pour les rejeter dans une partie plus profonde du chenal. Les barques qui suivirent passèrent plus en amont pour éviter cette cause de retard.

Sur la rive droite du Bou Regreg s'étale la plage de Salé, c'est là que fut établi le campement, à l'abri des hautes murailles de cette ville, murailles

derrière lesquelles on sentait vivre une population hostile à nos entreprises, toujours prête à fournir appui aux éléments menaçants du dehors, fanatiques et pillards, que notre arrivée avait refoulés dans la forêt de la Mamora, et qui, établis à sa lisière, guettaient sur la piste de Salé à Mehdiâ le passage de nos convois ; ils étaient toujours prêts à fondre sur eux, s'ils leur paraissaient insuffisamment gardés, disparaissant sans vergogne dans la forêt si l'escorte les accueillait à coups de fusil. C'est ainsi qu'un des convois de chameaux acheminés sur Mehdiâ, à la suite des colonnes, fut attaqué et subit quelques pertes.

En 1911 et jusqu'au printemps 1912, les arabes et les charrettes marocaines composaient tout le matériel utilisé par les convois militaires. Fabriquées à Alger ou à Lyon, ces petites voitures étaient très robustes et pouvaient transporter de 500 à 600 kilos ; elles étaient attelées à 3 mulets de front. Ce matériel fut complété par un certain nombre de grosses charrettes dites "mazella", du nom de leur propriétaire, lorsqu'il s'agit de renforcer pendant l'été les moyens de transport destinés à créer dans tous les postes une avance d'approvisionnements pour la période d'hiver suivante.

"La question des transports à la suite des troupes avait été particulièrement étudiée. Pour fournir leurs trains aux unités, il avait fallu puiser tous les conducteurs et les mulets en Algérie et en Tunisie, car les escadrons de France ne disposaient ni du personnel, ni des animaux, ni du matériel nécessaires. Le problème avait été résolu par la constitution de 5 convois auxiliaires comprenant chacun 240 convoyeurs algériens et 400 mulets, soit au total 1.200 convoyeurs et 2.000 mulets. Chaque convoi auxiliaire avait été solidement encadré par un lieutenant et 64 gradés et conducteurs puisés dans les compagnies du train des équipages d'Algérie." Au total la colonne était forte de 2.000 mulets 2.000 chevaux et 5.000 chameaux.

Pendant ce temps, le Service des étapes dut réunir les moyens de transport nécessaires pour envoyer vers l'avant tout ce qui était utile au ravitaillement de la colonne. Charrettes militaires, mulets de bât, chameaux furent employés pour continuer sur terre et prolonger jusqu'à Fez le va-et-vient organisé sur mer pour alimenter la base de ravitaillement de Méhdiâ. Par des convois allant de bout en bout, les vivres, le matériel et les munitions étaient dirigés sur la colonne ; et sans arrêt ces convois, après avoir déposé à destination leur chargement, revenaient en prendre un nouveau, parcourant sans trêve l'immense plaine du Gharb, hantée d'un mortel ennui.

Le jour, ils signalaient de loin leur présence par le nuage de poussière soulevé sur leur passage ; la nuit, par la multiplicité des feux de leur campement ; ils s'étalaient au large dans la plaine, s'engouffrant au

contraire dans les vallées resserrées qui mènent au col Zegotta ou qui en sortent.

## V - DE LA LOGISTIQUE A L'ACTION

Lorsque le 25 avril MOINIER prend le commandement, les instructions lui rappellent de ne rien tenter qui pût nuire à l'indépendance du Sultan ou diminuer le prestige de sa souveraineté, que la France ne se propose pas une occupation de nouveaux territoires marocains contraire à ses intérêts politiques et que les opérations militaires doivent être aussi réduites que possible et rapidement terminées.

Il devait adresser aux tribus une proclamation leur faisant connaître que la marche de ses troupes n'avait pour but que d'appuyer la harka chérifienne commandée par EL AMRANI et levée en Chaouïa pour rétablir l'ordre sous l'autorité du Sultan.

La colonne mobile escorte la harka dans le trajet Salé-Fez, son avant garde est renforcée par la colonne du Colonel Brulard.

A partir de Kénitra, 3 échelons de secours sont assemblés : ceux des Colonel BRULARD, Colonel DALBIEZ et Colonel GOURAUD.

“Le 11 mai, les colonnes quittent la Kasbah de Kénitra . Grâce à l'endurance des soldats, à l'activité incessante du service des renseignements et à l'organisation du train du service des étapes, le corps expéditionnaire progresse sans rencontrer de sérieuse résistance.

Le 13 mai, les colonnes BRULARD et GOURAUD traversaient le pays des Beni Ahsen, arrivaient à lalla Itto où un poste fut immédiatement commencé.

Le 17 mai, le Général MOINIER renvoie GOURAUD prendre à Kénitra le commandement d'une colonne de renfort qui remontera sur Fez le 20 Mai composée de 3 bataillons, 3 sections de mitrailleuses, une batterie de 75, 2 pelotons de chasseurs d'Afrique, 2 de spahis, 1 700 chameaux, 200 boeufs. “Après avoir marché toute la journée nous n'arrivons à Lalla Itto qu'à la nuit tombante et l'arrière-garde n'y parvint qu'à 11h du soir parce qu'il y avait tout près du poste deux marécages où les chameaux se sont embourbés”<sup>(6)</sup>.

---

(6) au Maroc- 1911-1914. Général Gourand

Le Général MOINIER disposait ses troupes en une colonne unique sous les ordres du Général DALBIEZ, reprenait sa marche à travers le pays Chérarda, établissait un poste fortifié à Sidi Gueddar.

Le 19 mai, il atteignait le Sebou. Le 21 il débouchait dans la plaine de Fez sans trouver d'ennemis devant lui. A la nouvelle de son approche les assiégeants s'étaient débandés dans la direction de Meknès. Fès était débloquée au moment où sa prise par les insurgés paraissait imminente.

“La première entrevue entre le Général MOINIER et le Colonel MANGIN fut émouvante. Ce furent bien vite des questions sur l'état de la ville, auxquelles heureusement, furent données les réponses les plus rassurantes, des explications sur les opérations de la Mehalla du Commandant BREMOND, sur les incidents du siège.

Le Général MOINIER arrivait aux portes de Fez parfaitement rassuré, tranquille, et bien que harassés, les bataillons défilèrent baïonnette au canon derrière le petit fanion tricolore de leur chef comme à la parade. Puis on s'en vint déposer les armes à 1 500 mètres des murs à Dar Debibagh qui allait servir de résidence au général et à son état-major, tandis que les troupes établissaient leur camp autour sous les ombrages et parmi les eaux courantes. Qui eût dit parmi les plus optimistes que l'arrivée à Fez, des troupes dût être accueillie avec tant de reconnaissance, d'allégresse, non seulement par les français, les Européens qu'elles venaient arracher à des trances trop prolongées, mais encore par le Makhzen entier. MOULAY HAFID envoyait ses vizirs en délégation auprès du Général MOINIER pour le saluer et lui demander quand il lui conviendrait d'être reçu au Palais".<sup>(7)</sup>

Dramatique impéritie de MOULAY HAFID, la paix revenue après des semaines angoissantes ébranlait son régime et scellait la présence des troupes d'occupation : des heures bien sombres à venir pour un peuple au passé glorieux et toujours, à juste titre, fier de son indépendance.

Quand à la colonne GOURAUD chargée plus particulièrement de la protection et de la conduite de l'énorme convoi de chameaux, elle dut subir de nombreuses attaques les 12, 14, 15 mai et n'arrivera à Fez que le 26 mai.

La sécurité ne régnait pas davantage pour les convois dans la partie de la ligne d'étapes entre Kénitra et Fez où la route n'était protégée que par les deux postes de lalla Itto et de Sidi Gueddar.

---

(7) L'illustration juin 1911

“... Ces postes avaient des effectifs capables de protéger leurs abords immédiats, mais non la force mobile nécessaire pour dégager complètement la route ; les troupes mobiles étaient en effets dirigées vers l’avant. Les petits convois destinés au ravitaillement de ces garnisons pouvaient trouver une protection suffisante dans un détachement de deux ou trois compagnies fournies par elles ; mais les énormes convois destinés au corps expéditionnaire, avec leurs innombrables chameaux, mulets et arabas, s’étendaient aux passages difficiles sur plusieurs kilomètres de longueur et devaient recevoir des escortes spéciales, les accompagnant de bout en bout”.

Le Général MOINIER profita du renvoi vers l’arrière d’un convoi déchargé, pour ‘exécuter, tout en se rendant au devant d’un nouveau convoi lui apportant six jours de vivres, une véritable opération militaire destinée à châtier les tribus auteurs des agressions.

Trois colonnes (DALBIEZ, BRULARD, GOURAUD), dans lesquelles, afin d’accroître la mobilité des troupes, les arabas étaient remplacés par des chameaux, se mirent en marche le 29 mai au matin; le nombre total de leurs chameaux dépassait 5000.

Après avoir châtié les Zerhana et obtenu la soumission effective des Beni Ahsen, des Cherarda et des Sedjaa, elles regagnèrent Fez le 3 juin ; leur rapide expédition garantissait, pour l’avenir, la marche des convois sur la route de MEHEDIA.

Le Général MOINIER se porte ensuite sur Meknès qu’il occupe le 8 juin et en chasse le prétendant MOULAY ZINE. Il y laisse une petite garnison et rentre à Fez en passant par moulay Idriss et le poste de Nzala Beni Amar créé pour dominer le Zerhoun et la vallée de l’Oued Zegotta.

Après avoir obtenu la soumission des Beni Mtir et placé une garnison chérifienne à Kasba El Hajeb au sud de Meknès, le Général MOINIER quitte cette dernière ville le 2 juillet avec le gros de ses troupes et ouvre une route de communication directe de Meknès à Rabat à travers le pays des Zemmour par Souk El Arba, Tiflet, Si Allal Bahraoui (Camp Monod). En même temps la colonne BRANLIERE agissait contre les Zaërs, auteurs de l’assassinat du Lieutenant MARCHAND et établissait un poste à Dar Jilali, au nord de Merchouch.

Le 9 juillet, le Général MOINIER rentra à Rabat. Le corps expéditionnaire n’avait pas eu à livrer de brillants combats mais avait réalisé le rêve caressé par le Maréchal BUGEAUD en 1844 qui se proposait avec la même tactique de prendre Fez à partir d’Oujda. Il n’oublia pas non plus l’axiome de BUGEAUD : “En Afrique une expédition non suivie d’occupation ne

laisse pas de trace plus durable que celle faite par le sillage d'un navire sur la mer immense ...". Si le gros des troupes avait effectivement quitté Fez, il n'en demeurerait par moins au Maroc, prêt à toute éventualité qui ne saurait tarder de se produire.

“Le gouvernement français espérait ainsi en n'utilisant pas la voie franco-algérienne de Taza éviter une intervention espagnole. Ce but ne fut pas atteint. Poussée par un désir de parallélisme avec la France, l'Espagne résolut d'agir à son tour bien que son action ne fût justifiée ni par un appel du Sultan, ni par le souci de la sécurité des Européens. Elle demanda d'abord le consentement du gouvernement français comme le prescrivait l'accord de 1904. Ce consentement lui ayant été refusé elle prit le parti de s'en passer. En même temps qu'ils s'étendaient autour de Melilla et de Ceuta, les Espagnols débarquent à Larache le 8 juin 1911, occupent ce port ainsi que Ksar El Kébir. Enfin, une troisième intervention se profilait: l'intervention allemande avec le 1er juillet, la canonnière PANTHER en rade d'Agadir. Désormais le sort du Maroc se jouera par un bras de fer, Paris-Berlin, redoutable

## VI - LA TELEGRAPHIE SANS FIL

Un aspect important et pourtant peu souligné par les auteurs concerne la télégraphie sans fil au Maroc. “Alors qu'on attendait avec une certaine anxiété des nouvelles du Maroc, il a pu paraître étrange à beaucoup de gens que l'on n'ait pas réussi à se tenir en communication constante avec la colonne expéditionnaire au moyen de postes volants de télégraphie sans fil. Depuis plus de deux ans, en effet, le Ministère de la Guerre a mis en service des postes extralégères.. On se rappelait avec quelle régularité dès le début de la campagne de 1908, la tour Eiffel avait reçu des nouvelles de Casablanca. Or à cette époque la situation était toute différente de ce qu'elle fut au cours de la campagne actuelle. Le génie militaire possédait alors au Maroc trois postes de télégraphie sans fil : un poste fixe établi à Berrechid et deux postes mobiles dont l'un avait été cantonné à Médiouna. Ces trois postes transmettaient leurs messages à Paris par l'intermédiaire du “Kléber” mouillé devant Casablanca.

Un de ces postes mobiles fut détruit par un incendie, l'autre, endommagé par un service très dur, fut réparé sur place. Il fut affecté à l'une des colonnes de l'expédition actuelle mais sa portée ne dépassait guère une soixantaine de kilomètres et dès qu'on se fut éloigné de Rabat il devint impossible de l'utiliser. Quant aux postes privés de Casablanca, de Mogador et de Tanger, ils se trouvaient trop éloignés de nos troupes”( Illustration du 3 juin 1911).

Durant les mois d'avril-mai 1911, les télégraphes sur l'Empire chérifien eurent à assurer l'écoulement par TSF d'un important trafic pour le compte de la guerre. Du 25 avril au 15 mai, les postes de Casablanca, Rabat, Tanger, n'écoulèrent pas moins de 80.000 mots.

Le 21 mai 1911, à peine Fez était-elle dégagée que l'administration chérifienne procéda sur la demande de MOULAY HAFID lui-même, à l'installation dans cette ville de la station radio-télégraphique antérieurement projetée (celle-ci entra en service le 10 octobre 1911).

Une supputation vient à l'esprit : si Fez avait été dotée d'une station radio-télégraphique, est-ce que l'expédition de la colonne MOINIER eut été envisageable ou possible ? Est-ce que ce n'est pas le manque d'informations sur la gravité des troubles qui est à la base de la conception de cette colonne de secours pour sauver les européens à Fez .

Epoque troublante, l'expédition de Fez à des fins humanitaires affichées, territoriales voilées, préfigure la fin de mars 1912. Les troupes ne quitteront pas la Maroc et devront soutenir un régime de plus en plus affaibli, celui du Sultan de plus en plus désavoué qui commit l'erreur de solliciter l'assistance des troupes françaises à sa propre Mehalla levée en Chaouïa un 4 mai 1911.

De même que la pénétration par l'Est avec les troupes du Général TOUTEE venant d'Algérie, dénote bien une prise en tenaille du Maroc par une action convergente et concertée des états-majors. Le Général MOINIER s'exprimera ainsi : "les événements retracés forment le couronnement d'une période de labeur intense qui de 1908 à 1912 prépara la conclusion du traité de Protectorat, Travail diplomatique d'une part confié aux soins de la Légation de Tanger, travail administratif et militaire d'autre part qui fut l'oeuvre des autorités militaires de la Chaouïa, amenées aussi par les nécessités du moment à faire de nombreuses incursions sur le terrain politique. Cette oeuvre du commandement militaire est profondément ignorée ; elle dut s'accomplir en effet avec une discrétion qui était alors la conséquence obligée de la situation générale. Elle se heurta à des difficultés sans nombre, provenant surtout de ce que nous n'avions sur le territoire de la Chaouïa qu'une autorité de fait, discutée en droit par les nombreux étrangers protégés..." L'expédition militaire ne fut pas une simple promenade. Les tribus en ordre dispersé se soulèveront avec leurs faibles moyens mais toujours avec beaucoup de mordant et infligeront des pertes en hommes de troupes et officiers dont les épitaphes seront les camps de Petit Jean (Sidi Kacem), Camp Monod, Camp Marchand. Mais la disproportion des moyens matériels : mitrailleuses, canons, artillerie, une logistique des transports mûrie sans hâte pour cette grande méharée ne laissait aucun doute sur l'issue de cette aventure militaire face à une résistance marocaine

déseparée, sans directives car sans chef. Il faut sans contestation possible voir dans l'investissement de Fez, ce 21 mai 1911, non pas une action ponctuelle mais une mainmise réfléchie sur un Etat affaibli; divisé, défaillant, une action longuement pensée et présentée comme un acte humanitaire et généreux tout en manipulant (faute aussi de transmissions télégraphiques opportunes à Fez où se déroulait l'insurrection), l'événement. La protection des troupes françaises en 1911 n'est que la marche nécessaire à l'établissement d'un protectorat depuis longtemps caressé et le retour du gros des troupes du Général MOINIER en juillet 1911 sur Rabat, un leurre pour l'opinion publique française surtout européenne. (Il ne restera que 2 bataillons à Fez ).

“C'est notre incurable pacifisme qui ramène avant l'heure les troupes du Général MOINIER de Fez à la côte afin de flatter notre psychose d'évacuation au lieu de consolider les résultats de l'occupation”, écrit SAINT AULAIRE. Les troupes resteront au Maroc certes mais il y aura toujours une gêne, une ambiguïté décisionnelle du gouvernement français et SAINT AULAIRE rapporte les faits suivants : “Reçu par le nouveau Ministre des Affaires étrangères, M. CRUPPI, je crus devoir insister sur le danger d'une évacuation prématurée au double point de vue local et international ; à ce dernier point de vue surtout, l'expérience démontrant que si nous paraissions douter de nos droits, nous invitons l'Allemagne à les nier puis à nous faire payer très cher la permission d'en user. “Je n'en doute pas me répondit M. CRUPPI, mais si nous n'évacuons pas, ou du moins, si nous ne parlons pas d'évacuer, c'est le ministère qui sera évacué par la Chambre”. M. CRUPPI fit preuve d'autant de fermeté que de prudence. C'est lui qui, malgré les hésitations de ses collègues, fit décider la marche sur Fez, mais en même temps il ne négligea rien pour la faire accepter par l'opinion française et étrangère, et surtout pour conjurer une nouvelle crise franco-allemande”.

Il paraît ici opportun de rappeler l'état d'esprit des militaires dès 1908 et leur indépendance frondeuse vis-à-vis du gouvernement en citant SAINT AULAIRE : “Pour désarmer sans y réussir l'opposition parlementaire, notre gouvernement renouvelait à chaque débat sur les affaires marocaines l'engagement d'évacuer Casablanca dès que l'ordre y serait assuré. Le Général LYAUTEY déjà trop vieux colonial pour ne pas apprécier à sa valeur cet engagement rituel, disait : “Bien sûr nous évacuerons Casablanca et plus tôt qu'on ne le croit à Paris, seulement nous l'évacuerons vers l'intérieur dans la direction de Fez”. Prophétique ? Réaliste ? les deux à la fois ?

On se souvient au 1er juillet 1911 du coup d'Agadir sous prétexte de défendre les intérêts nationaux de l'Allemagne soi-disant menacés dans



cette région, en réalité pour forcer la France à entrer en conversation avec elle et lui reconnaître soit des droits sur le Maroc méridional, soit une compensation coloniale en échange de son désistement.

“La période de tension diplomatique qui suivit l’incident d’Agadir contraignit le gouvernement français à se tenir sur la réserve. Les opérations militaires se réduisirent à l’envoi de colonnes de ravitaillement, à des démonstrations chez les Zemour dont les fractions dissidentes furent refoulées vers le Sud, à l’établissement à Sefrou d’une garnison chérifienne destinée à couvrir la plaine du Saïs (août 1911).

A la même époque, le Général MOINIER se rendit à Fez. Il y séjourna du 31 août au 9 septembre et régla avec le Maghzen les questions laissées en suspens. La plus urgente était l’organisation des régions où s’exerçait l’action des troupes françaises. Ces régions furent réparties en quatre secteurs désignés au mois d’octobre suivant sous le nom de “régions”, subdivisés eux-mêmes en cercles placés sous le commandement d’officiers français et pourvus de bureaux de renseignements. Les tribus furent dès lors tenues en respect par les troupes stationnées dans les postes et par les forces mobiles opérant au dehors. Le service de renseignements devait amorcer et entretenir des relations avec les habitants ; il devait surveiller l’administration indigène et signaler les agissements des fonctionnaires chérifiens de nature à troubler l’ordre ou retarder la pacification”.<sup>(8)</sup>

Le 20 septembre 1911, le premier avion, un BREGUET piloté par BREGI, parti de Casablanca, après un arrêt à Rabat et Meknès, atterrissait à Fez. Le 10 octobre le télégraphe était installé dans la capitale : sa portée est de 1.200 kilomètres.

## CONCLUSION

Si un coup est l’action, la combinaison d’un joueur dans une partie, un coup de maître, une action habilement concertée et exécutée ; la marche sur Fez, pour un coup d’essai fut un coup d’éclat aussi peut-on parler d’un “Coup de Fez” en cette année 1911 auquel répondra le “Coup d’Agadir”.

Coup de théâtre s’il en fut amenant un changement subit de situation, coup de Jarnac car perçu comme une trahison de plus après les événements encore présents à l’esprit des déserteurs de Casablanca en 1908.

---

(8) L’année d’Afrique P. 190 *L’expédition de Fez 1911* - Colonel Azan

La conclusion de l'accord franco - Allemand du 4 novembre 1911 rendra au général Moinier sa liberté d'action et lui permettra de reprendre l'oeuvre de "Pacification" inachevée.

Les structures de l'Empire cherifien vacillaient inexorablement... encore 4 mois, et le protectorat sera signé, le 30 Mars 1912.

Fez 1911, une année funeste et le protectorat "un accident dans la vie des peuples" ... certes mais un accident programmé...!!

Ainsi par une tiède journée d'un printemps marocain le 18 avril 1911 où des pistes on pouvait apercevoir à perte de vue la campagne couverte de coquelicots, d'asphodèles, de toutes ces fleurs qui égayaient les blés et la rendent si belle se mettait en place un piège aux organismes bien huilés et pour "transitoire et provisoire" le Protectorat qui se profilait, allait, pour quarante quatre ans, hypothéquer le Royaume.

Le piège inexorablement se refermait sur ce COUP DE FEZ DE 1911.

Robert CHASTEL

**BIBLIOGRAPHIE**

Revue de l'Illustration de l'année 1911.

Bulletin du Comité de l'Afrique Française et renseignements coloniaux - année 1911.

L'expédition de Fez du Colonel AZAN - année 1923, p. 495 : Lettre du Maréchal LYAUTEY du 25 novembre 1923.

Préface à l'expédition de Fez de Paul AZAN par le Général MOINIER, d'Alger le 25 août 1915, p. 496 à 499.

L'expédition de Fez : l'Armée d'Afrique 1924 - Georges YVER, p. 187 à 192.

Missions diplomatiques françaises à Fez - Charles ROUX et Jacques CAILLE chapitre VIII, p. 217 à 222.

Au seuil du Maroc moderne : 3<sup>ème</sup> partie de WEISGERBER : L'aurore du Protectorat - chapitre XVI : Au secours de Fez, p. 209 à 223 - chapitre XVIII : Souvenirs personnels 1911, p. 241.

Agadir 1911 - ALLAIN : le temps des décisions - Le nouement de la crise, p. 251 à 277.

Au Maroc avant et avec LYAUTEY - Comte de SAINT AULAIRE, p. 144 à 146 - p. 169 à 173.

Souvenirs du service des Etapes France-Maroc - 4<sup>ème</sup> revue du 15 avril 1917 : Capitaine L.

Le train des équipages aux colonies - Paris 1931 - Bibliothèque Générale de Rabat, p. 51 à 53.

De Casablanca à Fez en aéroplane : RAID du Petit Journal - René LEBAUT, 1911.

Au Maroc, 1911-1914 - Général GOURAUD, p. 1 à 111.

La gauche française et le nationalisme marocain - Georges OVED - Tome 1 - 1905-1955.

Mes Aventures marocaines - Christian HOUEL: Les français à Fez. P. 189 c 225.

## LE MAROC ET LA PROPAGANDE DU III<sup>ème</sup> REICH

### INTRODUCTION :

La propagande du III<sup>ème</sup> Reich à destination du Maroc entrainait dans le contexte du conflit qui opposait les pays de l'Axe aux Démocraties Occidentales, en particulier la France et le Royaume Uni.

En ce qui concerne l'Espagne, qui bénéficiait d'une position géographique et coloniale privilégiée vis-à-vis du Maroc, son régime franquiste, malgré sa neutralité déclarée, était par sa nature même plus proche de l'Axe que des Alliés. Par conséquent, il offrit à l'Allemagne une tête de pont d'une grande valeur vers le Maroc.

Par ailleurs, l'Allemagne disposait pendant les années trente d'un capital de sympathie au Maroc. Ce capital datait de la première décennie du XX<sup>ème</sup> siècle quand, au lendemain de la visite à Tanger de Guillaume II, une élite d'intellectuels marocains avait propagé une littérature favorable à l'Allemagne<sup>(1)</sup>.

Ce capital s'était renforcé durant la Première Guerre Mondiale quand l'Empire Ottoman s'était retrouvé dans le même camp que l'Allemagne; mais également, lorsque les Allemands tentèrent de secourir Ahmed al-Hiba contre la France. Enfin, lors de l'épisode rifain, les positions allemandes favorables à Mohammed ben Abdelkrim furent agréablement perçues par les Marocains.

Il était naturel que le III<sup>ème</sup> Reich bénéficiât de cet héritage historique dans sa propagande politique à destination du Maroc, comme il était naturel que les Marocains des années trente et quarante aient gardé certains souvenirs allemands gravés dans les mémoires.

---

(1) Cf. BENSUDA (Mohamed al-<sup>c</sup>Abid, Maqāla min sinān al-qalam li tanbīh wadi<sup>c</sup> Karam, Fès, 1908, p.8 (Lithographié).

Sur les relations maroco-allemandes antérieures au débarquement de Guillaume II à Tanger, voir trois articles de notre regretté Professeur Germain AYACHE :

– "La première amitié germano-marocaines (1885-1894)".

– "La crise des relations germano-marocaines (1894-1897)".

– "Sur les rapports entre l'Allemagne et le Maroc de 1870 à 1905: Un livre de Pierre GUILLEN".

In *Etudes d'histoire marocaine*, S.M.E.R., Rabat, 1979, p. 229-247; p. 249-291 et p. 293-305.

## I - BERLIN : UN FORUM POUR LES NATIONALISTES ARABES

Berlin réussit à s'imposer comme pôle d'attraction pour de nombreux contestataires de l'emprise coloniale française et anglaise. Ainsi, des personnalités du Machreq et du Maghreb faisaient le pèlerinage de Berlin, accueillis avec bienveillance par le III<sup>ème</sup> Reich; certains s'y informaient, d'autres s'y concertaient. Parmi ces personnalités, citons à titre d'exemples: le Syrien Chakib Arsalan, l'Irakien Rachid Ali al-Kilani, le Palestinien al-Hadj Amine al-Huseiny... sans oublier les Tunisiens Youssef Rouissi et Habib Thameur, et les Marocains Ahmed Balafrej et Abdelkhalek Torrès.

Ce flux de personnalités arabes vers l'Allemagne constituait un élément d'inquiétude pour la France et le Royaume - Uni, et, en même temps, un avantage pour la propagande allemande auprès des peuples colonisés par ces deux puissances.

### 1) La communauté musulmane de Berlin:

C'est un certain Abdel-Ouahab, personnalité d'origine marocaine<sup>(2)</sup>, qui était le leader de la communauté musulmane berlinoise dont le lieu de ralliement était la Grande Mosquée, fondée entre 1924 et 1927, à l'Est de Berlin. La photographie de ce lieu de culte illustre certaines publications allemandes pour rappeler aux lecteurs musulmans que le III<sup>ème</sup> Reich adoptait une position favorable à l'Islam et aux Arabes. Ce thème fut mis en valeur par la propagande nazie quand le Muphti d'al-Qods, Amine al Huseiny, réussit à échapper aux Britanniques et à gagner Berlin. Les propagandistes étaient fort conscients de l'impact sur les masses musulmanes d'une information relative à la Palestine. Or, les Marocains ne pouvaient être indifférents à la rencontre, le 28 novembre 1941, du Muphti avec le Führer en personne.

Au sein de cette communauté musulmane, un groupe d'étudiants, réunis dans le cadre de "l'Union des Etudiants Arabes de Berlin", constituait une audience perméable à la propagande.

C'est sans doute dans cette communauté musulmane résidant en Allemagne que les autorités du III<sup>ème</sup> Reich purent recruter des soldats pour former une petite armée arabo-allemande (Deutscharabische Lehrabteilung). Son effectif était de 6000 soldats dont 800 Arabes, et parmi eux des Marocains<sup>(3)</sup>. Dans ce milieu également, le prestige du Muphti de Jérusa-

(2) AGERON (CH.-R.); "Contribution à l'études de la propagande allemande au Maghreb pendant la Deuxième Guerre Mondiale",

In *Revue d'Histoire Maghrébine*, n° 7 - 8, janvier 1977, p. 17.

(3) Ibid.

lem fut exploité par les services de la propagande : à l'occasion d'une fête de l'Aïd el-Kébir, une rencontre eut lieu entre le Muphti et les "engagés volontaires musulmans" dans l'armée allemande. SIKNAL, une revue arabe de propagande, publia une photographie de la cérémonie dans son numéro de mars 1943.

## 2) Islamischer Kulturbund (Rābitat attaqāfa al-Islāmiya)

Fondée à Vienne sous l'inspiration de Chakib Arsalan en 1933, l'association de ce nom comprenait dès l'origine des personnalités marocaines comme Abdessalam Bennouna, Mekki Naciri et Mohamed Hassan El-Ouazzani<sup>(4)</sup>, à côté de certaines personnalités allemandes, autrichiennes et autres. Présidée par l'Autrichien le Baron Omar Rudolph von Ehrenfels, elle avait des contacts avec la communauté musulmane de Berlin, des contacts appelés à se développer par le destin réservé à l'Autriche lors de l'Anschluss.

## 3) Le Bureau du Maghreb Arabe à Berlin

Il fut fondé et présidé par le Tunisien Youssef Rouissi en octobre 1943 pour améliorer la condition des ouvriers et des prisonniers maghrébins en Allemagne. Rouissi et son ami Thameur effectuèrent un voyage en France où ils se concertèrent avec des nationalistes algériens et marocains. Le Bureau du Maghreb Arabe fit paraître, à Berlin, un journal: *al-Maghrib al-<sup>c</sup>Arabi*<sup>(5)</sup>.

## 4) La propagande radiophonique:

C'est l'Italie fasciste qui mit la première en œuvre cette nouvelle machine de guerre qu'était la propagande radiophonique. On parla alors de la "guerre des ondes". L'Allemagne nazie s'inspira de l'Italie fasciste<sup>(6)</sup>.

(4) VERNIER (Bernard), **La politique islamique de l'Allemagne**.

Publication du Centre d'Etudes de Politique Etrangère, P. Hartmann Editeur, Paris, 1939, p. 34.

(5) ROUISSI (Youssef), "Nachat maktab al-Maghrib al-<sup>c</sup>Arabi bi-Berline", (en arabe). In **Revue d'Histoire Maghrébine** (Tunis), N° 7 - 8, janv. 1977, p. 15 - 27. Rouissi est décédé à Tunis le 3 nov. 1980.

(6) Sur cette propagande radiophonique italienne, voir deux articles de Daniel GRANGE:

– "Structures et techniques d'une propagande: les émissions arabes de Radio Bari", In **Relations Internationales**, Paris, 1974, n° 2.

– "La propagande arabe de Radio Bari (1937 - 1939)", In **Relations Internationales**, Paris, 1976, n° 5, p. 65 - 103.

A partir de septembre 1939, Radio-Berlin et Radio-Stuttgart commencèrent à émettre des programmes en langues arabe et française à destination de l'Afrique du Nord. Plus tard, trois autres émetteurs se joignirent à cet effort de propagande.

Pour avoir une idée du contenu de cette propagande radiophonique, examinons les programmes de Radio-Berlin destinés aux Nord-Africains, en 1941 - 1942, en arabe maghrébin, sur les deux ondes courtes: 24,73m et 29,16m :

- 21h 50 mn : Lecture du Coran.
- 21h 55 mn : Bulletin d'information.
- 22h 12 mn : Liste de certains prisonniers de guerre.
- 22h 15 mn : Musique ou causerie religieuse  
(Chaque jeudi : causerie religieuse en langue arabe littéraire).
- 22h 50 mn : Fin du programme.

S'il fallait résumer ce programme<sup>(7)</sup> en deux mots clés, il faudrait retenir "Guerre" et "Religion". En effet, la propagande allemande tentait de convaincre ses auditeurs que la guerre était catastrophique pour ceux qui avaient choisi le camp hostile à l'Allemagne, amie de l'Islam et des Musulmans. D'ailleurs cette idée était reprise, avec redondance, dans toutes les publications de propagande comme nous le verrons ci-dessous.

Le chef de la section arabe de Radio-Berlin était l'Irakien Younès Bahri, bien connu de certains milieux nationalistes marocains. Il fit, en 1930, un voyage au Maroc et visita les villes de Fès, Rabat, Salé, Tétouan et Tanger. A Tétouan, il fut l'hôte d'Abdessalam Bennouna. Ce fut lui qui fit connaître les nationalistes marocains à Chakib Arsalan<sup>(8)</sup>. Bahri consacra un petit livre au Maghreb sous le titre: *Dima' fi al-Maghrib al-'Arabi* (Sang au Maghreb Arabe).

A Radio-Berlin, Younès Bahri était secondé par des speakers arabes d'origines diverses dont le Marocain Takieddine al-Hilali<sup>(9)</sup>.

Qui écoutait ces émissions radiophoniques au Maroc? Il est difficile, sinon impossible d'en avoir une idée précise. Si le nombre des postes récepteurs ne dépassait pas, au Maroc, 4660 appareils au début d'octobre

(7) Ce programme était annoncé dans certaines publications de propagande comme **al-Jahir et Barid al-charq**.

(8) Cf. Lettre de Chakib Arsalan à Taieb Bannuna, le 30 mars 1935; citée par: IBN AZZUZ HAKIM, **Abu al-harakati al-wataniyyati: al-hajj 'Abdeslam Bannuna**, Tome I, Imprimerie al-Sahel, Rabat, 1987, p. 362-363.

(9) REZETTE (Robert), **Les partis politiques marocains**, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Coll. "Partis et Elections", n° 70, Paris, 2<sup>ème</sup> édition, 1955, p. 127 et 130.

1938, ce chiffre, bien que très modeste, eut sans doute un impact amplifié dans une société où la majorité des gens était imprégnée par la tradition orale. L'information était reçue par un petit nombre qui, de bouche à oreille, étendait son rayon d'audience dans les souks et les médinas. En outre, le fait même que le nombre des émetteurs ait été multiplié par les propagandistes signifie qu'on leur reconnaissait un impact important, mais dont le degré et la qualité sont difficilement déterminables. Et puis, les autorités françaises du Maroc, ne s'étaient-elles pas empressées, dès le début des hostilités, de prendre des mesures contre la propagation des postes récepteurs en milieu marocain?<sup>(10)</sup>.

Ces mesures ne devaient pas être très efficaces puisque la Résidence eut recours à l'utilisations des journaux à sa solde pour stigmatiser la propagande allemande. C'était dans ce cadre qu'*Ettaqaddoum*, de Salé, écrivit le 30 octobre 1939:

“(...) Younès BAHRI n'a été engagé par Radio-Berlin que pour inventer chaque jour de nombreux mensonges, sans avoir de remords. Il sait pourtant très bien qu'il ne fait que mentir, sur ordre du gouvernement allemand. Ce dernier, qui a fait couler le sang de tant d'innocents, tente [aujourd'hui] de tromper les Arabes et les Musulmans en ayant recours à des méthodes puérides”<sup>(11)</sup>.

## 5. Les publications :

Berlin, sous le troisième Reich, devint une métropole où fleurirent diverses publications rédigées à l'intention des Nord-Africains. Notre souci n'est pas ici d'en établir un répertoire exhaustif -ce qui ne serait d'ailleurs pas inutile-, mais plutôt d'en présenter quelques titres comme exemples :

a) Al-Maghrib al-<sup>c</sup>Arabi (Le Maghreb Arabe) :

C'était le journal, en langues arabe et allemande, que fit paraître à Berlin le Bureau du Maghreb Arabe dirigé par le Tunisien Youssef Rouissi. Sans être un organe de propagande nazie proprement dit, il avait, du fait de sa parution à Berlin, la bénédiction du IIIème Reich car son orientation servait alors les desseins de la politique allemande. Sa vie fut bien éphémère: son premier numéro parut le 26 février 1945 et le second le 14 mars de la

(10) Dès septembre 1939, les postes de T.S.F. installés dans les lieux publics étaient interdits ou bloqués par des techniciens sur la longueur d'onde de Radio-Maroc: 499 m.

Cf. *L'Afrique Française*, 1939, p. 221.

(11) Ce n'était pas la première fois qu'*Ettaqaddoum* mettait en garde son "lectorat" arabophone contre la propagande nazie. Déjà, le 30 septembre 1938, ce journal réfutait les arguments racistes de "Mein Kampf". Il reprit le même thème, le 13 mai 1940, pour démontrer que le contenu du livre d'Adolf Hitler était hostile aux Arabes et aux Musulmans.

La propagande allemande était également stigmatisée à la "une" des numéros du 5 février et du 29 avril 1940.



même année ; mais ce fut le dernier puisque le glas avait déjà sonné pour le régime hitlérien.

b) Nachrat al-Akhbar (Bulletin d'information) :

C'était un bulletin de propagande en langue arabe qui était distribué au Machrek et au Maghreb.

c) Signal et Siknal :

*Signal* était une édition spéciale du "Berliner Illustrierte Zeitung". Arme de propagande à travers le monde entre 1940 et 1945, son premier numéro date du 15 avril 1940. Cette revue, éditée par la maison berlinoise "Deutsche Verlag", dépendait de "l'Abteilung Wehrmacht Propaganda". *Signal* était destinée à l'étranger; par conséquent, elle était éditée en plusieurs langues : sept au départ, mais l'éventail alla en s'élargissant pour atteindre 24 langues<sup>(12)</sup>. C'est l'édition française qui était la plus importante au point de vue tirage; elle visait non seulement la France et ses colonies, mais également certains pays européens. Ainsi, en décembre 1940, les Messageries Hachette de Casablanca reçurent 1700 exemplaires de ce magazine allemand. 1000 exemplaires furent répartis à Casablanca et 700 dans les autres villes. Après l'intervention du Cabinet Civil de la Résidence Générale, les services de police de Casablanca ne purent récupérer que 37 exemplaires sur le millier distribué dans cette ville<sup>(13)</sup>.

Une interdiction officielle frappa *Signal*, ainsi que son confrère *Pariser Zeitung*, à partir du 22 juillet 1941. Mais elle dut être rapportée, le 17 août 1942, sur demande des autorités de Vichy, "pour des raisons politiques"<sup>(14)</sup>.

Quand à *Siknal*, qui ne veut rien dire en arabe, c'est la translittération malheureuse de *Signal* dont elle est l'édition conçue pour le "lectorat" arabophone.

d) Barid al-Charq (Courrier d'Orient) :

C'était une revue bimensuelle paraissant en langue arabe à Berlin. On y relève un grand souci d'illustration visant à frapper les imaginations. Quant au contenu rédactionnel, il est généralement axé sur les thèmes suivants : éloge du Führer et de l'armée allemande, célébration des fêtes musulmanes, anglophobie, antisémitisme et anticommunisme.

(12) Voir l'introduction faite aux trois volumes rassemblant des articles et des illustrations de l'édition française de **Signal**. Cette publication est parue, en 1973, aux Editions des Archers, Bruxelles, Belgique.

(13) Copie d'une note de renseignement "confidentielle", n° I. 954, émanant de la Sûreté Régionale de Casablanca (Police administrative) le 14 décembre 1940.

(S.H.A.T., Château de Vincennes, France, carton: 3H 481)

(14) Télégramme de Lagarde, directeur politique adjoint aux Affaires Etrangères de Vichy, à Noguès, le 6 août 1942.

Archives du Quai d'Orsay, Série: "Vichy - Maroc", P. 3143, vol. 24, Fol. 63.

e) *Al-Jahir* (Le Porte-Voix?) :

Mensuelle, organe de la Radio Arabe de Berlin, la revue *al-Jahir* visait le même public que *Barid al-Charq*. Il s'agissait de lui montrer une image défavorable des Anglo-Saxons, des communistes, des Juifs; puis présenter l'Allemagne comme une puissance politico-militaire amie des Musulmans. Ce dernier point était bien mis en évidence comme le montre la photographie illustrant le dos de la couverture des nos 5-6 (déc. 1941 - janv. 1942) d'*al-Jahir* : elle représente le Muphti d'al-Qods, Mohammed Amine al-Huseiny, s'entretenant avec Hitler.

En février 1942, *al-Jahir* et son confrère *Barid al-Charq* furent interdits au Maroc.

## II - LA PROPAGANDE DANS LA ZONE KHALIFIENNE ET A TANGER :

La propagande allemande dans la zone khalifienne et à Tanger fut antérieure au déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale. Les années de la guerre civile espagnole avaient scellé des liens d'amitié entre le Caudillo et le Führer. Ainsi, la zone nord devint peu à peu, un centre de propagande allemande et le Consul de Tétouan y joua un rôle prépondérant. La propagande allemande se servit de supports aussi divers que le canal diplomatique, les compagnies commerciales, les touristes, les tracts, les journaux et revues, etc.

Très tôt, une polémique fut engagée, au sujet de l'activité des Allemands en zone khalifienne, entre la revue coloniale *L'Afrique Française* et le journal espagnol de Larache *Heraldo de Marruecos*. *L'A.F.* guettait les mouvements allemands en zone nord et les dénonçait, tandis que *Heraldo de Marruecos* répliquait en taxant les informations de la revue française de "fantaisie" et de "mensonge"<sup>(15)</sup>. Mais il fut difficile de nier l'évidence trop longtemps. Les navires allemands déversaient dans les ports de la région des milliers de tracts visant à troubler la quiétude des Juifs marocains. Un tract de 1937 s'adressait aux Marocains musulmans en ces termes :

---

(15) Voir à ce sujet :

- *L'Afrique Française*, 1935, p. 299 et 301 ; 1938, p. 371 et 380 ; 1939, p. 17 - 18.
- *Heraldo de Marruecos*, 6 décembre 1938.

La presse française de la zone sultanienne a également participé à cette polémique. A titre d'exemple, la "une" de *La Griffre marocaine*, le 16 janvier 1937 :

"L'Allemagne au Maroc :

- Le démenti d'Hitler est une confirmation. Le silence de la France est une reculade.
- Allemagne, Italie et Espagne fasciste s'entendent pour faire la scission entre le Maroc espagnol et le Maroc français.
- Les agents du Reich doivent quitter le Maroc espagnol".

“Le Juif vous ronge comme la vermine ronge la brebis. La France le protège. Il est l’agent de la France, le suppôt de la France. L’Allemagne enferme et pourchasse les Juifs et confisque leurs biens. Si vous n’étiez pas les esclaves de la France, vous pourriez agir de même”<sup>(16)</sup>.

Parfois, les Allemands avaient recours à des canaux de propagande indirects en influençant l’orientation de certains journaux de la zone nord et de Tanger qu’ils fussent espagnols (comme *El Faro de Ceuta*); nationalistes (comme *El-Horria* de Tétouan) ou sous obédience d’un des principaux piliers de l’Axe : l’Italie (comme la *Vedetta de Tangeri*).

*Al-Horria* de Tétouan écrivit dans son n° 462 du 11/2/1941 :

“Le Reich connaît la haine que lui vouent les Français et les espoirs qu’ils nourrissent en Afrique du Nord. Il n’y a qu’une seule solution et l’Allemagne est la seule capable de l’imposer : retirer l’Afrique du Nord aux Français et la rendre à ses propriétaires légitimes, lesquels n’ont jamais été satisfaits de la domination française et ont toujours considéré les Allemands comme des libérateurs”<sup>(17)</sup>.

Le 6 mars 1941, le même journal publia en bonne place le compte-rendu d’une visite qu’effectua le Dr Richter-représentant du III<sup>ème</sup> Reich à Tétouan- à Torrès pour lui remettre une somme de 3000 pesetas destinée aux sinistrés du Rif.

En mai 1942, la propagande allemande était toujours aussi intense; le Consul de France à Tétouan en informa la Résidence Générale de Rabat. Il fit état de la circulation parmi “les élèves de l’école nationaliste de Mekki Naciri”<sup>(18)</sup> d’un opuscule intitulé “L’Islam et les Juifs”, édité par le journal berlinois : *Barid al-Charq*.

Comme on pouvait s’y attendre, la propagande allemande s’orienta vers les milieux nationalistes marocaines dans l’espoir d’y cultiver quelques sympathies, voire quelques alliances. Voici d’autres exemples où l’on peut déceler une inspiration allemande :

(16) Cité par Charles-André JULIEN, *L’Afrique du Nord en marche. Nationalismes musulmans et souveraineté française*, Ed. Julliard, Paris, 1952, p. 158.

(17) Cité dans une correspondance du Résident Général Noguès (n° 354; Rabat, le 7 mars 1941) à l’intention du Ministre Secrétaire d’Etat aux Affaires Etrangères du Gouvernement de Vichy.

(Copie disponible au S.H.A.T., Château de Vincennes, carton: 1P 200).

(18) Correspondance datée de Tétouan, le 11 mai 1942.

– Quai d’Orsay, Série “vichy-Maroc”, P. 2891, vol. 149, Fol. 61.

### 1) L'activité de Brahim el-Ouazzani :

Réfugié à Tétouan depuis que les nationalistes de la zone sud avaient été victimes d'une vague de répression en automne 1937, Brahim el-Ouazzani y fonda le "Bureau de Défense Nationaliste" qui publia, à partir du 10 janvier 1938, l'hebdomadaire *al-Destour* <sup>(18bis)</sup> (La Constitution) rédigé en trois langues : arabe, française et espagnole. Ce Journal, qui était distribué gratuitement dans les milieux étrangers pour les informer de la situation au Maroc, défendait les thèses des pays de l'Axe. Le 30 avril 1939, le "bureau de Défense Nationaliste" adressa un télégramme à Hitler pour lui exprimer sa profonde reconnaissance pour ses engagements en faveur des questions arabes et attirer son attention sur le sort du Maroc "français".

Quand les troupes espagnoles envahirent Tanger en 1940, Brahim el-Ouazzani y transféra le siège de son "Bureau", tandis que les Allemands y occupèrent le palais du "Mendoub" marocain.

### 2) L'activité de Takieddine al-Hilali :

Il fut un certain temps speaker à Radio-Berlin, puis il s'installa dans la zone khalifienne du Maroc. Rézette écrit à son sujet :

"Très cultivé, polémiste de talent, il séduira les milieux espagnols et marocains de Tétouan et de Tanger et collaborera sans signer ses articles au journal du P.R.N., *El-Horria*"<sup>(19)</sup>.

### 3) Des nationalistes marocains à Berlin :

Suivant sans doute l'exemple des nationalistes arabes du Moyen-Orient, certaines personnalités du mouvement national marocain se rendirent à Berlin à la recherche d'un appui à la cause qu'ils défendaient.

Ainsi, Abdelkhalek Torrès, chef du P.R.N. (Parti des Réformes Nationales), fit le voyage à Berlin. Mais à en croire Mohammed Hassan el-Ouazzani, ce voyage fut sans résultat<sup>(20)</sup>.

Sans doute, les mêmes motivations furent à l'origine du déplacement d'Ahmed Balafrej, leader du "Hizb al-Watani" (tendance d'Allal el-Fassi)

(18bis) Cf. Rezette, op. cit., p. 126.

– Ouazzani (Mohamed Hassan) – *Mudakkirāt hayāt wa jihād* ... tome VI. Publication de la Fondation El-Ouazzani, 1986, p.18. Ce journal – dont nous n'avons pu retrouver des numéros – n'est pas à confondre avec son homonyme, fondé à Tétouan par le même Brahim el-Ouazzani le 30 janvier 1948.

(19) REZETTE (R.), op. cit., p. 130.

(20) Cf. Mémoires d'El-Ouazzani: *Mudakkirāt hayāt wa jihād*, tome VI, Ed. Fondation El-Ouazzani, Casablanca, 1986, p. 17 - 18.

et, à l'époque, réfugié à Tanger depuis 1937. Selon Allal el-Fassi, il ne s'agissait nullement d'une conviction idéologique favorable à l'Axe, mais plutôt d'une volonté de tâter le terrain pour voir s'il pouvait être exploité en faveur de la cause marocaine; ce qui ne fut pas le cas<sup>(21)</sup>. Le même avis est d'ailleurs partagé par l'historien Charles-André JULIEN qui écrit:

“Si Balafrej s'informa à Berlin des intentions des autorités, il ne se mit jamais à leur service comme le firent nombre de patriotes pétainistes”<sup>(22)</sup>.

Quand les Marocains n'allaient pas à Berlin, c'était Berlin qui venait à eux. Ainsi, certains journaux comme “Berliner Boersen Zeitung”, envoyaient leurs collaborateurs pour recueillir des interviews favorables à l'Axe auprès des plus illustres personnalités de la zone nord<sup>(23)</sup>.

Nous n'avons pas l'intention de nous prononcer sur ces divers contacts maroco-allemands. L'essentiel, dans le cadre de cette étude, c'est qu'ils ont eu lieu; s'ils n'ont pas été inspirés par la propagande nazie, ils l'ont, à coup sûr, inspirée en lui fournissant des thèmes fort précieux.

### III - PARIS : UN CENTRE DE PROPAGANDE NAZIE

Paris vaincue, Paris occupée... la capitale française devint un centre de propagande nazie aussi bien à destination de la France même, que de certains pays européens et de l'Afrique du Nord.

Dès septembre 1940, l'émetteur français-Paris-Mondial programma des émissions en arabe dialectal vers le Maghreb.

En décembre 1940, fut créé à Paris un bureau de propagande allemande destiné aux pays musulmans. Sa section marocaine était confiée à un Rifain connu sous le nom de Bouzin<sup>(24)</sup>.

---

(21) EL-FASSI (Allal), *al-harakât al-istiqlâliyya fi al-maghrib al-ʿArabi*, 4ème éd., Imprimerie al-Rissala, Rabat, 1980, p. 229 - 230.

(22) JULIEN (Ch. -A.), *Le Maroc face aux impérialismes (1415 - 1956)* Ed. Jeune Afrique, Paris, 1978, p. 189.

(23) une dépêche de l'A.F.I.P., émanant de Tétouan et datée du 29 mai 1941 (référence: A.F.I.P. 6984 (86) ), rapporte la déclaration qu'aurait faite le khalifa de Tétouan au journal allemand “Berliner Boersen Zeitung”. Il aurait notamment dit:

“L'ordre nouveau européen nous permettra enfin de lier des relations commerciales directes avec les pays européens dont nous sommes les amis. Entre ces pays et nous, jusqu'à présent, s'interposait le capitalisme juif qui exploitait l'Orient pour son seul profit. Je suis persuadé que la victoire des puissances de l'Axe créera de toutes autres conditions. La lutte de l'Islam, qui vient de commencer, rendra possible la création d'une grande fédération panarabe. Celle-ci pourra assurer son existence par une collaboration active avec l'Europe nouvelle”.

(Voir les papiers de Goebels, disponibles aux Archives Nationales, Paris carton: 72 AJ/ 1878).

(24) AGERON, op. cit., p. 23.

En outre, les archives françaises<sup>(25)</sup> signalent l'existence d'une organisation allemande siégeant dans les locaux de Radio Paris-Mondial au 116-118, avenue des Champs Elysées, Paris. Selon un rapport adressé par Noguès, (Résident Général) au Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères du gouvernement de Vichy, le 12 mars 1941, cette organisation, qui avait pour chef un certain Docteur Kletch, aurait envoyé au Maroc plusieurs émissaires marocains en vue d'une activité de propagande. L'un d'eux, El kébir ben Lahbib en El-Fadhili, plus connu sous le nom de "Bakka", fut arrêté à Marrakech par les autorités françaises (février ou mars 1941), tandis qu'un second propagandiste, Hammou ben Kaddour el-Tanjaoui, commerçant à Paris, réussit à regagner la France après avoir accompli sa mission au Maroc.

D'après le rapport précité, la section marocaine de ladite organisation était dirigée par Ahmed ben Moussa, Algérien originaire de Fès, expulsé du Maroc au début de 1939 pour ses activités pro-nationalistes.

Par ailleurs, la ville de Paris vit la parution de plusieurs journaux et revues ayant pour cible essentielle les Nord-Africains. Nous en citons deux exemples :

### 1) **Ed-Dounia al-Jadida (Le Monde Nouveau) :**

C'est une revue en langues arabe et française qui fut fondée, en juillet 1941, comme instrument de propagande allemande.

### 2) **Er-Rachid (Le Messenger)<sup>(26)</sup> :**

En janvier 1943, naquit à Paris une revue de langue française portant un titre arabe : *Er-Rachid*. Elle se présenta comme "bulletin intérieur du Comité Musulman de l'Afrique du Nord". Le "chef" de ce bulletin bimensuel était l'Algérien Mohamed El-Maadi, l'auteur de l'ouvrage : *l'Afrique du Nord, terre d'Histoire*<sup>(27)</sup>. Officier de l'armée française, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille militaire, Croix de guerre, El-Maadi se consacra après la démobilisation à des activités politiques et journalistiques. Il fut presque toujours l'auteur des éditoriaux d'*Er-Rachid*. Parmi ses principaux

(25) S.H.A.T, Château de Vincennes, carton: 1P 200.

(26) On serait tenté de traduire *Er-Rachid* par "le Guide" ou "l'Eclairer", mais son auteur a préféré le mot "messenger" (voir la manchette du journal).

(27) Ed. France-Empire, Paris, 1943.

Mohammed el-Maâdi est également l'auteur d'un livre consacré au Maroc, paru sous le pseudonyme: Mostafa BECHIR. L'ouvrage, intitulé "Hello Babitt! voici le Maroc", a été édité au Caire en 1954. Sa préface est une lettre adressée par Allal el-Fassi à l'auteur qui était alors terrassé par la maladie. Maâdi mourut, au Caire, en février 1954.

collaborateurs : Jean-Renaud<sup>(28)</sup>, chérif Aït Athmann, Jean-Pierre Liausu, Gabriel Boissy, etc.

*Er-Rachid* prêchait une littérature germanophile, anglophobe et anti-juive. Quand *El-Hayāt*, une feuille parisienne clandestine, "organe des communistes musulmans nord-africains" traita El-Maadi de "misérable vendu aux boches et au Waffen S.S Darnand", le directeur d'*Er-Rachid* rétorqua :

"On me dit vendu à Hitler, à Darnand, à Laval. En effet, je suis un vendu. Mea culpa! je suis vendu corps et âme, plus rien ne m'appartient, même pas ma pensée. Mais, Hélas! Ce n'est ni à M. Hitler, ni à M. Darnand – ça me rapporterait plus! – mais à ma race, rien qu'à ma race. Je vous l'assure, elle m'a acheté complètement, totalement, mais je n'en rougis pas"<sup>(29)</sup>.

A partir du 26/1/44, El-Maadi entreprit une réforme de son bulletin qui passa de la présentation de magazine à la présentation de journal grand format, avec une périodicité hebdomadaire. Cette nouvelle série avait pour but d'élargir le "lectorat." A en croire *Er-Rachid* du 9/2/44, depuis cette réforme "plus de 12 000 Musulmans se sont abonnés". Y- avait-il des Marocains parmi eux? Assurément! beaucoup d'informations étaient rédigées à leur intention. Quelle proportion représentaient-ils? Il serait difficile d'avancer un chiffre quelconque.

#### IV- L'ACTIVITE EXTRA-CONVENTIONNELLE DE LA COMMISSION ALLEMANDE D'ARMISTICE (C.A.A) :

Officiellement, cette commission avait pour tâche de veiller à l'exécution au Maroc, des clauses de la convention d'armistice franco-allemande. Mais rapidement, elle étendit son activité au renseignement et à la propagande en milieu marocain. Deux personnalité allemandes s'illustrèrent dans ce domaine : AUER (consul général à Casablanca) et KLAUBE.

Il faut dire que la présence même de cette commission en territoire marocain constituait en soi une propagande défavorable à la France et aux Alliés. Le personnel de la C.A.A. paradait ostensiblement dans les souks et les médinas d'une façon fort humiliante pour les Français vaincus. Ses responsables ne manquaient pas non plus de sillonner le pays, tout en

---

(28) Jean-Renaud n'était pas un inconnu pour les habitants du Maroc; il fut, pendant les années vingt, directeur politique du grand quotidien casablancais **La Presse Marocaine**, alors commandité par l'Agence Havas et par la Banque de Paris et des Pays-Bas. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, Jean-Renaud encensa dans ses articles les seigneurs de la Révolution Nationale, et dénonça les "judéo-maçons", la "canaille juive internationale", les communistes, les Anglais et les Américains.

(29) *Er-Rachid*, 28 juin 1944, p. 1.

franchissant les frontières vers le Maroc "espagnol" et Tanger où la présence allemande était plus importante. Les membres de la C.A.A. recherchaient le contact direct avec les Marocains et les Européens du Maroc, ce qui irritait la Résidence Générale. Celle-ci prit même quelques mesures pour contrecarrer ces activités extra-conventionnelles. Elle renforça la surveillance sur les Allemands, afin de créer le vide autour d'eux; elle prit également des sanctions contre tout individu ayant eu des contacts notoires avec eux.

#### V - PROPAGANDE AUPRES DES PRISONNIERS NORD-AFRICAIN:

Dans les camps d'internement en France occupée et en Allemagne, les prisonniers nord-africains faisaient l'objet d'une intense propagande visant le dénigrement des adversaires du III<sup>ème</sup> Reich. L'espoir de les utiliser après leur libération n'était pas exclu.

Les formes de cette propagande étaient multiples:

– Des conférences étaient données aux prisonniers soit par des Allemands connaissant la langue arabe, soit par des lettrés maghrébins plus ou moins convertis aux thèses allemandes.

– Cinéma : des films documentaires faisant l'éloge de l'armée allemande étaient projetés à l'intention des prisonniers.

– Radio : des écoutes collectives d'émissions arabes de Radio-Berlin avaient lieu dans certains camps.

– Tracts et presse: des tracts et des journaux étaient distribués dans certains camps d'internement. A titre d'exemple, citons un tract de propagande édité en arabe et en français, et distribué dans des camps où se trouvaient des prisonniers nord-africains :

"Musulmans,

"L'heure des comptes à régler est venue, la France est à genoux devant nous. Vos chefs vénérés, ABDEL-KADER, le Destour, le Congrès Musulman, l'Etoile Nord-Africaine ont été exilés ou tués par la France. L'Allemagne n'a jamais eu l'idée d'asservir des hommes qui ont droit à leur liberté comme leurs frères européens.

"L'Allemagne avant 1918 n'était-elle pas assez forte pour aller conquérir des êtres qui étaient bien tranquilles chez eux? Si, mais l'Allemagne n'a pas eu cette idée d'esclavage. Mais, grâce à Dieu, qui est juste, vous serez des hommes libres et égaux à vos frères européens. L'Allemagne a prouvé son attachement à l'Islam en aidant ABD-EL-KRIM en armes et en conseils et en aidant certains autres chefs musulmans qui défendaient leur liberté et leur sol.



“Qui a été l’alliée de la Turquie musulmane? Prenez l’histoire et vous vous en rendrez compte.

“Si vous rencontrez des Musulmans de l’Empire britannique, nous vous prions de leur dire que leurs ennemis sont nos ennemis; que la patience leur est très utile et qu’ils seront vengés.

“L’Allemagne et son chef sont là et ont préparé de grandes justices à tout homme qui est esclave de ces démocraties. Que Dieu leur rende justice. Nous, Allemands, nous pensons comme vous et vous agissez comme nous. Que deux seules religions soient maîtresses de Monde. Le Christianisme et l’Islam.

Heil Hitler”.

- Que celui qui sait lire dicte aux autres”<sup>(30)</sup>.

Quant à la presse proprement dit, citons deux journaux de camps: *al-Hilal* et *Lisan al-Asir*:

1 - Au Stalag III A, à Luckenwald, aux environs de Berlin, un journal rédigé en arabe dialectal et portant le titre AL-HILAL (Le Croissant) était distribué, en 1940, aux Nord-Africains du Camp. Il se présentait comme “journal des prisonniers musulmans” en Allemagne<sup>(31)</sup>. Il s’agissait dans cette feuille, parfois sous la plume d’un certain Salah ben Mohamed, de faire regretter aux Musulmans les services rendus à une France “ingrate” et de démontrer la puissance et la “générosité” de l’Allemagne.

2 - les camps allemands situés en zone française occupée connurent également ce genre de publications. Dans les camps de Luçon et de Saint-Médard, fut distribué gratuitement un journal en langue arabe portant le titre: LISAN AL-ASIR (la voix du prisonnier). C’était un tabloïd dont le nombre de pages variait de quatre à huit. Imprimé à Bordeaux (Imprimerie Delmas), il était dirigé par Ahmed al-Hansali, aidé par un détenu: Tahar Zaoui. le premier numéro de ce bimensuel vit le jour le 15 mai 1941. Quant à son contenu, on pourrait y relever une insistance sur la supériorité de l’armée allemande et, également, le souci de présenter une Allemagne amie des Arabes et des Musulmans face aux “impérialismes” français et anglo-saxon. Quand quelque malheur s’abattait sur un camp, c’était l’occasion de dénoncer la “barbarie” des Anglais. Ainsi, après une attaque aérienne exécutée par l’aviation britannique contre le camp de Souge, un supplément spécial (une feuille) fut adjoint au n° 2 de *Lisan al-Asir*. Deux photographies y représentaient les obsèques des victimes. On y relève aussi une longue liste des morts et des blessés nord-africains, avec la mention de leur nationalité. La liste des morts comprend 23 personnes, toutes

(30) S.H.A.T, Château de Vincennes, carton: 1P 200.

(31) Ibid.

marocaines. Quant aux blessés, ils étaient 30: 3 Algériens et 27 Marocains. Ces chiffres nous permettent d'avoir une idée sur la concentration des Marocains dans le camp de Souge, comme ils permettent d'imaginer l'effet de cette propagande auprès des prisonniers marocains endeuillés par la perte des leurs.

Craignant l'impact de ces campagnes de propagande, les autorités françaises du Maroc se méfiaient beaucoup des rapatriés sanitaires et des évadés. Il était effectivement difficile de discerner entre les évadés et les "pseudo-évadés" chargés de mission.

## CONCLUSIONS

– Il n'y avait pas, à proprement parler, de propagande nazie destinée exclusivement au Maroc. Celle-ci entrait dans le cadre d'une politique allemande visant l'Afrique du Nord "française" et parfois le monde arabo-musulman.

– La propagande, avec ses différents supports, est une des armes du monde contemporain largement utilisée pendant les années trente et lors du Second Conflit Mondial. Il s'agissait de façonner le comportement du public en s'attaquant à son moral. Mais certains procédés de cette propagande n'étaient pas nouveaux; déjà, pendant la Première Guerre Mondiale, les prisonniers musulmans du camps Al-Hilal en Allemagne, pouvaient lire une revue arabe intitulée *Al-Jihad*<sup>(32)</sup>.

– Le ton de la propagande allemande à destination du Maroc était variable en ce qui concernait le dénigrement de la France. Très violent avant l'avènement de Vichy, il connut une certaine modération pendant les beaux jours de la collaboration entre l'Etat de Vichy et le III<sup>ème</sup> Reich. Il s'agissait de ne pas jouer une carte qui pouvait profiter aux Anglo-saxons et aux Gaullistes.

– Au Maroc, la propagande nazie fut désarmée par une contre-propagande<sup>(33)</sup> des Alliés à partir de novembre 1942. Le débarquement anglo-saxon annonça "l'ère américaine"<sup>(34)</sup> auprès de nombreux nationalistes dont l'activité était plus ou moins en veilleuse depuis le déclenchement du Second Conflit Mondial.

---

(32) HEINE (Peter), "Saleh Charif ettunsi: qawmi min chamal Ifriqiyya fi Berline athna' al-harb al-calamiyya al-ula", In *Hawliyyat al-jam'iya Et-Tunsiyya*, Tunis, n° 24, 1985, p. 105 - 106.

(33) Sur cette "contre-propagande", voir: KINGSTON (P.J), "A study in Radio propagnada broadcasts in French from North and West Afrika radio stations (8 november 1942 - 14 december 1942)", In *Revue d'Histoire Maghrébine* (Tunis), n° 33 - 34, juin 1 984, p. 127 - 141.

(34) Au sujet de "l'ère américaine" au Maroc, voir: BAIDA (J.), "L'attitude des Etats-Unis face au conflit franco-marocain (1950 1956)"

In *HESPERIS - TAMUDA*, VOL. XXVI - XXVII, 1988 - 1989, P. 237 - 248.

– Les effets de la propagande allemande au Maroc ne s'éteignirent pas avec la chute du III<sup>ème</sup> Reich. Certains milieux français, plus enclins à resserrer l'étai colonial sur le pays qu'à rétablir des vérités historiques, s'activèrent pour dénoncer les "compromissions" des nationalistes marocains avec l'Axe. Ils tentèrent même plus tard, désespérément, par le biais de documents douteux<sup>(35)</sup>, de jeter le discrédit sur Sidi Mohammed Ben Youssef, un Sultan exilé, mais, désormais, fort présent dans l'élan de tout un peuple.

**Jamaâ BAÏDA**  
Faculté des Lettres,  
Rabat

---

(35) Cf. BAÏDA (J.), *L'image du Maroc et des relations franco-marocaines dans la presse quotidienne parisienne (1950 - 1956)*,

Thèse de Doctorat III<sup>ème</sup> cycle, Université de Bordeaux III, France, sept. 1982, p. 184, (dactylographiée inédite).

## LA ZAOUIA TUNUSIA DES DOUKKALA HISTOIRE SOCIALE ET ECONOMIQUE (XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> SIECLES)

Cette étude porte sur la zaouia Tunusia en Territoire Doukkala aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. Les sources historiques sont pratiquement silencieuses sur celle-ci, d'où le recours à l'enquête exhaustive : notre moyen d'information a été l'entretien, d'abord avec plusieurs descendants du marabout fondateur et des ex-dépendants, puis avec des gens de la fraction où se trouve la zaouia. Cela nous a permis à la fin des entretiens individuels, et semi-collectifs, de recouper l'information, d'obtenir quelques révélations et, avec l'aide des documents privés, d'aboutir à une connaissance poussée de l'évolution multiple de la zaouia.

### 1. La tradition orale

Il y a une absence totale de la zaouia Tunusia dans les écrits historiographiques. Ceux-ci, séduits par les péripéties des grands centres maraboutiques, observent un silence complet sur les nombreuses zaouia-s de la confédération des Doukkala. Au contraire, la tradition orale est très importante et restitue, dans des narrations disertes, les détails et les aspects significatifs de la zaouia et de son environnement immédiat. Ici et là, l'histoire est mémorable par ses vicissitudes et ses effets, le groupe tribal conserve, avec charme et parfois, avec une ténacité réprobatrice, des fragments du passé de sa zaouia, les rappelle dans sa stricte intimité et, à l'occasion, en public. Le poids du passé maraboutique n'est comparable qu'à cette mémoire populaire qui évoque tantôt avec précision, tantôt avec réticence des noms, des dates, et de beaux traits de sacré. Nos informateurs sont intarissables sur le XIX<sup>ème</sup> siècle et le début du XX<sup>ème</sup>, et relatent les événements dans leur contexte local, alors qu'ils hésitent sur l'épisode du marabout fondateur et se contentent d'une version restreinte de sa vie.

Tunusi ben Mubark fut l'ancêtre qui s'installa pour la première fois dans cette contrée, en aval des hauteurs du territoire Haouzien, et connu sous le nom de bilad al-<sup>c</sup>Awnat ; sa date de naissance comme celle de son arrivée dans le Sud des Doukkala ne sont pas données par la tradition orale qui lui reconnaît la dignité d'un grand savant du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Originaire de la tribu des Beni Sba<sup>c</sup>, du Haouz de Marrakech, il a émigré tout jeune en Orient pour la quête spirituelle et la formation théologique. Son retour au Maroc a été précédé d'un séjour studieux à Qairawan en Tunisie où il semble même qu'il ait assuré l'enseignement du fiqh.

Il rentra par la suite dans sa fraction d'origine et reçut le nom de Tunusi, lui et son lignage. Le récit qui a cours chez les *ʿAwnat* le donne aussi comme un éminent disciple de Saʿid Ahansal. Celui-ci, fondateur de la zaouia du même nom dans le Haut Atlas, est reconnu à l'origine de l'oeuvre maraboutique de Tunusi ben Mubark. Faisant confiance au savoir de son élève, il lui intima l'ordre de fonder sa propre zaouia dans la tribu des *ʿAwnat* et d'y assurer son rayonnement symbolique. Car, lui dit-il, c'est là le lieu de ton destin et des traverses de ta vie. Tunusi effectua un premier voyage dans la région et revint parler à son maître de l'abondance des saints en place. A quoi, le sheikh rétorqua que si la région était semée de saintetés, la sienne était la plus grande. Il y retourna donc immédiatement et exerça le *shraʿ* dans la fraction *Ulad Rahhal*. Par la suite il décide de demeurer dans le village du *Mris* réunissant autour de lui des *faqih-s* et des *Talib-s*, et enseignant le *shraʿ*. Plus tard – après la mort de sa mère – il se fixe définitivement à *Kudiat al-ʿarʿar* et fonde la zaouia *Tunusia* en 1714 (1126 H)<sup>(1)</sup>. Il est donc certain que Tunusi a connu Ahansal avant sa mort en 1702, comme il n'est pas exclu qu'il ait témoigné de son dévouement à son fils *Yusuf*, deuxième sheikh de la zaouia et de la confrérie *Hansaliya*. Dès lors, la fondation de la zaouia au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle n'est pas tout à fait un hasard. Elle semble obéir à la stratégie d'extension de la confrérie *Hansaliya*. L'envoi de Tunusi par Saʿid Ahansal dans le sud des *Dukkala* fait partie d'une ambition d'ouverture confrérique sur les plaines que *Yusuf* va concrétiser plus tard dans la plaine de *Tadla*, au voisinage de l'Atlas.

La terre des *ʿAwnat* constitue en fait la plate-forme de tout investissement spirituel *Hansali* dans les *Dukkala* par l'accès facile qu'elle permet aux grands marchés ruraux des *Ulad Frej*, *Ulad bu Zerrara*, *Ulad ʿAmrane*, et *Ulad du ʿAziz*. D'où les liens étroits entre les *Ahansala* et la zaouia débutante, liens que la tradition orale confirme par les visites nombreuses que ceux-ci ont continué à effectuer jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle à la zaouia *Tunusia*. Le marabout *Tunusi ben Mubarak* a donc pu diffuser, même dans un cercle restreint, l'enseignement de son sheikh. Toutefois, cette diffusion reste limitée dans le temps et l'espace, car elle subit le contrecoup du revers et de la fin tragique de *Yusuf Ahansal* dans la plaine de *Tadla*<sup>(2)</sup>.

Or, la tradition populaire récapitule, par une sorte de verve endiablée, la vie sainte de *Tunusi*. Elle lui reconnaît une contemplation exceptionnelle, et un pouvoir qui agit sur la nature et le destin des hommes.

(1) L'auteur des villes et tribus du Maroc. T XI sur les *Dukkala*, fixe la fondation de la zaouia en 1834: or, cette date nous paraît erronée pour des raisons qui figurent dans le texte. (Publications de la mission scientifique au Maroc, Paris, 1932.)

(2) Cf. Morsy Magali, "Les *Ahansala*, examen du rôle historique d'une famille maraboutique dans l'Atlas Marocain", Mouton, Paris-La Haye, 1977, pp :5 - 24.

A titre d'exemple la protection du saint est sollicitée par la récitation de cette formule:

“Toi bu–Tnisse qui es l’honneur de l’étranger, protège ton voisin, o bu–Tnisse toi qui orientes les bateaux en Océan, quiconque comme moi est étranger et allogène. O bu–Tnisse toi au tombeau fortifié, au tissu extrait de l’épi de soie protège ton voisin, o bu–Tnisse protège et n’abandonne personne.”

Aussi, la capacité céleste du marabout se convertit-elle en pratique terrestre d’envergure. Il suscite par son savoir agronomique l’engouement du groupe. Lui qui est originaire de ce Haouz à infrastructure agraire variée, il opère un transfert de techniques culturelles dans un paysage de céréaliculture où était rassemblée la masse des petits paysans. Il procède aussi à l’installation d’une irrigation par khettara–s, d’une arboriculture restreinte (amandiers, oliviers) en aval de sa zaouia et en fait même bénéficier ses riverains. Cela ajoute encore à sa grandeur. Il disparaît vers le troisième âge, et est accompagné à sa dernière demeure par l’ensemble de la tribu qui lui dédia, sur le tard, une grande coupole ; cela se passait vers 1750.

Telle est l’image que la tradition orale donne de Tunusi ben Mubarak, un homme entre le maraboutisme tout court, le confrérisme, et le shafirisme par la prétention prophétique des béni Sba. Or de quoi la zaouia va faire oeuvre? Ce n’est pas une mobilisation confrérique ou un investissement shafiriste, mais une pratique locale de la théologie et de la thau-maturgie. Le témoignage maraboutique des Ahansala lui sert en cela d’antécédent et de conséquent.

## 2. Le contexte local

Il n’est pas d’espace qui puisse exister sans ancrage maraboutique. Celui des Doukkala est très lié à ses emblèmes sacrés.

Les divisions tribales qui lui sont suggérées se réclament chacune d’un marabout ou d’un saint particulier, et jusque chez la plus restreinte des fractions, la particularité maraboutique est de rigueur. Mais il y a aussi une sorte de dévouement inter–cantonal à des personnages prééminents dont les dons passent à travers les mailles des traditions populaires. Le saint Bushaib Ar–Raddad, inhumé à Azemour, est vénéré par les très proches Hawzia, Shtuka et Shiadhma. Cependant, les lointains Ulad Buzerrara, tout en vénérant le tombeau de Sidi Bannur, font des visites annuelles aux patrons d’Azemour, des Ulad bu<sup>c</sup>Aziz et des Ulad Frej. Les Ulad <sup>c</sup>Amran et les Ulad <sup>c</sup>Amar partagent la vénération d’<sup>c</sup>Abd al–<sup>c</sup>Aziz ben Yeffu, à la limite des <sup>c</sup>Abda. Les <sup>c</sup>Awnat, quant à eux, honorent particulièrement les descendants de Tunusi ben Mubarak, non par déconsidération des saintetés un peu moindre que représentent les sanctuaires de Mohamd al–<sup>c</sup>Awni

et de Mubarak al-Ghoriyeb, mais par la longue tradition de théologie et de thaumaturgie que ceux-ci assurent parmi eux depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les deux fractions tribales, à savoir les béni Mager et les Ahl-Rabta, se veulent des clients à part égale de la zaouia Tunusia. D'où la coutume d'envoyer leurs talib-s à la zaouia pour y recevoir l'enseignement religieux, de s'y rendre avec des ziara-s collectives, et de s'y réfugier pendant la durée de la répression caïdale. Or, il y a des relations privilégiées entre certaines sous-fractions et les marabouts de la zaouia. Les béni Tsiris, parmi lesquels se recrutent plusieurs *rumat* (sing *rami*, tireur, fusilier), constituent de véritables serviteurs et défenseurs de la zaouia.

On évoque notamment la lutte menée par eux au XIX<sup>e</sup> siècle, contre le caïd Lemsadek al-<sup>c</sup>Awni qui menait la vie dure aux Tunusi-s, et leur intervention pour mettre fin aux conflits qui opposaient parfois les lignages maraboutiques. Les Ulad Yusuf participent eux aussi à cette tâche chez les béni Tsiris et affectent beaucoup de leurs membres au service permanent de la zaouia.

La naissance de la zaouia est donc liée à la domination symbolique des <sup>c</sup>Awnat et à une capacité de manipulation des forces tribales. En fait, les deux groupes puissants, clients inconditionnels de la zaouia que sont les béni Tsiris et les Ulad Yusuf, font partie de la fraction des Ahl Rabta, globalement plus puissante que celle des Béni Mager en raison de son effectif de *rumat* et de la situation géographique qui lui est tactiquement favorable. D'où la double possibilité de réduire une éventuelle attaque contre les marabouts, et de contrecarrer la force caïdale. Au-delà de la tribu des <sup>c</sup>Awnat, l'influence symbolique de la zaouia Tunusia est due surtout à sa renommée de grand centre d'enseignement du shar<sup>c</sup>. C'est dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que les descendants de Tunusi ben Mubarak vont investir dans l'ensemble de la pratique religieuse : construction d'une mosquée, d'un dortoir pour étudiants, constitution d'une bibliothèque, engagement des faqih-s. D'où une véritable affluence des Talib-s venus des tribus d'alentour : Ulad Frej, Ulad <sup>c</sup>Amran, Ulad Buzerrara et de ceux qui viennent des confédérations <sup>c</sup>Abda, Rehamna, Shawiya, Shiadhma et de la tribu des Ahmar. leur séjour varie de plusieurs mois à quelques années (deux ou trois ans) pendant lesquels leur prise en charge ainsi que celle des faqih-s est assurée par la communauté tribale des <sup>c</sup>Awnat.

Par la force des choses, la prééminence de la zaouia passe à travers les mailles des principes locaux et de la tradition du pouvoir central. De la multitude de références maraboutiques, elle surgit prioritaire en savoir et en pouvoir. Elle bénéficie très tôt du statut d'autonomie vis-à-vis des autorités caïdales (zaouia mubarak) et parvient à le conserver durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, malgré la consolidation du caïdalisme dans les Doukkala. Le Sultan soucieux de marquer son soutien aux marabouts de la zaouia,

reconnaît tout d'abord leur oeuvre enseignante et impose leur respect et leur dignité. Ceci est vrai à partir de 1790, date qui inaugure le règne du Sultan Sulaiman. La tradition orale associe le prestige des Tunusi-s à l'envoi par celui-ci de l'un de ses fils à leur zaouia pour y recevoir une formation théologique.

Les premiers dhahir-s et lettres dont nous avons pu disposer dénotent une relation très étroite entre le Sultan et les marabouts. Ils nous renseignent plus particulièrement sur le rôle de médiateur que jouaient les Tunusi-s dans les conflits qui opposaient certaines fractions entre elles ou à leurs caïd-s. Dans cette région du centre politique, les révoltes rurales contre les représentants du Makhzen étaient nombreuses et prenaient parfois l'allure d'un refus catégorique de tout ordre sultanien. Or, avant de décider de l'envoi de ses troupes, le sultan usait de sa diplomatie et faisait régler le conflit par les marabouts. Ceux-ci y arrivaient en usant de la semonce et de la menace comme c'était le cas avec les Ulad Frej et les Ulad Bu<sup>c</sup>Aziz qui s'en prenaient à leurs caïd-s. Dans un premier temps, ils désarmaient leur colère, puis ils leur rappelaient la récusation sultanienne des candidats qu'ils proposaient au caïdat.

Cette influence de la zaouia dans les Doukkala allait durer jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Toutefois, son champ d'action s'inscrivait plus nettement dans la tribu des <sup>c</sup>Awnat à cause de l'évolution politico-sociale, et de la montée de l'influence des marabouts Qwacem (sing. Qasmi) disséminés dans les Ulad Frej, les Ulad Bu<sup>c</sup>Aziz et les Ulad Buzerrara.

Cependant, la politique sultanienne, basée sur la consolidation de la pré-bureaucratie tribale, se concrétise dans les Doukkala par un double soutien de l'emprise caïdale et de la prééminence maraboutique. La liste des caïd-s qui gouvernèrent cette confédération est très longue et dénote un extrême morcellement des commandements. Les <sup>c</sup>Awnat étaient traditionnellement gouvernés par trois caïd-s, mais au début du XX<sup>ème</sup> siècle, ils en ont quatre. La position sociale des Tunusi-s, fragile au début, n'a pas cessé de se renforcer grâce au soutien sultanien. La documentation que nous possédons confirme le maintien du respect et de la dignité de la zaouia malgré la puissance des caïd-s locaux. On retient notamment, les nombreux ordres du Sultan moulay Hassan au caïd Lemsadek al-<sup>c</sup>Awni. Celui-ci voulut imposer aux marabouts les impôts qu'il percevait sur les gens de son commandement. S'étant heurté à un refus catégorique de leur part, il opéra une saisie de quelques unes de leurs propriétés. D'où la lettre du Sultan que voici :

“Louange à Dieu seul  
Que le salut soit sur notre maître Mohamed et sa suite.  
Sceau de Hassan ben Mohamed.



A– nos serviteurs.loyaux, le caïd Lemsadek al–cAwni, les umana' et les sheikhs que Dieu vous aide, que son salut soit sur vous ainsi que ses bénédictions.

Les fils de Si Tunusi nous ont informé de votre mainmise et de ne leur imposer que le tartib. Pour ce qui est des étrangers qui sont dans leurs cazib–s, laissez–les tranquilles et ne leur demandez rien. Salut - 17 Muhar–ram 304 (1887)

Après avoir lu notre lettre, tu la leur donneras pour qu'ils la conser–vent.”

Mais le conflit s'aggrave par l'entêtement du caïd qui voyait grandir la puissance économique des Tunusi–s. Il faisait opérer des razzias sur leur propriétés et procédait même à l'emprisonnement de leur cazab–s. Les marabouts sollicitèrent de nouveau l'intervention du Sultan Hassan, et un dhahir de 1887 rappela avec fermeté aux gouverneurs et caïd–s des Douk–kala le devoir de respect et de dignité envers les Tunusi–s. Plus tard, le caïd Lemsadek devait subir une violente attaque de sa maison par les cAwnât qui semblaient avoir obéi en cela à l'incitation du chef de la zaouia. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le soutien sultanien s'éclipsa et les Tunusi–s engagés dans un nouveau conflit avec le caïd Ahmed ben Salem sur l'cazib dit Hasba' subirent de mauvais traitements. L'un d'entre eux, le marabout Ahmed ben Mohamd ben cAli, dut même purger un emprisonnement de deux ans dans le Haouz de Marrakech et ne devait être relâché qu'après l'intervention du chambellan Ahmed ben Mussa. Par la suite, la zaouia reconquit son autorité. Elle servit de refuge pour les caïd–s chassés par leurs contribuables et bénéficia de l'appui du grand caïd de cAbda cIsa ben cUmar qui l'amena, lors du conflit cAzizo–Hafidhien, à prendre le parti de ce dernier. Devenu Sultan, Moulay cAbd–al–Hafidh reconduisit les privilèges des Tunusi–s par le Dahir que voici :

“Louange à Dieu seul

Que le salut soit sur notre maître Mohamed et sa suite

Sceau du Sultan Moulay cAbd–al–Hafidh

Nous avons renouvelé par la grâce de Dieu, sa force et sa bonté, aux détenteurs de ce titre, les marabouts benis, fils de si Tunusi ben Mubarak, qui repose en terre des cAwnat, tout ce que mentionnait le dhahir de notre Père, que Dieu garde son esprit et illumine son tombeau, dahir en leur possession et qui renouvelle les dahir–s de nos ancêtres généreux, que Dieu en soit loué... de les respecter et de les laisser sur leur tradition connue ainsi que leurs cazib–s dans les Doukkala. Qu'aucune atteinte ne

leur soit portée... Renouvellement dont nous ordonnons à nos serviteurs de prendre connaissance pour le respecter scrupuleusement.  
salut – 19 sha'ban 1325 (1908)

C'est pendant la période de l'anarchie marocaine que va se dessiner l'avenir caïdal de la zaouïa Tunisia. Les tribus des Dukkala prises entre d'un côté, les troupes coloniales installées à Casablanca et de l'autre, leurs caïd-s despotiques, revendiquent la lutte armée. La mise entre parenthèses d'Isa ben 'Umar grand caïd et ministre des affaires étrangères du sultan Moulay 'Abd-al-Hafidh va nourrir l'intérêt du caïd 'Ayadi des Rehamna envers les Dukkala. Celui-ci se ménage l'amitié du marabout chef de la zaouïa Ahmed ben Mohamed ben 'Ali pour obtenir la soumission des 'Awnat et au delà celle des Ulad Frej, leurs alliés. Or, l'anarchie s'accroît en 1910. Les caïd-s Hafidhistes sont constamment attaqués par les populations qui organisent le Jihad, et l'autorité du Makhzen s'étant affaiblie dans cette région, le Sultan Moulay 'Abd-al-Hafidh envoie des lettres accréditant le caïd 'Ayadi auprès des Doukkala et invitant leurs caïd-s à se réunir pour recevoir ses instructions. L'hostilité de la plupart des tribus à celui-ci étant affirmée, les 'Awnat, soutenus, par les Ulad Frej, décident d'attaquer les Rehamna. Le chef de la zaouïa Tunisia s'emploie à les apaiser, mais en vain, puisqu'il protège dans sa zaouïa le caïd fugitif Mohamed al-Ghoryieb. Cependant, l'enceinte de la zaouïa reste défendue par les deux groupes clients, béni Tsiris et Ulad Yusuf, qui mettent sur pied plus de quarante cavaliers<sup>(3)</sup>.

'Ayadi prépare l'intervention dans les Doukkala par le rassemblement d'une Harka chez les Rehamna, mais les 'Awnat prennent l'initiative en pillant les premiers duwar-s de cette tribu. Le 13 Février 1910, ils investissent la zaouïa Tunisia pour la première fois et menacent d'y mettre le feu. Le chef de la zaouïa profite de la trêve des pourparlers et favorise la fuite du caïd qui rentre dans son groupe d'origine, les Ulad Bussaken, rassemble les notables qui lui sont favorables et reprend l'attaque de la coalition : 'Awnat-Ulad Frej. L'affrontement est bref mais sanglant (30 morts). Il s'achève par la fuite du caïd vaincu aux Rehamna et la cessation de l'offensive contre les Ulad Bussaken qui lui ont porté secours moyennant une rançon de 500 douros versée à chacun des deux groupements. Le chef de la zaouïa retrouve son prestige parmi les 'Awnat en proclamant le jihad alors qu'al-'Ayadi réorganise le quadrillage caïdal des Dukkala. Plus tard les deux hommes réinstaurent l'autorité makhzénienne dans cette région. Mais la crise du système étant déjà consommée, ils s'instituent caïd-s de l'époque coloniale.

(3) Cf. archives du Ministère de la guerre, journal politique Maroc-janvier février 1910 3-g-86, Vincennes, Paris.

En 1912 donc, le marabout Ahmed Tunusi est nommé caïd avec trois autres hommes forts pour gouverner les <sup>o</sup>Awnat. Or, son ambition, ses relations personnelles et son prestige tribal le portent en 1913 au commandement de toute sa tribu, tâche qu'il assumera sans relâche jusqu'en 1942. Après sa mort, son fils <sup>o</sup>Allal lui succède à la direction des <sup>o</sup>Awnat jusqu'à l'indépendance du Maroc. Mais la zouia avait cessé de fonctionner bien avant cette période.

Sur la base de ces éléments du contexte local dans lequel s'est développée la zaouia Tunusia nous pouvons conclure à la définition du rôle politique des marabouts dans cette région centrale. Ce n'est pas une carrière proprement religieuse que semblent entreprendre les Tunusi-s, mais c'est à coup sûr une entreprise politique. Nous savons déjà que le marabout fondateur s'était acquis une réputation d'homme de science. Cela est nécessaire pour tout personnage sacré. Mais après lui, ses descendants choisissent d'accéder au pouvoir temporel. Face à la communauté tribale, les marabouts jouissent du privilège de l'autonomie vis-à-vis du pouvoir caïdal, et une telle situation leur permet d'élargir leur influence parmi les fractions en donnant d'eux l'image d'un lignage pacifique, impartial et critique du despotisme caïdal. Cela a été le cas au XIX<sup>ème</sup> siècle, parce que le prestige des Tunusi-s suscitait l'hostilité des caïd-s, que seule l'intervention sultaniennne arrivait à enrayer. Or l'intervention des marabouts dans les conflits entre les tribus et les agents Makhzénien contribute d'une part à leur makhzania (= pouvoir politique par relation particulière au Sultan, ici la médiation selon ses directives), et pose d'autre part l'éventualité de leur soutien tacite à un caïd qu'ils estiment. Cela s'est fait à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par l'effort déployé pour le retour de plusieurs caïd-s dans leur commandement, et au début du XX<sup>ème</sup>, par un soutien ouvert à la politique caïdale d'<sup>o</sup>Isa ben 'Umar puis d'al-<sup>o</sup>Ayyadi dans les Doukkala<sup>(4)</sup>.

Ces divers investissements politiques s'accompagnent aussi d'une capacité guerrière pour la défense des intérêts de la zaouia. Les Tunusi-s du siècle dernier disposaient d'une partie de la force guerrière dont les <sup>o</sup>Awnat se servaient pour maintenir leur prééminence tribale. Cela qui infirme leur pacifisme, explique pertinemment leur accès au pouvoir caïdal. En fait, cette apogée politique devient presque nécessaire du fait du prestige symbolico-politique, de la maîtrise du pouvoir guerrier, et de la continuité dans le contrôle de la rareté économique. Ajoutons seulement que ces éléments du contexte local qui ont déterminé le cheminement des Tunusi-s s'insèrent dans le processus global de prééminence politico-économique des notabilités rurales dans le cadre de l'Etat makhzénien puis colonial. D'où leur identité actuelle de grands propriétaires terriens. Voyons cet aspect.

---

(4) *ibid.* Août-Sept-Oct-Décembre 1910.

### 3. L'entreprise économique

Rien n'est plus fascinant dans cet épisode maraboutique que la dérive du spirituel vers le temporel, de la simple recette de l'ascèse et de la thaumaturgie au véritable contrôle de la terre et des revenus. En 1714 la fondation de la zaouia Tunisia se fait sur une terre appartenant à la communauté tribale des *ʿAwnat* et, en 1942, le patrimoine foncier des Tunusi-s constitue presque la moitié de l'ensemble des terres de la tribu. tout se passe comme si la venue du marabout avait été contractée moyennant la moitié de ce que possède chacun des *ʿAwnat*. En fait la maîtrise maraboutique du devenir économique participe du drainage du surplus économique et de la pression sur la terre.

Le revenu initial de la zaouia est composé de petites sommes, de quelques produits reçus en échange d'amulettes rédigées, ou d'offrandes plus ou moins coûteuses en cas de conjuration d'un sort ou de guérison d'une maladie. Il y a aussi, le surplus des contributions lignagères annuelles au *Shart* qui constitue la part stable et très importante de ce revenu. Or la présence de la zaouia dans un espace agraire de base s'est traduite par l'affectation à l'époque des moissons, d'une quantité de céréales à ses marabouts. Il ne s'agit évidemment pas là d'une redevance mais d'un don destiné au fonctionnement de la force symbolique, et qui renouvelle, par une sorte d'expression collective, le rapport social entre les lignages laïcs et leurs marabouts. Voici ce que répètent les clients qui viennent faire part de leur dévouement à la zaouia Tunisia:

“Les abeilles, les abeilles sucent les fleurs dans les madhal entre la zaouia, l'umilha et la sania, telles sont ses ruches. Où est passé Si Tunusi ben Ahmed!! C'est l'eclave qui de ses nouvelles! O monsieur où est passé Si Tunusi ben Ahmed? Ici les *ʿAwnat* attendent devant sa maison”<sup>(5)</sup>. En outre la zaouia bénéficie de temps à autre, des *Futuhat* (sing *Futuh*, don, aumône) de certains groupes (béni Tsiris Ulad Yusuf), qui viennent passer un jour parfois, avant de rejoindre un mussem voisin.

Plus importants sont les privilèges qui découlent de la relation des Tunusi-s au Sultan. Les documents que nous possédons nous renseignent en premier lieu sur les exemptions dont à bénéficié la zaouia Tunisia au XIX<sup>e</sup> siècle. La formule d'immunité courante dans ces dahir-s mentionne que les fils de Tunusi ben Mubarak ne doivent pas être soumis à ce qui est demandé à la *ʿAmma*, à savoir les impôts makhzéniens et caïdaux à l'exception du Tertib qui ne va intervenir qu'à la fin du siècle. Pour rendre compte de l'importance de ces exemptions dans la croissance de la fortune

(5) On remarque que le marabout invoqué est le petit fils de l'ancêtre fondateur.

de la zaouia, voici une idée de la *Zakat* perçue sur les Ulad <sup>c</sup>Amran et le <sup>c</sup>Awnat en 1868<sup>(6)</sup>.

	effectif d'attelages	effectifs d'ovins	impôt l'attelage en rial-s	impôt par 50 ovins
Ulad Amran	201	1677	11	11
Awnat	249	9970	10	10

– 1 rial = 32,5 uqia-s

(taux de 1863) pièce de 5 francs français.

On remarque ici que le taux d'impôt canonique perçu sur le bétail, quoique élevé à cause des implications de la guerre hispano-marocaine en 1860, ne représente que le minimum de ce que perçoivent réellement les caïd-s locaux. En fait la lettre précitée du caïd Mubarak al-<sup>c</sup>Awni mentionne que certains caïd-s imposent la somme de 60 Rial-s pour un effectif de 100 moutons ce qui explique l'état d'appauvrissement général où se trouve la tribu des <sup>c</sup>Awnat. Face aux contribuables, les marabouts sont exempts de toute redevance en espèce ou en nature, et de cette manière, le croît de leur bétail se fait sans aucune soustraction d'intérêts, alors que les produits de leurs terres s'accumulent en surplus commercialisable. Ceci est une condition nécessaire pour l'acquisition foncière ultérieure, dans la mesure où les exactions caïdales épongent une grande partie du surplus économique de la tribu et condamnent les petits paysans à se convertir en métayers à la fin du dernier morceau de terre. Les marabouts et les notables laïcs sont seuls à alimenter le stock du surplus destiné aux marchés de la tribu (Had el <sup>c</sup>Awnat – Arbi<sup>c</sup>al –<sup>c</sup>Awnat – Khémis Ksiba) et seuls à payer les terres proposées successivement à la vente. Les Tunusi-s ont procédé à plusieurs achats de terres dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. La conjoncture locale et la dévaluation monétaire leur étaient bénéfiques. D'où les bas prix qu'ils versaient à leurs vendeurs. Le présent acte d'achat nous renseigne sur cet état de choses.

“Louange à Dieu seul

Le marabout sidi Hammu ben <sup>c</sup>Ali et la descendance du sheikh Tunusi ben Mubarak que dieu répande sa bénédiction sur nous, a acheté par la grâce et la force divines, des vendeurs Loghlimi ben Mohamed al-<sup>c</sup>Awni

(6) Lettre du caïd Mubarak al-<sup>c</sup>Awni au Sultan Mohamed ben Abderrahman du 28 shaban 1285/14 Déc. 1868.

al-Yusufi et son frère °Ali, une partie de terre appelée "Rmel" qui se limite à l'est par la propriété du marabout sidi Mohamed ben °Ali et ceux qui lui sont liés, à l'ouest, par la propriété des vendeurs cités, et au nord, par la propriété du sheikh Lahcen ben Tunusi avec la route qui mène à la zaouia. Cet achat est licite, légitime sans aucune condition qui le fausse, au prix final de huit Mithqal-s, en argent. Ils ont cette transaction à la manière Sunnite...

Signature.

Le 9 Rabi°a I. 1286 (1869)"

Sur la base du cours monétaire de 1863 qui reste pratiqué malgré la réforme monétaire de 1869, le prix de 8 Mithqal-s versé pour l'acquisition de cette superficie foncière moyenne qui continue toujours d'exister sous le même nom est l'équivalent de 8 Rial-s après la disparition du Mithqal et la prédominance du Rial<sup>(7)</sup>, on se rend compte de l'insignifiance de la somme payée par les marabouts puisque l'impôt par attelage dans la même période était de 11 Rial-s. Mais, contexte oblige, les petits et moyens propriétaires vendaient au prix de l'époque, les meilleures de leurs terres pour payer les impôts makhzéniens parfois de plusieurs années successives. Les Tunusi-s exemptés en profitaient pour conclure le maximum de transactions.

En 1876, on peut estimer l'ensemble des terres de la zaouia à 800 hectares. Le premier dahir du Sultan Moulay Hassan qui date du 21 Safar 1293 renouvelle le respect des Tunusi-s et l'immunité de leur °asib-s. Ceux-ci sont connus sous les noms suivants :

- °Azib Hasba° ... dans la fraction des béni Mager
- °Azib Fuqani ... " " "
- °Azib Nhal ... dans la fraction des Ahl Rabta
- °Azib Sh°ab ... " " "

La superficie la plus intéressante est celle du °Azib Hasba. Notre évaluation à partir des archives de l'impôt agricole de 1962, l'établit à 642 hectares appropriés toujours par les descendants des marabouts, et bien qu'il ne soit pas exclu que ce °Azib ait été élargi par des achats récents, la superficie initiale semble avoir dépassé la barre des 600 hectares. Cependant il est difficile de se prononcer sur l'origine de l'acquisition de ces °Azib. Nos manuscrits en parlent, mais sans précision de nature. Néanmoins l'hypothèse plausible est celle d'une concession sultaniennne. Moulay

---

(7) Cf. G. Ayache, Aspects de la crise financière au Maroc après l'expédition Espagnole de 1860, in, Revue Historique, tome CCXX - oct. déc 1958.

Sulaiman pouvait en avoir pris l'initiative au début du XIX<sup>ème</sup> siècle par l'octroi de la terre, et l'exemption des impôts religieux, privilèges renouvelés par les Sultans ultérieurs. Toutefois les hommes qui pouvaient avoir vécu sur ces <sup>o</sup>Azib-s n'étaient pas concédés par le Sultan mais menaient avec d'autres étrangers (Afaqiyyine) la condition d'<sup>o</sup>Azzab-s libres. Une lettre du Sultan Moulay Hassan nuance tous les aspects de cette hypothèse :

Louange à Dieu seul

Sceau de Hassan ben Mohamed

A nos serviteurs loyaux, le caïd Lemsadek ben Mubarak et les Umana de la tribu des <sup>o</sup>Awnat concernés par ses contribuables, que Dieu vous aide et que son salut soit sur vous ainsi que sa bénédiction.

Les marabouts de la zaouia de si Tunusi ben Mubarak se sont plaints à nous de ce que vous les avez imposés dans le *Kunnash du Tartib* comme s'ils étaient parmi la <sup>o</sup>amma soumis à la tradition (makhzénienne), alors que ce n'est pas le cas. Ils détiennent les dhahir-s sharifiens qui leur garantissent leur respect, l'immunité de leurs <sup>o</sup>Azib-s et le choix de donner leur zakat et leurs A<sup>o</sup>shar à leurs indigents. Nous vous ordonnons donc de les traiter, en conséquence. Ne leur demandez aucune redevance de même à ceux qui sont dans leurs <sup>o</sup>azib-s s'ils sont Afaqiyyine et s'ils ne font pas partie du registre de la tribu. S'ils sont parmi les <sup>o</sup>Azzaba de la tribu, ils doivent être soumis à ce qui est demandé à leurs égaux. Agissez comme ça avec eux ..Salut

19 Rajab 1302 = (1885)

Le dahir renouvelle donc tous les privilèges de la concession et essentiellement la dépendance directe de la main d'oeuvre des <sup>o</sup>Azib-s envers les marabouts et non envers l'autorité caïdale. Ces dépendants habitent les champs, les labourent, y pratiquent un élevage extensif, les défendent au besoin et rendent compte aux Tunusi-s de leurs rendements. Les quelques <sup>o</sup>Azzab-s sujets aux impositions caïdales ne le sont pas toujours vraiment, et il y a même des esclaves qui sont occupés à la culture des terres. Ces mêmes privilèges vont consolider les acquisitions de la zaouia pendant les dernières décennies du XIX<sup>ème</sup> siècle et à la veille du protectorat. Le chiffre provisoire des superficies dépasse les 1500 ha. La nouvelle situation crée un conflit entre deux des trois lignages maraboutiques, les Ulad Mohamed ben <sup>o</sup>Ali et les Ulad Lahcen ben Tunusi dont chacun caressa l'espoir de se voir attribuer la charge de caïd. Finalement, un compromis fut conclu, par l'intervention du lignage des Ulad Yusuf qui assurait la fonction d'enseignement dans la zaouia. Il destina le premier au caïdat, et le second

au khalifat. A la mort du caïd Ahmed Tunusi en 1942, son héritage foncier est de 1523 ha, et l'ensemble des terres de la zouia est proche de 3500 ha, en plus des terres d'arboricultures, à savoir :

– vignes	:	12.970	pieds
– amandiers	:	260	arbres
– oliviers	:	385	arbres
– autres arbres	:	363	arbres

Cet accroissement en flèche du patrimoine foncier de la zaouia est lié à l'exercice du pouvoir caïdal. L'unification des <sup>°</sup>Awnat dans un seul commandement caïdal a permis aux marabouts de doubler l'effectif de leurs terres, de maîtriser les circuits commerciaux (marchés hebdomadaires), et d'enliser l'ensemble des petits paysans dans un métayage permanent.

Ils s'évertuent par la suite à conserver à leur zaouia son prestige initial, mais en vain, puisque le tarissement symbolique est déjà amorcé par la déviation de la dévotion collective. Ils se résignent donc à n'être plus en fait, que grands propriétaires terriens.

#### 4. Regard rétrospectif

Au terme de cette lecture épisodique du maraboutisme, l'exposé se doit d'interpréter les différents rapports entre la zouia et la tribu. Le début des Tunusi-s dans l'ascèse et l'enseignement, atteste singulièrement la primauté du pouvoir symbolique. Le marabout des <sup>°</sup>Awnat – et au delà, celui des Dukkala– est d'abord le représentant de l'islam dans la plaine désertée par les <sup>°</sup>alim—s. Il préside à l'ensemble des pratiques rituelles et personifie la dévotion de tout un chacun. La charge symbolique dont il est l'héritier définit sa médiation céleste et son action terrestre, lesquelles s'inscrivent dans le voeu collectif de perfectionnement des liens avec le divin. D'où cette charge affective – communautaire – qui fait de lui un patron avant la lettre. Or la situation de la zaouia dans la plaine fertile livrée aux appétits de la bureaucratie tribale oblige le marabout à des combinaisons économiques dont la continuité est assurée par le pouvoir central. Lui qui est d'origine sacrée, revendique pour son lignage le primat économique tout comme un chef laïc. Celui-ci, qui voit grandir son prestige, l'invite à une entente durable. Le marabout en convient provisoirement mais use aussi de sa capacité mobilisatrice –de la force tribale– pour lui arracher la suprématie locale. Et il y arrive mais non sans suggestion préalable du pouvoir central.

La nouvelle position que se crée le marabout constitue un atout à la fois solide et dangereux : sa situation au-dessus de la communauté tribale et en marge de ses contradictions n'est plus possible puisque le pouvoir écono-



mique et l'autorité politique l'impliquent dans le processus des luttes so-ciales. Il doit alors faire preuve de sa force pour maintenir sa prééminence. Or, déjà cette action lui ôte tout prestige symbolique et confirme en même temps sa qualité de chef laïc qui procède non plus à la structuration rituelle communautaire mais à l'aménagement de son commandement. La sédentarisation étant déjà de coutume dans la plaine des Doukkala, le marabout chef laïc, opère une organisation du travail productif dans l'agriculture soumise à l'appropriation anarchique. Son capital économique entretient la survie d'une large couche paysanne et établit son patronage dans le nouveau monde rural<sup>(8)</sup>. Ce témoignage de moralité, établi en 1929, nous donne une conclusion de cet état de choses :

“Louange à Dieu seul

Les témoins soussignés, connaissent le marabout défunt sidi Mohamed ben cAli et la descendance de Si Tunusi ben Mubarak al -cAwni, d'une connaissance complète, lui-même, son nom et sa généalogie ; ils témoignent par Dieu, qu'il était, de son vivant, un homme de fortune, qu'il possédait plusieurs terres dans la tribu des cAwnat dont quelques unes sont plantées, et que sa tradition était de faire bénéficier les gens de certaines de ses terres pour les cultiver et y creuser des puits.

Ils affirment qu'il ne s'était jamais départi de cette tradition jusqu'à sa mort. ses enfants, le marabout caïd sidi Ahmed, son frère, Si Idriss, le marabout cAbd allah ainsi que leur oncle, le marabout Si Yusuf et ses enfants, maintiennent jusqu'à ce jour cette tradition. Ils attestent ceci par voisinage et connaissance des faits.

Leur témoignage a été enregistré le Rabi`I 1348 / Août 1929.

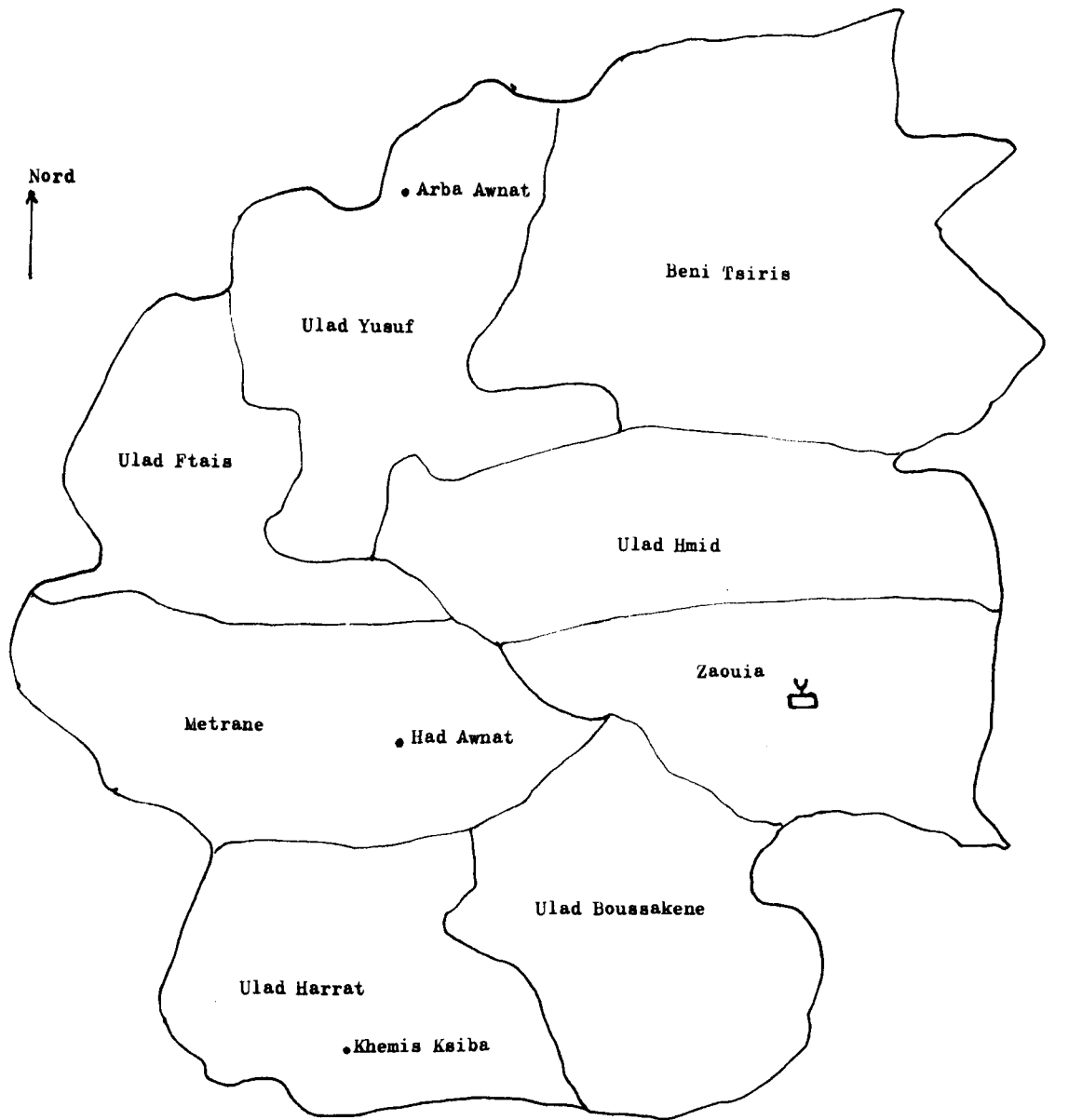
Noms de 12 témoins -Signature du cadî des cAwnat.

Et-tibari **BOUASLA**  
Faculté des lettres  
Rabat

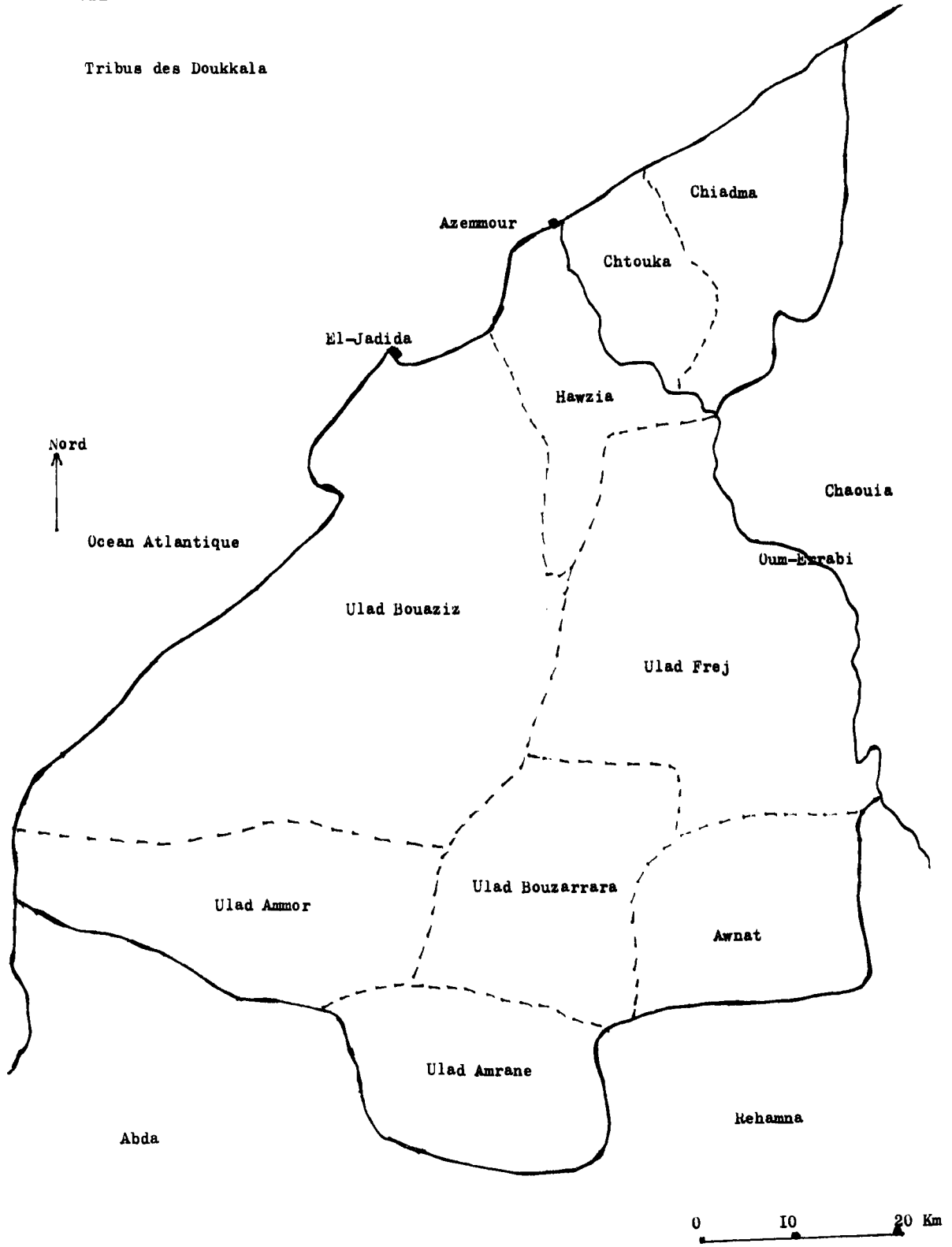
---

(8) Ce cas du marabout des Doukkala est, à certains égards, celui de l'Atlas ou du Sahara marocain. La référence plaine/montagne est dépassée dans l'entreprise socio-économique du maraboutisme. Cf. les conclusions de M. Magali Morcy, op. cit. pp. 43-48.

Tribu des Awnat



Tribus des Doukkala



## REGARDS DE LA GEOGRAPHIE HUMAINE OCCIDENTALE ET LA SOCIETE ALGERIENNE AU COURS DE LA PERIODE COLONIALE

### QUELQUES REPERES

Une des difficultés qui rendent malaisée l'élaboration d'une bibliographie sur une aussi longue période a trait à la délimitation des frontières de la discipline concernée. Les travaux du XIX<sup>ème</sup> siècle ne permettent en tous cas pas d'isoler "la géographie humaine". Chaque référence est un mélange plus ou moins heureux de diverses approches : histoire, économie, droit, géographie... Cette dernière est alors, dans la majorité des cas, plus une description qu'une véritable analyse.

La multiplicité des travaux, leur valeur inégale et la difficulté qu'on éprouve à les classer dans telle ou telle discipline autorisent difficilement une périodisation des priorités thématiques de la "recherche". Celle-ci n'a pas la même nature, ni surtout les mêmes méthodes tout au long de la période considérée, allant de l'observation rigoureuse à la simple compilation, à la recherche réelle avec enquêtes, confrontation de données etc...

On peut toutefois poser quelques repères qui traduisent sans en couvrir la totalité, les prédominances thématiques.

Une première distinction s'impose à la lecture des travaux. Pendant tout le XIX<sup>ème</sup> siècle et jusqu'au lendemain du Centenaire, la littérature géographique est presque entièrement fonction des besoins de la colonisation. Les différences résident dans les conceptions différentes que les auteurs ont de celle-ci, des modalités et des formes qu'ils souhaitent qu'elle prenne. Les géographes s'avèrent alors de précieux collaborateurs de la colonisation. Ils ne se contentent pas de la justifier, ils en favorisent l'expansion. Avec les années quarante, cette homogénéité est secouée.

Voici, dans le détail, quelques repères :

- Les débuts de la colonisation sont marqués par des impressions de voyage, des tableaux brossés dans des ouvrages ou des journaux d'officiers ou d'accompagnateurs de l'armée d'invasion.

- A partir de 1840, l'intérêt se porte sur les tribus et sur certaines régions du pays, particulièrement berbérophones, notamment les Kabylies.

- Avec la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et jusqu'aux débuts de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, parallèlement à des études sur l'agriculture, surtout coloniale, le thème de la propriété foncière et du faire-valoir va être amplement traité en

relation avec "la faim" de la terre qui caractérise la colonisation, l'objectif étant la libération du sol. La fin du XIX<sup>ème</sup> siècle voit également paraître les premières études sur le nomadisme et sur le Sahara dont "l'exploration" continue.

– Avec la première guerre mondiale, on observe un intérêt pour les langues berbères, leur répartition, ainsi, que pour l'habitat rural.

– Le thème de la main d'oeuvre "indigène" apparaît ensuite, traduisant les craintes de la colonisation devant l'émigration outre-mer.

– C'est seulement à la veille du Centenaire de la colonisation que paraissent la première synthèse qu'on peut qualifier de géographique de l'Algérie (A. Bernard) et les premières esquisses de géographie urbaine (R. Lespès, Mercier).

– Le Centenaire voit, certes, le triomphe des travaux sur la colonisation et ses "succès" notamment agricoles (É.F. Gautier, Tinthoin) mais aussi les premières approches qui se veulent scientifiques (M. Larnaude, H. Isnard, A. Berque...) mais non toujours débarrassées de tout relent colonialiste.

– A partir des années trente, les territoires du Sud jouissent d'un grand intérêt = nomadisme, langue berbères... (L. Lehuraux, R. Capot Rey, Eydoux, Basset...).

– Les effets cumulés de la colonisation ajoutés aux retombées de la deuxième guerre mondiale accélèrent la prise de conscience d'un certain nombre d'intellectuels.

Des thèmes contemporains voient le jour = industrialisation, prolétariat, évolution économique et sociale, difficultés économiques et liens avec le problème national (J. Dresch, R. Dumont, R. Capot Rey, Letellier...). De manière générale, il apparaît que seule l'analyse économique permet d'éclairer les mécanismes "*de la colonisation de l'Algérie, c'est à dire de sa transformation en colonie*" (H. Isnard, 1947). Parallèlement, des études sont menées sur les émigrés algériens en France, sur leur nombre, leur condition.

– Les bases de la formulation du sous-développement algérien sont jetées. Celui-ci va, de 1950 à 1962, faire l'objet d'études thématiques partielles (chômage, agriculture, revenus...) ou régionales ou encore de réflexions globales (sous-développement, économie, problème algérien). On retrouvera ici des auteurs tels que J. Dresch, M. Egretaud, Y. Lacoste, A. Nouschi, A. Prenant, R. Gendarme, J. Despois, H. Isnard.....

– Les villes apparaissent enfin comme un objet d'étude privilégié, rapports ville-campagne, contradictions de la ville "coloniale" : ségrégation socio-raciale, marginalisation, sous-équipement, pauvreté..... (A. Prenant, Pelletier, M. Coquery...).

Les examens de la bibliographie ci-joint révèle qu'il n'a guère été question de répertorier l'ensemble des travaux concernant l'Algérie. A elles seules, les monographies couvriraient des dizaines de pages. Ce texte ne peut de même embrasser tous les thèmes cités ci-dessus et se voudrait une première réflexion partielle qui doit se poursuivre.

### SUR L'EFFECTIF DEMOGRAPHIQUE EN 1830

Les travaux du début de l'ère coloniale s'insèrent dans leur quasi-totalité dans le débat sur l'abandon ou la conservation (et les moyens de ce faire) de la nouvelle colonie<sup>(1)</sup>. L'occupation est cependant rarement remise en cause, les formes de gestion sont objet de discussion.

L'effectif démographique et sa répartition est un premier sujet de débat. A l'inverse du Maréchal Bugeaud qui exagère ses estimations pour obtenir crédits et hommes (8 millions, il redescendra à 4 millions après le dénombrement de 1845) et de Prébois qui avance l'effectif de 980 000, A. Desjobert, député de la Seine inférieure se rallie à "*L'opinion générale*" (2 millions) et suggère de "*ne pas négliger la population indigène dont la lutte nous oblige à maintenir une armée de 100.000*". Desjobert est également le représentant d'intérêts textiles métropolitains et défend les investissements à l'intérieur de la France. "*L'Afrique est la ruine de nos finances*" écrit-il. Et de s'élever même contre la politique d'extermination de la population; "*cette destruction est érigée en système par le Gouvernement général*".

Quant à l'analyse faite par Louis de Baudicour (1956) qui réévalue la population à 3 millions, elle vise à préciser les possibilités de l'Algérie à absorber l'immigration étrangère. L'installation de la population européenne, quand elle n'est pas justifiée par "*l'insuffisance de la population*" (général de Lamoricière, Duc d'Isly), elle l'est par les faibles densités, "*population clairsemée sur le sol*" (général de Lamoricière). "*Arabes et Kabyles dispersés çà et là*" (Maréchal Bugeaud).

C'est là quelques éléments d'un débat dont X. Yacono rendra compte dans une étude très fine qui confronte l'ensemble des évaluations (entre 10 millions et 400 000) faites en rapport ou non avec le dénombrement de 1845 et le recensement de 1856. Grâce aux archives et par "*le raisonnement*", cet auteur "*considère comme probable le nombre-autour de 3 millions que Boutin rapportait en 1808 comme une opinion de confiance*" (R. Af. 1954). L'invasion coloniale va entraîner un sérieux recul démographique.

---

(1) Voir l'analyse détaillée des débats (rapports et discours des députés...) qui ont porté sur cette question dans "Algérie, Passé et Présent" Y. Lacoste et al.

### ET... "L'IMMOBILISME" DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE

Les écrits de M. Rozet et de Carette qui couvrent la période 1830-1847 décrivent une Algérie envahie et ravagée par les troupes d'occupation. Ingénieur-géographe, Rozet accompagnait l'armée coloniale dans ses campagnes. Dans sa "*relation de la guerre d'Afrique*", il décrit la généralisation de la misère économique installée par la guerre coloniale à travers "*la position à laquelle se trouvent réduits un grand nombre d'algériens par suite des dégâts commis par nos troupes*". Il décrit simultanément les techniques d'*extermination des populations qui résistent. Après une bataille de rues à Blida, "des gendarmes s'en emparaient, les conduisaient à vingt pas de là sur le cimetière et les fusillaient à bout portant sans les attacher... Les gendarmes tombaient sur ceux qui n'étaient pas tout à fait morts à coups de sabre et de baïonnette et les massacraient. Cette boucherie dura plus de six heures..."*<sup>(2)</sup>.

Rozet (1832,1833), puis Carette (1847) apportent dès les premières années d'occupation les éléments d'analyse géographique et sociale qui vont tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle, être repris, répétés, généralisés (alors que les observations ne concernaient qu'une partie du territoire algérien) et souvent déformés. Rozet, dont les multiples et riches observations ont embrassé l'ensemble des aspects des territoires qu'il a parcourus sans en privilégier aucun en particulier, met en exergue l'identité des "*racés*" dans leurs conduites sociale, politique et leurs différences dans leurs caractères physiques, leur origine, leur manière de vivre et leurs moeurs. La description des diverses ethnies définies (berbères, maures, "nègres", arabes, juifs, turcs, koloughlis) consacre les oppositions au delà d'une idée moderne que les descriptions qui vont suivre au XIX<sup>ème</sup> siècle étouffent: "*on ne doit voir dans les tribus soit arabes soit berbères que des mélanges à dose variable du peuple conquérant et du peuple conquis*" (Rozet et Carette). Le langage demeure la principale différence. Il oppose ainsi les "*ethnies non altérées*" (arabes et berbères) aux maures "*mélangés aux envahisseurs successifs*". Il oppose les berbères "*travailleurs*", avancés en agriculture (arboriculture) et artisanat aux arabes "*contemplatifs*" dont la principale occupation est l'élevage, même s'il les scinde en sédentaires à maison et bédouins à tente. La stratification en ethnies ne fait pas oublier à Rozet d'opérer des distinctions sociales au sein de chacune d'elles.

Rendons justice à Rozet que les auteurs "*d'Algérie, Passé et Présent*"<sup>(3)</sup> empruntent largement et fréquemment pour réfuter les idées reçues sur une "*Algérie de 1830, aux terres vacantes, non cultivées, marécageuses, à l'urbanisation presque inexistante, à la population inculte et barbare...*" Parallèlement à de longues et multiples descriptions des riches terroirs des

(2) Voir également Devaux pour la description des opérations de destruction et de dévastation

(3) op. cit.

sociétés urbaines mais également des communautés rurales, il donne un aperçu du niveau de vie appréciable des populations. Ainsi, une famille arabe “possède souvent une centaine de moutons, quarante vaches et dix ou vingt boeufs”, et un “arabe, quelque pauvre qu’il soit, a toujours, au moins un cheval”. Dans chacune des maisons berbères, il y avait “un coran écrit à la main et en lettres de plusieurs couleurs”. Et à propos des maures, “il fallait qu’une famille fût bien pauvre pour ne pas avoir dans ses pots, la viande séchée de deux moutons au moins”.

Rozet inaugure l’analyse du fonctionnement de la tribu dont il souligne l’hétérogénéité (du genre de vie, religiosité, sociale) et insiste sur l’importance des pouvoirs locaux et les formes de partage de pouvoir avec le Dey et le Beys).

Malgré ses descriptions des échanges (entre arabes et berbères, entre campagne et ville, notamment Alger), des niveaux d’instruction de la population de la vie urbaine, des techniques “industrielles”, il parle à propos des berbères, de “peuples restés stationnaires depuis Salluste”.

L’ethnographie va, tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle, et même plus tard, contribuer à confirmer et à démontrer cette idée du “non changement”. “Cette science trouve son nouvel essor dans l’étude de l’Afrique du Nord où les mêmes formes se conservent pendant des millénaires” (Mercier). Cette idée se perpétuera jusque vers les années cinquante ; M. Larnaude, un des représentants de la géographie française n’écrira-t-il pas “Nous avons trouvé en 1830, une Algérie peu différente de celle de la fin du Moyen Age”? Vingt ans plus tôt, V. Demontès, chargé de cours au collège de France, allait plus loin en affirmant que l’Algérie de 1830 était en recul par rapport à la période romaine et que les kabyles étaient caractérisés par une “immobilité séculaire”. Apporter le changement, le progrès, la discipline à ces “peuples stationnaires”, à ces “demi-sauvages” (Baron de Baude), tel serait le bienfait qu’apporterait la colonisation! Ces idées préconçues finissent par déboucher sur de véritables images d’épinal véhiculées dans des ouvrages écrits parfois par des auteurs qui n’ont jamais foulé le sol algérien.

## UNE VISION FRACTIONNÉE DE LA SOCIÉTÉ

Le départ est également donné à une *vision fractionnée* de la société, tant du point de vue politique qu’économique. Les articulations spatiales et temporelles qu’évoquent Rozet et Carette vont vite tomber dans l’oubli. L’intérêt que portent ces deux auteurs au fonctionnement tribal, eu égard au territoire, s’élargit aux divisions régionales (Carette et Warnier). Dans leur “Description et Division de l’Algérie” (1847), ces derniers divisent l’Algérie en deux grandes parties : le Tell, région des céréales, et le Sahara,



région des palmiers, séparés par deux bandes intermédiaires : la zone des landes et le massif intérieur, le tout recoupé par un partage politique en trois provinces (Oran, Constantine, Alger) qui trouve son origine dans la nature des pouvoirs qui y sont pratiqués et les types de liens qui unissent les tribus: prédominance des groupes dynastiques à l'Est, fédératifs à l'Ouest et administratifs au Centre. Même schématique, l'approche de Carette et Warnier rejette pour les tribus l'idée que "*nul lien politique ne rattache les unes aux autres*" (Bugeaud), idée qui va se frayer son chemin malgré les nombreuses insurrections qui démontrent le contraire.

Cette vision a un sens, comme du reste l'intérêt particulier porté à certaines ethnies : les kabyles, les mozabites.

Le fractionnement de la société se rencontre aussi bien chez les agents de l'Etat (M. O Mac Carty, 1858) que chez le lettré (M. Wahl, 1882, 1908), ou le colon qui s'improvise écrivain (le vicomte de Caix de Saint Aymour, 1891), Il s'agit de nier l'existence d'une nation, dût elle être en formation. L'Algérie n'est qu'une mosaïque de Kbila(s), écrira plus tard A. Bernard. Ceci appelle une autre notion qu'on trouve explicite et bien soulignée chez de Caix de Saint Aymour, celle de la superposition... "*des couches de population qui se sont superposées les unes aux autres dans le cours des siècles*". Cette idée de la superposition se retrouve jusque chez A. Bernard (1929) pour qui "*les divisions des populations constituent, non des rameaux d'une même souche, mais des greffes supportées par un pied primitif qu'il est devenu parfois impossible à discerner*" et L. Lehuraux pour qui l'histoire de l'Algérie est : "*l'histoire non d'un peuple mais de vingt peuples, vingt pays juxtaposés sans jamais se confondre*".

Partout, se dégage un consensus sur l'objectif qui guide l'intérêt spécifique porté aux "berbères" : "assimilabilité" ou la possibilité d'en faire de précieux auxiliaires, mêmes si les raisons invoquées ne sont pas les mêmes. A l'image d'Epinal qui distingue le berbère sédentaire, monogame, aux habitudes laborieuses, à l'esprit ouvert, aux institutions démocratiques et donc "*pareils aux paysans français*", de "*l'arabe nomade (et par là-même insaisissable), polygame, fanatique, aristocrate, paresseux*", M. Wahl oppose une démarche plus nuancée. Il montre que le découpage en sédentaires et nomades est imposé par les nécessités géographiques : les pasteurs du Sahara et des "Hauts plateaux" sont aussi bien "*arabes que chaouias et touaregs*". De même, les agriculteurs du Tell sont arabes ou kabyles. Il montre également que les berbères sont très religieux (bien plus tard E.F. Gautier en restera encore au "*Kabyle nos meslem*" et que leurs institutions démocratiques sont en fait, à l'état d'ébauche. Ce qui les distingue, écrit-il, c'est la capacité de s'adapter à la nouvelle situation coloniale. Il reproche justement à l'administration d'avoir émoussé cette originalité en leur étendant l'application du droit musulman. Plusieurs autres au-

teurs exprimeront ce reproche qui prend souvent la forme d'un regret<sup>(4)</sup>. Refusant de se limiter à l'unique distinction arabe / berbère, il rajoute les Hadars "*proches des populations du Midi de l'Europe*", les noirs "*dociles, gagnant à être plus nombreux*" et les israélites, considérés désormais comme un apport à la constitution de la société coloniale.

Cette démarche rappelle curieusement celle du Baron Baude, conseiller d'Etat et ex-commissaire du Roi en Afrique (1841), défenseur du système du protectorat qui voit "*qu'il n'y a point de collision avec les indigènes*" et qu'il n'y a que "*des intérêts maritimes et commerciaux*". Il classe les groupes de populations en fonction de l'intérêt "*qu'ils présentent en tant qu'auxiliaires de la colonisation*". Ainsi les juifs pourraient "*servir de véhicule à notre influence commerciale*", le maintien de l'esclavage (!) rétablirait le commerce caravanier Sud-Nord, créerait un contre-poids démographiques et les Koloughlis serviraient "*d'intermédiaires entre nous, les Arabes et les kabyles*"; Il voudrait généraliser ce rôle à toute la population d'Alger dont il regrette la fuite, et qui pourrait être "*un puissant moyen d'influence (commerciale sur l'intérieur du pays)*". Quant aux autres populations (kabyles, arabes), leur "*connaissance intime n'en est pas moins indispensable à toutes nos opérations militaires ou pacifiques*".

Ce fractionnement, notamment l'opposition arabes / berbères persistera dans la littérature jusqu'aux années cinquante. M. Larnaude écrit encore en 1950 : "*les genres de vie accusent les contrastes Arabes / Berbères*". Les oppositions par le genre de vie entre sédentaires et nomades constituent la trame de son petit ouvrage sur l'Algérie. J. Dresch fera, en 1956, dans un cours publié, une critique sévère de cette démarche en montrant notamment que la classification élaborée par Ibn khaldoun auquel se réfèrent copieusement certains des auteurs cités (M. Wahl par exemple) "*ne signifie plus grand chose actuellement*", que l'organisation sociale n'est pas fondamentalement différente, que les techniques de production sont quasi identiques et les sédentaires également éleveurs, idée déjà existante chez E. Masqueray. L. Lehuraux aura souligné, à l'inverse, l'intérêt des nomades aux palmeraies. J. Dresch réfute également l'idée largement répandue "*que les plaines sont surtout occupées par des nomades ou des semi-nomades et que ce sont souvent les montagnes qui abritent les paysans*", en citant l'exemple de l'Aurès oriental (le Moyen Atlas et le Haut Atlas oriental au Maroc) occupé par des pasteurs et des exemples de plaines occupées par des paysans au Maroc (Doukkala et Abda) et en Tunisie (Sahel de Souss). On peut y ajouter les plaines du Chelif étudiées par X. Yacono.

(4) Masqueray écrit "La France a commis l'incroyable maladresse d'arabiser les berbères". L'enquête sur la dispersion de la langue berbère menée sur ordre du Gouvernement Général par E. Douté et E.F. Gautier (1913) conclut à une diffusion considérable de l'arabe aux dépens du berbère par rapport à la situation décrite par Hanoteau en 1860.

## DE LA TRIBU A LA QUESTION FONCIERE DEPOSSESSION ET SOUS-PROLETARIATION

Cette connaissance intime des populations conseillée par le Baron Baude passe par celle de la tribu, son fonctionnement, son rapport à l'espace, en général, et à la terre, en particulier. C'est l'unité de base la plus solide, la plus susceptible d'opposer la résistance-dans ses diverses formes-à la colonisation. Baude lie "*la sûreté dans le pays*" à l'acceptation du système tribal. En dehors des villes, écrit-il, "*la tribu est la seule chose constituée et par conséquent la seule qui présente une responsabilité*". Cette responsabilité collective se retrouva tout au long de l'occupation coloniale et justifiera séquestres, expropriations et châtements collectifs. M. Wahl écrira encore au début du XX<sup>ème</sup> siècle: "*l'unité sociale est encore la tribu*". Plus tard, A Bernard affirmera que la tribu constitue la seule véritable unité politique et n'évoquera la confédération que pour dire qu'elle "*n'est souvent pas atteinte ou peu solide*". Plus tard, R. Capo-Rey montrera, à partir de l'exemple des Doui Menia aux confins algéro-marocains (25000 hab en 1950) que la confédération est une réalité ancienne, suffisamment ancienne "*pour que la fusion entre les constituants (elle est divisée en un nombre de khoms différent du nombre des tribus) ait eu le temps de s'opérer*".

Etudier le système tribal, c'est aussi s'intéresser à sa base agraire. Les études sur la constitution et la transmission de la propriété présentent dès le départ un intérêt évident; elles doivent servir de "*bases aux plus importantes mesures du gouvernement en vue d'une nouvelle distribution*". On peut se demander pourquoi tant de travaux sur ce thème, quand l'Algérie est présentée, par ailleurs, comme un pays sous-peuplé et non mis en valeur. En réalité, à l'Occupation, il n'y avait pas de terres juridiquement vacantes.

La littérature coloniale est perpétuellement marquée par cet intérêt pour les régimes foncier et agraire. Le régime foncier est présenté par V. Demontès dans son "Algérie agricole" de la collection du Centenaire comme "*le grand problème juridique et économique de la colonisation*". La littérature juridique est évidemment la plus riche, -il fallait trouver des solutions à des problèmes concrets-, mais elle est inégale. Les géographes l'abordent dans un cadre plus général. Jusque vers les années quarante, deux tendances résument les diverses positions.

- Certains auteurs sont favorables à l'extension illimitée de la colonisation et cherchent à la justifier par une vacance juridique des terres ou par une mise en valeur insuffisante. Toutes les études sur les modes de faire valoir consistent à condamner ceux existant en Algérie et à justifier ainsi l'appropriation coloniale; le khammessat appauvrit la terre, la communauté de famille n'en améliore pas l'état; une exception, la Tamararisth ou M'rharcia est présentée comme une "*heureuse collaboration du capital et*

*du travail*” (M. Calvelli) On manquera pas à ce propos, d’opposer à nouveau l’arabe fataliste qui travaille rarement sa propre terre, applique un khammessat traditionnel, aliène plus de terres qu’il n’en achète, au kabyle qui exploite plus directement la terre, applique un khammessat particulier car il dirige lui-même l’exploitation, rachète plus de terre qu’il n’en vend...j. Despois écrira encore plus tard (1948) à propos de l’Algérie de 1830: “*des campagnes nues où vivaient des populations mal fixées au sol, habitant des gourbis et des tentes, tirant un maigre revenu de quelques champs de céréales et de l’élevage de quelques bêtes*”. Cette fois pour expliquer l’inexistence d’une paysannerie algérienne en 1830, M. Larnaud justifie le développement de la colonisation par le fait que les “*musulmans ne tirent pas le meilleur parti de leurs terres*”. X. Yacono, qu’on ne peut classer dans cette tendance, décrit certes les plaines du Cheliff “*relative-ment peuplées -de 25 à 30 hab au km<sup>2</sup>(<sup>5</sup>), et assez bien cultivées, l’irrigation n’y était pas inconnue*” ... “*une riche vallée*”, écrivaient les généraux de la conquête, mais X. Yacono précise qu’un cinquième des terres seulement était cultivé(<sup>6</sup>).

– L’autre tendance comprend les auteurs soucieux- dans l’intérêt de la colonisation - de l’équilibre, et qui préconisent donc de laisser “*un peu de terre aux indigènes*” Paix oblige ! L’objectif reste la libération de la terre. Le débat porte ici également sur les formes de colonisation.

Dr Worms est parmi les premiers représentants de la première tendance (1843). Selon lui, le sol appartenait “*à celui à qui Dieu avait donné la victoire*”. Ce à quoi Bugeaud répondait que dans les provinces d’Alger, du Titerri et d’Oran, “*la propriété était à peu près constituée comme en France*”. Le maréchal est bien sûr soucieux d’assurer la paix, “*vous aurez la guerre et longtemps la guerre... si les tribus .... qui ....sont en jouissance depuis des siècles sont dépossédées.*”, et de promouvoir une colonisation militaire sur les terres domaniales, seule à même de tenir le pays.

Si E. Robe s’insurge également contre l’idée que “*la propriété privée n’existait pas et que le sol était à l’Etat*” français parce qu’il est l’héritier de l’Etat turc, c’est pour nier la propriété collective. La jouissance des terres est familiale ou collective, soutient-il, mais le droit foncier est exercé par l’individu, la famille (à travers son chef), la tribu (par la Djemaa), qui auraient toujours opéré des transactions immobilières. Pour G. Mercier (1901), on aurait carrément pu faire l’économie des lois foncières et appliquer, par les tribunaux, les règles du Code civil français. “*La propriété est ou n’est pas, décrit-il, il n’y a que le mode d’exercice qui change.*” Il justifie l’inexistence de la terre arch par la nature de la tribu héritée de la période turque et qui serait selon lui un amalgame de fractions (Béni ‘amm)

(5) C’est une forte densité pour la période

(6) Les propos de J.Despois et X. Yacono ne pouvaient qu’appuyer cette tendance.

“*qui n’ont de point commun que celui de vivre côte à côte*”, refoulant ainsi l’indivision à ce niveau de la communauté.

Ce sont les effets catastrophiques d’une législation élaborée au coup par coup sur la propriété autochtone et surtout sur la petite colonisation (la peur du recul du petit colon est omniprésente) qui donnent du poids à la seconde tendance, qui gagne les faveurs de l’administration qui met sur pied, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, une commission de la protection de la propriété indigène.

Dans son gros ouvrage sur le régime de la propriété foncière en Algérie, Pouyanne décrit celle-ci telle qu’elle se présente en 1830, classe les terres selon leur statut juridique d’origine, puis analyse les effets de la législation intervenue depuis l’occupation. Il décrit notamment le cantonnement comme une “*véritable spoliation des indigènes*” et insiste sur les lourdes conséquences des lois de 1873 et de 1887 qui traduisent dans les faits la reprise du pouvoir par les civils et le recul de celui des Bureaux arabes. Ces lois consacrent la francisation des terres musulmanes et la délivrance des titres de propriété aux fellahs algériens y compris sur les terres arch, ce qui va conduire à une expropriation progressive de ces derniers<sup>(7)</sup>.

Le compte rendu qu’il fait de l’enquête menée par la “commission de la protection de la propriété indigène” (il y a bien concordance entre les vœux de l’administration et les objectifs des auteurs) auprès des administrateurs et des magistrats est significatif à cet égard. Il révèle des diversités régionales notamment entre l’Ouest algérien et la Mitidja, dont la situation est désastreuse et le Constantinois qui n’a pas beaucoup souffert<sup>(8)</sup>.

Pouyanne présente la situation des “*indigènes ressérés progressivement tant par les séquestres que par les ventes et les expropriations*” comme une situation menaçante. “*Qu’advierait-il si tous les indigènes (8 pour 1 européen en 1900) descendaient au rang de prolétaires?*”

Deux conséquences corrélatives sont ainsi négatives pour le développement de la colonisation, la constitution d’un prolétariat, ou plutôt d’un sous-prolétariat, et la tendance à la disparition de la petite et moyenne propriété autochtone, entraînant un recul sérieux des impôts arabes et l’évanouissement de la crainte du séquestre, et donc l’augmentation de “*l’insécurité*” pour les colons.

A ce stade, les juristes, au même titre que l’administration à laquelle ils appartiennent (juges, avocats...) sont prisonniers de cette dure contradic-

(7) Près de 2 millions d’hectares se sont vus attribuer des titres de propriété entre 1873 et 1900. 5 millions d’hectares sont au total francisés en 1926.

(8) A titre d’exemple, le Maire d’el Affroun (Mitidja) écrit: “des familles réputées riches, très riches il y a plus de 30 ans sont dans la misère et voire doivent être traitées comme indigentes”.

tion: favoriser les transactions entre algériens et européens (libéralisation, suppression des procédures d'enquêtes...) et laisser subsister un certain nombre de petits propriétaires. Quelle que soit leur position, les auteurs se rejoignent dans leur condamnation des pratiques d'usure et de la spéculation qui permettent la constitution de grandes propriétés européennes, israéliennes et algériennes là où la colonisation n'est pas très présente, sans qu'intervienne une modification de la mise en valeur puisque les propriétaires se transforment en khammès sur leurs propres terres<sup>(9)</sup>. Ils proposent pour cela la suppression de la vente à reméré, confondue par le fellah avec la Rahnia<sup>(10)</sup> et des licitations, ainsi que la réglementation de la saisie immobilière musulmane, l'obligation à l'acquéreur, de mettre en culture directement. Ils souhaitent également voir les Sociétés de Prévoyance (les colons, eux, ont accès au système de crédit) jouer leur vrai rôle. Elles prêtent en fait aux Algériens solvables, le plus souvent des collaborateurs de la colonisation et leurs proches, qui "*utilisent ces emprunts pour faire usure*".

L'objectif reste bien sûr l'extension de la colonisation qui offrira, par le salariat qu'elle développe, une solution à la prolétarisation. Le salariat est présenté comme une amélioration de la condition du fellah, notamment dans le cadre du développement de la grande et de la moyenne propriété coloniales rendu possible par la libération des transactions (Pouyane, H. Giraud, Mercier). Des études sont publiées sur les effets "*bénéfiques*" des salaires payés aux fellahs par les gros colons.

La question foncière est tellement vitale pour la colonisation que Pouyane propose, au début du siècle, l'organisation d'un service qui élabore régulièrement des données précises sur la situation de "la propriété" européenne et de la propriété algérienne ainsi que sur la réalisation de monographies sur chaque région. Une des meilleures monographies locales sur la propriété foncière est selon A. Bernard, celle d'un géographe, L. Boyer Banse, sur l'arrondissement d'Orléansville (1903). celui-ci rejette la nécessité "*de réduire les indigènes à la condition de salariés des colons*" et pense que "*leur laisser une part raisonnable du sol est essentiel aux intérêts généraux de la colonisation*". Une catégorie de juristes ira jusqu'à plaider pour l'application de l'Act Torrens, ou d'un homestead, en vue de la constitution de la petite propriété menacée de disparition. La loi de 1897 réinstalle une sorte de droit de *chefaa* mais supprime les enquêtes d'ensemble.

---

(9) On opposera systématiquement le colon honnête et laborieux au spéculateur.

(10) La Rahnia est l'exemple même de confusion entre droit musulman et code français. Elle est en effet confondue avec la vente à reméré selon laquelle le prêteur devient propriétaire au delà de 5 ans alors qu'elle ne comporte pas de limitation dans le temps: l'emprunteur peut ainsi rentrer dans ses droits même au bout de 50 ans.

C'était compter sans la résistance d'une paysannerie algérienne fort attachée à sa terre. S'appuyant sur les transactions des dix dernières années du siècle dont les résultats montrent que la superficie aliénée par les européens est supérieure à celle aliénée par les Algériens, Boyer-Banse s'écrie: "*la propriété européenne est menacée*". Des travaux vont être consacrés au suivi de ces transactions. En fait, il faut surveiller de près le rachat des terres de colonisation par les Algériens: G. Perriquet (1910), W Walid (1911) et plus tard V. Demontès (1930) utilisent les données officielles (Enquête sur la colonisation officielle, situation générale statistique...). Le processus connaît des fluctuations dans le temps et dans l'espace. Avant la 1ère guerre mondiale, les Algériens rachètent toujours beaucoup moins de terres qu'ils s'en n'aliènent à des européens (95. 872 ha contre 210 301 ha de 1900 à 1907) à des prix bien plus élevés (152 frs / ha contre 100 frs). Après la guerre, les Algériens vont même racheter plus qu'ils ne vendent pendant 2 à 3 ans (7 à 8 ans dans le Constantinois qui s'avère le plus résistant dans ce domaine) jusque vers 1930 où les achats européens reprennent le dessus. Des auteurs considèrent le rachat des terres par les autochtones comme des exceptions momentanées. C'est en réalité une lutte perpétuelle de la paysannerie pour sa survie et sa reconstitution, voir sa recomposition, avec notamment l'extension de la grosse propriété. Cependant, précisera plus tard et à raison J. Dresch, même quand le recul de la surface possédée par les européens est constant comme c'est le cas après 1940 (77143 ha entre 1941 et 1950 soit 2,5 % de la propriété européenne), les effets sont minimes sur la colonisation agraire. Les terres vendues sont les moins bonnes et l'intensification s'accélère (matériel agricole), permise par un crédit encore très facile, tant et si bien que la superficie cultivée par les colons augmente en réalité.

Parallèlement à un morcellement continu des terres<sup>(11)</sup>, la concentration de la propriété s'accroît : gros propriétaires, Sociétés agricoles (J. Franc, H. Isnard, X. Yacono) et le sous-prolétariat autochtone se gonfle. D'anciens petits propriétaires européens rejoignent également le prolétariat urbain. "*la seule association franco-musulmane, c'est la prolétarisation des indigènes*", écrit Paysant, préfet honoraire, en 1910, traduisant un courant de pensée dominant le premier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle. V. Demontès le soulignera encore en 1930.

A partir des années quarante, on retrouve le thème de la terre et de la propriété foncière mais plus souvent analysé dans des cadres régionaux précis : le Sahel d'Isnard, la Mitidja de J. Franc, les plaines du Cheliff de Yacono... par des "historiens-géographes" tels que les qualifiait alors J. Dresch<sup>(12)</sup>. Des événements tel que le cantonnement qui paraissent avoir des effets minimes à l'échelle du pays, recouvrent toute leur dimension. Il

(11) selon p. Ananou, 70 % des exploitations du Sahel d'alger ont une superficie inférieure à 2 ha, et 3,5 % seulement dépassent 10 ha, ceci en 1950.

(12) Le travail d'historien (archives) qu'effectuent ces géographes, on citera également R. Tinthion et E.F. Gautier, se justifie par les défaillances des historiens en histoire économiques.

en est ainsi du Sahel et de la Mitidja pour lesquels H. Isnard analyse en 1937 puis en 1950, les conséquences des décisions de la "Commission des transactions et partages (1851-1867)" qui devait favoriser l'extension de la colonisation, recaser les propriétaires algériens exclus, et substituer définitivement la propriété individuelle privée à la propriété indivise. Le lopin de terre accordé à chaque famille algérienne était trop petit (une Zouidja de 10 ha) pour permettre la jachère et la propriété des communaux ne fut pas accordée, supprimant toute possibilité d'élevage. Ajouter à cela la suppression de l'indivision qui désorganisa la tribu d'abord, la famille ensuite, les nouveaux "*colons arabes*" vendent leurs terres et vont louer leurs bras sur les terres colonisées en tant qu'ouvriers ou khammès, et plus tard s'entassent aux portes des villes. L'auteur semble toutefois bien d'accord sur "*une oeuvre de colonisation... heureusement achevée*" et un "*système qui réussit*". Plus tard, toujours à propos du cantonnement, X. Yacono défendra la colonisation, soutenu en cela par R. Capot Rey dans un compte rendu ; "*jamais il ne fut question de refouler les autochtones à la manière yankee par exemple*", une "bonne colonisation pour les indigènes en quelque sorte" (souligné par nous), qu'il opposera à la colonisation privée qui a profité aux spéculateurs et non aux colons, ces "*hommes animés de courage et de foi*".

Les travaux de ces auteurs (H. Isnard, M. Larnaude, X. Yacono, voire Capot. Rey) qui ne cachent guère leur sympathie pour la colonisation, se caractérisent toutefois par une honnêteté intellectuelle et une rigueur dans l'approche qui amènent à une critique directe ou indirecte du système colonial notamment par la mise en cause d'un certain nombre de contre-vérités. On est loin des travaux d'auteurs tels que E.F. Gautier et R. Tinthoin qui soutiennent inconditionnellement la colonisation et qui vont jusqu'à présenter ses échecs comme des succès<sup>(13)</sup>. Nul n'a su mieux qu'Isnard montrer les effets de la viticulture, symbole de la colonisation, sur la population autochtone. Provoquant la concentration de la propriété et "*la prospérité des Européens*", elle a précipité la prolétarianisation des fellahs et régularisé les flux de migrations saisonnières de travail, "*Elle est un facteur de différenciation sociale : elle a accentué l'écart entre colons propriétaires et salariés indigènes*", même si elle est présentée par ailleurs comme un facteur d'amélioration de la condition de ces derniers, amélioration certes, mais par rapport à une situation de khammès ou de microfundiaires c'est-à-dire des populations paupérisées par plus d'un siècle d'expropriation. M. Larnaude reste prisonnier de l'idée de transformation des genres de vie (sous quel effet ?), cause de l'extension du prolétariat, et accorde une grande importance à l'évolution du type d'habitat. Celle-ci avait déjà fait l'objet d'analyses de détail par A. Bernard, M. Remond, A. Berque qui en ont montré l'intérêt dans l'approche de l'évolution économique et sociale.

(13) Le regard superficiel et chargé de préjugés que porte F.F. Gautier sur la société algérienne n'a d'égal que son idée de métamorphisme de contact par lequel les algériens sont atteints par l'influence occidentale.



## DU NOMADISME

La terre n'est pas tout. Une grande partie du territoire est steppique ou désertique. Avec l'achèvement de la "*Pacification*" des "territoires du Sud", l'intérêt auparavant exploratoire et expéditionnaire se porte, dès le début de ce siècle, sur les Hautes Plaines (A. Bernard et N. Lacroix, L. Lehuraux) et plus tard, à partir des années trente, sur le Sahara (R. Capot-Rey, cap Cauneille, J. Bisson, P. Ferrand-Eynard, C. Bataillon).

La question du nomadisme, "genre de vie" dominant dans ces régions, est au coeur des débats. N'y a-t-il pas à la base, entre autres, la recherche de nouveaux horizons pour une colonisation qui s'essouffle dans le Tell par manque de terres en 1903 contre 8,3 millions en 1890 selon les statistiques officielles) et le souci de contrôler des populations réputées "*errantes*"? Cette notion de "*hordes errantes*" qui subsiste longtemps dans les écrits, est très tôt remise en cause : en effet, les tribus ont des itinéraires et des zones d'estivage qui leur sont propres depuis des temps immémoriaux.

A. Bernard, et le Commandant Lacroix, dont les travaux font suite à l'enquête menée dans les "territoires du Sud" sur ordre du Gouvernement Général, présentent ce qui constitue les prémisses d'une crise profonde comme des transformations "positives" (soulignés par nous) qui "*prouvent le contraire à ceux qui prétendent que le barbare ne peut se changer en civilisé*". Il s'agit de la diminution des migrations en amplitude et en fréquence, du recul du nomadisme en faveur de la transhumance, de la décadence de l'élevage du chameau, de la régression de la tente au profit de la maison ou plutôt du gourbi, -ce qui n'est pas un signe de promotion- et de la poussée de l'individualisme de la famille eu égard à la tribu.

Reprenant ces conclusions, L. Lehuraux, dont "*le nomadisme et la colonisation*" est en la matière, l'ouvrage le plus marquant des années trente analyse les mécanismes de la crise du nomadisme et de l'élevage en étudiant la situation de grandes tribus du Sud : Larba' et Ouled Naïl (Ghardaïa), Said Atba (Ouargla), Arab Cheraga et Arab Gherba (Touggourt), Rezaïna et Ouled Sidi Cheikh (Mecheria). Sous-Chef du service des Affaires indigènes militaires au Gouvernement Général de l'Algérie, il explicite un dilemme désormais familier: comment concilier une colonisation durable qui suppose "*le droit à la propriété*" et l'*Achaba* qui est un "*état de droit et une forme de droit à la vie*". Les progrès de la colonisation sont clairement mis en cause notamment dans le Sersou, zone d'estivage des grandes tribus Larba' et Said Atba : extension des cultures jusque dans les petites vallées humides enclavées sur des terres annexées par le Domaine parce que supposées abandonnées (Senatus Consulte) alors qu'elles étaient en réalité juste "*laissées en déshérence*", création de centres coloniaux avec délimitation des propriétés accaparement des points d'eau (vital pour l'élevage) et verrouillage du Nahr Ouassel, constitution de monopoles sur

de grandes zones de pâturage par les nouveaux gros éleveurs européens. Défendre les intérêts des nomades c'est pour L. Lehuraux défendre les intérêts de l'Etat et d'une véritable colonisation: "*il ne semble pas qu'il soit de l'intérêt... de l'Etat de rechercher, en vue de bénéfices aléatoires et en tous cas minimes, la propriété de vastes terrains de parcours dont la colonisation n'a que faire et qui sont d'une nécessité absolue pour les éleveurs indigènes*".

Avec la restriction des zones d'estivage, l'*Achaba* est strictement réglementée, ce qui n'arrête pas les nombreux conflits qui éclatent entre colons et nomades, à tel point qu'une commission annuelle de l'*Achaba* est mise sur pied après la sécheresse des années vingt. En 1930, la situation du nomadisme n'est guère brillante. Elle est aggravée par plusieurs facteurs. La mécanisation de l'agriculture réduit les besoins en main d'oeuvre saisonnière, les progrès du chemin de fer et des camions compriment le rôle du chameau utilisé auparavant pour le transport des récoltes et de l'alfa pour l'acheminement des caravanes, les courtiers exercent enfin le monopole sur le commerce de la laine (R. Capot-Rey, L. Lehuraux).

Les effectifs nomades ne cessent de diminuer (Capot-Rey, 1940). Ils constituent 58% des populations des Hautes Plaines et de l'Atlas saharien en 1940 contre 81 % en 1920. Le semi-nomadisme prend de l'extension et la transhumance tend à se généraliser, les déplacements deviennent courts et individuels du fait de la désagrégation de la tribu (R. Capot-Rey, M. Larnaude). Les troupeaux sont de plus en plus confiés à des bergers devenus salariés. Il s'agit du reste souvent d'anciens éleveurs ruinés. La sédentarisation, avec tous les effets qu'elle entraîne dans un milieu fragile, est la principale conséquence de cette évolution. Autre conséquence: l'émigration vers le Tell (Capot-Rey, 1940) et la fixation dans les centres administratifs et militaires des Steppes, de grandes quantités de nomades sous-prolétarisés; sur les 7000 habitants de Geryville, 5000 au moins, d'anciens nomades, sont plus ou moins indigents (Cdt. Fraguier). L. Lehuraux écrira en 1948, "*il y a dix ans, le nomade était un moribond, aujourd'hui c'est un condamné à mort qu'il faut aider à mourir*" (où va le nomadisme en Algérie?) "*Laisser le Tell aux agriculteurs et les steppes aux éleveurs*" s'est avéré un vœu bien pieux.

Dix ans plus tard, les travaux de J. Bisson sur le Sahara confirmeront "cette mort" malgré la vitalité du nomadisme dans certains points localisés (Reguibat L'Gouacem). A côté d'un commerce caravanier réduit à l'état de "*relique*", 10% seulement des populations des départements sahariens sont encore nomades, localisés dans des aires particulières (Piémonts de l'Atlas saharien, Reguibat), 2,4% si on inclut les semi-nomades. L'interdiction de certains parcours liée à la guerre d'indépendance aggrave la situation des nomades (Scorbut), précipite leur sédentarisation et leur sous-prolétarianisation. L'économie pétrolière (4200 ouvriers algériens) et les chantiers militaires de Reggane (3400 ouvriers en 1954) achèvent ce

bouleversement en utilisant une main-d'oeuvre désormais "*libérée*" qui "*sort du cercle vicieux de la faim*" (Ferrand-Eynard, 1961)<sup>(14)</sup>. La dégénérescence du nomadisme pastoral en nomadisme de travail, puis en migration de travail saisonnière, est déjà signalée par J. Despois dans le Hodna. (1953).

#### A LA RECHERCHE D'UNE PAYSANNERIE

A partir de la grande crise économique, plusieurs facteurs: ralentissement de la colonisation et coup d'arrêt à l'extension de la vigne, lesquelles fournissent au "*prolétariat indigène une existence assurée*", accroissement de "*l'insécurité*" dans les campagnes, montée du nationalisme, exode rural et accumulation des chômeurs aux portes des villes, avec leurs effets sur la concurrence à la main d'oeuvre européenne, sont à l'origine d'un grand débat sur la nécessité ou non de reconstituer une petite et moyenne paysannerie "*indigène*", notamment au Centre et à l'Ouest du pays, un débat au sein de l'administration, dans le monde de la presse, mais également entre chercheurs. Un grand nombre d'organismes sont créés, d'autres évoluent quant à leur rôle (Sociétés Indigènes de Prévoyance). Le grand problème est éludé ou considéré comme réglé : il n'y pas de terres à distribuer. La reconstitution de la paysannerie passe donc seulement par l'aide fournie en vue d'améliorer la mise en valeur; "*Les indigènes doivent chercher eux-mêmes la solution à leur croissance démographique et à la réduction des ressources salariales*" (berthauld). La cause semble bien perdue d'avance si on considère la qualité des terres restantes entre les mains des autochtones.

L'ouvrage de J. Despois (L'Afrique du Nord, 1949) résume bien cet intérêt qui, sans être propre à l'Algérie, semble la concerner plus que le Maroc et la Tunisie. Soulignons au passage l'intérêt méthodologique en géographie régionale, d'un ouvrage qui rompt avec les démarches antérieures, en définissant "*les traits généraux des structures économiques et sociales traditionnelles ou coloniales, quitte à les préciser par des ensembles régionaux particulièrement typiques et de dégager les grandes questions économiques, sociales, voire politiques actuelles*" (Préface de J. Dresch).

Certes, l'auteur analyse "*les bouleversements successifs qui ont ébranlé les fondements traditionnels des sociétés maghrébines sous l'effet de la colonisation*" : dislocation de la tribu, abandon des vieux villages perchés, désertion des oasis, ruine des corporations urbaines, disparition de l'entraide collective, création d'un prolétariat urbain générateur de "*grands*

(14) J. Clauzel montre que 42 % de la population masculine active targuie est employée dans les chantiers en 1962. Cf. Bataillon a judicieusement étudié les bouleversement apportés par les investissements extérieurs et l'apport des émigrés dans l'économie du Souf.

*problèmes sociaux*”, mais il fait remonter la disparition de la paysannerie des plaines aux invasions du XI<sup>e</sup> siècle, ce que réfute R. Capot-Rey au nom de la persistance d’îlots sédentaires tels que le Sahel tunisien ou encore des civilisations entières du Proche Orient fondées par des nomades. L’on est un peu surpris de voir J. Despois perpétuer les idées reçues du XIX<sup>e</sup> siècle et véhiculées depuis (Vollenhoven, V. Démontés, A. Bernard) : “*le nomadisme a contaminé de sa mentalité... faite de paresse et d’imprévoyance, de mépris de la terre et du travail manuel, la presque totalité des populations rurales nord africaines*”<sup>(15)</sup>. Le Tourneau lui reprochera de ne pas y voir “*une civilisation vigoureuse sous des dehors somnolents*” et de ne pas poser le problème du point de vue psychologique et idéologique (Revue Africaine, 1949). Le problème économique lui-même est posé dans le même esprit qui anime l’administration : il y a un déséquilibre entre la croissance démographique et les ressources disponibles, et la solution durable est l’adaptation des sociétés autochtones aux nouvelles méthodes culturelles et l’augmentation de ses productions. Et l’auteur d’analyser les moyens mis en place pour y parvenir . On ne retrouve pas également le pourquoi de cette volonté de donner à l’Algérie une “*classe de paysans*”. Le nationalisme se développe dangereusement et il convient de le contrecarrer.

Cette “classe” de fellahs a bel et bien existé et n’a cessé tout au long de la colonisation d’être déstructurée et désorganisée. Y Lacoste, A. Nouschi et A. Prenant le démontrent longuement et patiemment par des “*recherches scientifiques*” (J. Dresch) dans leur ouvrage collectif, “*Algérie, Passé et présent*”, en utilisant les termes appropriés<sup>(16)</sup>. Malgré les incertitudes et les hésitations qui ont pu caractériser certaines phases, la tendance était à l’expropriation organisée et au refoulement. Le cantonnement “*se contenta d’enlever aux fellahs les meilleurs terres*” ... “*la conduite des européens était dominée par le désir d’anéantir la population indigène...*” “*l’indigénat*” ... *permet de légaliser un certain nombre d’abus... il est le type même des mesures dont le fondement est le racisme*”. La destruction des structures économiques et sociales traditionnelles (désarticulation de la tribu, perte de sa base foncière, déclassement à la suite de la destruction des genres de vie, paupérisation extrême) s’accompagne du développement d’une économie foncière coloniale puissante, fortement concentrée et spéculative, qui lamine le fellah et écrase le petit colon. Stagnation des moyens techniques, dégradation du milieu (forêt, steppe, versants) et sous-prolétariat sont les conséquences pour la société algérienne<sup>(17)</sup>.

(15) On ne sera pas surpris de voir plus tard en 1961, P. Charasse faire, de manière un peu simpliste du nomadisme, la principale cause du sous-développement et espérer que la guerre allait achever la sédentarisation. Le sous-développement aurait disparu ensuite !

(16) Leurs investigations s’arrêtent aux lendemains de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Le second volume n’est jamais paru.

(17) On consultera également avec beaucoup d’intérêt l’ouvrage de M. Egretaud: “*Réalité de la Nation Algérienne*”.

*“Devenir ouvrier journalier n’est pas l’indice d’une promotion sociale mais d’une déchéance”*. Les actions de l’administration qui déclare son souci de (re) constituer une paysannerie visent elles-mêmes à favoriser la propriété privée et non la cohésion communautaire : il en est ainsi des Secteurs d’Amélioration Rurale après le 2ème guerre mondiale (Capot-Rey, J. Dresch).

#### POUR UNE RECHERCHE DES BASES DU SOUS-DEVELOPPEMENT ALGERIEN

Les auteurs “d’Algérie, Passé et Présent” appartiennent à une catégorie d’intellectuels, souvent communistes, dont on peut considérer J. Dresch comme le chef de file, qui rejettent la colonisation (il n’y a ni bonne ni mauvaise colonisation) et en analysent, à la veille et pendant la guerre d’indépendance, les mécanismes destructurateurs et destructeurs. Ils contribuent singulièrement à mettre en valeur les facteurs et les manifestations spatiales et sociales du sous-développement de l’Algérie actuelle.

J. Dresch inscrit ses analyses dans un cadre géographique large : l’Empire français, la Méditerranée, l’Afrique du Nord. Il a amorcé un thème intéressant et nouveau (la géographie des capitaux) mais peu suivi. J. Suret-Canale en fera un thème privilégié dans ses recherches sur l’Afrique Sud-Sahara. D’autres auteurs contemporains nous renseignent sur sa position. Dans le compte rendu qu’il fait de “la Méditerranée occidentale” (1953), J. Despois reproche à J. Dresch, à travers les lecteurs, “sa sévérité peu nuancée pour l’intervention des puissances occidentales”<sup>(18)</sup>.

A l’inverse d’auteurs encore vivaces en 1950 qui présentent encore l’Algérie peuplée de deux sociétés distinctes, juxtaposées (M. Larnaude), idée qui comporte le divorce total et le rejet implicite de toute relation de domination et de dépendance, sans compter son “*caractère raciste et colonialiste*” (Y. Lacoste), J. Dresch parle, dans son analyse de l’agriculture de toute l’Afrique du Nord, de deux types d’économie et de société, l’une de type colonial, moderne, l’autre traditionnelle en se référant notamment aux techniques et à l’organisation sociale. Il ne s’agit toutefois pas d’un dualisme puisque “*le développement de l’agriculture coloniale s’est fait aux dépens de l’agriculture traditionnelle qui, repoussée sur les mauvaises terres, n’a pas amélioré ses techniques ni, par suite, ses rendements*” ... “*La colonisation a créé ses richesses dans le même temps qu’elle augmentait la pauvreté...*”

(18) J. Despois en fait autant dans un autre compte-rendu avec l’ouvrage d’A. Ayache (Le Maroc, Bilan d’une colonisation, Paris: kEd. Sociales, 1956): “l’auteur y fait le procès du Protectorat et de la colonisation, condamnant à peu près toute leur œuvre comme entachée par l’économie capitaliste... Bien des lecteurs (parmi lesquels je fais partie) en sont irrités”.

Y. Lacoste, fort de sa réflexion sur le sous-développement<sup>(19)</sup>, rejette l'appellation de "*structures économiques et sociales traditionnelles*" qui ne seraient que des reliques. En fait, la société se stratifie pour lui en trois classes : la bourgeoisie composée d'européens et de notables musulmans, le prolétariat formé d'ouvriers européens chez qui la bourgeoisie a développé une hostilité raciste envers les ouvriers algériens moins bien payés parce que de toutes façons moins qualifiés et confinés dans les travaux durs (M. Egretaud), et le sous-prolétariat (artisans et commerçants ruinés, fellahs sans terre, petits fellahs, khammès) qui "*subit l'emprise de la Société capitaliste sans y être intégré*". Cette stratification va de pair avec un découpage vertical en secteur capitaliste colonial et secteur autochtone sous-capitaliste avec des écarts considérables tant au niveau du produit (6 millions de ruraux algériens affichent en 1951 un revenu de la production agricole inférieur à celui des 200 000 colons européens (J. Dresch), qu'au niveau des revenus. A l'inverse du capitalisme en Occident, le capitalisme colonial génère l'abaissement du niveau de vie. Y. Lacoste accorde un intérêt soutenu aux "*populations colonisées*" dont la composition sociale est caractérisée par la prédominance du sous-prolétariat qui représente 90 % de la population, la faiblesse du prolétariat (320 000 ouvriers) à cause justement de l'existence d'un prolétariat européen et de la non industrialisation de la colonie, et des classes moyennes (75 000 personnes) et une bourgeoisie (1 % de la population) bien réduite. Cette stratification semble générale, mais elle correspond à la réalité d'une formation sociale dominée et marginale dans ses composantes majeures. Elle colle probablement mieux à la réalité que celle proposée par M. Egretaud, plus idéologue que pragmatique dans ce domaine<sup>(20)</sup>. Celui-ci distingue la paysannerie et la population urbaine. La première est composée d'une bourgeoisie rurale (possédant plus de 50 ha), d'une bourgeoisie rurale (10 à 50 ha), d'une paysannerie pauvre (moins de 10 ha) et d'un prolétariat agricole composé aux trois quarts de populations flottantes. On peut se demander ce qui est la signification de "bourgeoisie" quand il s'agit d'un fellah qui, possédant même un peu plus de 50 ha mais sur de très mauvaises terres, parvient difficilement à nourrir sa propre famille. La seconde est constituée d'une grande bourgeoisie ruinée, d'une bourgeoisie moyenne (entrepreneurs et commerçants professions libérales) d'une petite bourgeoisie urbaine (petits commerçants, artisans fonctionnaires, enseignants) et d'une classe ouvrière (ouvriers permanents et non permanents, chômeurs).

La croissance démographique et ses effets sont, on l'a déjà vu avec J.Despois, R. Capot-Rey, des thèmes non négligés. La croissance de la

(19) Elle va paraître dans "Les pays sous-développés", Que sais-je? P.U.F, 1989.

(20) La "réalité de la nation algérienne" de M. Egretaud peut paraître comme [comme] un ouvrage partisan. Certes, c'est une prise de position explicite et ferme, dont la formulation ne souffre d'aucune ambiguïté (vol de terre, extermination, dépersonnalisation méthodique, oppression culturelle) mais elle est issue d'une démarche scientifique rigoureuse d'un auteur très près du problème algérien et de l'état de "déchéance" duquel la domination coloniale a réduit le peuple algérien.

population est, jusqu'à la 2ème guerre mondiale, vue comme un des succès de la colonisation. "*La courbe (de l'expansion démographique), à elle seule, fait l'éloge de la colonisation avec plus d'éloquence qu'une longue dissertation*" (E.F. Gautier). Plus tard, dans beaucoup d'écrits, se profile une entente implicite : la croissance démographique serait la cause de sous-développement et de la pauvreté. Elle a eu ainsi, par exemple, selon L. Chevalier, pour effet de créer un prolétariat très nombreux. Pour lui, il n'y a pas de solution au problème démographique algérien et plus globalement nord-africain en dehors de l'émigration outre-mer. Il se fait en quelque sorte le porte-parole du capital (financier, dirait M. Egretaut) métropolitain dont les besoins en main d'oeuvre sont considérables au lendemain d'une grande guerre dévastatrice, mais il traduit un problème réel "*posé à l'opinion et au gouvernement français*" (R. Montagne)<sup>(21)</sup>. L'Algérie est peuplée en 1948 de 7,5 millions de personnes et "*n'arrive plus à employer ni à nourrir les populations habitant sur son sol*, écrit J.J. Rager, ... *l'émigration devient donc une nécessité*". Elle est acceptée, y compris par les colons qui élevaient quelques décennies plus tôt, des protestations véhémentes parce que soucieux de garder leur main d'oeuvre à bon marché (O. Depont, 1923). Des études voient le jour sur l'évolution des effectifs algériens en France, les régions de départ, leur répartition géographique en France, leur structure professionnelle et leurs conditions de vie (J.J. Rager, L. Muracciole, R. Montagne, J.Ray, A. Rétif). R. Montagne explique, à l'inverse de ce qui était admis, la diversité des formes d'émigration non par la race ou la langue (arabes, kabyles...) mais par la structure sociale et économique. Deux types d'émigration se développent ainsi avec des degrés intermédiaires : l'émigration temporaire chez les sédentaires les plus fixés (Kabylie, Trara...) et l'émigration définitive avec famille parmi les populations moins bien fixées ou déracinées.

L'émigration se présente comme un sérieux exutoire pour les "*problèmes sociaux*" de l'Algérie, "*Le fait pour les travailleurs algériens de trouver une bonne part de leur pain en France, écrit J.J Rager, contribue largement au maintien de la paix française en Algérie*". Certes, les émigrés font vivre une population considérable par leur envois d'argent (15 milliards en 1952), mais il y a parmi eux un chômeur sur trois, ils sont maintenus dans une sous qualification manifeste et vivent souvent dans des conditions aussi, sinon plus précaires qu'en Algérie. "*L'émigration au-delà de la Méditerranée, rétorque J. Dresch, n'est pas une solution au surpeuplement des campagnes, non plus que des villes.*"

Des solutions démographiques sont proposées. Pour R. Gendarme "*il est indispensable de pratiquer une politique ant-conceptionnelle*" alors que

---

(21) Ce problème a pu susciter l'affolement. "la prolifération du peuple algérien, écrit Metzinger, constituera une calamité à brève échéance si l'on ne s'inquiète pas, dès à présent, de faire produire ce potentiel humain et de procurer des moyens d'existence aux masses qui le constituent. "Et de proposer comme solution l'industrialisation et... l'émigration.

les catholiques de "l'Algérie surpeuplée" estiment possible "une politique de régulation des naissances par des interventions dans le domaine socio-culturel et éducatif."

Le problème est ainsi mal posé pour d'autres auteurs. C'est la division du travail et la répartition des profits qui fait de l'Algérie un pays surpeuplé. La forte croissance démographique a comme cause "la misère" de la population (J. Dresch, Y. Lacoste, A. Prenant), misère sous toutes ses formes. La sous-alimentation, précise Y. Lacoste, est paradoxalement la plus grave. En Algérie le pays le plus fortement conquis d'Afrique du Nord, l'analphabétisme est généralisé, l'habitat est précaire, insalubre. Citant le rapport de la commission Maspétiol, M. Egretaud souligne que "le niveau de vie de la paysannerie musulmane algérienne est parmi les plus bas du monde". Il n'y a pas de solution sans augmentation du niveau de vie (Y. Lacoste) et donc une redistribution des revenus, "sans une profonde transformation de la répartition des terres". (J. Dresch).

Sans cette répartition considérablement inégale et injuste des terres et des revenus, l'Algérie ne serait ni un pays pauvre ni un pays surpeuplé. "L'Algérie n'est ni un pays pauvre ni un pays sans unité, c'est un pays colonial sous-développé" (M. Egretaud). C'est souvent par la pauvreté du pays que la misère des algériens est expliquée, ce que réfute J. Dresch<sup>(22)</sup>. le pays a certes de fortes contraintes naturelles mais il n'est pas pauvre. Le sous-développement algérien est accusé par l'accélération de la concentration capitaliste consécutive à la 2ème guerre mondiale.

On a argué, pour justifier la sous-industrialisation du pays, du manque de ressources naturelles transformables. Il n'en est rien, explique J. Dresch, qu'il s'agisse des produits agricoles ou miniers. c'est le pacte colonial, avec le pillage de ressources et le monopole sur le marché qu'il implique, qui a déterminé cette non industrialisation (Y. Lacoste, A. Nouschi, A. Prenant, M. Egretaud) alors que le capitalisme fonde sa réussite sur la croissance industrielle. La sous-industrialisation résulte bien de la jonction des intérêts du capital industriel et financier métropolitain et ceux de la grosse bourgeoisie locale foncièrement agraire et tertiaire; M. Larnaud note cette alliance d'intérêts. L'industrie qui existe se caractérise par sa nature artisanale (travail à façon, réparation...) son extrême concentration (Alger, Oran, Constantine, Annaba) son caractère sélectif (branches développées en vue de satisfaire les besoins de l'agriculture spéculative et les besoins de consommation des minorités coloniales) et sa faiblesse: 20.000 emplois pour toute l'Oranie et une valeur ajoutée évaluée à 25 milliards de francs soit "l'équivalent d'une grosse unité en pays développé" (étude S.E.D.I.A., 1958).

---

(22) Dans "le sous-développement algérien" la surpopulation, la pauvreté du pays et des habitants apparaissent comme des obstacles au développement.



Cette sous-industrialisation est une des multiples formes de dépendance d'un pays<sup>(23)</sup> dont l'économie repose sur l'exportation d'un produit principal agricole (J. Dresch) et de produits miniers à travers une infrastructure routière, ferroviaire et routière réalisée pour ce besoin (M. Larnaude, S.E.D.I.A.) et dont les échanges avec l'étranger accusent un déficit croissant, compte tenu de la dégradation des termes de l'échange. Le fait que l'Algérie importe en 1951 près d'un million de quintaux de céréales aux états Unis et au Canada (J/ Dresch) nous instruit bien sur la "réussite du système colonial "tellement vantée (soulignée par nous). Le sucre est également importé en grande quantité (Y. Laye). Analysant le port d'Alger en 1951, Y. Laye présente l'importation comme un effet de "*l'accroissement de la population et de l'élévation de ses niveaux de vie*"!

Le type même d'exploitation coloniale est générateur de déséquilibres spatiaux considérables entre zones intégrées et contrées marginalisées, plus souvent dominées (réservoir de main d'oeuvre ou de ressources naturelles), en tous cas peu ou mal intégrées. L'originalité de la démarche de l'économiste R. Gendarme consiste justement dans le découpage du territoire algérien selon ces critères mais il reste prisonnier de l'apologie de la colonisation : l'actif l'emporterait largement sur le passif, et d'avancer entre autres preuves, les progrès et l'extension des cultures "indigènes". Malgré la colonisation rurale, L'extension a certes eu lieu mais sur les plus mauvaises terres.

M. Egretaud aura mieux montré, et sans le recours aux cartes, les disparités spatiales immenses en revenus et équipements qui recourent des inégalité socio-raciales.

Une forte croissance urbaine et un certain modèle d'urbanisation traduisent intensément dans les paysages ce sous-développement et ces inégalités socio-spatiales.

De même que l'on montrait l'Algérie de 1830 comme un pays "*vide, inculte et aux terres vacantes*", on la présente avec une très faible population urbaine ou encore sans tradition urbaine locale. A. Bernard parle dans sa géographie de l'Algérie d'une vie urbaine ancienne mais "*qui ne paraît pas d'origine indigène*". Dans ses descriptions, il passe sous silence les cités berbères antiques et décrit les villes musulmanes comme "*peu stable*" ; seule Tlemcen aurait résisté! Pour R. Tinthoin, "*les population musulmanes en Algérie n'ont connu qu'un développement restreint de la vie citadine jusqu'en en 1831*"(1954). S'appuyant sur des travaux et documents de l'époque (Rozet, "tableau des établissements français") et sur un historien digne de confiance (Emerit), les auteurs de "l'Algérie, Passé et Pré-

(23) Pour M. Egretaud, c'est une colonie doublement dominée "étroitement soumise à la domination d'un autre pays économiquement plus avancé... et pour être précis du capital financier de cette dernière... mais aussi de la grosse colonisation locale." La précision est de taille, car elle met en exergue les rapports de classe dans les deux pays. On retrouvera cette démarche à un niveau plus général chez Y. Lacoste.

sent”, résumeront la thèse inverse en montrant l’existence d’un grand nombre de villes de tailles diverses et “malgré la décadence vers laquelle, elle se trouvait engagée, l’activité urbaine... mettait sa population de plein-pied avec celle d’Europe du XIX<sup>ème</sup> siècle”. Ces organismes urbains vont être physiquement ravagés par la guerre coloniale (Rozet, Tatureau)<sup>(24)</sup> et économiquement minés par les mécanismes de domination générés par le capitalisme colonial (voir M.A. Thumelin-Prenant sur Nédroma) alors qu’ils étaient déjà en crise en comparaison avec leur état au XVII<sup>ème</sup> siècle (Haedo,...)

Jusque vers le Centenaire et les études d’histoire et de géographie urbaines sur Alger et Oran de R. Lespès, on ne dispose pas d’études urbaines proprement dites. Une grande partie des ouvrages de R. Lespès est consacrée aux aspects technico-économiques : l’aménagement du site, la construction de la ville, les travaux d’édilité, la réalisation et l’évolution du port. L’ouvrage sur Oran se présente comme un hymne à la colonisation, il s’achève sur un chapitre intitulé “l’oeuvre sociale française”. Le regard que l’auteur porte sur “l’élément indigène” se limite essentiellement à de la quantification. Il apporte certes des informations précieuses sur les rythmes d’évolution de la population urbaine algérienne d’Oran : d’un très fort accroissement entre 1926 et 1931, on passe à “un véritable *rusch*” de 1931 à 1936, mais il fait de l’expansion d’Oran et “l’attraction” qu’elle exerce sur l’intérieur, le facteur explicatif. Il énumère les lieux d’origine qui coïncident avec les zones fortement colonisées en cours de mécanisation ou les zones montagneuses paupérisées, mais n’analyse à aucun moment les mécanismes par lesquels les ruraux sont déracinés et jetés aux portes des villes. Il évoque juste “le fait qui a été malheureusement général dans la colonie, un dépeuplement des campagnes au profit des villes”. L’étude de la répartition de la population sur le site renseigne précieusement sur la structure urbaine mise en place; “cette population pauvre, d’ouvriers et de journaliers tend à s’établir à la périphérie” ... “cet élément pauvre ne recule pas devant toutes les conséquences de l’entassement et du surpeuplement”. Les faubourgs algériens sont regardés de l’extérieur. Ce ne sont pas la ville. R. Lespès signale ainsi “le danger que pourrait représenter pour la salubrité publique, l’existence autour de la ville proprement dite (souligné par nous) de véritables foyers d’infection tels que les agglomérations indigènes de Lamur et Lyautey”. R. Lespès touche du doigt un problème qui va devenir préoccupant pour l’avenir de la colonisation : la croissance de la population urbaine algérienne à propos de laquelle A. Bernard, encore serein, écrit en 1929, qu’il n’y a “rien d’excèsif ni d’inquiétant”.

De manière générale, jusqu’aux années cinquante, l’urbanisation est présentée comme un des plus beaux succès de la colonisation. En trois

(24) Parlant de la ville d’Oran, Rozet écrivait “Il y avait cependant encore quelques maisons considérables dans cette partie de la ville, mais nos soldats les ont presque toutes détruites afin d’avoir le bois des planchers pour faire leur cuisine”, cité par R. Lespès.

articles de fond portant sur des villes "coloniales" (Sétif et Sidi Bel Abbès) A. Prenant démontre qu'il ne s'agit que d'un mythe. Le Sétif de 1953 présente "*des facteurs d'attraction singulièrement réduits*", Après avoir mis en relief le grand déséquilibre entre l'afflux démographique et les possibilités d'emplois offertes par la ville, il conclut "*qu'aucune nécessité économique ne justifie l'excédent actuel de 15000 âmes sur une population de près de 40 000 âmes, un excédent dû exclusivement à l'immigration des ruraux algériens*"<sup>(25)</sup>. Il s'agit d'un exode de misère. Les immigrés viennent, non pas attirés, mais chassés par chaque crise agricole : la mécanisation intervient par vagues, fait disparaître le khammessat, réduit le salariat, tarissant ainsi les ressources de complément qui retenaient encore tant bien que mal les fellahs à des terres devenues trop exiguës par un morcellement continu. Les mauvaises récoltes sont un autre facteur. L'auteur met ainsi en relation directe les poussées urbaines et les crises des campagnes<sup>(26)</sup>. Les crises agricoles trouvent justement en grande partie leur raisons dans la ville coloniale, lieu de résidence privilégié des colons. Dans une note publiée en 1957, le même auteur étudie la constitution de la propriété citadine dans les Hautes Plaines sétifiennes et ses effets sur l'économie régionale. Il montre que "*la propriété citadine résulte de la formation d'une classe dominante de type colonial qui rassemble entre ses mains, outre les revenus fonciers, l'essentiel des moyens monétaires de la région*". Elle personnifie une des fonctions prédatrices de la ville que lui assigne le système colonial : la domination foncière qui se traduit par des prélèvements massifs de revenus sur la campagne, réinvestis dans les activités tertiaires et la consommation de luxe, ou encore exportés. A. Prenant donne le ton à une recherche dialectique des rapports ville-campagne appliquée systématiquement par M.A. Thumelin-Prenant, en 1954, dans l'étude urbaine d'une ville précoloniale, Nédroma, dont on évoquera un des aspects : la destruction des rapports traditionnels ville-campagne et l'intégration subtile des échanges dans la circulation capitaliste des marchandises, notamment l'exportation.

On doit également à A. Prenant une étude systématique de la structure urbaine. La ville est composée de la ville coloniale aux rues aérées, aux faibles densités et aux équipements techniques et sociaux suffisants, et des "*camps péri-urbains*" aux fortes densités eu égard au type d'habitat et surpeuplés. L. Travers reprendra cette notion de camps péri-urbains dans son analyse des facteurs d'évolution de "Bône". Leurs habitants vivent ou plutôt survivent en marge de la ville dont ils sont dépendants par l'emploi (la ville est un marché de travail même pour des travaux agricoles) et

---

(25) On retrouve dès les années trente des observations qui se rapprochent de cette analyse chez le Cdt Fraquier qui écrivait que seulement 2500 habitants sur les 7000 que comptait Geryville justifiaient leur présence. "Voilà donc un centre qui n'est ni agricole ni industriel et qui s'enfle chaque jour, prend des proportions de petite ville".

(26) Des études, notamment sociologiques, sont menées au Maroc dans le même sens: Terres d'Afrique, R. Montagne, Adam.

l'approvisionnement. ces camps ont certes leurs propres secteurs de production et de distribution mais qui dépendent de l'économie générale. A. Prenant nous fournit une très bonne analyse de ce que l'on appellerait aujourd'hui le "secteur informel", symbole de l'extrême pauvreté urbaine qui sévit dans l'Algérie de 1954 avec son concert de maladies, de déchéance économique, sociale et culturelle.

Ces "camps péri-urbains" qui revêtent souvent la forme de bidonvilles, font alors l'objet de monographies d'études (alger-Oran...). Ceux d'Oran ont fait l'objet d'une publication de R. Tinthoin. Certes, c'est une étude systématique qui apporte de précieuses informations sur la constitution, la marginalisation et la dépendance des bidonvilles vis-à-vis de la ville coloniale (l'auteur n'utilise pourtant jamais ces deux dernières notions), mais la méthode d'investigation, les objectifs assignés à l'étude et les jugements de valeur racistes portés par l'auteur ne laissent aucun doute sur une position toujours inchangée. C'est en effet une enquête de police qui a servi de base à l'étude, et l'objectif poursuivi est le contrôle des populations flottantes : "*Ces populations sous alimentées vivent les unes sur les autres dans une promiscuité morale effrayante au contact d'éléments troubles, et sont une proie facile pour toutes les propagandes politiques. C'est là un danger moral et politique*". Et c'est pour cela qu'il faut "*connaître aussi exactement que possible l'extension territoriale et le nombre des habitants de ces différents bidonvilles*". La géographie aura servi ici jusqu'au bout le pouvoir oppressif !

M. Coquery reprendra, à la suite de A. Prenant, le thème de la pauvreté et de la marginalisation urbaines en étudiant systématiquement l'extension récente des quartiers algériens d'Oran : chômage, mendicité, exigüité et insalubrité du logement, absence totale de confort et d'équipements génératrice de dépendance, croissance effrénée liée à la guerre d'indépendance (zones d'insécurité...).

On ne finira pas ce tour d'horizon sans évoquer le débat sur "Ségrégation / cohabitation". Le secrétariat Social d'Alger a consacré un ouvrage collectif à la question de la cohabitation et J. Pelletier a proposé une géographie sociale d'Alger en 1955 par laquelle il confirme la ségrégation raciale (raciste, dira A. Prenant dans le compte rendu qu'il en a fait) "*dans les activités, l'habitat et le rythme de vie*". Il n'y a pas de cohabitation possible du fait de "*l'infériorité sociale de la masse musulmane*" ... et "un enfant de bidonville ne peut s'élever au dessus de la situation sociale de ses parents"...

...Il n'y a en effet aucune perspective à la cohabitation... L'indépendance va le confirmer avec l'exode massif des européens trop longtemps prisonniers de privilèges raciaux qu'ils ne pouvaient et ne voulaient abandonner.

## CONCLUSION

Au terme de cette vue partielle sur la production géographique et "para-géographique" au cours de la période coloniale, quelques perspectives s'ouvrent pour la discipline après l'indépendance, discipline qui sera pour une dizaine d'années encore occidentale. Les thèmes du 2ème colloque de géographie maghrébine (Cherchell, Alger, 1970) traduisent les préoccupations des géographes = agriculture et urbanisation. Le découpage en agriculture moderne et agriculture traditionnelle est repris (Marthelot...). L'habitat rural n'est pas en reste : sort des villages de regroupement<sup>(27)</sup>, reconstruction de l'habitat en montagne (Cornaton...). L'urbanisation bénéficie d'une attention particulière en rapport avec le paroxysme migratoire de l'indépendance : modalités de réappropriation de la ville par les algériens, brassage puis substitution de la relative ségrégation sociale à la ségrégation raciale antérieure (P. Martelot, J. Brabant, M. Coquery...) Les rapports ville-campagne sont approfondis surtout à travers la propriété citadine et les migrations, notamment l'exode rural (A. Prenant, P. Lenormand, Dj. Sari, N. Boumaza...).

L'élan industriel et l'effort d'équipement des Plans de développement (Plans quadriennaux, Plans spéciaux) Stimuleront des études sur l'industrialisation, et de manière générale, sur les actions menées par l'état: réorganisation territoriale, équipement, promotion de l'habitat, infrastructure, et leurs effets sur l'organisation et l'aménagement du territoire.

Bouziane SEMMOUD

---

(27) Pour une étude des effets du Regroupement au cours de la guerre d'indépendance, voir X. de Planhol sur les villages de l'Atlas blidéen et du Chenoua.

## LA GEOGRAPHIE HUMAINE OCCIDENTALE ET LA SOCIETE ALGERINNE AU COURS DE LA PERIODE COLONIALE

### BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- TAILLART, (Ch.):** L'Algérie dans la littérature française. Essai de bibliographie méthodique et raisonnée jusqu'à l'année 1924. Paris : E. Champion, 1925.
- BLAUDIN DE THE (Cdt):** Essai de bibliographie du Sahara français et des régions avoisinantes, 2ème éd. Paris : Arts et métiers graphiques, 1960.
- LAWLESS, (R.):** Algérien bibliography. English language publication (1830-1973). New York Bowker, 1976.
- JULIEN, C. (A.):** Histoire de l'Algérie contemporaine, Bibliographie. Paris, 1964.
- CAPOT-REY, (R):** Bibliographie sur le Sahara, in l'Afrique blanche française. II. Le Sahara. Paris : P.U.F., 1953 (800 références).
- INSTITUT DE RECHERCHES SAHARIENNES:** Bibliographie annuelle, in les fascicules des Travaux de l' L.R.S. ( toutes disciplines : géographie géologie, sociologie...).
- TRAVAUX** (Classé par ordre chronologique).
- SHAW, (le docteur):** Voyage dans la régence d'Alger. Paris : Merlin, 1830, 407p.
- J.M.H.B.:** Itinéraire du royaume d'Alger, par J.M.H.B. Toulon : L. Laurent, 1830, 191p.
- DESPREZ (G1):** Journal d'un officier de l'armée d'Afrique. Paris ?, 1830.
- AUBIGNOSC (d'):**  Alger, ses maisons, ses rues, moeurs des habitants. R.P. 1ère série, 1831, t. 22, pp. 209-215, t. 23, pp. 5-12, t 24, pp. 69-77, t. 25, pp. 85-99.
- BOUTIN, (Vincet Yves):** Reconnaissance des villes, forts et batteries d'Alger. Paris: Champion, 1925. 158p. (écrit en 1808).
- RENAUDOT:** Alger, tableau du royaume, de la ville d'Alger et de ses environs. Paris : P. Mongie, 1830.
- QUATREBARDES, (Th. de):** Souvenirs de la campagne d'Afrique. Angers, 1831.
- ROZET,(M):** Relations de la guerre d'Afrique pendant les années 1830 et 1831, 2 vol. 392p. et 419p. Paris: F. Didot.
- ROZET, (M):** voyage dans la régence d'Alger. 2 vol., 286 et 326 p.Paris: Artjis Bertra,d; 1883.
- DESJOBERT:** La question d'Alger. 1838
- LAMARQUE, L. (cap.):** De la conquête et de la colonisation de l'Algérie. Lyon: Imp. L. Perrin, 1841, 292p.
- BUGEAUD (MI, L'Algérie):** Des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête. Paris:Dentre, 1842, 128p.
- WORM (Dr):** Recherches sur la constitution de la propriété dans les pays musulmans et subsidiairement en Algérie. Paris: Franch, 1843.
- CARETTE:** Etude sur la Kabylie proprement dite. Paris : Imp. nationale, 1848, 2 vol.
- URBAIN,( I.):** Les kabyles du Djurdjura, R.P., 1er Mars 1857, pp. 91-110.
- ROZET, M. CARETTE:** Algérie, dans l'Univers, histoire et description de tous les peuples. Paris: f. Didot, 1862. 347p.
- CHRISTIAN:** L'Afrique française. Paris, 1863.

- MINISTERE DE LA GUERRE:** Tableaux de la situation des établissements français dans l'Algérie. De 1838 à 1866. Paris: Imprimerie royale.
- GENTY DE BUSSY, P:** De l'établissement des françaises dans la Régence d'Alger. Paris: F. Didot, 1839.
- BAUDE, le Baron:** L'Algérie. Paris: Arthus Bertrand, 1841, 2 t, 404 et 492 p.
- INCONNU:** Aperçu sur l'état actuel de l'Algérie en 1844. lettre d'un voyageur à son frère. Alger: Imp. du Gouvernement 1844, 71 p.
- DESJOBERT:** L'Algérie en 1846. Paris: Guillaumin, 1846, 82p.
- CARETTE, WARNIER:** Description et division de l'Algérie. Paris: Hachette, 1847, 377p. Extrait de la situation des établissements français.
- VAILLANI (Maréchal):** Rapport présenté à l'Empereur sur la situation de l'Algérie en 1853. Ministère de la guerre Paris: Imp: Nat., 1854, 86p.
- DE BAUDICOURT, L:** La colonisation de l'Algérie. Ses éléments. Paris: J. Le Coffre, 1856, 588p.
- MAC CARTHY, O:** Géographie physique, économique et politique de l'Algérie, Alger: Dubos frères, Paris: Dezobry et Cie, 1858, 470p.
- CARETTE:** Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale. Paris, 1859.
- DEVAUX, C.** Les kebailés du Djerjera. Paris: Challamel, 1859.
- PIESSE, L.** Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie, comprenant tell et le Sahara. Paris: Hachette, 1862, 511p.
- SENATUS CONSULT:** Statistiques et documents du Senatus Consult. Paris, 1863.
- HANOTEAU, LETOURNEUX:** La kabylie et les coutumes kabyles. Paris: Challamel, 1872, 3 vol, 582,550,524p.
- ROBE,E.:** La propriété immobilière en Algérie. Commentaire de la loi du 26 juillet 1873. Alger: Saint Lager, 1875, 447p.
- CHARMETANT, (L'abbé):** Les peuplades kabyles et les tribus nomades du Sahara. Conférence, Montréal, La Minerve, 1875,56p.
- MASQUERAY, Em:** Impressions de voyage, la kabylie, le pays berbère. revue politique et littéraire, 1876, T XVII, 2ème série, tx, pp. 1877-183.
- MOLINER-VIOLE:** Précis de géographie historique de l'Algérie. Alger: Jourdan, 1877, 55p.
- NIEL,O:** Géographie de l'Algérie, 2 vol. Bone: Legendre, 1876, 528p. et Paris: C. Hine, 1878, 543p.
- GAFFAREL, p:** L'Algérie, histoire conquête, colonisation, Paris: F. Didot, 1883, 708p.
- QUESNOY, Dr F:** Algérie. Paris. F. urne, 1885, 306p;
- LAPLAICHE,A:** Algérie et Tunisie. esquisse géographique. Paris: Lavauzelle, 1886, 99p.
- FALLOT.** Etude sur les Monts Aurès, Bull. Soc. géog. de Marseille, T. X., 1886, pp. 11-24 et 137-147p.
- RAMBAUD, A:** La France coloniale. collaboration de P. FONCIN pour l'Algérie. Paris: Colin, 1886, 714p.
- RECLUS, E:** Nouvelle géographie universelle, t. XI. Afrique septentrionale. Paris : Hachette, 1886, 917p.
- MASQUERAY, Em:** Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie. Paris: Leroux, 1886,328p.
- DROUET, H:** ALger et le Sahel. Paris: Hachette, 1887, 251p.
- LEROY-BEAULIEU, P:** L'Algérie et la Tunisie. Paris: Guillaumin, 1ère, éd., 1887, 472p.
- AMAT, (Le Dr Ch.):** Le Msab et les Mzabites. Paris: Challamel, 1888, 306p.
- MATHIEU, TRABUT:** Les Hauts Plateaux oranais, Alger: Fontana, 1891.
- MERCIER,E:** La propriété foncière chez les musulmans d'Algérie, 1891.
- POCHARD,H:** Etude sur l'économie rurale de l'Algérie du point de vue de la colonisation. Mascara: Huet, 1891, 61p.
- LESUCRE, J:** L'agriculture algérienne. Paris: Librairie agricole de la Maison rustique,1892, 360p.

- COLONIEU (Commandant):** Voyage au Gourara et à l'Aougueoùt. Bull. de la Société de Géographie, 1893, pp. 53-97.
- FOUREAU, F:** Une mission chez les Touaregs. Bulletin de la Soc. de Géog., Paris, 1893, pp. 500-545.
- SCHIRMER, H:** Le Sahara. Paris: Hachette, 1893, 444p.
- LIOREL, J:** Races berbères, kabyles du Djurdjura. Paris: Leroux, 1893, 544p.
- CAIX de SAINT AYMOUR, A. de:** Questions algériennes. Arabes et kabyles. 2ème éd. Paris: Joseph André, 1894, 287p.
- CAIX de SAINT AYMOUR, A. de:** Le régime foncier de l'Algérie et la loi du 16 février 1897. Bull. Du Comité Afr. fr. VII, 1897, supplément, pp. 17-32.
- LAPAINE, Ivan:** Les communes mixtes et le gouvernement des indigènes en Algérie. Paris: Challamel, 1897, 129p.
- DEPONT, O., COPOLANI, X:** Les confréries religieuses musulmanes. Alger: Jourdan, 1897, 576p.
- BUSSON, H:** Le développement géographique de la colonisation agricole en Algérie. Ann. de Géograph. VII. 1898, pp. 34-54.
- BLAYAC, J:** Le pays des Nemenchas à l'est des Monts Aurès. Ann. de Géog., t. 8, Paris, 1899, pp. 141-159.
- BUSSON, H:** Les vallées de l'Aurès Ann. Géog. IX. Paris, 1900, pp. 43-55.
- POUYANNE, M.:** La propriété foncière en Algérie. Alger: Jourdan, 1900, 1120p.
- CAZENAVE, :** La colonisation de l'Algérie. Alger: Giralt, 1900.
- LECQ:** L'agriculture algérienne. Alger: Giralt, 1900.
- GIRAUD, H:** Note sur la propriété en Algérie. Réformes nécessaires. Oran: Nugues Olmedo, 1900, 106p.
- LAYNAUD:** La propriété foncière en Algérie. Alger: Giralt, 1900.
- POUYANNE, M:** Contribution à l'enquête sur le propriété indigène. Bull, 288.
- MERCIER, G:** Quelques réflexions sur la propriété indigène en Algérie. Bull. De la Réunion des Etudes Algériennes, 1901, pp. 297-308.
- BERNARD, A.:** En Oranie, Bull. Soc. Géog. Archéol. Oran, XXI, 1901, pp. 235-303.
- VAST, H :** L'Algérie et les colonies françaises. Paris: Garnier 1902, 808pp.
- BOYER-BANSE, L:** La propriété indigène dans l'arrondissement d'Orléansville. Orléansville: M. Carbonel, 1902, 174p.
- RENE-LECLEC, C:** Monographie géographique et historique de la commune mixte de la Mina (dept d'Oran). Bull. Soc.Géog. Archéol. Oran, XXII, 1902, pp. 125-237.
- BERNARD, A:** La propriété indigène dans l'arrondissement d'Orléansville, Bull. de la Réunion des Etudes Algériennes, 1903, pp. 97-107 et 181-182. (à propos de l'ouvrage de L. Boyer-Banse).
- AZAN, p:** Recherche d'une solution de la question indigène en Algérie. Paris: A. Challamel, 1903, 87p.
- WAHL, M:** L'Algérie. 4ème édition mise à jour par A. BERNARD. Paris : F. Alcan, 1903, 454p.
- VOLLENHOVEN, J. V:** Essai sur le fellah algérien. Paris : Arthur Rousseau, 1903, 317p.
- BERNARD, A:** Les capitales de la Berbérie. Extrait d'un recueil de mémoires et de textes publié par l'école des lettres et les Medersas en l'honneur du XIX congrès des orientalistes à Alger. Alger: fontana, 1905, 37p.
- GUIAUCAHAIN , Gr:** Alger. Etudes sur le vieil Alger, ses successives transformations, ses successives transformations, ses arts et ses industries- Alger: Imp. alg. 1905, 122p.
- POUYANNE, M.:** Etude sur la législation foncière de l'empire ottoman, Bull. de la Réunion des Etudes Algériennes, n° 2-3, fév. Mars 1905.
- DE PEYERIMHOFF:** Enquête sur les résultats de la colonisation officielle de 1871 à 1895. Alger: Torrent, 1906, 2 vol.
- TRABUT, MARES:** L'Algérie agricole en 1906. Alger: Imprimerie officielle du Gouvernement Général, 1906.
- DEMOINTES, V:** Le peuple algérien. Alger: impr. Alg. 1906, 619p.
- BERNARD A., LACROIX, N.:** L'évolution du nomadisme en Algérie. Alger-Paris A. Jourdan et A. Challamel, 1906, 342p.
- BERNARD, A., LACROIX, N.:** Les diverses catégories de nomades. Bull. Soc. Géog. et Archéol. T. 26, 1906, pp. 17-59.
- BRUNEL, C.:** La question indigène en Algérie. Paris: A. Challamel, 1906, 290p.



- JOUANNE, P.:** Géographie de l'Algérie. Paris Hacette, 1908.
- BEL, A.:** La population musulmane Tlemcen. Extr. de la revue des études ethnographiques et sociologiques, 1908. Paris: Paul Geuthner, 1908, 57p.
- LOREIN, H.:** L'Afrique du Nord. Paris: A. Colin, 1908.
- PIQUET, V.:** Les civilisations de l'Afrique du Nord. Berbères. Arabes. Turcs. Paris: A. Colin, 1909, 396p.
- PERRIQUET, G.** Le rachat des terres de colonisation par les indigènes. Bull. de la réunion des Etudes Algériennes. N° 3-4, Mars. Avril, 1910, pp. 122-125.
- WALID, W.:** Essai d'évaluation du capital privé de l'Algérie. La propriété immobilière. Bull. de la Réunion des Etudes Algériennes, n° 9-10, nov. Dec. 1911.
- MILLOT:** L'association agricole chez les musulmans du Maghreb. Paris: Rousseau, 1911.
- GENNEP, V.:** Etude d'ethnographie algérienne. 2ème série. Revue d'ethnographie et de sociologie, Nov-Déc. 1912.
- PIQUET, V.:** La colonisation française dans l'Afrique du Nord. Paris: A. Colin 1912, 538p.
- RECTENWALD, G.:** Contribution à l'étude des législations algérienne et tunisienne. le contrat de khmmissat dans l'Afrique du Nord. Paris: A. Pedone, 1912, 136p.
- GAUTIER, E. F.:** Répartition de la langue berbère en Algérie. Ann. de Géog., XXII, 1913, p. 255-266.
- BEL, A. RICARD, P.:** Le travail de la laine à Tlemcen. Alger: Jourdan, 1913, 360p.
- DOUTTE, E. GAUTIER, E. F.:** Enquête sur la dispersion de la langue berbère en Algérie. Alger: Jourdan, 1913, 164p.
- GLEYZE, A.:** Géographie élémentaire de l'Afrique du Nord, Marseille: Ferran Jeune, 1913, 173p.
- MESNIER (Cap.):** Monographie du territoire d'Aïn Sefra. Oran: L. Fouqué, 1914, 310p.
- MASQUERAY, Em.:** Souvenirs et visions d'Afrique. Alger: Jourdan, 1914, 408p.
- RONDET-SAINT, M.:** En France africaine. Paris: Plon, 2ème éd., 1914.
- QUEROUIL-ARCHINARD:** L'autre France (Tunisie, Algérie, Maroc). Bordeaux: Feret, 1914, 416p.
- BANCHE, F.** Monographie de la commune d'Aïn El Turck. Soc. Géog. et d'Archeol. d'Oran, 1915, pp. 21-91.
- DIRECTION DES AFFAIRES:** Répartition de la propriété foncière en Algérie-Alger. IGENES. Basset, 1917.
- BERNARD, A.:** L'Organisation communale de indigènes de l'Algérie Paris: E. Larose 1918, 36p.
- PIQUET, V.:** Les réformes en Algérie et le statut des indigènes Paris: E. Larose, 1919.
- ROLLAND:** L'agriculture indigène et l'évolution du petit fellah par les sociétés de culture. Alger: Imprimerie Algérienne, 1919.
- BERQUE, A.:** Essai d'une bibliographie critique des confréries musulmanes algériennes. Soc. Géog et Archéol. D'Oran, 1919.
- GAUTIER, E. F.:** L'Algérie et la métropole. Paris: Payot, 1920, 255p.
- FARGES:** La crise de la main d'oeuvre agricole. Rev. agr. de l'Afrique du Nord, Mai 1912.
- BERNARD, A.:** Enquête sur l'habitation rurale des indigènes d'Algérie. Alger: Fontana, 1912, 151p.
- MERCIER, M.:** La civilisation urbaine au Mzab, étude de sociologie africaine. Alger: E. Pister, 1922, 279p.
- MILLIOT, L.** L'évolution de la terre collective vers la propriété individuelle en Algérie et au Maroc. Documents Comité Afr. fr. et Comité Maroc, XXXII, 1922, pp. 333-359.
- DIDIER (G1):** L'Algérie. Conférence Soc. Géog et Archéol. d'Oran, Fasc. CLXI, 2ème trim. 1922, 42p.
- DEMONTES, V.:** L'Algérie économique 3 vol. Paris: Imp. officielle du gouvernement général, 1906, 1923, 1925.
- DEPONT, O.** La main d'oeuvre indigène de l'Afrique du Nord. la Réforme sociale, 1923.
- BERNARD, P., REDON, F.:** L'Algérie histoire, colonisation, géographie, administration (à l'usage des écoles primaires). Alger: Carbonel, 1923.
- FAGNAN, E.:** Extraits inédits relatifs au Maghreb (Géographie histoire). Alger: J. Carbonel, 1924, 493p.

- PEYRONNET, R.:** Le problème nord africain. Paris: Peyronnet, 1924 514p.
- LESPE, R.:** Esquisse de géographie urbaine. Alger: J. Carbonel, 1925, 232p.
- PASSERON, R.:** Les grandes sociétés et la colonisation de l'Afrique du Nord. Alger: impr. la Typo-Litho, 1925, 346p.
- ADOUE, L.:** La ville de Sidi Bel Abbès. Sidi Bem a Abbès: Impr. Roidot, 1927, 222p.
- FRANC, J.:** La colonisation de la Mitidja. Paris : Champion, 1928, 756p.
- BERNARD, A.:** L'Algérie. Paris: F. Alcan, 1929, 522p.
- MERCIER, M.:** Etude sur la crise de la main d'oeuvre en Algérie. Alger: J; Carbonnel, 1929.
- ARRIPE:** La colonisation et l'éducation des indigènes, un centre de recasement: Bedrabine. Congrès de la colonisation rurale. Alger, 26-29 Mai 1930.
- BERNARD, A.:** La main d'oeuvre dans l'Afrique du Nord. Rapport au Comité Algérie- Tunisie-Maroc. Paris, 1930-48p.
- DEMONTE, V.:** L'Algérie agricole 1830-1930, Coll. du Centenaire de l'Algérie. Mise en valeur de l'Algérie. Paris: Larose, 1930, 860p.
- LESPE, R.:** Alger, étude de géographie et d'histoire urbaine. Paris: Alcan, 1930, 860p.
- GAUTIER, E.F.:** Un siècle de colonisation. Etudes au microscope 1830 1930. Coll. du Centenaire de l'Algérie. Paris : F. Alcan, 1930, 347p.
- GAUTIER, E.F.:** L'évolution de l'Algérie 1830-1930- Cahiers du Centenaire de l'Algérie. s.d. (1930), 95p.
- PIQUET, V.:** L'Algérie française, Un siècle de colonisation (1830 1930). Paris: Colin, 1930, 413p.
- REMOND, M.:** Un village kabyle. Alger: heinz, 1930.
- LARNAUDE, M.:** Les territoires du Sud, 1ere partie. Publications du Centenaire, 1930.
- RABOIT. J., CARDONNE, P.** La colonisation dans l'Ouest oranais. Alger: Heintz, 1930, 320p.
- STOTZ, C.J.:** Le problème de la main d'oeuvre agricole en Algérie. Revue Int. du Travail, Genève, XXII, 1930, pp. 504-523.
- BERNARD, A.:** L'Algérie, choix de textes précédés d'une étude par A.BERNARD Paris: H. Laurens, 1931, 252p.
- LEHURAUX, L.:** Le nomadisme et la colonisation dans les Hauts Plateaux de l'Algérie. Paris: éd. du Comité de l'Afrique française 1931.
- BERNARD, A.:** L'habitat indigène dans les positions françaises. Afrique du Nord. Soc. d'Ed. Géogr. Mar. et coloniales. Paris, 1931, 111p.
- JULIEN, Ch. A.:** Histoire de l'Afrique du Nord, Paris, 1931.
- VILLE D'ALGER:** Alger, l'offensive contre le taudis. Transformation des vieux quartiers d'Alger. Ville d'Alger, séance du Conseil municipale du 27 mars 1931. Rapport du Maire. Alger: Heintz, 1931, 208p.
- MELIA, J.:** Les Centenaire de la conquête de l'Algérie et les réformes indigènes.; Ligue française en faveur des indigènes musulmans d'Algérie. Paris: Imp. graphique, s. d., 64p.
- LARNAUDE, M.:** Le groupement de la population berbère dans la kabylie du Djurdura. Cinquantenaire de la faculté des Lettres d'Alger, 1932.
- LARNAUDE, M.:** La colonisation rurale en Algérie. Annales de Géographie, Paris, XLI, 1932, pp., 537 est suite.
- GAUTIER, E.F.:** L'Afrique blanche. Paris: A. Fayard, 1933, 366p.
- BERNARD, A.:** Psychologie des indigènes nord-africains. L'Afrique fr., Paris XLII, juillet 1933 pp. 371-377.
- TINTHOIN, R.:** Essai sur le nomadisme aux confins de l'Atlas tellien et des Hauts plateaux. Bull. Soc. Géog. et Archéol. , Oran LIV, 1933, pp. 401-404.
- TINTHOIN, R.:** Essai sur le nomadisme aux confins de l'Atlas tellien et des Hauts plateaux. Bull. Soc. Géog. et Archéol., Oran LIV, 1933, pp. 401-404.
- TINTHOIN, R.:** L'Algérie agricole et la crise économique. Soc. Géog. et d'Archéol. Oran, 1934, pp. 375-424.
- LESPE, R.:** Oran, ville et port avant l'occupation française. Revue Africaine, LXXV; 1934, pp. 277-335.

- BEL, A:** Nédroma, capital musulmane des Trara. Bull de la société de Géog. d'Alger et de l'AF du N.; 39<sup>ème</sup> année, 1934, pp. 503-525.
- LEHURAUX, L:** Le Sahara, ses oasis, Alger: Baccanier, 1934, 205p.
- CAUVET, C :** Notes sur le Souf et sur les Souafa. Bull. Soc. Géog. Alger et Afr. N. XXX, 1934, pp. 15-60, 199-258.
- ISNARD, H:** la culture des primeurs sur le littoral algérois et ses conditions géographiques. publications de la Faculté des Lettres d'Alger, série II, tome VII. Alger: Carbonel, 1935, 176p.
- LESPE, R., MESSERCHMITT, P:** Alger 1935. la ville, la port, le tourisme. Alger: Fontana, 1935, 278p.
- CALBELLI, M:** Etat de la propriété rurale en Algérie. Alger: Heints, 1935, 194p.
- LESPE, R:** Projet d'enquête sur l'habitat des indigènes musulmans dans les centre de l'Algérie. communication au Congrès des Sociétés Savantes l'Afrique du Nord, 1935.
- BERTHAULT, P:** La propriété rurale en Afrique du Nord. L'Afrique Fr. XLVI, Avril 1936, pp. 210-221.
- ISNARD, H:** Caractère récent du peuplement indigène du Sahel d'Alger. 2<sup>ème</sup> congrès des sociétés Savantes de l'Afrique du Nord. Alger 1936, t. II.
- BERQUE, A:** L'habitation de l'indigène algérien. Revue Africaine, LXXVIII, 1936, pp. 43-100.
- BONNIARD, F., CASSER, J., Blottiere, J:** L'Algérie, monographie générale. Encyclopédie BLOTTIERE, J. Col. et Marit. Pris, fasc. 1936, 44p.
- CHOMBARD DE LAUWE, J.:** L'organisation ouvrière et artisanale dans les principales villes et les mines d'Algérie et de Tunisie. Comité Afr. Fr. Paris, XLVI, 1936, pp. 74 79, 81-86.
- DRESCH, J:** La France, métropole et colonies. Ières et classes préparatoires. paris, J.B. Baillière, 1936. Autres manuels scolaires (1939, 1941, 1954).
- LARNAUDE, M:** Déplacements des travailleurs indigènes en Algérie. Revue Africaine, n° 360-363, 1936.
- LESPE, R:** Oran, étude de géographie et d'histoire urbaine. Paris: F. Alcan, 1936.
- LESPE, R.** Les villes, in Algérie, Edition de la Revue "Chantiers", pp. 9-64. Alger, 1937, 184p.
- LESPE, R:** Pour comprendre l'Algérie. Alger: Imprim. Heintz, 1937, 221p.
- S. I.P. :** Population indigènes d'Algérie et politique économique. Conférences aux agents techniques des Sociétés Indigènes de Prévoyance. Alger : La Typo Litho et J. Carbonel 1937, 182p. (entre autres, "Les caractères économiques de l'agriculture indigènes" par P. BERTHAULT, "Les sociétés berbères dans l'Aurés méridional" par GILLION "La démographie algérienne" par R. TINTHOIN).
- BERNARD, A:** Afrique septentrionale et occidentale. 1<sup>ère</sup> partie- Généralités, Afrique du Nord. Tome XI de la "Géographie Universelle" de P. Vital de la Blache. Paris : A. Colin, 1937, 284p.
- DUPLESSIS-KERGOMARD:** Evolution des indigènes dans une commune de Kabylie. Bull. éco. du Maroc, Rabat, IV, Avril 1937, 170p.
- GOVERNEMENT GENERAL D'ALGERIE.:** Alimentation des indigènes de l'Algérie. s. d.
- MILLIOT, BALENSI:** Projet de création d'un paysannat indigène. Rapport aux délégations financières. Session mai-juin 1937. Travaux nord-africains, 16 juin 1937, n° 1587.
- LARNAUDE, M.:** Tentes et habitations fixes en Oranie. Mélanges de géographie et d'orientalisme à E. F. GAUTIER, pp. 296 306. Tours : Arrault et Cie, 1937.
- BERQUE, A:** L'Algérie, terre d'art et d'histoire. Alger : Imp. Heintz, 1937.
- ISNARD, H.:** Le cantonnement des indigènes dans le Sahel d'Alger (1852-1864). Mélanges de géographie et d'orientalisme à E. F. GAUTIER, pp. 245-255. Tours : Arrault, 1937.
- FAURE, J. P:** Alger capital. Essai d'urbanisme et d'architecture. Paris : E. Malfère, 1937, 128p.
- BASSET, A.:** Les ksours berberophones du Gourara. Revue Africaine, Alger, LXXXI, 3<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> trimestre 1937, pp. 372-373.
- COLLECTIF:** Mélanges à E. F. GAUTIER. Mélanges de Géographie et d'orientalisme. Tours : Arrault et Cie, 1937, 464p.
- TINTHOIN, R:** La plaine de l'Habra, in Mélanges offerts à E. F. GAUTIER, Tours : Arrault et Cie, 1937.

- ALZONNE, C:** L'Algérie. Paris : Nathan, 1937, 160p.
- ISNARD, H:** Les entreprises de fondation de villages dans le Sahel d'Alger (1843-1854) *Revue Africaine*, LXXXII, n° 374-375. 1<sup>è</sup> - 2<sup>è</sup> trim. 1938, pp. 243-312.
- DUPLESSIS-KERGOMARD:** L'émigration des kabyles en France. Ses conséquences pour le pays, in *La France médit. et Afr.*, Paris, I, 1938, fasc. III, pp. 89-93.
- BERTHAULD, P.:** L'évolution et l'organisation de la paysannerie indigène en Algérie. Alençon : Impr. alençonnaise, 1938, 11p.
- BRAUDEL, F.:** En Algérie : problèmes généraux et problèmes d'Oranie. *A. d'Histoire. Econ. et Sociale*, Paris, X, 1938, pp. 509-512.
- FORBIN, V.:** La naissance d'une nouvelle ville au Sahara : Ouargla, in *La Nature*, Paris, 1938, pp. 213-216.
- VIGOUROUS (cap):** L'émigration temporaire des Mzabites dans les villes du Tell algérien. *La France Médit. et Afr.*, Paris, I, 1938, fasc. 4, pp. 89-103.
- BERTRAND, L.:** Alger. Paris : F. Sorlot, 1938, 150p.
- TINTHOIN, R.:** L'Oranie agricole en 1868. *Revue Africaine*, n°380-381, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trim. 1939.
- MELIA, J.:** La ville blanche, Alger et son département. Paris: Plon, 1939, 324p.
- MERLE, P.:** Contribution à l'étude des grands mouvements des populations musulmanes en algérie. s. l. 1939, 102p. dactylog.
- CAINTINEAU, J.:** Les parlers arbes du dépt d'Oran. *Revue Africaine*, Alger, LXXXIV, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre, 1940, pp. 220-231.
- G. G. A. :** Etude sur le paysannat indigène en 1939. Direction des affaires indigènes et des terres du Sud. Alger : Minerva, 1940, 23p.
- KIMBLE, G.:** The berbers of Eastern Algeria. *G. J. London*, XLVII, June 1941, pp. 337-347.
- BASSET, A.:** La langue berbère dans les territoires du Sud. *Revue Africaine*, Alger, LXXXIV, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre 1941, pp. 62-71.
- CAPOT-REY, R.:** Le mouvement de la population dans les territoires du Sud. *Revue Africaine*, LXXXIV, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre 1941, pp. 232-248.
- CAPOT-REY, R.:** La migration des Saïd Atba ou la "Zénétie ressuscitée". *Revue Africain*, T. L. XXXV, 3<sup>è</sup>-4<sup>è</sup> trim. 1941, pp. 706-786.
- DESPOIS, J.:** Enquête sur la géographie de l'Algérie. *Bull. Enseignement des Indigènes*, Ac. d'Alger, mars 1941, n° 305, pp. 109-116.
- MITARD, A. E. :** Aperçu! des grands traits géographiques de l'Aurès. *Revue de Géographie Alpine*, Grenoble, XXIX, 1941, pp. 537-578.
- LESPE, R.:** Introduction géographique à "L'Afrique du Nord française dans l'histoire" par E. Albertini, G. Marçais, G. Yver, E. Prigent. Lyon-Paris : Ed. Archat, 1941, 375p.
- DESPOIS, J.:** Labordure saharienne de l'Algérie orientale. *Revue Africaine*, Alger, LXXXVI, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre 1942, n° 392-393, pp. 196-219.
- BODLEY, R. V. C.:** Wind in the Sahara. New York: Coward - Mc Cann Inc., 1942, 224p.
- TINTHOIN, R.:** Evolution récente de l'économie algérienne. *Annales de Géographie*, Paris, LI, Juillet-septembre 1942, pp. 194-210.
- RECUEIL:** Constantine, son passé son centenaire. 1837-1937. Constantine : P. Braham, 1942.
- CAPOT-REY, R.:** Le nomadisme pastoral dans le Sahara français. *Trav. I. de Recherches Sahariennes*, Alger, I, 1942, pp. 63-86.
- EYDOUX, H. -P.:** L'homme et le Sahara. Coll. Géographie humaine. Paris : Gallimard, s. d. [copyright 1943], 207p.
- JANIER, E.:** Les industries indigènes de la région des Trara. *Revue Africaine*, T. LXXXVIII, n° 398-399, 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> Trim., 1944, pp. 43-66.
- LHOTE, H.:** Les Touaregs du Sahara. Paris : Payot, 1944, 415p.
- CARAYOL, P.:** Les genres de vie indigènes dans l'Atlas blidéen. *Revue Africaine* n° 400-401, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trim. 1944.
- CAPOT-REY, R.:** Problèmes des oasis algériennes. *Publications du C. N. R. S. Alger*, 1944, 39p.
- M. WYSNER:** The kabyle people (Thesis Ph. D.) New York, Priv. Press, 1945, 223p.

- WEILLER, H:** Prolétariat musulman et problèmes sociaux à Oran. Rapport inédit, Janvier, 1945, 33p. datylographiées
- LARNAUDE, M:** Un aspect du problèmes colonial en Algérie. Revue de la Défense Nationale. Paris, nouv. série, 1ère année, 1945, pp. 350-361.
- SOUS LA DIRECTION DE E. GUERNIER:** Algérie et Sahara. Encyclopédie coloniale et maritime, Paris, 1946, 2 vol.
- CHEVALIER, L.:** Le problème démographique nord-africain. Travaux et Documents de l'I. N. E. D, Cahier n° 6-Paris, 1947, 221p.
- TRUET, H.** Paysannat en Algérie. Les secteurs d'améliorations rurales. public. Centre d'études économiques et sociale de l'Afr. Fr. , 18. Alger : Impr.Guiauchain 1947, 27p.
- CAPOT-REY, R:** L'industrialisation de l'Algérie. Revue de la Défense nationale, Paris, Février 1947, pp. 139-158, repris dans Revue de géographie humaine et d'ethnologie, 1948, 2, pp. 87-90.
- HEGGOY, W. N:** The Mozabites of Algeria, in Moslem World, New York, XXXVII, July, 1947, 389p.
- TINTHOIN, R:** Colonisation et évolution des genres de vie dans la région ouest d'Oran de 1830 à 1885. Oran: L. Fouque, 1947, 389p.
- AZAN, P:** La fondation des villes en Oranie. Société de Géographe et d'Archéologie d'Oran. Oran, 1947.
- DRESCH, J:** Prolétarianisation des masses indigènes en Afrique du Nord, in Chemins du Monde, Fin de l'ère coloniale, 1948, pp. 57-68.
- F.A.O:** Rapport de la F.A.O. sur l'alimentation de l'Algérie, 1948.
- TERRES D'AFRIQUE:** Problèmes humains en terre d'Afrique. N° spécial de Terres d'Afrique, Meknès, 1948, 316p.
- PRESIDENCE DU CONSEIL:** L'évolution économique et sociale de l'Algérie en 1948. Notes et études documentaires, n° 1035, 1948.
- LEHURAUX, L:** Où va le nomadisme en Algérie ? Alger : Edit. Beaconnier, 1948, 186p.
- DESOIS, J:** Le destin de l'Afrique du Nord. Remarques géographiques. revue de la Méditerranée. 1948, pp 566-575.
- LEVIGNE, J.:** Fort-nationale. D. E. S. de géographie, Paris, 1948.
- RAY, J:** Les Nord-Africains en Meurthe et Moselle. Revue Population, Avril-Juin 1949.
- DUMONT, R:** Evolution récente et perspectives de l'agriculture nord africaine. Paris : l'Observation économique, 1949, 32p.
- DESPOIS, J:** L'Afrique du Nord, in Colonies et empires géographiques de l'Union française. L'Afrique blanche française, T. 1. Paris : P. U. F. , 1949.
- ESQUER, G:** Alger et sa région. Paris : Arthaud, 1949, 177p.
- ISNARD, H.** Vigne et colonisation en Algérie. Annales de Géographie, Paris, LVIII, 1949, pp. 212-219.
- REUTT, G:** La région agricole de Sidi Bel Abbès. Oran : Heintz, 1949, 154p.
- AGIER, M:** Un aperçu sur le Souf. Revue Géographique de Lyon, 1949, pp. 363-366.
- ISNARD, H.** La réorganisation de la propriété rurale dans la Mitidja. Alger : Imp. Joyeux, s. d. (1949), 125p.
- EMSALEM, R:** Les villages indigènes d'Oran. Revue de Géographie de Lyon, Lyon XXV, 1950, pp. 289-299.
- LARNAUDE, M:** Algérie. Paris : Berger-Levrault, 1950, 230p.
- SAGNE, J:** L'Algérie pastorale. Alger: Fontana, 1950.
- MURACCIOLE, L:** L'émigration algérienne. Aspects économiques sociaux et juridiques. Alger : Ferraris, 1950, 205p.
- CAUNEILLE (cap):** Les nomades réguebât. Travaux de l'Institut des Recherches sahariennes, C. VI, 1950, pp. 83-100. (extrait de "l'étude sur les Reguibat", C.H.E.H.A.M., 1946.)
- CAPOT-REY. R:** Problème nord-africains. Revue de la Méditerranée, 1950, pp. 273-289.
- RAGER, J.J:** Les musulmans algériens en France et dans les pays islamiques. Paris, 1950 (extrait dans la Revue de la Méditerranée, Mars-Avril 1950, pp. 169-190.)
- EMERIT, M:** L'Algérie à l'époque d'Abd El Kader. paris : Larose, 1951. 302p.

- LAURETTE, R.:** Aspects de la vie sociale en Petite Kabylie. Cahiers Nord-Africains, Paris, 1951, n° 17, juil-sept.
- MILLERET, C.:** La grande industrie oranaise et ses travailleurs. Thèse de droit. Paris, 1951.
- PAUTY, E.:** Villes spontanées et villes créées en Islam. Annales de l'Institut d'études orientales, Alger, 1951, pp. 52-75 (concerne surtout l'Afrique du Nord).
- TINTHOIN, R.:** L'Oranie, sa géographie, son histoire, ses centres vitaux. Oran: L. Fouque, 1952.
- RETIF, A.:** La condition des Nord-Africains en France. Revue Etudes, Octobre 1952.
- X:** Essai d'évaluation numérique de l'effectif des Nord Africains en France. Revue Esprit, 1952
- CAPOT-REY, R.:** Transformations récentes dans une tribu du Sud Oranais. Annales de Géographie. Paris, LXI<sup>ème</sup> année, Mars-Avril 1952, pp. 138-
- BOIREAU, A.:** La démographie et l'économie algérienne. Revue l'Afrique et l'Asie, n° 19 - 3<sup>ème</sup> trim., 1952.
- BERTHAULT, P.:** Algérie. Evolution de la population rurale et de la valeur de la Terre. Encyclopédie mensuelle d'Outre-mer, Paris, 1952, pp. 4-6.
- DEMANDION, P.:** Contribution à l'étude des migrations algériennes. 1952.
- LETELLIER, M. C.:** Proletariat algérien (Sur la Casbah d'Alger), s. d. (1952 ? 1954 ?).
- COLLECTIF:** Industrialisation de l'Afrique du Nord. Paris: A. Colin, 1952, 320p.
- LABRIBAUD, J.:** Tindouf et la Sahara occidental. Archives de l'Institut Pasteur d'Algérie, t. XXX, 1952, pp. 233-318.
- STAMBOUL, J.:** Grande Kabylie du Djurdjura. l'Encyclopédie mensuelle d'Outre-Mer-Paris, 1952, Doc. n° 13 et 1953, n° 16 et 17.
- YACONO, X.:** Les bureaux Arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'Ouest du Tell algérois. Paris: Larose, 1953, 448p.
- FRAGUIER (Cdt de):** La crise du nomadisme et de l'élevage sur les hauts plateaux algériens. Trav. Inst. Recherches sahariennes, IX, 1<sup>er</sup> semestre 1953, pp. 71-99.
- BROTOLOTTI, C. ILLOUL, A.:** Les travailleurs nord-africains d'origine algérienne dans la métropole. Assemblée algérienne, Alger, 1953, 76p.
- LEHURAUX, R.:** Le problème démographique en Algérie et l'émigration. Bull. De l'Information de l'Assemblée algérien
- EHURAUX, R.:** Le problème démographique en Algérie et l'émigration. Bull. De l'Information de l'Assemblée algérienne, Alger, 1953, n° 1, pp. 13-26.
- ONTAGNE, R.:** L'émigration des Musulmans d'Algérie en France. L'Afrique et l'Asie, Paris, 1953, n° 22, pp. 5-20.
- RENANT, A.:** Facteurs du peuplement d'une ville de l'Algérie intérieure : Sétif. Annales de Géographie, Paris LXII, 1953, pp. 434-445.
- ORRES, G.:** Un bidonville d'Alger : la cité Mahieddine. Bull. Comité des Trav. Historiques et scientifiques, Section de Géographie, Paris, LXVI? 1953, pp. 15-36.
- CLEACH, A., ESQUER, G. et la:** Visages de l'Algérie. Paris : Horizons de France, 1953, 177p.
- CAPOT-REY, R.:** Le Sahara. Paris : P.U.F. , 1953, 565p.
- BERQUE, J.:** Qu'est-ce qu'une tribu nord-africaine ?. Eventail de l'histoire vivante. Hommage à L. Febvre. Paris : A. Colin, 1953, I. pp. 261-271.
- RESCH, J.:** Aspects nouveaux de l'Afrique du Nord. Annales de géographie, Paris, LXII, 1953, pp. 37-56.
- DRESCH, J.:** Recherches sur les investissements dans l'Union française Outre-Mer, leur répartition, leurs conséquences. Bull. Assoc. des Géog. Frs, n° 231-232, janv-Fev.1953, pp. 2-13.
- CALVELLI, M.:** Etat de la propriété rurale en Algérie (thèse en droit). Alger : Heintz, 1953, 198p.
- DESPOIS, J.:** Le hodna. Paris : P.U.F. , 1953, 409p.
- BARBUT, M.:** Le problème agricole algérien. Encyclopédie mensuelle d'outre-Mer, 1953, Document n° 20, 8p.
- RICAUD, O.:** Monographie de l'arrondissement de Médéa. Alger: Assemblée algérienne, 1953, 47p.
- SUTER, K.:** Etude sur la population et l'habitat d'une région du Sahara algérien. Revue de Géographie Alpine, XLI, fasc 3, 1953, pp. 443-474

- COLLECTIF.**: Quatre villes d'Algérie. Alger, Oran, Constantine Bône. Alger : Impr. officielle, 1954, 40p.
- DRESCH, J., BIROT, P.**: La Méditerranée et le Moyen Orient. Tome 1 : La Méditerranée occidentale. Géographie physique et humaine. Paris : P.U.F., 1953-1956, 2 vol.
- CHEVALIER, L.**: Le problème démographique nord africain, 1954.
- DOCUMENTATION FRANCAISE.** L'évolution économique de l'Algérie de 1945 à 1954. 1ère partie. Notes et Etudes documentaires, n° 1962, 1954.
- ALGERIE 1954.** N° spécial de l'Encyclopédie mensuelle d'Outre Mer, 1954, 220p.
- BOYER, P.**: L'évolution démographique des populations musulmanes du dépt d'Alger (1830-1948). revue Africaine, Alger T. XCVIII, pp. 308-353.
- E.S.N.A.**: Les Algériens en France, étude démographique et sociale. Cahiers nord-africains, Paris, Etudes sociales Nord-africaines, 1954, n° 43-44.
- DESPOIS, J.**: Les difficultés de l'économie rurale algériennes. Bull. Soc. belge d'Etudes et d'Expansion, Liège, mars-avril 1954, pp. 211-214.
- O.F.A.L.A.C.**: Habitat. Bull. économique et juridique de l'OFALAC, Alger, n° 172, avril 1954.
- YACONO, X.**: Peut-on évaluer la population de l'Algérie vers 1830. Revue africaine, Alger, TXCVIII, 1954, pp. 277-307.
- CAPOT-REY, R.**: Le Sahara français. Revue Econ. Frse, Bull. trim. Soc. de Géog. Commerciale de Paris, TLXVII, n° 1, février 1954, pp. 29-32.
- BOYER, P.**: Le département d'Alger. Encyclopédie mensuelle
- ISNARD, H.**: L'Algérie. Paris-Grenoble : B. Arthaud, 1954, 236p.
- ISNARD, H.**: La vigne en Algérie, étude géographique. 2 tomes. Gap: Ophrys, 1954.
- TINTHOIN, R.**: Le peuplement musulman d'Oran. Bull. de la Société de Géographie et d'Archéologie de la Province d'Oran, fasc. 234. Oran, 1954.
- GODARD (Cdt)**: L'Oasis moderne. Essai d'urbanisme saharien. Alger : la Maison des Livres, 1954, 225p.
- ANANOU, P.**: Les populations rurales musulmanes du Sahel d'Alger. Revue Africaine, TXCVIII, n° 439-439, 1ère et 2ème trim. 1954, pp. 113-139.
- THUMELIN-PRENANT, M. A.**: Nédroma, étude de géographie urbaine. D.E.S. de Géographie. Paris, 1954.
- BLOTTIERE, J.**: L'Algérie. Paris : Ed. maritimes et coloniales, 1955, 2ème éd. 244p.
- BATAILLON, Cl.**: Le Souf. étude de géographie humaine. Trav. de l'Inst. Recherches saharienne, Alger, 1955, 139p.
- CORNET, P.**: Sahara, terre de demain. Paris, 1955.
- MAIRE, A., SAVELLI, A.**: In Salah et le Tidikelt oriental. Etude historique, géographique et médicale. Arch. Inst. Pasteur d'Alger, 1955, T. XXXIII, n° 4, pp. 367-436.
- NOUSCHI, A.**: Constantine à la veille de l'occupation française. Cahiers de Tunisie, 1955.
- RESONNANCES**: L'Algérie. vesoul : Impr. Marcel Bon, 1955, 32p.
- PASQUALI, E.**: L'évolution de la rue musulmane d'El Djezaïr. Docum. alg. Ser. cultur. , n° 75, Avr. 1955, 19p.
- YACONO, X.**: La colonisation des plaines du Chelif, de Lavigerie au confluent de la Mina. Alger : Imbert, 1955, 444p.
- SECRETARIAT SOCIAL D'ALGER**: La lutte des Algériens contre la faim. Alger, 1955.
- DRESCH, J.**: Le fait national algérien. la Pensée, nouvelle série, n° 68, Juillet-août 1956, pp. 3-13.
- CHAMP, M.** Le chômage en Algérie. Encyclopédie mensuelle d'Outre-Mer, Paris, n° 65, pp. 5-12, n° 66, pp. 57-65.
- LACOSTE, Y., PRENANT, A.**: Quelques données du problème algérien. La pensée, n° 67, Paris, mai-juin 1956.
- I.R.E.S.A.**: Comment vivent les Algériens musulmans. documentation et Enquêtes algériennes, Alger, 1956, n° 4, pp. 118-126.
- PEYREGA, J.**: Le problème du plein emploi de la population musulmane et le développement économique et social de l'Algérie. marchés coloniaux du Monde, Paris, 1956, n° 543.

- MICHEL, A:** Les travailleurs en France. Paris, C.N.R.S. , 1956.
- DERIA, R. Y:** Orléans ville. Naissance et destruction d'une ville. Alger: baconnier, 1956, 37p.
- PRENANT, A:** Questions de structure urbaine dans trois faubourgs de Sidi Bel Abbès. Bull. Assoc. Géog. fr. Paris, 1956, pp. 62-72.
- BOIREAU, A. et la:** Notes sur la réforme agraire en Algérie, 1956.
- SECRETARIAIAT SOCIAL d'ALGER:** La cohabitation en Algérie, à la recherche d'une communauté. Alger, 1956.
- CAPOT-REY, R:** Greniers domestiques et greniers fortifiés au Sahara. Le cas du Gourara. Trav. de l'Inst. Rech. Sahar. Alger, 1956, T. XIV, pp. 139-159.
- DERMENGHEM, E:** Le pays des Oulad Naïl. Docum. alg., Ser. monograph, n° 120, 1956.
- DRESCH, J:** L'agriculture en Afrique du Nord. Paris: Centre de Documentation Universitaire, 1956, 2vol. ronéo-221.
- PASSENGER, P. , BARBACON, S:** Taghit, Sahara oranais. Etude historique, géographique et médicale. Arch. Inst. Pasteur d'Algérie, 1956, T. XXXIV, n° 3, pp. 404-475.
- SUTER, K:** Ouargla. Eine oase der algerischen Sahara. Geographica helvetica, Berne, 1956, n° 4.
- LARNAUDE, M:** La population musulmane de l'Algérie. Traits principaux de sa géographie. E.S.N.A. , Paris, 1956, Cahier n° 50, 44p.
- MICHEL, A.:** Les travailleurs algériens en France. Paris : C.N.R.S. , 1956, 238p.
- PRENANT, A:** La dépendance de l'Algérie et les finances françaises. Economie et Politique, 1956.
- I.R.E.S.A. :** Italie du Sud et Algérie. Inst. Rech. Econ. et soc. d'aller, Documentation et Enquêtes algériennes, n° 5, Janv. 1957.
- CHOLLET, A:** L'industrialisation de l'Algérie. Société belge d'étude et d'expansion économique, n° 175, Liège, 1957, pp. 246-250.
- DESPOIS, J:** Le Djebel Amour. Paris : P.U.F. , 1957, 134p.
- PERRIN, M:** L'Algérie: pays sous-développé ? Economie et Humanisme, Paris , 1957, pp. 520-525.
- PRENANT, A:** Note à propos de la communication de M. Dugrand (sur la propriété citadine dans les Hautes Plaines sétigiennes et leur rebord tellien). Bull. de l'Association des Géographes Français, n° 263-264, Janv-Fev. 1957.
- TILLON, G:** L'Algérie en 1957- Paris Ed. de Minuit, 1958.
- SAINT-GERMES, J:** La réforme agraire algérienne. Alger, 1957.
- ROLLAND, O. , VERRIERE, L:** L'économie algérienne, sa structures, son évolution de 1950 à 1955. Etude et Conjoncture, Paris, 1957, n° 2, pp. 204-280.
- SMOLSKI, M:** Les travailleurs musulmans d'Algérie dans la Métropole. Etudes et Conjoncture, Paris, 1957, pp. 324-333.
- BISSON, J:** Le Gourara, étude de géographie humaine. Mém. n° 3, Inst. Rech. Sahar. alger, 1957, 192p.
- BRIGOL, M:** L'Habitat des nomades sédentarisés à Ouargla. Trav. T. XVI, pp. 181-197.
- DERMENGHEM, E:** Le pays de Lot et des Larbaa. Docum. alg., Alger, série monog. n° 21, mai 1957, 12p.
- LABASSE, J:** L'économie des Oasis, ses difficultés et ses chances. Revue de Géographie de Lyon, T. XXXII, n° 4, 1957, pp. 307-320.
- LACOSTE, Y:** L'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie, Maroc), le Sahara. documents E.D.S.C.O. , nov. 1957, 2ème et 3ème cahiers, 36p. Chambéry : Ed. Scolaires.
- MERLET, H:** Enquête sur le revenu de la population musulmane de la commune mixte de Lot. Trav. Inst. Rech. Sahar. , T. XV, 1er sem. 1957, pp. 113-143.
- EGRETAUD, M:** Réalité de la nation algérienne. Paris : Ed. Sociales, coll. "Problèmes", 1957, 214p.
- PASSAGER, P:** Ouargla. Etude historique géographique, médicale. Arch. Inst. Pasteur d'Alger. t. XXXV? n° 2, juin 1957, pp. 5-9.
- POZZO DI BORGIO, L.:** Algérie d'hier et d'aujourd'hui. Paris : Ed. du Conquistador, 1957, 134p.
- ALLAZARD, J. et la:** Initiation à l'Algérie. Paris : Maisonneuve, 1987.



- FONTAINE, A:** L'Algérie, terres de contrastes (à l'usage des cours moyens et des classes de fin d'études) Coll. connaissance de l'Afrique française. Oran : L. Fouque 1957, 68p.
- SANLAVILLE, P.:** Les centres de cultures de l'Ahaggar. Revue de Géographie de Lyon, vol XXXII, n° 4, 1957.
- SUTER, K:** Die Oase Guerrara (Algerische Sahara) Erdkunde, Archv. für wissenschaftliche G. , T. XI, n° 1, 1957, Bonn, pp. 41-48.
- LACOSTE, Y:** La misère du peuple algérien. La pensée, n° 78, Paris, av. 1958.
- DRESCH, J:** Géographie algérienne, in la question algérienne Paris: Les éditions de Minuit, 1958, 120p.
- SAUVY, A:** Le sous-développement économique et les conditions de développement, in la question algérienne. Paris : Les éditions de Minuit, 1958, 120p.
- BRIGGS, L:** The living races of the Sahara desert. Papers Peabody Mus. Archaeol. Ethnol. Harvard Univ. , XXVIII, n°2, 1958, 217p.
- CORNAN, G:** Aoulef et le Tidikelt occidental. Arch. Inst. Pasteur d'Alger, 1958, TXXXVI, n° 3, pp. 370-406.
- PASSAGER, P.:** Metlili des Chamba. Ibid, 1958 t. XXXVI, n° 4, pp. 508-574
- PASSAGER, P. DOREY, R:** El Goléa, Idid. 1958, t. XXXVI, n° 1, pp. 75-150.
- VERLAQUE, Ch:** La recherche pétrolière et les populations sahariennes. Pétrole 58, n° spécial annuel Industrie du pétrole. 1958, pp. 74-80. et article dans le Tome XVII des travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes.
- SECRETARIAT SOCIAL:** L'Algérie surpeuplée. orientation pour une politique de population. Edt. Secrétariat Social, Alger, 1958.
- ISNARD, H:** Structures de la colonisation agricole de l'Algérie à la veille de l'insurrection. A. Fac. lettres, Aix, XXXII, 1958, 34p.
- VINCENT, R. , TEILLET, M:** Géographie de l'Algérie. Oran : L. Fouque, 1958, 34p.
- TRAVERS, L:** Bône, la formation de la ville et les facteurs de son évolution. Annales de géographie, Paris, LXVII, 1958, pp. 498-520.
- CHELLIG, R:** La vie du fellah et du pasteur algérien. Bull. Renseign. agric., Déleg. gén. Gouv. en Algérie n° 60, Dec. 1958, pp. 11-131. **BERQUE, J.** Medinas, villeneuves et bidonvilles. C. Tunisie, 1958, n° 21-22, pp. 5-42.
- BOURDIEU, P:** Sociologie de l'Algérie. Paris, 1958.
- PELLETIER, J.** Alger 1955. Essai d'une géographie sociale. Parix : Les Belles Lettres, 1959, 146p.
- BARBOUR, N:** A survey of Nord West Africa (The Magrib). Oxford Univ. Pr. , 1959, 406p.
- BARBE, R:** Les classes sociales en Algérie. Economie et Politique, 1959, n° 62 et n° 63.
- BERQUE, J:** Le village. Entretiens interdisciplinaires sur les sociétés musulmanes. Ecole Pratique des Hautes Etudes, 6ème section. Paris, 1959, 28p.
- DESPOIS, J:** L'Atlas saharien occidental d'Algérie. Ksouriens et pasteurs in Mélanges géographiques canadiens. Quebec : Pr. Univ. Laval, 1959.
- ISNARD, H.:** Agriculture européenne et agriculture indigène en Algérie, étude comparée de leur structure régionale. Cahiers outre-Mer, 1959, pp. 147-159.
- NOUSCHI, A:** Notes sur la vie traditionnelle des populations forestières algériennes. Annales de Géographie, Paris, 1959, pp. 525-535.
- REVUE DES DEUX MONDES:** Algérie nouvelle. Les documents de la revue des deux Mondes, n° 6, juillet 1959, 64p.
- SECRETARIAT SOCIAL:** Le sous-développement en Algérie. Ed. Secrétariat social, Alger, 1959, 195p.
- BONETE, Y:** Contribution à l'étude de l'habitat du M'zab. C. Arts et Techniques Afr. Nord, Privat, 1959, n° 5, pp. 37-46.
- CHARRASSE, P.** Croquis algériens. sept-Oct. 1858. carnet de route d'un réserviste. revue maritime. n° 151, Janv. 1959, pp. 97-111.
- CALCAT, A...:** Etat actuel et possibilités de l'agriculture saharienne. Trav. Inst. Rech. Sahar. T. XVIII, 1er et 2ème sem. 1959, pp. 133-158.
- NOUSCHI, A:** La crise économique de 1866 à 1869 dans le Constantinois, Hesperis, t XLVI, 1959, pp. 105-123.
- GENDARME, R:** L'économie de l'Algérie. Sous-développement et politique de croissance. Paris :

A. Colin, 1959.

**MONTEIL, V.:** L'évolution et la sédentarisation des nomades sahariens. Rech. Inst. Sci. Soc. UNESCO, Paris, 1959, Vol. XI, n° 4 p.p. 572-589.

**S.E.D.I.A:** Etude du développement économique de l'Oest algérien. Alger, 1959.

**BATAILLON, Cl:** Ressources et vie de relation au Sahara : l'exemple du Souf. Annales de géographie, Paris, 1960, n° 375, pp. 493-507.

**BISSON, J:** Evolution récente des Oasis du Gourara. Trav. Inst. Rech. Sahar. T. XIX, 1er et 2ème 1960, pp. 183-194.

**BUGNICOURT, J:** Les nouveaux centres ruraux en Algérie. Direction de l'agriculture et des forêts, Délégation générale, 1960, 388p.

**CHARASSE, P:** Le nomadisme et le sous-développement algérien, R. Défense nat. 1960, pp. 1588-1601.

**COUDERT, J:** Bône et sa région. Aspects 1960. Bull. écon. et jurid. OFALAC, 1960, pp. 218-227.

**LAUNAY, M.:** Monographies des communes d'Ain Témouchent, De Malherbe, A. Kihal, Hammam Bouhadjar, Lourmel, Errahel. Etudes SAS, 1959-1960, docum. dactylo., Archives de la wilaya d'Oran.

**DESPOIS, J:** La répartition de la population en Algérie. Ann. Econ. Soc. Civil. ,1960, pp. 914-926.

**DE PLANHOL, X:** Les transformations récentes de l'habitat et du paysage rural en Algérie. C. Outre-Mer, 1960, pp. 355-365.

**GUILLOT, J:** Le développement économique de l'Algérie. Cah. Inst. Sci. écon. appliquée, supplément n° 108, Paris, I.S.E.A., 1960, 219p.

**HAUTEBERG, M. PARODI, M:** Etude sur le secteur agricole sou-développé en Algérie. Nov. 1960. S.I. , 1960, 71p.

**ISNARD, H:** Structures de l'agriculture musulmane en Algérie à la veille de l'insurrection. Méditerranée, 1960, n° 2-3, pp. 49-59 et n° 4, pp. 43-57.

**LACOSTE, Y. NOUSCHI, A PRENANT, A:** L'Algérie, passé et présent, Paris: Ed. sociales, 1960.

**OLIVIER, S. et A:** Alger, ville cancer. Economie et Humanisme, 1960, n°128, pp. 32-47.

**TINTHOIN, R:** Le Sahel d'Oran de 1885 à 1955. Actes du 84 ème congrès des Soc. savantes, Paris, 1960, pp. 92-138.

**DESPOIS, J:** La répartition de la population en Algérie. Annales, Economie, société, Civilisations, 1960, n° 5, sept-Oct. pp. 915-926.

**CLAUZEL, J:** La situation en pays touareg. Revue l'Afrique et l'Asie, n° 58, 2ème trim. 1962, pp. 24-40.

**VANNEY, J. R:** Note sur l'émigration des Souafa. Bull. Liaisons Sahar., 1960, T. XI. n° 38, pp. 177.

**VERLET, B:** Touggourt et Ouargla, deux fonctions urbaines. Trav. Inst. Rech. Sahar. T. XIX, 1er et 2ème sem. 1960, pp. 195-198.

**SOUS LA DIRECTION DU PROFESSEUR SICARD:** Recherches sur la colonisation de l'Algérie au XIXème siècle, 1960, 97p.

**REVUE FRANCAISE:** La revue Française présente l'Algérie, n° 144, bis, Jan. 1960.

**PERRIN, R:** Le Sersou. Etude de géographie humaine. Méditerranée, 1960, n° 2-3, pp. 61-118, 1961, pp. 33 95.

**DE PLANHOL, X:** Les nouveaux villages algériens de l'Atlas blidéen, du chenoua et de la Mitidja occidentale. Paris : P. U.F., 1961, 125 p. (réunit les deux articles parus dans Revue Africaine en 1960 et 1961).

**A.A.R.D.E.S:** La consommation des familles d'Algérie. Paris : P.U.F. , 1961, 60p.

**C.A.E.E.S:** Budgets familiaux dans le quartier du Clos Salembier. Bull. CAEES, Alger, 1961, n° 10, 48p.

**DEVELOPPEMENT AFRICAINE.** L'agriculture algérienne. n° spécial Le Développement africain. Paris-Alger, Oct. 1961, 157p.

**IMHOF, J. P:** L'immigration algérienne en France, in Algérie, Guerre et Paix , Esprit, Janv. 1961, pp. 89-98.

**CAUMES-MOUROT, Y:** Les industries de la région immédiate d'Oran. D.E.S. de géographie. Paris, 1961.

**VILLOT, R:** Arzew, des origines à nos jours. 3ème éd. Arzew : Peretti, 1961.

- DESCLOITRES, R., REVERDY, J. C., DESCLOITRES, CL.,** L'Algérie des bidonvilles. Le Tiers Monde dans la Cité. Paris-La Haye : Mouton, 1961, 131p.
- FAIDUTTI, A. M:** Les grandes lignes du développement urbain de Constantine. Bull. Assoc. Géog. français, 1961, n° 298, pp. 38-51.
- FREMONT, A:** Un petit regroupement des Hautes Plaines constantinoises. C. Social. Econ, 1961, n° 4, pp. 93-105.
- NOUSCHI, A:** Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919, Paris : P.U.F., 1961, 767p.
- DE PLANHOS, X.** La formation de la population musulmane à Blida. Revue de Géographie de Lyon, XXXVI, 1961, pp. 219-229.
- TINTHOIN, R:** Les Trara. Etude d'une région musulmane d'Algérie. Bull. Section Géog. Comité Trav. hist., 1961, pp. 217-309.
- VASSE, H:** Bougie et sa région. Bull OFALAC, février-mars 1961, pp. 319-325.
- BISSON, J:** La nomadisation des Reguibat L'Gouacem. Trav. Inst. Rech. Sahar, 1961, T. XX, pp. 213-224.
- FERRAND-EYNARD, P:** Enquête sur le revenu de quatre tribus Oulad Naïl. Trav. Inst. Rech. Sahar., 1961, T. XX, pp. 91-134.
- BISSON, J:** Les nomades des départements sahariens en 1959. Trav. Inst. Rech. Sahar., T. XXI, 1962, pp. 199-206.
- BYE, M:** Le développement agricole en Algérie, in Tiers Monde, 1962, 112p.
- CAPOT-REY, R:** Etat actuel du nomadisme du Sahara, in Les problèmes de la zone aride, Actes du Colloque de Paris, 1960, UNESCO, 1962, pp. 329-338.
- COQUERY, M:** L'extension récente des quartiers musulmans d'Oran. Bull. de l'Association des Géographes français, n° 307 308. Paris, 1962.
- CAPOT-REY, R:** Irrigation et structure agraire à Tamentit Bull. Assoc. géog. Français, n° 307-308, 1962, pp. 223-233.
- DALMASSO, E:** Une cité minière au Nord Sahara : Béchar Djedid. Méditerranée, Janv. 1962.
- DESCLOITRES, R., REVERDY, J.C:** Organisation urbaine et structures sociales
- DESCLOITRES, C:** en Algérie. Civilisations, 1962, n° 2, pp. 211-230.
- DELANNOY, H., PRENANT, A:** Les jardins de Miliana. Suburbanisation et prolétarisation d'une banlieue maraîchère et fruitière. Bull. Assoc. Géog. français, 1963. (réalisé avant 1962).
- FREMONT, A:** La région d'Aïn M'lila dans les Hautes Plaines constantinoises. Méditerranée, 1962, n° 2, pp. 30-64.
- LESNE, M:** Un expérience de déplacement de population : les centre de regroupement en Algérie. Annales de Géographie . Paris, 1962, pp. 567-601.
- LESOURD, M:** Evolution des populations saharienne (dept de la Saoura). Afrique et Asie, n° 57, 1er trim., 1962, pp. 11 26.
- ROGNON, P:** La confédération des nomades Kel Ahaggar (Sahara central). Annales de Géographie, 1962, t. LXXXI, n° 388, pp. 604-619.
- PERROUX, F:** Algérie de demain. n° hors série de "Tiers-Monde", Paris : P.U.F., 1962, 263p

## SABTA, ETAT BIBLIOGRAPHIQUE

Actuellement au Maroc on assiste à un véritable engouement pour la discipline historique. L'aphorisme repris, depuis l'auteur de *mafahir al barbar* par beaucoup de chroniqueurs accusant les maghrébins de négliger leur histoire, semble désormais caduc : livres, revues et émissions télévisées, font recette des lors qu'ils abordent des sujets historiques. Les spécialistes des autres disciplines recourent de plus en plus au passé dans leurs travaux, le sollicitant et l'interrogeant. Ce phénomène, que d'autres sociétés ont connu assez récemment, ne nous intéresse ici que dans la mesure où il crée une situation particulièrement confuse pour les historiens toujours en mal de documents. Nous ne saurions nous plaindre de l'abondance de la matière, après la terrible pénurie que tout apprenti historien a subie. Mais derrière l'apparente richesse, la situation de la bibliographie nationale continue à être préoccupante et c'est ce qui justifie notre propos. Aucune publication spécialisée n'existe qui signalerait systématiquement les travaux sur l'histoire du Maroc réalisés aussi bien au sein des différents établissements universitaires nationaux, devenus trop nombreux pour que le simple effort individuel demeure suffisant pour s'informer, mais également dans les centres de recherches internationales. L'absence de coordination entre les différents centres de production est d'autant plus regrettable que les moyens d'information, revues et bulletins, semblent proliférer. Mais aucun centre ou cellule de recherches n'est là pour rassembler, classer et diffuser ce savoir. Beaucoup de sujets sont traités simultanément par plusieurs chercheurs sans que ces derniers puissent profiter réciproquement des travaux les uns des autres. Des pans entiers de notre histoire restent dans les limbes, boudés ou simplement négligés car aucun état de la recherche n'est là pour permettre et encourager leur choix. Cette situation confuse de la recherche est aggravée par celle de l'édition : nous saluons tous, avec enthousiasme, le développement des éditions nationale et maghrébine ces dernières décennies, mais là aussi, l'absence de tout catalogue, du moindre répertoire et le désordre du marché, sont regrettables.

L'édition et la réédition de sources importantes, sans index, même sommaire, et sans aucun appareil critique, ont fait de la publication de ces sources un véritable cadeau empoisonné pour les chercheurs. Qui d'entre nous n'a pas souffert le calvaire en consultant des corpus énormes, imprimés comme de simples romans où parfois, même la table des matières manque ? Le lecteur est obligé de se fier à sa propre intuition pour se retrouver dans les milliers de noms, toponymes et patronymes. Comment utiliser des dictionnaires biographiques, tel la Sila de Ibn Baskawl et ceux de ses continuateurs, sans index ? La normalisation des noms d'auteurs, entre les pays du Maghreb et ceux du Moyen Orient est l'une des urgences de la recherche dont les éditeurs sérieux devraient s'inquiéter. Comment deviner que notre célèbre Ibn al Hatib, si connu des chercheurs et des profanes, au

Maghreb, devient dans les catalogues orientaux, As Salmani ? Beaucoup de chercheurs débutants ont cru de bonne foi qu'il s'agit de deux auteurs différents perdant ainsi un temps précieux. Ces considérations quelque peu pessimistes ne nous empêchent certes pas de saluer les efforts qui ont été accomplis ces dernières années dans le domaine de la publication : livres, revues, actes de colloques deviennent abondants mais la présentation et surtout la diffusion demeurent des handicaps sérieux.

Avant d'aborder mon sujet, qui est exclusivement la bibliographie de Sabta, je voudrais attirer l'attention sur un livre et deux articles fondamentaux qui me dispenseraient de citer des ouvrages plus généraux sur l'Occident musulman médiéval (Maghreb et Andalus) et qui sont essentiels pour tout travail préliminaire sur la cité du Détroit :

1 – Manuni (Med) : *al Masadir al<sup>c</sup>arbya li ta<sup>c</sup>arih al Maghrib*. Rabat 1983. Tome I.

2 – B. Rosemberger, *vingt ans de recherches sur l'histoire du Maroc*, l'Arabisant - n°26, 1987, 29.

3 – P. Chalmers (C) *Al Andalus, le point bibliographique (1970-1985)*. R.O.M, 1985

Les deux derniers auteurs ont apporté une contribution d'autant plus précieuse qu'elle tient compte des ouvrages publiés tant en arabe, que dans les langues européennes, ce qui est nouveau et mérite d'être salué. L'histoire marocaine semble en effet, vouée à un véritable dédoublement : les chercheurs arabisants continuent à ignorer les travaux publiés en langues étrangères, tandis que ceux qui travaillent dans les langues européennes ne tiennent aucun compte des travaux de plus en plus nombreux rédigés en arabe<sup>(1)</sup>.

Nous avons choisi l'exemple de la ville de Sabta pour illustrer notre propos : Le rôle primordial de cette ville, comme creuset pour un certain nombre de phénomènes importants dans notre histoire, sa situation coloniale anachronique ont attiré l'attention des chercheurs. Sabta bénéficie actuellement d'une historiographie non négligeable même si les thèmes abordés restent limités. Relativement aux autres villes, Sabta après avoir été oubliée pendant une longue période, connaît un succès indéniable. Aucune autre ville marocaine, pas même les deux capitales traditionnelles, ne bénéficie de tant d'études récentes. Editions, rééditions, séminaires, col-

---

(1) L'Encyclopédie de l'Islam offre dans ce domaine quelques exemples souvent indignes d'une publication d'une telle qualité.

loques, thèses se multiplient et malheureusement se ressemblent trop souvent. Les efforts se dispersent faute d'information. Un exemple traduit cette dispersion incompréhensible : *la fahrassa* de °Iyad qui porte le titre de *al Gunia*: publié à Tunis en 1978 par M. Abdelkrim, l'ouvrage a fait l'objet d'une thèse en 3 volumes soutenue à Barcelone en 1978 par M.J.Hermosillo sous le titre "*Los maestros del qadi Iyad: la Gunia*". En 1982 Mahri Zuheir Jarrar réédite le livre à Beyrouth. Malgré son importance pour le chercheur, le livre ne saurait être considéré comme un "best seller" dont le succès commercial justifierait un tel investissement intellectuel, et tant d'éditions en si peu de temps. On pourrait multiplier facilement de tels exemples dus à cet éparpillement des efforts que nous essayons de souligner<sup>(2)</sup>.

La bibliographie de Sabta, constitue une espèce de miroir aux alouettes, un piège pour le chercheur qui, séduit par l'apparente profusion de la documentation, se retrouve condamné à répéter ce qui a déjà été dit par ses collègues, là encore, faute de coordination, seule garante d'une recherche conséquente.

Sabta a bénéficié très tôt de monographies historiques dont la majorité a malheureusement disparu. Ibn Hajar al °Asqallani<sup>(3)</sup>, rapporte que, lors de l'occupation de la ville, "les Francs emportèrent tout, même les livres de science"<sup>(4)</sup>. Ce pillage a-t-il été la cause de la disparition des livres consacrés à Sabta ? Il est d'autant plus difficile d'être affirmatif qu'un nombre impressionnant de titres cités dans les sources et qui traitent d'autres régions et d'autres villes marocaines, a également disparu sans l'intervention de ces Francs.

Le plus ancien ouvrage d'histoire de Sabta paraît bien être celui du cadi °Iyad, *al funun as sitta fi ahbar Sabta*. "L'auteur envoie souvent à ce livre dans son vaste corpus *Tartib al Madarik*", par la formule, "nous avons déjà donné de plus amples informations dans notre histoire"<sup>(5)</sup>, cette phrase, qui indique que *al Funun* était achevé avant le répertoire bibliographique, n'a pas empêché certains auteurs, dont Ibn al Hatib, suivi par la plupart des chercheurs modernes, d'affirmer que l'ouvrage n'avait jamais été achevé et est resté à l'état de notes ou de fiches<sup>(6)</sup>. Pourtant Ibn Marzuq, contemporain de Ibn al Ḥatib l'utilise et y renvoie comme à un livre en circulation<sup>(7)</sup>.

(2) Nous avons déjà attiré l'attention sur cet aspect des études maghrébines au colloque d'Oran (juin 1989) consacré à l'état de la recherche historique au Maghreb.

(3) al °Asqallani (Ibn Hajar), *Indac al Gumr fi inbac umr*. Le Caire. 1972.

(4) Fagnan, *Extraits inédits relatifs au Maghreb*, Alger 1924.P.299. L'auteur commet un contre-sens flagrant en affirmant que ce sont les Musulmans qui ont tout emporté. cf *Diwan Ibn, Farkun*, op cit. 88.

(5) *Iyad, Tartib VIII*, 113-M Manuni, *Masadir* p.30 n. 48.

(6) Ibn, al Hatib al *Ihata* 1,83.

(7) Ibn, Marzuq, *al Musnad* op cit dans le texte.

°Iyad semble avoir composé plusieurs travaux historiques dont une histoire générale de sa patrie sous le titre "al jami<sup>c</sup> fi at ta<sup>c</sup>rih"<sup>(8)</sup>, apparemment distinct du premier. Son dictionnaire biographique, consacré aux maîtres de son maître, Abu Ali Sadafi, est également introuvable<sup>(9)</sup>. Pour le moment, l'espoir de retrouver, d'exhumer de nouvelles sources historiques manuscrites au Maroc, n'est pas un simple voeu pieux. La découverte récente d'un des plus anciens textes hagiographiques, disparu de la circulation depuis des siècles<sup>(10)</sup> renforce cet espoir.

Si les oeuvres historiques de °Iyad n'ont pas survécu, celles qu'Ibn al Hatib voulait réserver à l'histoire de la ville n'ont probablement jamais été écrites. Dans l'introduction de son "A'mal al a'lam - l'auteur de l'*Ihata* écrit en exposant le plan de son ouvrage, "nous évoquerons ceux qui se sont emparé du pouvoir à Sabta tels Saqut al Barghwati, Ibn, Halas, al Yanasti ainsi que les six princes des Banu al 'Azafi"<sup>(11)</sup>.

Ce projet prouve que l'auteur disposait de documents ou de chroniques sur tous ces règnes et sur l'histoire de Sabta, documents qui n'ont pas survécu au temps.

Cet essai bibliographique laissera de côté les ouvrages de référence classiques qu'aucun chercheur travaillant sur le Maghreb ne saurait ignorer, tels ceux de al Bakri, al Idrisi... Des rééditions comme celle de Istibsar 'Casablanca 1985) et de *Ihtisar al qidh al mu<sup>c</sup>alla* de Ibn Said (Beyrouth 1985), qui ne sont pas des livres d'histoire proprement dits, sont très précieux pour l'étude de la ville et méritent d'être signalés. Malheureusement d'autres sources fondamentales, comme les répertoires biographiques de Ibn Baskwal, Ibn al Abbar, et Ibn Zubayr restent introuvables, ou difficiles à consulter<sup>(12)</sup>.

Un outil de travail indispensable, mais rarement consulté, doit retenir l'attention, car il n'a pas été systématiquement exploité et peu de chercheurs semblent le connaître. Il s'agit de la *Monumenta Cartographia Africae et Aegypti* de Yusuf Kamal, publiée par la société Royale de Géographie Egyptienne à Leyde(1926-1951, 4 tomes en 16 volumes.) Difficile à consulter et à manipuler, ce gigantesque travail a par ailleurs eu une diffusion confidentielle qui fait que rares sont les bibliothèques qui le possèdent; fort heureusement la Bibliothèque Générale de Rabat est du nombre<sup>(13)</sup>.

(8) Manahil XIX. 35.

(9) Ibn, al Abbar al Mocham de disciplinos Abu Ali Sadafi, F Codera y Zeydan Madrid. 1886,5.

(10) cfM Benchrifa, D'awat al haq oct. 1986.P. 5-Dhayl VIII, 356.

(11) Ibn al Hatib. Tarih al Maghrib fi al a'sr al wasit. Casablanca 1969 p jim.

(12) M.Meouak, Les éditions de Ibn al Abbar R.O.M.M.I. 1 985,143.

(13) L'exemple de la Bibliothèque Nationale de Paris est classé dans la salle des Cartes et ne figure pas dans le fichier général des imprimés.

Les sources historiques sont essentiellement narratives, comme c'est le cas souvent pour le moyen âge maghrébin. Mais malgré leur rareté, certaines pièces d'archives ont été conservées et de rares documents iconographiques existent.

## I – Les sources juridiques :

a) –Iyad, (Abu al Fadl) *Madhahib al hukkam fi nawazil al ahkam*: manuscrit de la Bibliothèque Hassanienne (n° 4042) de 78 feuillets, n'est pas l'un de ces recueils de *fatwa* dont le caractère théorique et normatif se révèle souvent décevante pour l'historien; obligé de généraliser à partir de cas juridiques dont il ignore les lieux et même souvent les dates, il risque de prendre l'exception pour la règle et de commettre des erreurs d'appréciation. Ici, il s'agit de véritables minutes de procès dûment datés et signés: les noms et parfois, les qualités des témoins sont conservés dans le document. Les procès enregistrés ont pour objet les litiges entre propriétaires de moulins et paysans portant sur les droits d'eau, entre commerçants contestant des termes de contrats bref, la vie économique de Sabta au XI<sup>ème</sup> et dans la première partie du XII<sup>ème</sup> siècle. Certains de ces procès mettent aux prises des héritiers ou des ayant - droits et nous révèlent l'importance des fortunes de Sabta; d'autres concernent les biens *habus*, déjà nombreux dans la cité. Un nombre relativement important traite curieusement des cas de femmes demandant le divorce; les longues absences des maris, partis dans un pays lointain pour faire du commerce, ont provoqué une situation familiale particulière dans la ville; les épouses abandonnées, sans nouvelles s'adressent aux cadis et exposent leur situation. Les informations, qui laissent de côté les problèmes de la masse sabtienne, pêcheurs, artisans et autres milieux modestes, se rapportent en grande majorité à une catégorie de riches commerçants, dans une ville en pleine expansion, ouverte aux nouvelles modes. On y constate l'édification de tombeaux familiaux monumentaux, véritable mausolées, de galeries travaillées décorant les habitations, de jardins pourvus de systèmes hydrauliques perfectionnés, tous phénomènes qui traduisent l'enrichissement récent de cette catégorie marchande<sup>(14)</sup>.

b) Ibn Rošd *Fetwa d'Abu l walid Ibn, Rosd*. (3 volumes, Beyrouth 1987); ce recueil, qui comprend un nombre important de questions posées par le cadi °Iyad, ou par ses collègues à Ibn Rosd l'ancien, cadi de Cordoue, recoupe et complète les cas recensés dans les madhahib de °Iyad.

---

(14) M Benchrifa a déjà publié des extraits de ce texte dans l'édition du texte de Taarif et dans la revue *al Manahil*. Il est, en train d'éditer le manuscrit qu'il a eu l'amabilité de me communiquer; qu'il en soit remercié.



– c) *Un nouveau texte sur la grande mosquée de Ceuta*, (publié par H.Ferhat; Hésperis-Tamuda 1986,5): ce document n'a pas un caractère juridique; c'est plutôt un texte administratif de gestion. C'est une série de règlements, émanant probablement d'une mohtasib, destinées à assurer et organiser l'entretien et la bonne marche de la grande mosquée de Sabta; il nous informe autant sur la pratique religieuse quotidienne que sur l'importance du monument disparu.

## 2 – La deuxième série de sources se compose de documents de chancellerie,

– M.A Alarcon et Santos de Linares: *los documentos arabes diplomaticos del Archivo de la Corona de Argon*. Madrid Grenade. 1940.

– Amari (M), *diplomi arabi del real archivio fiorentino* Florence. 1863.

– Azzaoui (A.al), *Rasail Mwahhidya jadida* (thèse dactylographiée Rabat. 1985). Le premier volume contient 130 lettres officielles almohades ainsi que 77 diplômes de nomination de hauts fonctionnaires dont des gouverneurs, des cadis, et des amiraux. Les lettres échangées entre le calife al Murtada et Abul Qasim al °Azafi apportent des éléments nouveaux sur la prétendue indépendance de la ville à cette époque et éclairent l'arrivée au pouvoir de la dynastie des Banu al °Azafi.

– Cubelli cM), *Traité de paix entre Jacques le Conquérant et Abu l Qasim al Al °Azafi*. *Revue Hispanique* 1916, 142.

– Hilal (M; H- Rasail diwanya min Sabta fi al °ahd al °Azafi. Rabat 1979.

– *Quelques lettres de la chancellerie de Ceuta au temps des °Azafides*. Actas de III coloquio hispano-tunecino. Madrid. 1973.

– Ibn, °Amira ('Abu l Mutarrif), *Rasail*, manuscrit Bibliothèque Générale Rabat, k. 232 et k. 234.

## 3 – Les documents européens:

Les Archives les plus riches sont incontestablement celles de la ville de Gênes qui ont été largement exploitées par les chercheurs.

– Tucci' (R) *Document inédit sulla spedizione e sulla mahona del genovei à Ceuta*. Atti della societa liguri di storia patria. Gênes. 1935.

– Posac Mon (C) , *relationes entre Genova y Ceuta durante el siglo XII* (Tamuda 1959 p159-168), article qui donne la liste des actes notariaux

général concernant le Maroc et analyse leur contenu. Ces précieux documents, rédigés dans un latin médiéval difficile, méritent d'être traduits en arabe et utilisés dans le cadre des études historiques universitaires.

– Les documents de la ville de Marseille représentent le second ensemble de documents des pays chrétiens en importance:

– Blancard (L), Documents inédits sur le commerce de Marseille au Moyen Age Genève, 1978 reprint 2 volumes.

– Mery (L) et Guindon (F), Histoire analytique et chronologique des actes de délibération du Corps et du Conseil de la municipalité de Marseille. Marseille 1841.

**II - la seconde série de sources comprend les chroniques**, et là on ne saurait passer sous silence l'incontournable Bayan de Ibn<sup>c</sup>Idhari qui vient d'être réédité (Rabat 1985). Les fragments portant sur les époques antérieures aux Almohades (édit. I Abbas Beyrouth 1967) n'ont pas encore été complètement utilisés par les historiens de Sabta.

– Ibn Hayyan, *al Muqtabas*: le livre été édité d'une manière fragmentaire, au hasard des découvertes. Une grande confusion règne dans ce domaine. Nous donnons ici les volumes dans leur suite chronologique et non d'après l'année de publication.

– Tome II édit M Makki, Le Caire 1971.

– Tome III édit A Melchior. Paris 1937.

– Tome IV édit A. Al Hajji. Beyrouth. 1983.

– Tome V édit P. Chalmeta. Madrid. 1978.

Cette histoire monumentale malgré son état fragmentaire reste notre unique source d'informations sur l'occupation de Sabta par Cordoue et le commencement de l'essor méditerranéen de la région.

– Ibn al Athir *al Kamil fi ta'rih* (14 vol. Beyrouth 1965) est la meilleure source orientale sur la période almohade. L'auteur se distingue par une documentation originale dont nous ignorons les sources.

– Ibn, al Hatib. *Kitab a' mal: al a' lam* ce livre que l'auteur n'a pas pu achever, a été partiellement publié par E. Lévi-Provençal (Beyrouth, 1934). I. Abbas et B. Kattani en ont publié un second fragment (Casablanca, 1964) sous le titre, *al Maghrib wa al Andalus*. Du même auteur, Nufadat al Jarab renseigne sur les appétits de Grenade qui essaie à plusieurs reprises, quelquefois avec succès, d'occuper la ville de Sabta devenue sa principale rivale.

### III – les répertoires biographiques et les ouvrages de *Tabaqat*:

Il est presque superflu de rappeler que ce genre littéraire représente la principale source, la plus abondante et en même temps la plus difficile à manipuler pour les historiens. Nous y intégrerons ici, les *Fahrasa* et les biographies proprement dites.

– Ibn al Abbar, *al Mocham de disciplinos Abu Ali Assadafi* (FCodera y Zeydan Madrid. 1886.) Abu Ali Sadafi a enseigné à Sabta et y a laissé beaucoup de disciples dont le cadî °Iyad qui lui a consacré un ouvrage dont Ibn al Abbar s'est inspiré.

– *Bulgat al umnia wa maqsad allabib...*opuscule qui contient 41 biographies de savants et de médecins de Sabta ayant vécu au VIIème siècle de l'hégire (XIVème). Ce texte publié d'abord par M<sup>d</sup> Ibn Tawit dans la revue Tetuan 1964, a été réédité par A.Balmansur. Rabat 1985.

– Ibn Hallikan, *Wafayat al a°yan wa anba abna azzaman*, (édit, Abbas 8 volumes . Beyrouth. 1972) L'auteur qui était en relation avec l'historien Ibn al Athir déjà cité, donne de précieux renseignements sur les événements du Maroc à son époque. Certaines de ses informations sont uniques: il est le seul auteur à nous donner une longue biographie du seigneur Al Yanasti qui s'est emparé du pouvoir dans la cité et s'est même prétendu roi de Sabta. Les événements qui ont secoué la cité entre 629 H. et 635 H au moment où la ville rejette le pouvoir almohade, y sont relativement bien détaillés.

– Ibn al Hatib, *al Ihata fi ahbar Ġarnata*. (4 volumes Le Caire. 1977, plus fragments édité par A Sakur à Tetuan. 1988). L'étroite relation entre l'élite de Sabta et celle de la péninsule andalouse en général, et de Grenade en particulier, apparaît à travers ces biographies consacrées aux hommes illustres qui ont fait un séjour dans la capitale nasride.

– Ibn Ibrahim al Murrakusi (Abbas), *al 'i°il°am bi man halla Murrakus...*(Rabat 1974-1977, 10 volumes). Cette compilation tardive a le mérite de donner un grand nombre de textes anciens qui sont encore difficilement accessibles ou introuvables.

– °Iyad Ibn, Musa, al Sabti (al Qadi) *Tartib al madarik* (8 volumes Rabat 1976-1983). Cet énorme corpus biographique, consacré aux savants de l'école malékite. a été complété par le disciple de °Iyad, Abu Abdallah Ibn Hammada qui a ajouté un certain nombre de savants sabbis que le cadî avait omis ou négligés<sup>(15)</sup>.

– Murrakusi (Ibn, Abdel Malik) *Dhayl wa takmila li kitab al mawsul wa assila* a connu le même destin que al Muqtabis de Ibn Hayyan. Tous

(15) A°rab (S) Abu Abdallah Ibn Hammada, *Dawat alhaq* 1982,228...

les volumes n'ont pas été retrouvés encore, mais deux chercheurs se sont consacrés à l'édition des fascicules qui ont été conservés.

– Tome I (édit M.Benchrifa a Beyrouth S.d), 2 volumes.

– Tome IV(i Abbas 1964).

– Tome V (Ibid) 2 volumes.

– Tome VI-1973. 1 volume.

– Tome VIII (édit Benchrifa Rabat 1982, 2 volumes) les plus importants pour l'histoire du Maroc en général et de Sabta en particulier. L'éditeur a eu l'ex-cellente idée de mettre en appendice des fragments de *Silat al sila* de Ibn Zubayr devenu inaccessible où figurent les biographies d'un certain nombre de sabis.

– Safadi, *Das biographische Lexicon des Salahddin Halil Ibn Aibak as Safadi* (I, Abbas. Wesbaden. 1965).

#### – Les Fahrassa.

– Ibn Rusaid al Fihri, *Mil'u al<sup>c</sup>Ayba* (édit M El Habib Belkhodja Tunis 1981). Cet ouvrage se présente comme une Rihla, relation de voyage et est généralement classé dans ce genre littéraire. Mais nous avons choisi de le classer ici car l'auteur fait le panorama intellectuel des régions visitées et reste complètement indifférent aux territoires traversés et ne fournit aucun des éléments descriptifs habituels chez les auteurs de rihla, aucune indication d'ordre économique ou géographique.

– Ibn Abi Rabi<sup>c</sup> *Barnamaj*, (édit A.Ahwani, Majallat al mahtutat al <sup>c</sup>arabyia vol 1 1955), traduit par P. Chalmeta in *Arabica* XV 1968.

– Abu al Hassan ar Ru<sup>c</sup>ayni, *barnamaj* édit Ibrahim Sahib, Damas, 1962.

*Oar rihla waal ightirab* Tunis. 1975.

– Mais l'oeuvre-clé de cette catégorie demeure la fahrassa de <sup>c</sup>lyad al *Gunia* cité ci-dessus.

#### – La littérature hagiographique.

En dépit de l'absence d'un corpus spécialement réservé aux saints de la ville, cette littérature fournit des informations que les chroniques négligent souvent<sup>(16)</sup>.

---

(16) Ferhat (H) et Triki (H), Hagiographie et religion au Maroc médiéval H. T1986, p. 36.

– °Azafi (Abu a Abbas). *Da°amat al yaqin*, (manuscrit BG 31 et Bibliothèque Hassania. 9447) cette biographie d'Abu Y'acza est importante car elle est écrite par le père du prince de Sabta, et la majorité des informateurs de l'auteur sont des sabis. Consacré au plus grand saint du XIIème siècle, l'ouvrage est contemporain de Tasawwuf de Tadilli. Il correspond à une nouvelle idéologie dont l'auteur se fait l'interprète, révélant ainsi les préoccupations des maghrébins au lendemain du désastre de al °Uqab. On peut également y glaner des détails sur les activités économiques de Sabta, sur les réseaux routiers et les relations de la cité avec d'autres régions, dont le Moyen Atlas. Mais c'est surtout la personnalité sociale et intellectuelle de l'auteur, qui se révèle à travers sa défense et illustration du charisme des saints en général, et de Abu Yacza en particulier.

– al Awrabi ('Abu Md Abdallah) *Manaqib Abu Ya°cub al Badisi* (manuscrit de la bibliothèque Ben Yussef, Marrakech<sup>(17)</sup>).

– Badisi ('Abdal Haq al) *al Maqsad* (Vie des saints du Rif, trad, et ann. par G.S. Colin Archives Marocaines Paris. 1928<sup>(18)</sup>).

– Ibn, Al °Arabi (Mohyy ad dine) *Risalat ruh al Quds*. Damas. 1964.

Ibn °Iyad ('Abu 'Abdallah) *al Tacarif*, (M.Benchirifa Rabat 1974) C'est la biographie du cadî de Sabta par son fils, lui même cadî des Almohades. Rédigée pour réhabiliter la mémoire de son père et rejeter les accusations de rébellion dont il aurait été victime, le livre doit être manipulé avec précaution. Cette plaidoirie, animée par la piété filiale, est le plus ancien texte sur l'histoire de la famille °Iyad. On y trouve une riche documentation sur le peuplement de la cité et son urbanisation.

– Qastalli' ( Ahmed al) *Milagros de Abu Marwan al Yuhansi* (édit de la Granja Madrid. 1974.)

– Ibn Marzuq, *al Musnad as sahih al hasan fi ma°atir Abi l' Hasan* (édit. M.J.Viguera, texte arabe Alger 1981, trad. espagnole Madrid. 1977.) Cette biographie du roi mérinide relève plus de l'hagiographie que de l'histoire classique et l'auteur ne cache pas son dessein; mais les séjours du roi à Sabta et l'édification d'un certain nombre de monuments de la ville sont relatés avec un luxe de détails, introuvables ailleurs..

– L'autobiographie d'Ibn Haldun (ce genre est plutôt rare dans la littérature arabe maghrébine qui privilégie l'itinéraire intellectuel, (fahrasa et barnamaj -). L'ouvrage, traduit sous le titre *le voyage d'Occident et d'Orient*, par A.Cheddadi (Paris 1980) est très utile pour saisir les changements sur-

(17) L'article une fois terminé l'ouvrage a été publié à Rabat (1989) par les soins de notre ami et collègue Ahmad Toufiq qui avait déjà édité Tasawwuf de Tadili.

(18) A°arab (Saïd) a publié le texte arabe du Maqsad (Rabat 1983); malheureusement il a utilisé un manuscrit moins complet que celui qui avait servi à Colin.

venus à Sabta au cours du XIV<sup>ème</sup> siècle avec l'installation des Šarifs à la tête de la cité. Ibn Haldun connaît bien la ville où il est apparenté aux grandes familles, dont les Banu ʿAzafi.

– Inclassable l'ouvrage de Abu al Abbas alʿAzafi *kitab ad dur al munadham* a été présenté comme thèse à la Faculté de Lettres de Rabat (Fatima al Yazidi, 1987). F. de La Granja l'avait analysé dans un article intitulé *Fiestas cristianos en al Andalus* (Materiales para su estudio) al Andalus 1969. pp. 1-5.

– Al Islami (Abdal Haq) *as Sayf al mamdud fi ar raddi ʿala al yahud* - lithographié à Fas (s.d;) curieux pamphlet composé par un juif de Sabta converti à l'Islam et qui s'en (prend à ses anciens coreligionnaires<sup>(19)</sup>). Il faut enfin signaler une traduction arabe des Psaumes faite à Sabta et dont le manuscrit est conservé au British Museum. L'auteur signe son ouvrage Martin al Farhani.

## VI – Sources littéraires.

– Ibn al Abbar – *al ḥulla Siyara* (édit H.Monés Le Caire. 1956.)

– *al muqdadib min kitab tuhfat al qadim* Beyrouth 1956.

– Ibn al Ahmar, *Nathir al Ġuman* Beyrouth 1976.

– Ibn Bassam, *ad dahira fi maḥasin al djazira*, (I Abbas Le Caire 1979).

– Ibn Darraj, *kitab al imtac wa al intifa'* Rabat 1983.

– Ibn Hişam al Laḥmi, *kitab tatqif al lisan*, Majallat al Mahtutat 1957 vol VI fasc I et II. L'auteur, citoyen de Sabta mort en 1181, dénonce l'utilisation des termes romans et berbères et plaide pour l'utilisation des mots arabes. C'est un précieux témoignage, non seulement sur l'état de la langue mais sur la vie quotidienne ; il fournit par ailleurs un nombre appréciable de toponymes et d'anthroponymes de la région au XII<sup>ème</sup> siècle.

– Ibn Saʿid ('Ali.) – *al Mughrib fi ḥula al Maghrib* (S.Dayf Le Caire 1953-55) 2 vol.

– *lḥtisar al qidh al mualla*. Beyrouth 1980.

– *al Ghusun al yani'a*. Le Caire 1978.

La dernière oeuvre (Diwan Ibn Farqun, Rabat 1987.), celle d'un poète grenadin qui vient d'être découverte, est le témoignage arabe unique sur la

(19) of Abdalhaq al Islami a jewish convert, *Jewish quaterly* XXX, 1940-41.

chute de la ville . Contemporain des événements, l'auteur, poète courtisan de la cour de Grenade met en accusation le roi de Fès, qui n'aurait pas secouru la ville, tout en justifiant l'inertie de Grenade qui s'est bien gardée d'intervenir pourtant. M.Benchirifa a édité ce précieux manuscrit avec une introduction où il analyse la prise de Sabta par les Portugais d'après les sources arabes.

## VII – Sources géographiques et descriptives.

L'ouvrage de Abu Abdallah M<sup>ed</sup> al Ansari *Ihtisar al ahbar 'amma kana bi thagri Sabta min sana al athar* s'impose, même si son caractère géographique est tout à fait fortuit. Écrit en hommage à Sabta qui venait d'être occupée par les Portugais, le livre connaît depuis quelques années, un grand succès et figure, en larges extraits ou en totalité, dans la majeure partie des études consacrées à la ville. Nous nous contenterons ici de citer trois éditions importantes :

1 – Edition de Lévi-Provençal sous le titre de *Une description de Ceuta musulmane au XV siècle* - Hésperis 1931. 145-176.

2 – Ibn Tawit (Med) parue dans la revue Tetuan 1959-60.

3 – Belmansur (A) parue à Rabat. 1987.

L'auteur de *Ihtisar*, originaire d'un village voisin de Sabta, a vécu dans la ville qu'il considère comme sa patrie. Mais en dehors de ces maigres données qui figurent dans l'opuscule, on est réduit aux conjectures et aux polémiques autour de sa véritable identité<sup>(20)</sup>.

L'historien Vallve Bermejo, spécialiste de Sabta, a traduit le texte en espagnol dans la revue *al Andalus* en 1961) et l'a intitulé *Descripción de Ceuta musulmana en el siglo XV*. La traduction française parue, sous le titre, la *Physionomie monumentale* de Sabta (Hesp-T 1982 est l'oeuvre de A. Turki. Malheureusement certains passages importants du texte arabe, ne figurent pas dans cette version qui reste ainsi amputée.

- Ibn al Ḥatib *Mi'yar al ihtiar fi dhikr al ma'ahid wa diyar* (Rabat 1987) a été édité avec une traduction espagnole. Ce petit livre n'est pas à proprement parler géographique, mais l'un de ces éblouissants jeux littéraires que l'auteur de *Ihata* aime tant. Mais le style précieux et recherché de Ibn Ḥatib gêne rarement ; ses qualités d'observation et la justesse de son jugement en font un témoin hors pair pour le XIV<sup>ème</sup> siècle. Quand il décide de rester objectif, ce qui n'est pas toujours le cas, il apporte une information qu'on trouve rarement chez son contemporain et ami Ibn Ḥaldun, trop tenté

(20) Mrabet (A al) Med Ibn al Qasim alAnsari Sabti wa muallafatuh *Da'wat alhaq* -juin 1987, 43.

par la théorisation et la généralisation. L'apport du *Mi<sup>c</sup>yar* est d'ordre économique, climatique, social et culturel. Sous une forme concise et souvent humoristique, il constitue un témoignage unique. La description de Sabta, véritable morceau d'anthologie, est un texte court mais dense et précis. Ibn Ḥatib, tout comme beaucoup de ses émules, connaît bien la cité et entretient des liens d'amitiés avec ses intellectuels et ses dirigeants.

– Ibn Sa'īd al Maghribi. *Libro de la extensión de la terra en longitud y latitud*, (édit. J. Vernet Gines Tetuan 1958), a été réédité sous le titre de *Kitab al djaghrafya* à Beyrouth, 1970, par Ismail al 'Arabi qui n'a malheureusement pas tenu compte de la première édition. Il aurait pu ainsi éviter beaucoup d'erreurs : le premier éditeur a mieux déchiffré les toponymes marocains, mais pour tirer profit des informations de Ibn Sa'īd, faute du manuscrit, il faut utiliser simultanément les deux éditions.

Al Ḥimiyari (Ibn Abd al Mun<sup>c</sup>im) *Rawd al Mi<sup>c</sup>tar* (I. Abbas Beyrouth 1975). L'auteur de ce dictionnaire géographique a fait l'objet de notices contradictoires. E Lévi-Provençal, suivi par I. Abbas, a fait de lui un citoyen de Sabta dont la biographie figure dans *al Bulgha*. Mais d'une part aucun ouvrage de ce genre n'est attribué à *al Ḥimiyari* de Sabta et, d'autre part, la grande ignorance dont fait preuve le rédacteur de *al Mi<sup>c</sup>yar* concernant deux villes marocaines aussi importantes que Salé et précisément, Sabta, rendent cette identification problématique. Tout comme l'oriental Safadi, al Ḥimiyari se distingue par des informations sur l'époque des troubles, à savoir le premier tiers du XIII<sup>ème</sup> siècle. Son article sur *Inesta*, village andalou, est entièrement consacré au règne d'Abu l'Abbas al Yanasti qui s'est emparé du pouvoir dans la cité. Nous nous raillons à l'hypothèse de M<sup>d</sup> al Manuni qui considère l'auteur de *al Mi<sup>c</sup>yar* comme un tunisien, mort en 726 h (1326)<sup>(21)</sup>.

– Zuhri *kitab al dja<sup>c</sup>ghrafiyya*, texte arabe établi par Med Hadj-Sadoq (Bulletin d'Etudes Orientales. Damas. 1968. Le texte édité est moins complet que les manuscrits de Rabat, dont celui de la Faculté des Lettres et celui de la Bibliothèque Générale qui portent le titre de *kitab as Sufra* (B.G.D.770.)<sup>(22)</sup>.

Ces sources abondantes sont toutes narratives et donc insuffisantes pour étudier une cité dont toute trace monumentale a disparu. Des travaux encore modestes d'archéologie permettent une timide approche ; mais on attend toujours la publication des résultats des fouilles de Belyounech terminées depuis des années.

(21) Manahil 1977 vol X, 376.

(22) talmacheva (M) alzuhri's geography in the Houghfoncollection al Qantara 1986,507-Manuni, Masadir.



## VII – Sources archéologiques.

Cressier (P. et autres). *El urbanismo rural de Belyounech aproximación metodologica a un yacimiento medieval islamico del norte de Marruecos* Teruel. 1986.

– *Inscriptions Antiques du Maroc* C.N.R.S.Paris. 1966.

– Posac Mon(C) *Datos para la argueologia musulmana de Ceuta*. Tamuda. 1960.

– Posac Mon(C). *Brocales de pazo de Ceuta*. Tamuda 1962, 107.

– Pavon Maldonado (B), *Arte hispano musulmano en Ceuta y Tetuan*. Cuadernos de al Alhambra vol.VI.

– Redman (Ch). *Three seasons of excavation* B.A.M. 1978-1980.

– Romero de Torres (E) *catalogo monumental de España . Provincia de Cadiz*

(1908-1909). Madrid 1934.

– Terrasse (M) : *Un vestige des fortifications Omeyyades de Ceuta*. Al Andalus. 1962.

– *Les monuments de Ceuta d'après la description de al Ansari*. al Andalus 1962, 442.

– *Quelques remarques sur les édifices de belyounech al Andalus* 1963, 27.

– Tissot (Ch). *Recherches sur la géographie de la Mauritanie Tingitane* Paris. 1888 qui malgré son ancienneté reste utile

– Torres Balbas (L) – *Las ruinas de Beliounech* Tamuda V. 276

– *Ciudades hispano musulmanas*. Madrid.s.d. 2 volumes.

Deux relations d'ambassadeurs marocains de XVIIIème siècle contiennent des descriptions des monuments de Sabta et des vestiges qui existaient lors de leur passage dans la cité et ont disparu depuis...

– al Maknassi (Med Ibn °Uthman) : *al iksir fi fikak al asir*. Rabat. 1960.

– al Ghazal (-Ahmed Ibn al Mahdi), *Natijat al ijtihad fi al Mu °ahadat wa al ijhad*, Beyrouth. 1980.

## VIII - Numismatique

Si les documents archéologiques sont rares, les pièces de monnaie, en provenance de Sabta, sont relativement abondante, et ont fait l'objet de

publications dont certaines sont toutes récentes. En outre le seul traité connu datant du XIII<sup>ème</sup> siècle, n'a pas encore attiré l'attention des numismates, celui de l'ancêtre des <sup>°</sup>Azafi, seigneurs de la cité.

– Al <sup>°</sup>Azafi (Abu l<sup>°</sup>Abbas Aḥmad) *Ithbat mala budda li murid al waqf <sup>°</sup>ala haqiqat ad dinar wa dirham wa sa<sup>°</sup> wa al mudd*: manuscrit personnel de Med Manuni. L'auteur se livre, dans ce traité, à l'allure anodine, et conventionnelle, à la défense du monopole monétaire du pouvoir central, à un moment où la ville bascule vers l'autonomie et même l'indépendance. Avant la prise du pouvoir par son fils, Abu al Qasim, Abu Al <sup>°</sup>Abbas prône déjà, implicitement, la fidélité aux Almohades dont le pouvoir est alors en plein déclin.

– Eustache.(D) *Dirhem inédit de la principauté Hammudite des Gumara*.H.T. 1980-1981 XVI.

– Hakim ('Ali Ibn Yussef al) *Dawabit dar as sika* (édit.H Mones R.I.E.E.I. Madrid. 1958). De nombreuses erreurs de lecture, nécessitent le recours aux manuscrits relativement accessibles qui existent dans les bibliothèques du Maroc.

– Mateu y Llopis (E) *Dinares de Yahya al Mu<sup>°</sup>tali de Ceuta y mancus barcelones hallados en Odena*. al Andalus 1946, 389.

– Posac Mon (c) *Monedas romanas imperiales halladas en Ceuta*. Tamuda 1957. vol.V.

– *Monedas Punicas y hispano Romanas halladas en Ceuta*. Tamuda. 1958.

– Rodriguez Lorente (J.J) - Hafiz Ibrahim (I), *Numismatica de Ceuta musulmana*.(Madrid 1987), Ce petit livre illustré qui contient une riche documentation est un instrument indispensable désormais et ce, en dépit de quelques flottements dans l'interprétation de certaines légendes.

## IX – Les études.

Nous avons déjà dit que beaucoup de publications ont été consacrées à Sabta ces dernières années. La revue al Manahil publiée par le Ministère des Affaires Culturelles a réservé deux numéros spéciaux au sujet :

– La livraison XIX du mois de mai 1981 porte sur le cadī <sup>°</sup>lyad.

– Le numéro XXII (janvier 1982) est consacrée à l'histoire (essentiellement culturelle) de la ville.

– Un colloque s'est tenu à Marrakech avec pour thème "le cadī <sup>°</sup>lyad" et a abouti à la publication de 3 volumes d'articles sur ce personnage. (Rabat. 1983)

– Les communications d'un autre colloque sur Sabta, qui s'est tenu à Tetuan (avril 1988) ne sont pas encore publiés.

– *Majallat al Wataiq al Watanya* (Rabat 1988) est une toute nouvelle revue qui se spécialise dans l'histoire coloniale du nord du Maroc et particulièrement les villes de Sabta et Mellila. Jusque là deux numéros ont vu le jour.

Intégrée dans l'histoire du détroit de Gibraltar, Sabta fait partie de l'histoire du Maroc, mais également de celle de la Péninsule Ibérique et de la Méditerranée ; c'est dire que sa propre histoire dépend étroitement de celle de toute la région. Nous nous contenterons ici de citer les ouvrages qui concernent plus spécialement la cité.

– Arié (Rachel), *l'Espagne musulmane au temps des Nasrides* (1232-1492) Paris 1973.

– Ayache (G), *Beliounech et le destin de Ceuta entre le Maroc et l'Espagne* in Etudes d'histoire marocaine. Rabat 1979.p307.

– Balleto (Laura), *Da Genova al Maghrib 1222-1266*. Archivio Storia Sardo di Sassari. 1982.

– *Bougie nei manuali Toscani di mercatura del due trecenti*. Estratto do Italia e Algeria, s.d.

– Benchrifa (M) Ibn <sup>6</sup>*Ubeid Yasin al Nafzy, in Fi an nahda wa al tarakum* Hommage à Med Mañouni - Casablanca 1986, 226.

– Benramdane (Z) *Ceuta aux XIII et XIV ème siècles, essai de reconstitution de la civilisation musulmane*. Thèse dactylographiée Aix -en Provence. 1987.

– Cahen (C) *l'or du Soudan mythe où réalité ?* Mélanges en hommage à R.Mauny Paris 1981.

– Cherif (M), *Contribution à l'histoire de Ceuta aux époques almohade et mérinide*. Thèse dactylographiée Toulouse. 1987

– Devisse (J) – *Recherches sur Tagdaoust III*. Paris 1983.

– *Routes de commerce et échanges en Afrique occidentale avec le Méditerranée*. R.H.E.S. 1972.

– *Approximatives, quantitatives, qualitatives : valeur variables de l'étude des traversées sahariennes*. Al.Qantara. 1988, 160.

– Dachraoui (F), *le Califat Fatimide au Maghreb 909-973*. Tunis 1981.

– Doufourcq (Ch), *l'Espagne catalane et le Maghreb aux XIIIème et XIVème siècles* Paris. 1966

- la question de Ceuta au XIII<sup>ème</sup> siècle. Hespéris. 1955.
- *Un projet castillan au XIII<sup>ème</sup> siècle : la croisade d'Afrique*, R.H.C.M. 1966.
- *Commerce du Maghreb Médiéval avec l'Europe chrétienne et marine musulmane*. Acte du Premier Congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb. Tunis 1979
- Essaguy (Jose di) *Libro de las veedores de Ceuta Tanger*. 1939<sup>(23)</sup>.
- Filali (A,El), *relations politiques entre Omeyyades de al Andalus et les Etats du Maghreb* (arabe). Alger. 1983.
- Fita (F) *Ceuta Wisigoda y bizantana durante el reinado de Teudes*. *Boletin de la Réal Academia de la Historia*. Madrid. 1922.
- Gharbaoui (A), *la terre et l'homme dans la péninsule Tingitane. Essai sur l'homme et le milieu naturel dans le Rif occidental*. Rabat 1980.
- Gazalbes Cravoto (C), *la costa africana del estrecho de Gibraltar en los siglos XV<sup>ème</sup>. T.XVI. Cuadernos de la Biblioteca Española de Tetuan* 1980.
- *las ciudades romanos del estrecho de Gibraltar* C.B.E.T. Tetuan. 1977.
- Guichard (P), *Les débuts de la piraterie andaluse en Méditerranée occidentale 798-813*. R.O.M.M. 1973.
- Khalifa (Idris A) *Ata<sup>c</sup>arih Sabta li mādinat Sabta*. Rabat 1986.
- Ibn Tawit (M) *Ta<sup>c</sup>arih Sabta*. Casablanca 1982.
- Hatib (Ismail al), *al haraka al<sup>c</sup>ilmya fi Sabta hīlal al qarn VII*. Tetuan 1986.
- Kably (M) *Société, pouvoir, et religion au Maroc à la fin du Moyen Age*. Paris 1986.
- *Musahama fi ta<sup>c</sup>rih attamhid li duhur dawlat as sa<sup>c</sup>adiine* Majallat kulliat al adab 1978, vol. 3 et 4, p.p.7.
- Latham (J.D), *The rise of the Azafide of Ceuta*. S.M Memorial Israel Oriental Studies II, 1972 p 263-287.
- *The later Azafids* in R.O.M.M. 1973.
- *The strategic position and defense of Ceuta* in Islamic Quaterly, 1971, 204.

---

(23) Nous avons vainement cherché à consulter cet ouvrage qui paraît introuvable.

Masquera Merino (M.del Carmen) *Ceuta y Genova, incidencias belicas (siglo XIII)*. Congreso internacional : El Estrecho de Gibraltar Ceuta 1987.

Pistaino (Geo), *Genova e il Maghreb nel secolo XII* Milano. 1978.

– *La storia mediterranea, problem prospective*. Genova. 1983.

– Ponsich (M) *Tanger et sa région* .C.N.R.S.Paris 1970.

– Ricard (R), *La côte atlantique du Maroc au début du XVI<sup>ème</sup> siècle d'après les instructions nautiques*. Hesp. 1927.T VII, p, 40.

– *Le Maroc septentrional au XV<sup>ème</sup> siècle d'après les chroniques portugaises* H. 1936. T.XXII, 89.

– *La relation portugaise de la bataille de Salado (1340)* Hesp. 1956 TXL II p7-27.

– Saqur (Med) *al qadi<sup>c</sup>lyad al adib* Tanger. 1983.

– Talbi (Med), *Biographies Aghlabides : extraits des madarik du Cadi<sup>c</sup>lyad (47544-1083-1149)*. Tunis 1966.

– Vallve Bermejo (J) *Suqut al Barghwati rey de Ceuta al Andalus* 1962. Le professeur Vallve Bermejo est l'auteur d'une thèse de doctorat soutenue à Madrid en 1962 sous le titre : "*contribución à la historia de Ceuta de la origine hasta la dominación almohade*" mais malgré nos efforts nous n'avons pas pu consulter ce travail.

– *Wariagli (H al) Baramij ad dars fi Sabta*. Tetuan 1984.

Un certain nombre d'ouvrage récents caractérisés par un objectif clairement exprimé, résolument militant, méritent d'être signalés même s'ils ne se préoccupent pas d'histoire comme discipline mais l'utilisent avant tout comme argument idéologique dans la lutte pour la libération de Sabta. Ils sont utiles surtout aux historiens des époques plus récentes.

– Ibn Azzouz Hakim (Med), *li mada nutalibu bi Sabta wa Malilla (Pourquoi nous réclamons Sabta et Mellila)* Tetuan, 1979.

– Le second ouvrage du même auteur a pour titre "Sabta" mais comme sous -titre (quand et comment les Espagnols s'en sont emparés), Tetuan 1989.

– El Maazuzi et Benajiba (J) *Sabta wa Mallila hatta la nansa*. Rabat 1986. Titre émotif qui interpelle le lecteur et place d'emblée l'ouvrage dans le combat anticolonial suscité par la situation actuelle de la ville.

Sabta jouit, on le voit d'une grande faveur auprès des chercheurs. Mais ces efforts restent tributaires des prospections archéologiques malheureusement encore timides, et des travaux historiques sur les régions avec lesquelles la ville avait des échanges importants tels Sijilmassa, Tlemcen, et les cités du Gharb. Sa place en Méditerranée occidentale fait l'objet de travaux universitaires en cours en Espagne et en Italie.

**Halima FERHAT**

## UNE SOURCE DE L'HISTOIRE ECONOMIQUE MAROCAINE: LES RAPPORTS CONSULAIRES BRITANNIQUES\*

L'importance des archives britanniques, comme source pour une meilleure connaissance de l'histoire du Maroc a été déjà soulignée par des chercheurs étrangers<sup>(1)</sup>. L'objectif de cet article se limite à une description rapide, ayant pour but, de dévoiler aux chercheurs intéressés par l'écriture de l'histoire économique et sociale du Maroc pendant la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, la richesse et l'utilité des rapports consulaires britanniques.

Malgré l'évolution relative qu'avait connue la représentation diplomatique et consulaire au Maroc au courant du XIX<sup>ème</sup> siècle, les légations étrangères se voyaient obligées, jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, de confier la gestion de leurs affaires, soit à des éléments étrangers, soit à des juifs marocains. Mais, les maisons de commerce britanniques, désirant consolider leur domination sur le marché marocain, n'avaient pas hésité à se plaindre depuis les années quarante, auprès du Foreign office, de la politique commerciale poursuivie par le sultan Moulay Abderahman, et du système consulaire en vigueur dans les ports marocains ouverts au commerce. Les commerçants anglais ne veulent plus que la défense de leurs intérêts soit dans les mains de vice-consuls qui n'étaient pas d'origine britannique et qui se souciaient plus de faire du commerce pour leur propre compte que de s'acquitter sérieusement de leurs tâches consulaires<sup>(2)</sup>.

Le Foreign Office décida alors d'envoyer des instructions à J.D. Hay, pour exprimer au Makhzen, l'ardent désir du gouvernement britannique, de voir appliquer une politique commerciale plus libérale envers l'Europe, par le biais d'une nouvelle convention<sup>(3)</sup>. Simultanément, et sous l'instigation de J.D. Hay, le Foreign Office décida d'affecter des vice-consuls de métier pour résider dans les ports marocains, avec salaire annuel et exemptés de toute activité mercantile.

(\*) Communication au colloque sur le Commerce et ses rapports avec la société et l'Etat, Faculté des lettres de Casablanca II, 21-23 février 1989.

(1) M. Morsy et A.R. Meyers, "L'Apport des archives britanniques à la connaissance de l'histoire du Maroc au XVII-XVIII siècles. HT. 1973. pp 177-193.

– J.L. Miège, *le Maroc et l'Europe 1830-1894*, Paris, 1961-63. Vol I p 37.

(2) FO 99/27, Mémorial of the merdhants of Gibraltar to the Foreign Office. 15 October 1853.

(2) FO 99/27, Mémorial of the merdhants of Gibraltar to the Foreign Office dated, 31st May 1845, et FO 99/58. Memorial of the merchants of Gibraltar to the Foreign Office 15 October 1853.

(3) FO 147/132, Lettre de J.D. Hay à M. Khatib, Tanger, 9 Décembre 1852, et Lettre de Hay à Khatib 10 Mars 1853 (En Arabe).

Les nouveaux membres du réseau consulaire britannique avaient pour tâche, de veiller de la manière la plus stricte à l'application systématique des clauses du traité que J.D. Hay avait pu arracher, sous la contrainte à Moulay Abderahman en 1856<sup>(4)</sup>. Ils devaient aussi préparer des rapports annuels sur l'activité économique, politique et sociale concernant le district relevant de leur autorité consulaire<sup>(5)</sup>.

La rédaction de ces rapports a continué d'une façon très régulière jusqu'à 1906. Ils existent sous forme de manuscrits, parmi les volumes classés au Public Record Office à Londres, sous la référence FO99. Mais leur utilisation n'est pas très aisée. Ces mêmes rapports furent imprimés, seulement il est très difficile de trouver toute la collection, même dans les grandes bibliothèques de renommée mondiale. Heureusement que ces rapports ont fait l'objet d'une publication parmi la collection "Account and Papers" appelée aussi "Parliamentary Papers", qu'on peut trouver soit à la British Library soit au Public Record Office. D'une façon générale, on peut distinguer entre trois séries distinctes:

1. Reports Received at the Board of Trade Through the Foreign Office 1856-1863. Financial Consular Reports on Commerce and Shipping.
2. Commercial Reports Received at the Foreign Office From Her Majesty's Consuls: 1863-1884 (31 Volumes).
3. Foreign Office, Diplomatic and Consular Reports on Trade and Finance 1885-1906, avec 43 rapports sur le Maroc.

### **La première série: 1856-1863**

Elle se compose de deux catégories de rapports qu'on va nommer série A et série B.

**Série A** : Les rapports concernant les années 1856 et 1857 sont d'une importance capitale. Ils se présentent sous forme de rapports approfondis, dont la rédaction fut ordonnée par Drummond Hay à ses vice-consuls avant l'entrée en vigueur des clauses du traité de 1856. L'enjeu était de taille. Il s'agissait de connaître de près, les bases matérielles et l'infrastructure portuaire, ainsi que les potentialités économiques des zones

---

(4) Pour plus de détail, voir le premier chapitre de notre thèse de 3ème cycle: "les relations marocco-britanniques pendant le XIXème siècle: 1856-1886", soutenue le 30 juin 1989 à la Faculté des lettres de Rabat. (sous presse, en arabe).

(5) FO 99/77, Lettre circulaire de J.D. Hay à ces vice-consuls installés dans les ports marocains, Tanger, 16 Mars 1857.



rurales liées au rayonnement économique des huis ports ouverts au commerce. Pour atteindre cet objectif, les vice-consuls britanniques avaient intérêt à établir leurs rapports avec toute sincérité et franchise pour donner une image réelle de la situation économique dans les zones côtières, futur terrain des activités commerciales britanniques et étrangères.

Sur Tanger, T.F. Reade rédigea un rapport précis, en date du 1er janvier 1857<sup>(6)</sup>. Quant à James, le frère de J. D. Hay, son rapport général sur Tétouan et sa campagne, est daté du 10 février 1857<sup>(7)</sup>. Sur Larache on dispose d'un rapport fait par Duncan<sup>(8)</sup>. Elton a fait de même pour Rabat<sup>(9)</sup>, Redman pour El jadida<sup>(10)</sup>, et Carstensen pour Safi<sup>(11)</sup>. Et vu l'importance d'Essaouira et de son hinterland pour le commerce britannique, Elton et Grace préparèrent deux rapports approfondis sur les possibilités économiques et humaines d'Essaouira et de toute la zone méridionale du Maroc<sup>(12)</sup>. Les rapports consulaires de cette série A, sont plus ou moins longs et très détaillés pour les provinces de Tanger, Rabat et Essaouira, mais très courts et moins détaillés pour les autres ports et leurs districts.

Quant au contenu, il comporte une description physique, humaine et économique. Le volet physique s'intéresse à la localisation géographique du site, à la position de la ville en relation avec son port, à l'étendue de la zone concernée, à son relief, et aux caractéristiques climatiques (pluviométrie, vents...). La description humaine comporte une distinction entre les éléments constitutifs de la population. L'accent est mis sur leur nombre, sur leur activité dominante et sur leur attitude envers l'étranger. Le troisième volet traite de la vie économique de chaque province. Tous les vice-consuls insistent dans leurs rapports sur l'importance de l'activité agricole et pastorale comme structure capitale de la vie quotidienne. Les techniques utilisées pour l'exploitation du sol, la diversité de la production, la productivité des terres en relation avec le sol et la pluviométrie et le savoir faire de la population, tout est décrit d'une manière très précise. L'activité artisanale, soit dans les villes, soit dans les campagnes, était l'objet d'un intérêt particulier de la part des vice-consuls britanniques qui n'hésitaient pas à fournir souvent des données statistiques à l'appui.

---

(6) FO 99/77, Report, upon the Province of Tangier T.F. Reade, 1st January 1857.

(7) FO 99/77, Report on the District and Town of Tetuan and of its Agricultural Produce. J.D. Hay. 10th February 1857.

(8) FO 99/77, Report upon the Province of Laraiche, A.B. Duncan, 1st January 1857

(9) FO 99/77, Report on the District of Rabat, W.J. Elton, April 28th, 1856.

(10) FO 99/77, General commercial Report of Trade at the Port and District of Mazagan. J.Redman. May, 1856.

(11) FO 99/77, Report on the District of Safi, Carstensen, 1856.

(12) FO 99/77, Report of the vice-consul at Magadore Upon the Country Within His District. W. Grace 1856, et Memorandum Regarding the Coast of Morocco, From the Mouth of the River soos to the Mouth of the River Draa - W.J. Elton.

Tout les rapports de cette série A, contiennent une évaluation de l'infrastructure portuaire existante; les conditions de l'ancrage, la profondeur des eaux, les possibilités dont disposait chaque port pour stocker la marchandise destinée soit à l'importation soit à l'exportation.

**Série B :** Les rapports de la série B, qui couvrent les années 1858-1863 revêtent un caractère très général et fournissent des renseignements sur le commerce global dans tous les ports du Maroc, sans donner des détails spécifiques pour chaque port. Ils sont trop courts et reflètent bien la stagnation qu'avait connue l'activité commerciale maritime en raison de la brusque application des clauses du traité de 1856, et du déclenchement de la guerre de Tétouan qui avait obligé les vice-consuls étrangers à se réfugier à Gibraltar<sup>(13)</sup>.

Pour donner des exemples, il existe un seul rapport pour les années 1857-1858 en une seule page, rédigé par Drumond Hay lui même, avec un tableau comparatif sur le mouvement global du commerce maritime du Maroc. Par contre, on n'a pas trouvé de rapports sur les années 1859-1860. Mais juste après le retour à la paix, l'activité commerciale maritime recommença à s'épanouir lentement. Le rapport de Reade sur le commerce marocain entre 1861 et 1862 permet de constater cette reprise<sup>(14)</sup>.

#### **La deuxième série: 1864-1884**

C'est la série la plus complète, la plus riche et la plus importante à tous les niveaux<sup>(15)</sup>. Pour chaque année, on dispose d'un rapport sur chaque port, et d'un autre rapport global résumant toute l'activité commerciale du Maroc pendant l'année concernée.

En utilisant les manifestes présentés par les capitaines des vaisseaux<sup>(16)</sup>, les vice-consuls britanniques collectent et enregistrent scrupuleusement toutes les données en relation avec l'activité commerciale; tonnage, valeur et quantité des produits importés ou exportés, nombre de bateaux rentrant ou sortant, nombre de voyageurs etc... Une fois l'année terminée, ces données sont converties en tableaux soit récapitulatifs, soit détaillés, mais presque toujours clarifiés par des remarques ayant pour objectif de justifier

---

(13) Confidential Print (840) lettre n° 49 contient des chiffres sur les réfugiés à Gibraltar.

(14) Rapport publié parmi la collection "Account and Papers".

(15) Tout les rapports de cette série sont publiés dans la collection volumineuse connue sous la référence "Account and Papers", ou "Parliamentary Papers".

(16) Plusieurs exemplaires de manifestes se trouvent à la Direction des Archives royales, notamment parmi les documents intitulés: archives du Classement Général.

l'essor ou le déclin survenus pendant les douze mois concernés, en relation avec la conjoncture économique marocaine et internationale. La légation britannique à Tanger, recevait une copie de tous ces rapports, à partir desquels le consul général ou son adjoint établissait un rapport de synthèse ayant pour but, de donner une idée précise de l'état général du commerce marocain avec la Grande-Bretagne en particulier, mais aussi avec les autres pays européens.

Les rapports locaux établis après l'année 1864, revêtent un caractère très différent des rapports de la série A. Leur importance reste étroitement liée, soit au degré de l'importance économique du port concerné et de son district, soit à la personnalité de son auteur. En voici une description rapide.

Tous les rapports concernant l'activité commerciale de Tanger et de sa zone, furent l'œuvre du vice-consul H. White. En guise d'introduction on y trouve, presque toujours, un tableau récapitulatif sur le mouvement général de navigation. Un autre tableau, sous forme de données statistiques sur les produits échangés, avec une description amplement détaillée concernant la quantité, la qualité et la valeur en livres sterling de ces mêmes produits. Certains rapports sur Tanger, notamment celui de l'année 1879, contiennent d'autres tables, largement détaillées, avec des statistiques abondantes sur le mouvement des exportations et des importations selon les pays, comme la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Algérie et l'Égypte. D'autres rapports donnent quelques renseignements sur les recettes douanières, sur les problèmes sanitaires en relation avec le pèlerinage à la Mecque, ainsi que sur les travaux publics.

Le meilleur rapport et le plus complet sur Tétouan, fut rédigé vers la fin de l'année 1865 par le vice-consul Kirby Green. Il se caractérise, en premier lieu, par sa longueur relative par rapport à d'autres rédigés pendant la même année sur les autres ports. En second lieu, il traite de divers sujets; comme l'infrastructure portuaire, l'activité commerciale et artisanale de la ville. Une grande partie du même rapport est consacrée aux conséquences néfastes de la guerre avec l'Espagne sur la ville. Malheureusement, le déclin qu'avait connu le commerce tétouanais, pour plusieurs raisons, poussa la légation britannique à suspendre toute représentation consulaire dans cette ville à partir de 1869, ce qui nous prive d'une source d'informations principale sur l'activité économique de cette ville pour la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les rapports si court et si maigre rédigés jusqu'à 1868 par le vice-consul Duncan, reflètent la faiblesse de l'activité commerciale du port de Larache. Mais à partir de 1871 et jusqu'à 1892, on peut, grâce aux rapports établis par le vice-consul Imossi, constater l'évolution et

l'épanouissement du commerce de la ville, à la suite de l'augmentation constante des exportations de fèves, vers les marchés de Londres en particulier. Cet intérêt britannique nous a valu des rapports annuels de plus de six pages, sur le mouvement de la navigation et du commerce de Larache.

Entre 1864 et 1868, James Drummond Hay avait établi de très bons rapports sur le port de Rabat. Quant au vice-consul Wooldridge, il nous a laissé un rapport très détaillé sur l'année 1869. On y trouve des tables statistiques sur le mouvement commercial général du port, ainsi que des tables supplémentaires sur le mouvement mensuel et annuel des prix des produits importés ou exportés. Parfois ces mêmes prix sont donnés en livres sterling avec les équivalences en monnaie marocaine. A partir de 1872 et jusqu'à 1879, la représentation consulaire de la Grande-Bretagne fut assumée par le vice-consul J.Frost qui a laissé des rapports annuels, riches en renseignements touchant les divers aspects de l'activité économique de la ville et de son hinterland.

Au début des années cinquante, le port et la ville de Casablanca n'était qu'un prolongement de la zone administrative et économique de Rabat. Le premier rapport consulaire britannique qui ait fait allusion à l'activité portuaire de Casablanca, est celui qui fut rédigé par Elton en 1856 sur Rabat. Wooldridge, nous a laissé deux petits rapports sur le mouvement commercial de Casablanca en 1864 et 1865. Ce dernier fut remplacé par Dupuis qui représenta son pays à Casablanca de 1868 à 1872. Son meilleur rapport fut rédigé en 1870. On y trouve des informations très riches sur l'activité artisanale, sur les frais du fret maritime, sur la valeur des importations et des exportations et sur le mouvement général de navigation.

Entre 1872 et 1884, lapeen, vice-consul britannique à Casablanca, établit dix rapports d'une très grande importance, permettant ainsi une bonne connaissance des divers aspects de la vie économique de la ville et de son évolution constante au détriment du port R'bate. Tout les rapports rédigés sur Casablanca offrent aux chercheurs la possibilité de cerner les relations entre la ville et sa campagne, ainsi qu'avec la région de Ouardigha et de Tadla.

Sur l'activité portuaire d'El jadida, stock a rédigé jusqu'à 1870 des rapports très courts. L'accent est souvent mis sur l'importance de la production des céréales, des laines et du coton. Les rapports établis entre 1871 et 1876 par A. Redman sur la même ville, sont plus généreux, vu les données statistiques insérées d'une façon très abondante et très utile pour situer le rôle des exportations céréalières dans l'évolution continue du même port.

Sur le port de Safi, Carstensen établit jusqu'à 1865, et Elton jusqu'à 1867 des rapports très courts et sans importance majeure. Mais on peut

compter sur les rapports très riches laissés par Hunot qui représenta la Grande-Bretagne à Safi jusqu'à la fin du siècle, pour bien connaître les divers aspects économiques de Safi comme port subissant la domination presque absolue d'Essaouira.

Ce dernier port, qui était sans contestation le plus important centre commercial au Maroc du XIX<sup>ème</sup> siècle, fut l'objet d'un intérêt très particulier de la part de la légation britannique à Tanger. J.D. Hay tenait toujours à y affecter ses meilleurs vice-consuls, vu les intérêts britanniques existant sur place. Carstensen qui résida dans cette ville depuis 1865, a laissé quatre rapports avec des renseignements abondants et d'une précision étonnante. Quand à Robert l'un des fils de Drummond Hay, il a établi cinq rapports sur Essaouira, très riches en données statistiques, concernant les années 1874-1879 et touchant divers aspects économiques du sud marocain. Mais, les rapports préparés par son successeur Ch. Payton qui représenta son pays à Essaouira de 1875 à 1885 peuvent être considérés, à mon avis, comme les rapports les plus complets et les plus approfondis qui aient été établis sur tout les ports du Maroc tout au long de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

C'est tout ce qui peut être dit sur ces rapports locaux à partir desquels H. White s'est donné pour tâche jusqu'à 1884, de les convertir en rapports globaux donnant ainsi un aperçu synthétique du commerce marocain pendant une année toute entière. La richesse de ces rapports globaux ne peut être appréciée dans cet article descriptif. Mais, on peut se contenter de dire qu'il serait vain d'essayer de suivre de très près les différentes étapes qu'ont connu le commerce en particulier, et la vie économique en général au Maroc pendant la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, sans avoir recours à l'utilisation systématique et critique de ces rapports consulaires.

Seulement, si cette source offre au chercheurs beaucoup de possibilités pour qu'ils puissent constater les divers aspects de l'infiltration économique européenne inaugurée officiellement par la Grande-Bretagne, à partir de 1856 au Maroc, ces mêmes rapports, restent, malgré la sincérité et le sérieux de leurs auteurs, absolument muets sur les effets néfastes de la conquête économique européenne, sur la vie quotidienne des Marocains et sur la gestion des affaires courantes de l'Etat marocain. Seule la consultation méthodique et approfondie de la correspondance, si riche, échangée entre le makhzen et les représentants des Puissances étrangères à Tanger, pourrait permettre de connaître les autres aspects cachés de l'infiltration économique européenne dans le pays, et à tout les niveaux.

Quant aux rapports de la troisième série, concernant la période située entre 1885 et 1905, on n'a pas pu les consulter en détail jusqu'à présent. Et il paraît qu'ils sont d'une utilité majeure pour connaître de près les diffé-

rentes étapes du déclin des échanges entre le Maroc et l'Europe en raison du déclenchement de la crise marocaine.

**Khalid BEN SRHIR**  
Ecole Normale Supérieure  
Rabat

## NOTAS DE LECTURAS (ESPAÑA Y EL MAGHREB)

### I - ACTAS VARIAS

No es casualidad que las Actas a recensionar con brevedad a continuación recojan el creciente interés que suscitan el Norte de Africa y las relaciones ibero-magrebíes, en medios académicos y políticos hispanos. La capitalidad de las sedes en que se celebraron los coloquios que han dado lugar a las Actas, no es menos reveladora de la localización geográfica que del interés que, en efecto, despierta el Mágreb en España.

Empezamos esta reseña por estricto orden cronológico de celebración de los coloquios. Este criterio nos lleva, en principio, al AULA CANARIAS - NOROESTE DE AFRICA, celebrada en su primera edición en Las Palmas de Gran Canaria (Octubre, 1984) con el patrocinio del Cabildo Insular y del Ministerio de Asuntos Exteriores. EL AULA, que se pretende punto de encuentro universitario y foro inter-continental entre estudiosos magrebíes (y, también, africanos de otras latitudes), españoles y europeos, ha conocido dos ediciones posteriores - en 1986 y 1988, respectivamente- celebradas asimismo en Las Palmas.

Las Actas de la primera edición del AULA CANARIAS-NOROESTE DE AFRICA han sido publicadas en el tomo III del VI Coloquio Canario-Americano (Santa Cruz de Tenerife, 1987). Recogen veinte ponencias que se mueven en una amplia zona de fechas (siglos XV-XIX) y que tienen como punto de gravitación las relaciones del archipiélago con la costa-frontera (desde Agadir hasta Cabo Blanco, hoy en territorio mauritano). Estas relaciones-marítimas, comerciales, pesqueras-han estado en función de las seculares tensiones ibero-marroquíes; es decir, habidas entre cristianos y musulmanes durante el ensayo ibérico de implantación en el Noroeste de Africa (siglos XV-XVI). Más tarde, Canarias volvió a ser eslabón de una cadena y plataforma para una intervención europea en Africa (digamos que entre 1830-1975) y que tuvo por protagonistas principales a buques, guerreros y colonos del Reino Unido y de Francia.

Las ponencias agrupadas en el primer volumen de Actas abordan, con varias lagunas temáticas, la Edad Moderna. El volumen de Actas correspondiente al AULA celebrada en 1986 (Madrid, 1988) está integrado por veinticinco ponencias que se mueven, cronológica y temáticamente, entre 1880-1945. Es decir, abordan el período histórico que corresponde al apogeo del imperialismo colonial en Africa y a la crisis de entreguerras, hasta llegar al nuevo intento de redistribución colonial buscado por el sistema de estados fascista entre 1933-45, sin éxito pero con daño para la administra-

ción anglo-francesa del Magreb, Africa Ecuatorial, y “continente de las tinieblas” en general.

Las ponencias leídas y debatidas en esta segunda edición del AULA aparecen aglutinadas en los bloques siguientes: 1) Canarias en el entramado del imperialismo colonial; 2) Canarias, vínculo entre España y el Noroeste de Africa; 3) Canarias, vínculo entre España y Guinea Ecuatorial; 4) Canarias y los viajes de españoles y europeos al Africa; 5) El comercio y el banco pesquero canario-africano; 6) El eje Baleares-Gibraltar - Canarias en la estrategia europea: 1898-1945; 7) Visión literaria del Magreb el-Aksa.

Esta publicación refleja en sí un coloquio más denso -y con menos lagunas- que el precedente. Refleja, también, el enfoque canario-céntrico del AULA, aunque ésta no deje de estar abierta y entorne las puertas de su recinto a *scholars* y enfoques de nacionalidad y metodología dispares. Nos parece, además, un exponente sintomático de la creciente descentralización de actividades académicas y culturales del estado de Las Autonomías; que en Canarias-en la ciudad de Las Palmas, para ser más precisos-hayan coincidido en tres ediciones bienales (la tercera edición del AULA se ha celebrado en Julio de 1988 y Las Actas no han aparecido todavía) un puñado de estudiosos españoles, magrebíes, ingleses, ecuatoguineanos y portugueses, no puede extrañar a nadie que sepa del papel de eslabón intercontinental que ha jugado el “Laboratorio” de Canarias (Robert Ricard *dixit*) desde su privilegiada, al tiempo que delicada, ubicación en los alrededores del trópico de Cáncer, bajo el soplo del alisio, y frente a la costa frontera del Sáhara occidental.

Fue en 1984, también, cuando se celebró el Primer CONGRESO HISPANO-AFRICANO de las culturas mediterráneas en Melilla, bajo el patrocinio de la Universidad de Granada y el Ayuntamiento de Melilla. El Congreso ha editado sus Actas con el título de *España y el Norte de Africa. Bases históricas de una relación fundamental* (Granada, s. a., 2 volúmenes).

Nos encontramos frente a unas Actas que devuelven la imagen de una loable iniciativa científica. El conjunto, sin embargo, peca de enciclopédico - y de ciclópeo. Los dos volúmenes de Las Actas recogen cuarenta y nueve ponencias distribuidas en las secciones siguientes: 1) Arte y Arqueología; 2) Historia, sociedad y cultura; 3) Antigüedad; 4) Edad Media; 5) Edad Moderna; 6) Epoca Contemporánea; 7) Elementos de lingüística y literatura; 8) Aportaciones sobre flora y fauna; 9) Melilla en el primer congreso hispano-africano de las culturas mediterráneas.

La iniciativa de los patrocinadores ha llevado a una ciudad-isla, como es Melilla, la necesaria bocanada de aire fresco para alentar a su pequeño



núcleo de investigadores y para capitalizar la condición *sui generis* de la ciudad norteafricana dentro del conjunto estatal de España. Quizá logre alcanzar Melilla su condición de puente entre civilizaciones (europeo-mediterránea y africano-musulmana). Ahora bien, para conseguirlo con plenitud, y sin riesgo de que la iniciativa se convierta en un remedo de sí misma, nos parece imperativo que ulteriores iniciativas científicas de esta índole, en Melilla, se abran a los "hispanistas" (por ejemplo) de Orán, Nador, Tetuán, etc. Sin que se establezca el diálogo con el retropaís magrebí, la experiencia puede convertirse, en el fondo, en un gesto de afirmación cultural europeo de cara a ese otro componente esencial del Mediterráneo que, como Braudel nos ha descrito, se llamaba Berbería, bisagra a su vez, entre los habitantes de la costa y el Tell y las arenas del desierto; entre una civilización altamente urbanita y otra constituida por nómadas.

Parecidas apreciaciones de conjunto han de hacerse a las Actas resultantes de la celebración del congreso internacional titulado EL ESTRECHO DE GIBRALTAR, que tuvo lugar en Ceuta (Noviembre, 1987). Los patrocinadores fueron, en este caso, la Universidad Nacional de Educación a Distancia y el Ayuntamiento de Ceuta.

Las Actas resultantes (Madrid, 1988, 4 vs.) incorporan ochenta y cuatro ponencias y comunicaciones en el primer volumen (Prehistoria e Historia de la Antigüedad); cincuenta en el segundo (Historia de la Edad Media); cuarenta y cuatro en el tercero (Edad Moderna); y treinta y ocho en el cuarto (Historia Contemporánea y varios). Aunque se disponga de una semana y se hagan sesiones simultáneas, un par de centenares y pico de trabajos científicos a debatir -siquiera sea someramente- exigen un tiempo y atención que no caben con holgura en unos cuantos días de duración.

Los volúmenes de Actas sobre EL ESTRECHO DE GIBRALTAR - auténtico eje de rotación del Mediterráneo y del Atlántico oriental, de la Europa entera y de la vieja Africa- constituyen una monumental aportación al conocimiento del ayer y el hoy de las comunidades euro-africanas que han gravitado en torno a la vía de comunicación marítima custodiada por España, Marruecos y Gran Bretaña desde la legendaria roca (*Djebeltarik*) - el Peñón de Gibraltar. Adolecen estas Actas, como suele ocurrir, de la disparidad cualitativa de los trabajos incluidos en sus páginas. Y, como en el caso de la experiencia llevada a buen término en Melilla, se impone recordar a los organizadores - a cuya cabeza se encuentra ese eficaz colega llamado que es el Dr. Ripoll Perelló - lo mismo arriba apuntado. Es decir, que sin contar con un contingente académico magrebí considerable -numérica y, por supuesto, intelectualmente-, la "reconversión" de las antiguas plazas de soberanía en plataformas de diálogo cultural euro -africano está llamada a quedar truncada o, por lo menos, incompleta.

La próxima edición de este importante Congreso (1990) es esperada con todo el interés que se merece la "empresa" fundada por el tándem UNED/Ayuntamiento de Ceuta.

La última actividad de este tipo a reseñar son las Actas del coloquio titulado RELACIONES DE LA PENINSULA IBERICA CON EL MAGREB (siglos XIII - XV), celebrado a finales de 1987 en Madrid. Los patrocinadores del Coloquio - y de la coedición de las Actas- son el CSIC y el Instituto Hispano-Arabe de Cultura (hoy incluido en el Instituto de Cooperación con el Mundo Arabe), (Madrid, 1988). La edición ha corrido a cargo de M. García-Arenal y María J. Viguera.

Aquí nos volvemos a encontrar con un coloquio a escala humana. El número de ponencias es de veintidós, la zona cronológica es amplia, sin ser desmesurada, y la constatación de un enfoque pensado es comprobable en todas y cada una de las ponencias. Este volumen de Actas tiene, además, el mérito de acortar el abismo mental y técnico que durante decenios ha mantenido divorciados a los arabistas y medievistas españoles. De Sánchez Albornoz se dijo siempre que fue de lamentar que no tuviera acceso directo a fuentes árabes para poder captar de modo más total el "enigmahistórico español"; pero no convendría dejar de recordar en estas páginas que - ojalá - se hubieran entrenado algo más en el terreno histórico unos cuantos arabistas con vocación histórica (y aquí, Ribera, es una excepción).

Las RELACIONES DE LA PENINSULA IBERICA CON EL MAGREB durante los siglos XIII-XV encierran una enseñanza ya sabida, pero que hay que revitalizar periódicamente. A saber, las relaciones de vecindad nunca han sido fáciles. Tanto ayer, al ir culminando en los reinos de Iberia la conquista del territorio peninsular, como hoy, tiempos que han dejado atrás los días de la ocupación del Norte de Africa por los colonos y el ejército hispano-francés, el Mágreb, Francia y España constituyen un conjunto ecográfico y etnocultural ligado por lazos y dependencias no exentos de miseria, pero -quizá- encauzables en un sentido menos descompensado a como se fueron tejiendo aquéllos en el tránsito de la Edad Media a la Moderna.

## II - BIBLIOGRAFIA

Falta entre nosotros, por lo general, buenos repertorios de los fondos documentales atinentes al Noroeste de Africa, depositados en archivos civiles y militares. Hay repertorios más o menos completos del acervo archivístico en el *Servicio Histórico Militar* y en el *Archivo General de la Administración* (Alcalá de Henares).

Los fondos impresos de algunas bibliotecas especializadas cuentan con repertorios de publicaciones almacenadas. Es el caso del *Inventario de Fotografías. Sección de Africa y Mundo Arabe de la Biblioteca Nacional. I. Marruecos: del Nacionalismo a la Independencia (1930-56)*, (Madrid, 1989). O bien el de los *Cuadernos de la Biblioteca Islámica "Félix María Pareja"*, del Instituto de Cooperación con el Mundo Arabe.

En ocasiones se hacen balances esporádicos de los publicados, en curso de elaboración, o de las perspectivas de futuro para el tema. Al respecto puede verse un intento cíclico de información bibliográfica en una serie del autor de estas líneas titulada "Bibliografía sobre el Magreb", y que empezó a editarse en la *Revista de Estudios Internacionales*, del Centro de Estudios Constitucionales, a partir de v.3,n.2 (Abril -Junio, 1982). La interrupción repentina e inexplicada de aquella publicación acabó con la sección, como con otras muchas. Más reciente es el balance presentado por el mismo autor al *Coloquio Trente Années de Recherche Universitaire au Maroc* (Rabat, Diciembre, 1986) con el título de "Le Maroc dans l'Historiographie Espagnole Contemporaine" (las Actas del coloquio se encuentran, en teoría, en prensa).

Que la historia -en este caso, la de las relaciones ibero-magrebíes- se recupera con documentos, pero también con fuentes gráficas, es decir, mapas, grabados, planos y fotografías, puede sonar a perogrullada. Hay, sin embargo, que repetirlo una vez más ante el escepticismo de algunos y la amnesia de muchos.

Por ello, no podemos hacer menos que felicitar a los editores de una completa y bella colección de fuentes gráficas sobre el Magreb. Nos referimos a los profesores Mikel de EPALZA y J. Bta. VILAR, editores de *Planos y Mapas hispánicos de Argelia, Siglos XVI-XVIII*, (Madrid, 1988).

Se trata de un catálogo de material gráfico (496 mapas y planos, en total) decorosamente reproducido y referenciado, con un prólogo de J. Pérez Villanueva e introducciones pertinentes de los profesores Epalza y Vilar. Sendos índices -onomástico y de mapas y planos reproducidos - culminan esta aportación bibliográfica bilingüe (los textos están en castellano y francés).

Señalemos, por último, la aparición del *Repertorio bibliográfico de las relaciones entre la Península Ibérica y el Norte de Africa. Siglos XV-XVI*, (Madrid, CSIC, 1989), al cuidado de M. GARCIA ARENAL, M. A. de BUNES, y Victoria AGUILAR.

Nos encontramos aquí ante una compilación bibliográfica de 725 títulos (crónicas, relatos, monografías, artículos de revistas, etc.), circun-

scritos todos a dos siglos cruciales tanto para los reinos de España y Portugal en fase, entonces, de expansión territorial, vía navegación de altura- como para los de la vieja Berbería.

Se percibe en decenas de títulos almacenados en este repertorio, el poderoso cambio de signo que se estaba operando, entonces, entre la Cristiandad y el Islam, a favor de la primera y en detrimento del segundo.

Porque los compiladores del volumen no se han limitado a repertoriar, sino que han apostillado con comentarios -breves, o más amplios, si a juicio de ellos el título de marras lo exigía- el conjunto de títulos incluido en el REPERTORIO. Tenemos, de esta manera, dos en uno -fuentes y bibliografía sobre relaciones ibero- magrebíes de la época en un volumen que, no obstante tratarse de una sencilla edición universitaria, se suma ya, con méritos propios, a la cohorte de repertorios apadrinados por Turbet-Delof en Francia y R. Gil Grimau en España.

### III - MONOGRAFIAS (1)

La representación mental - o figurativa - que unas comunidades poseen de otras es actualmente centro de atención antropológico de muchos estudiosos procedentes del campo de las ciencias humanas.

Ese centro de atención puede ser abordado por estudiosos con afinidades ideológicas e instrumentales, o - por el contrario - estar "más lejos que Valladolid de Gante". Nos referiremos a dos obras que, con mucho, hacen al caso.

La primera es del autor de estas líneas (véase, Víctor MORALES LEZCANO, *Africanismo y Orientalismo español en el siglo XIX*, Madrid, UNED-Aula Abierta, 1989, con prólogo de Alfonso de la Serna).

El autor, en efecto, ha intitulado este trabajo "suerte de ensayo erudito" con una hipótesis vertebradora que apuntala el edificio sobre el que se sustenta su discurso. A saber: cuando las grandes potencias europeas empezaron a poner los fundamentos tanto del saber romántico como de la aproximación científica al oriente (musulmán, en particular), generando de este modo el sedicente Orientalismo, España - como otras pequeñas potencias del orden internacional de la segunda mitad del siglo XIX- se vio abocada a interesarse por el Noroeste de Africa política, militar, científica y artísticamente.

El Noroeste de Africa fue para España, entonces -y hasta, aproximadamente 1930 - el escenario colonial sucedáneo del gran -Oriente mu-

sulmán explorado, en cambio, por una legión de arqueólogos, filólogos, hombres de letras, misiones *ad hoc*, y oficiales expedicionarios de nacionalidad británica, francesa, alemana, y muy en menor medida, italiana. De ahí que el orientalismo español haya sido, substantivamente, africanista en el siglo XIX.

Ahora bien, la creciente preocupación y expectativa hispana por el Norte de Africa -y Marruecos, particularmente- no surgió ex - nihilo y sin génesis previa incubada día a día en la cámara de las imágenes colectivas alimentadas durante siglos.

Las "familias" de africanistas españoles de la segunda mitad del siglo XIX (políticos e intelectuales, diplomáticos y arabistas, religiosos y viajeros, pintores como Fortuny y novelistas como Galdós) se nutrieron, directa o tangencialmente, de aquellas actuaciones ibéricas en tierras de Berbería, durante siglos de antagonismo y equilibrio precario en todo el Mediterráneo (siglos XIV-XVI). En tiempos, cautivos de moros y soldados mercenarios, rescatadores y frailes de la Cristiandad, hicieron de Berbería el espacio geográfico y cultural donde aplicar una triple -actuación: contener al Islam en su propio " feudo"; reconocer a sus pobladores, huestes de Mahoma establecidas en la otra orilla del mar de Alborán; y convertir a aquellos infieles a la fe de la "casta triunfante" en la reconquista (como Américo Castro gustaba decir).

La fijación de unos objetivos y la cristalización de una imagen procedían para los reinos de España y Portugal de unos siglos anteriores al XV. Había sido en la pugna de las tres castas de creyentes cuando se forjó una imaginería ibérica de la vecina y hostil Berbería. Los africanistas españoles del siglo XIX, en consecuencia, bebieron en fuentes no agotadas del todo y recrearon con estereotipos, a veces, con frescura, en otras, el Marruecos de fin de siglo (1880-1912).

Lily LITVAK ha publicado *El Jardín de Alah. Temas del exotismo musulmán en España: 1880-1913* (Granada, ed. D. Quijote, 1985) hace pocos años. Se trata, por el momento, del ensayo más concreto sobre el tema de la imagen - casi siempre sublimada- que los españoles de fin de siglo elaboran de los Escenarios (ruinas del oriente arqueológico, fascinación por el desierto, etc. ), las Personas y las Cosas (la mujer en el harém, sus joyas y los tesoros ocultos etc.). Todo este conjunto de visiones, tan marcado por el sello de la decadencia fin de siglo, lo rastrea Litvak en revistas como *La Ilustración Ibérica*, *La Ilustración Española y Americana*, *La Ilustración Artística*, y aparece animado con reproducciones que constituyen una muestra visual de ese oriente musulmán en boga en Europa, que empezó, en España en casa (Al-Andalus ) y que transfirió con frecuencia a Marruecos el caleidos copio de su visión a partir de 1860.

*El Jardín de Alah* es breve, un apunte casi, necesitado de más explicación. Resta, sin embargo, sugestivo de leer. Abre, en suma, horizontes de reflexión al aficionado al mundo del Oriente y a la representación que los occidentales se han elaborado de su antítesis cultural por excelencia (el Islam), al tiempo que complementario histórico.

La tercera contribución al tema de la imaginería, pertenece a la hispanista francesa Andrée BACHOUD. Lleva el título de *Los españoles ante las campañas de Marruecos*, (Madrid, Espasa-Calpe, 1988), y aunque es un estudio de la opinión pública (del poder y de la calle) sobre la intervención española en Marruecos durante el corto período de 1909 - 1914, no deja de ser un espejo de cómo se ha representado la "cosa" en la España del siglo XX.

La monografía de Bachoud recoge un "vaciado" muy representativo de las reacciones elitistas y populares ante el hecho de la caída del Imperio Xerifiano - nombre tradicional de Marruecos- bajo la tutela administrativa y económica europea. Las posturas van desde un cierto "destino manifiesto", subsistente en medios militaristas, pasando por una consigna de tipo "wait and see" (Cánovas y Maura son portavoces destacados de la defensa del statu quo en Marruecos), hasta alcanzar la radicalización anti-intervencionista de los dirigentes y afiliados a los partidos políticos y sindicatos republicanos, socialistas y, en general, sectores descontentos de la nación.

Fue, entonces, cuando Marruecos se hizo antipopular en España de manera flagrante. A los resquemores heredados -de rancio saber histórico- se sumó el rechazo popular a intervenir con las armas en un país vecino; pero desconocido, en el que los gobiernos y el tesoro de la nación gastaron sangre, energía y fondos sin que la expectativa de compensaciones (salvo para unos pocos) apareciera clara en el horizonte peninsular.

*Los españoles ante las campañas de Marruecos* se resiente de la escala reducida del tiempo que se ha fijado la autora, pero tiene a su favor el hecho de recoger exhaustivamente el rechazo español a la intervención armada en un país que nunca tuvo buena prensa y que, con el paso de los años, se convertiría en un vecino incómodo.

## MONOGRAFÍAS (2)

En este segundo -y último- apartado que se consagra aquí a monografías, se trata de estudios muy concretos, sea por el tema monográfico que abordan (aunque tratado a través de una escala temporal amplia) sea porque abordan (en detalle) un problema, una coyuntura, la fenomenología de una manifestación.

Uno de estos libros plantea la estrecha relación que ha existido entre el surgimiento del nacionalismo en el Magreb durante el período de entre-guerras (1919- 39) y la emergencia de un sindicalismo de inspiración obrera, a la europea, y crecientemente nacionalizado a partir del final de la segunda guerra mundial. Nos referimos a la obra de Bernabé LOPEZ GARCIA, *Política y movimientos sociales en el Magreb*, (Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 1988).

Más que una historia de la conexión habida entre los líderes y partidos políticos de Túnez, Argelia y Marruecos durante el final de la administración francesa y española (en Marruecos) -y los movimientos sociales de aquellos países- el útil breviario del profesor López García se ciñe bastante al movimiento obrero en el Norte de Africa. La correlación se lleva hasta el período poscolonial, cuando los tres Estados del Magreb han capeado, con mayor o menor fortuna, el proceso del *State building* dentro de unos parámetros teóricos magrebíes que pretenden conciliar Constitución, Parlamentarismo, Tradición, Partido Unico e Islam.

Este breviario será obra de referencia en castellano sobre el tema. Está escrito por un experimentado residente en tierras mogrebíes y cuenta con un aparato gráfico y cuantitativo complementario que permite ver en términos comparativos -y progresivos - la correlación de fuerzas propuesta por el autor en el título de la obra.

Ojalá que muchos de los coloquios, seminarios y ciclos de conferencias convocados en torno al Magreb ganen en densidad cognoscitiva y pierdan aparatosidad de escaparate (¿ conflicto o cooperación ?, se preguntan los más, sin tener en cuenta que la historia no siempre se resuelve en términos de disyuntivas irreconciliables, y sí, en cambio, en compatibilidades paradójicas).

Las otras monografías que merecen un recordatorio son las de Ramón LOURIDO DIAZ, titulada *Marruecos en la segunda mitad del siglo XVIII*, (Madrid, Instituto Hispano-Arabe de Cultura, 1978), en trance, ahora, de conocerse su ulterior ramificación cronológica; Manuel FERNANDEZ RODRIGUEZ, *España y Marruecos en los primeros años de la Restauración: 1875 - 1894*, (Madrid, CSIC, 1985), y J. Bta. VILAR, *Tetuán en el resurgimiento judío contemporáneo: 1850-70*, (Caracas, Biblioteca Popular Sefardí, 1985).

Y, muy en particular, aquéllas que se refieren al Sáhara occidental, no tanto por la calidad de las aportaciones como porque son reveladoras de la mala conciencia española por el desentendimiento oficial de la antigua "provincia" africana (en la que nadie, nunca, creyó demasiado) y por el

ajuste de cuentas que en política internacional (en este caso, gestión descolonizadora en el Noroeste de África) sigue teniendo pendiente el sistema democrático con el franquismo, por la manera desaprensiva de traspasar el Sáhara occidental a Marruecos y Mauritania en los acuerdos de Madrid de 1975.

Los primeros intentos bibliográficos españoles surgidos en torno al contencioso se resintieron de fugaces y apasionados, cuando no de panfletarios. Hubo un intento de hacer recuento minucioso del contencioso debido a la pluma de Francisco Villar, pero no se escribió nada parecido a los libros ya clásicos de Barbier, Hodges y Miské sobre el conflicto de intereses en la zona y el nacimiento y desarrollo del Frente Polisario surgido al socaire de aquél.

Muchos estudiosos confunden, en este campo, su defensa de una causa (lo que es legítimo) con la necesidad de llenar, a ultranza, un vacío bibliográfico (lo cual es ya menos lícito, por no decir que no lo es de ningún modo). Algunos de los títulos últimamente aparecidos en España podrían haber rematado mucho más satisfactoria y cumplidamente su cometido específico si la precipitación no hubiera presidido la redacción y edición de los textos originales.

Entre los aparecidos en fecha reciente se nos ocurre citar el de Paula OLIVER, *Sáhara, drama de una descolonización: 1960-87*, (Palma de Mallorca, Ed. M. Font, 1987); Javier MORILLAS, *Desarrollo y subdesarrollo en el Sáhara occidental*, (Madrid, 1988); y Angela HERNANDEZ MORENO, *Economía y sociedad del Sáhara occidental en el siglo XIX*, (Madrid, Ed. de la Universidad de Murcia, 1989).

A nuestro modesto juicio hay que destacar la obra de J. R. DIEGO DE AGUIRRE, *Historia del Sáhara español. La verdad de una traición*, (Madrid, Kaydeda, 1988).

El autor, comandante de tropas españolas destacadas en el Sáhara occidental desde 1966, ha sido un testigo -y es precioso testimonio militar y humano- del proceso que llevó a la evacuación de la zona en Febrero de 1976. Esta pincelada biográfica nos pone en la pista de la importancia que hay que conceder al testigo presencial en temas que caen bajo la competencia del contemporaneista más rabioso. Ahora bien, indistintamente de la bondad -completa o relativa- de las tesis de Diego de Aguirre (muy ligado al coronel Rodríguez de Viguri durante su mandato africano), su *Historia del Sáhara español* constituye un sólido esfuerzo por historiar la zona desde la noche de los tiempos hasta que cayera bajo administración española entre 1880-1900 ("Protectorado de Río de Oro", como la bautizaron los hombres de la Restauración). Luego añade el autor toda la historia que conduce desde los días álgidos del colonialismo europeo en el Noroeste de África hasta la descolonización de posguerra (1945-75) y su resaca -que como podemos comprobar por el asunto del Sáhara occidental- dura hasta nuestros días.



Es decir, el autor ha realizado un esfuerzo de objetivación que le honra si se tienen en cuenta sus simpatías profesas por la causa saharauí. Se trata de una síntesis hecha con fuentes de segunda mano, pero a partir de unas motivaciones autobiográficas que tienen en cuenta -todo el tiempo- el desatinado comportamiento internacional de la Dictadura de Franco en este asunto de África -frontera con una región del Estado tan vulnerable como lo es Canarias.

Por el momento, la monografía de Diego de Aguirre es una enjundiosa aportación española a la bibliografía reciente sobre el Sáhara occidental.

Morales LEZCANO

## PUBLICATIONS DE LA FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES DE RABAT

### Thèses et Mémoires

Ahmed TAOUFIK : Contribution à l'étude de la société marocaine au XIXe siècle, Inultan (1850-1912). (En langue arabe) (nouvelle édition) 1 vol. (1983).

Naïma HARAJ TOUZANI : Les "Oumana" au Maroc sous le règne de Moulay el Hassan (1873-1894). Contribution à l'étude de l'organisation financière au Maroc au XIXe siècle d'après les archives de l'époque. (En langue arabe).

Abderrahmane TAHA : Langage et Philosophie. Essai sur les structures linguistiques de l'ontologie. Avec la traduction de la discussion rapportée par Abū Hayyān at-Tawhīdī entre le logicien Mattā ibn Yūnus et le grammairien Abū Sa'īd as-Sīrāfī et deux autres textes. (En langue française).

Ali OUMLIL : L'histoire et son discours. Essai sur la méthodologie d'Ibn Khaldoun. 1979. (En langue française).

Saïd BENSALID : Dawlat Ḥilāfa. Etude sur la pensée politique chez al-Māwardī. 1980. (En langue arabe).

Salem IAFOUT : Mafhūm al Wāqī' Fi-I-Tafkīr al-ʿilmī al-Muʿāṣir. (En langue arabe).

Ahmed MOUTAOUKIL : Réflexions sur la théorie de la signification dans la pensée linguistique arabe. (En langue française).

Abdelkader FASSI FEHRI : Linguistique arabe, forme et interprétation. (En langue française).

Abdellatif CHADLI : Al-Ḥaraka Al-ʿayyāchiya. Un épisode de l'histoire du Maroc au XVII<sup>e</sup> siècle. 1982 (en langue arabe).

Abdellatif BENCHERIFA : Chtouka et Massa. Etude de géographie agraire. 1980 (en langue française).

Aziza BENNANI : Monde mental et monde romanesque de Carlos Fuentes, 1985. (en langue française).

Mohamed MEZZINE : Fes wa Bādiyatuha, contribution à l'histoire du Maroc à l'époque sa' dite. 2T. 1986. (en langue arabe).

Larbi MEZZINE : Le Tafilalt, contribution à l'histoire du Maroc aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, 1987 (en langue française).

Hassan BENHALIMA : Petites villes traditionnelles et mutations socio-économique au Maroc, le cas de Sefrou, 1987. (en langue française).

### Textes et Documents

Mohamed MENNOUNI : Waraqātʿan Al-Hadāra Al-maghribiya fi ʿAṣr banī Marīn. Pages d'histoire du Maroc à l'époque Mérinide. (En langue arabe).

Mohamed BENTAWIT : Jihār maqāla. Quatre articles en langue persane.

Abu Yaʿqub Yūsūf ibn Yaḥya at-Tādīlī : At-tašāwwuf ilā rijāl at-tašawwuf. Vies des saints du sud Marocain des V-VI-VII<sup>e</sup> siècles de l'hégire. Texte arabe établi et annoté par Ahmed Toufiq. 1984 (en langue arabe).

## Bibliographie

- Mohamed MENNOUNI: *Al mašādir al ʿarabiya li tāriḥ al maġrib*. (Les sources arabes de l'histoire marocaine). Vol. I. 1983: Vol. II. 1989.
- Abdessalem BENMOISS (et autres) : *Muršid al Bāḥitīn* (sur les règles d'édition et usages typographiques), 1986.
- S. ALLOUCHE; M. ADIOUANE : *Bibliographie des études littéraires, Universitaires au Maroc*, 1990 (en arabe).

## Colloques

- Actes du VI<sup>ème</sup> colloque international de linguistique fonctionnelle S.I.L.F., Rabat, 1979.
- A<sup>c</sup>māl Nadwat Ibn Ruśd (Averroès), 1981, (en langue arabe).
- A<sup>c</sup>māl Nadwat Ibn Khaldūn, 1981.
- A<sup>c</sup>māl Nadwat Al-Fikr al-ʿarabi wa at-taqāfa Al-Yūnānya, 1985.
- Al Baht al-lis-sāni wa as-simyā'ī, 1984.
- Al Iṣṣlah wa Al-Mojtama<sup>c</sup> Al-Maġribī (Le réformisme et la société marocaine au XIX<sup>ème</sup> S.), 1986.
- Le Maroc et la Hollande (étude sur l'histoire, la migration, le linguistique et la sémiologie de la culture), 1988.
- Al-Imam Abou Hamid Al-Ġazali, 1988 (en langue arabe).
- L'évolution des rapports villes-campagnes au Maġreb, 1988.
- Fī Al-Iqtisād Al-Islami (de l'économie islamique), 1989. (en langue arabe).
- Trente années de recherche universitaire au Maroc :
- Volume I : *La Sociologie marocaine contemporaine : Bilan et perspectives*, 1988.
- Volume II : *Recherche géographique sur le Maroc : Evaluation préliminaire*, 1989.
- Volume III : *Langue et société au Maghreb : Bilan et perspectives*, 1989. (en langue étrangères).
- Volume IV : *Recherches sur l'histoire du Maroc : Esquisse de bilan*, 1989.
- Le Maroc et la Hollande (actes de la deuxième rencontre universitaire), 1990. (en langue arabe).

## Revues

- «Majallat Kulliat al-Adāb wa-l-ʿUlūm al-Insāniya». Revue en langue arabe de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat (littérature, histoire, sociologie, philosophie, linguistique). Du volume I, (1977) au volume XV, (1989-1990).
- «Langues et Littératures». Revue en langue étrangères de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat. Du volume I, (1981) au volume VIII (1989-1990).



**Imprimerie de Fédala**  
**MOHAMMEDIA**  
**Dépôt légal N° 31/1960**  
**ISSN : 0018 - 1005**